USAID | SENEGAL
FROM THE AMERICAN PEOPLE

USAID WULA NAFAA – PROGRAMME AGRICULTURE/GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT ANNUEL

OCTOBRE 2009–SEPTEMBRE 2010

Octobre 2009

Cette publication a été produite pour l'Agence Internationale du Développement des États-Unis par International Resources Group (IRG).

USAID WULA NAFAA – PROGRAMME AGRICULTURE/GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT ANNUEL
OCTOBRE 2009-SEPTEMBRE 2010

Contract No. 685-C-00-08-00063-00

Avertissements:

Les points de vue des auteurs exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement ceux de l'USAID ou du Gouvernement des USA.

TABLE DES MATIERES

SIGLES ..... **V**
1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF **1**
2 INTRODUCTION **4**
3 VOLET AGRICULTURE **7**
1.1. Résultats ciblés et activités planifiées 7
1.1.1. Considérations générales 7
1.1.2. Résultats ciblés 7
1.1.3. Activités planifiées pour 2009-2010 8
1.2. Progrès réalisés 10
1.2.1. Préalables 10
1.2.2. Choix des sites des aménagements rizicoles et horticoles 11
1.2.3. Organisation des études 11
1.2.4. La préparation des études et leur réalisation 11
1.2.5. Les aménagements de bas fonds (riz) 12
1.2.6. Les aménagements maraîchers 13
1.2.7. Point sur la localisation des investissements de production rizicoles et horticoles identifiés 14
1.2.8. Conservation Farming 15
1.2.9. Accord avec ANCAR pour la valorisation des aménagements rizicoles et l'amélioration de la connaissance de la technique Conservation Farming 15
1.2.10. Accord avec AfricaRice 19
1.2.11. Appui organisationnel à Ndinderleng 21
1.2.12. Régulation 216 22
1.2.13. Etude du secteur horticole et mise en œuvre 26
1.2.14. Le Conservation Farming 27
1.2.15. L'appui aux OP 34
1.2.16. Appui à la production de riz de bas fonds 34
1.2.17. Tests de variétés de riz 34
1.2.18. Pompes à pédales, forages maraîchers pour l'irrigation de petite échelle, services de prestation de labour 36
1.2.19. Le crédit 37
1.3. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine 48
4 VOLET BIODIVERSITÉ ET GDRN **49**
1.4.1. Considérations générales 49
1.4.2. Résultats ciblés 49
1.4.3. Activités planifiées pour 2009-2010 49
5 VOLET AMÉLIORATION DE LA BONNE GOUVERNANCE **63**
1.7.1. Considérations générales 63
1.7.2. Résultats ciblés 64

1.7.3. Activités planifiées pour 2009-2010 64
6 VOLET POLITIQUE ET COMMUNICATION 80
1.11.1. Considérations générales 80
1.11.2. Résultats ciblés 80
1.11.3. Activités planifiées pour 2009-2010 80
7 VOLET CRÉATION DE RICHESSES 87
1.14. Résultats ciblés et activités planifiées 87
1.14.1. Considérations générales 87
1.14.2. Résultats ciblés 87
1.14.3. Activités planifiées pour 2009-2010 88
1.15. Progrès réalisés 89
1.16. Autres activités réalisées 107
1.17. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine 108
8 VOLET EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 109
1.18. Résultats ciblés et activités planifiées 109
1.18.1. Considérations générales 109
1.18.2. Résultats ciblés 109
1.18.3. Activités planifiées pour 2009-2010 109
1.19. Progrès réalisés 110
1.20. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour le trimestre prochain 119
9 ACTIVITÉS TRANSVERSALES 120
1.21. Coordination et Gestion 120
1.22. Fonds des petites subventions 120
1.23. Suivi, Évaluation, Restitution et Analyse 121
1.24. Coordination des facilitateurs 122
ANNEXE 1 : DOCUMENTS DÉVELOPPÉS DURANT L'ANNÉE 125
ANNEXE 3 : EMMP 133
ANNEXE 4 : ETAT D'EXÉCUTION DE L'EMMP 140
ANNEXE 5 : NOUVEAU DISPOSITIF DES FACILITATEURS DU PROGRAMME USAID WULA NAFAA 143

SIGLES

ABG	Amélioration de la Bonne Gouvernance
ACA	Association Conseil pour l'Action
ACF	Assistant Coordonnateur des facilitateurs
ADF	*African Development Foundation*
ADRAO	Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AEPA	Alimentation en Eau Potable et assainissement
AG	Agriculture
AMP	Aire Marine Protégée
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
APD	Avant Projet Détaillé
APROVAG	Association des Producteurs de la Vallée du Fleuve Gambie
ARD	Agence Régionale de Développement
ASCOM	Assistant Communautaire
ASPRODEB	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BDS	*Business Development Services*
BF	Bas fond
BFC	*Baobab Fruit Company* (www.baobabfruitco.com)
BIC	Bureau Inventaire et Cartographie
BV	Bassin Versant
CBAO	Compagnie bancaire de l'Afrique de l'Ouest
CDC	Cadre de Concertation
CDR	Création de Richesses
CEA	Commission Eau et Assainissement
CF	*Conservation Farming*
CFA	Communauté Financière de l'Afrique
CG	Comité de Gestion
CGB	Comité de Gestion du Bloc
CGF	Conseil de Gestion de la Forêt
CL	Collectivité Locale
CL	Convention Locale
CLPA	Conseil Local de Pêche Artisanale
CLCOP	Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CLUSA	*Cooperative League of United States of America*
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal

COGIRBAF	Convention de Gestion Intégrée des Ressources du Bas Fond
CR	Communauté Rurale
CR	Conseil Rural
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CVCR	Chef de Volet Création de Richesses
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DEFCCS	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols
DPC	Direction de la Pêche Continentale
DPM	Direction des Pêches Maritimes
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
EMMP	*Environmental Mitigation and Monitoring Plan*
ENSA	École Nationale Supérieure d'Agronomie
ERI	Equipe de Réflexion et d'Initiative
ESE	Enquêtes Socio-économiques
Fc	Forêt communautaire
FC	Forêt classée
FIARA	Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales
GAF	Gestion Administrative et Financière
GDRN	Gestion Durable des Ressources Naturelles
GDS	Gouvernement du Sénégal
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIRMAC	Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières
GP	Groupement de Producteurs
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GUS	Gouvernement des États-Unis
GWI	*Global Water Initiative*
HACCP	*Hazard Analysis Critical Control Points* (Analyse/Contrôle des points critiques)
Idée	Intervenir pour le Développement Écologique et l'Environnement en Casamance
IEC	Information, Education et Communication
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IMF	Institution de Micro-Finance
IRG	*International Resources Group*
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
JGI	*Jane Goodall Institute*
JICA	*Japan International Cooperation Agency*
LAE	Lutte Anti Érosive
LASF	*Local Agriculture Support Fund*
MAP	Méthode Avancée de Participation

MEPN	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MR	Maraîcher de référence
MRF	Mobilisation des Ressources Financières
NCBA	*National Cooperative Business Association*
NRP	Nature-Richesse-Pouvoir
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OS	Objectif Stratégique
OSC	Organisation de Société Civile
PAF	Plan d'Aménagement de la Forêt
PAGIRE	Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PASMI	Programme d'Appui au Secteur Minier
PC	*Peace Corps*
PCE	Programme Croissance Économique
PCR	Président du Conseil Rural
PEA	*Programmatic Environmental Assessment*
PEAT	Projet Eau Potable et Assainissement à Tambacounda
PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire
PEPTAC	Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires
PERACOD	Programme d'Electrification Rurale et d'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques
PERSUAP	*Pesticide Evaluation Report and Safe Use Action Plan*
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PHAST	Participatory Hygiene and sanitation transformation
PLD	Plan de Local de Développement
PNDL	Programme National de Développement Local
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PRAO	Projet Régional sur la Pêche en Afrique de l'Ouest
PROGEDE	Programme de Gestion Durable et Participative des Énergies Traditionnelles et de Substitution
PROGERT	Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées du Bassin Arachidier
PTA	Plan de Travail Annuel
RDBS	Réserve de Biosphère du Delta du Saloum
RDV	Radio Dunya Vision
RN	Ressource Naturelle
RNC	Réserve Naturelle Communautaire
RTS	Radio Télévision Sénégalaise

RV	Représentation Villageoise
SARAR	*Self-esteem, Associative strengths, Resourcefulness, Action-planning and Responsibility*
SCPL	Société de Commercialisation des Produits
S-E	Suivi-Évaluation
SERA	Suivi, Évaluation, Restitution et Analyse
SFD	Système Financier Décentralisé
SIA	Salon International de l'Agriculture
SIEF	Système d'Informations Écologique et Forestier
SIG	Système d'Informations Géographiques
SIGESCO	Simulation, Gestion, Comptabilité
SP	Spécialiste Pêche
SRI	Système de Riziculture Intensive
ST	Service Technique
SUAP	*Safe Use Action Plan*
TDC	Techniciens du Développement Communautaire
TDR	Termes de Référence
UICN	Union Internationale pour la conservation de la Nature
U-IMCEC	Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Épargne et de Crédit
UNAFIBS	Union Nationale des Acteurs de la Filière Banane du Sénégal
URPROFOS	Union Régionale des Producteurs de Fonio de Sédhiou
USAID	*United States Agency for International Development*
USDA	*United States Department of Agriculture*
VABG	Volet Amélioration de la Bonne Gouvernance
VAG	Volet Agriculture
VBGDRN	Volet Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles
VCA	*Value Chain Analysis*
VCR	Volet Création de Richesses
VECO	*Vredeseilanden Country Office*
WAAME	*West African Association for Marine Environment*
WADA	*Water and Development Alliance*
WARDA	*Africa Rice Center*
WN	*Wula Nafaa*
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

I RESUME EXECUTIF

Ce deuxième rapport annuel présente les activités menées entre octobre 2009 et septembre 2010 pour atteindre les résultats ciblés du Programme Agriculture et Gestion des Ressources Naturelles (AG/GRN) ou USAID Wula Nafaa au Sénégal.

La deuxième phase du Programme USAID-Wula Nafaa est financée dans le cadre de l'Accord d'Objectif Stratégique (OS11) passé entre l'USAID et le Gouvernement du Sénégal.

L'objectif général du Programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement local durable, en augmentant les revenus des producteurs ruraux et des communautés locales, grâce à l'autonomisation des autorités locales et à la promotion de la gestion participative intégrée et décentralisée des ressources. Il s'agit également de consolider tous les acquis de la première phase du Programme.

Concernant **le Volet Agriculture**, l'année fiscale a été très dense. Elle a combiné à la fois le démarrage des activités, dont les études et les choix stratégiques, et la mise en œuvre des activités pour l'obtention de résultats immédiats.

Ainsi, 5 aménagements de bas fonds riz ont été étudiés puis réalisés, totalisant 295 ha aménagés. Une partie de ces surfaces est actuellement emblavée en riz. Des travaux sont également en cours ou réalisés pour renforcer la mise en valeur de ces bas fonds : travail en cours avec AfricaRice pour l'amélioration de la productivité, étude sur le labour et le décorticage pour les bas fonds riz. Aussi, les études d'aménagements de 5 autres bas fonds ont-elles été également réalisées : les travaux vont démarrer pour 4 d'entre eux.

Avec la technique du Conservation Farming, 885,26 ha ont été emblavés en mil, sorgho et maïs. Les résultats sont fort encourageants, et la dynamique créée avec les producteurs est obtenue grâce à une approche stratégique très fine qui permettra d'envisager en 2010-2011, l'amélioration des sols (fertilité, capacité de rétention en eau), par la technique de conservation Farming sur plus de 6 000 ha pour 2011. Nous touchons tellement au cœur de la problématique de production du producteur (la fertilité du sol) que l'engagement des producteurs est complet.

Cinq (5) aménagements maraîchers horticoles sont en cours. Plus de 50 producteurs horticoles ont également investis par eux-mêmes dans les technologies de pompes à pédales et de forages maraîchers.

En outre, les dispositions environnementales sont en train d'être mises en œuvre ; les études nécessaires ont été faites (EMMP, PERSUAP) ou sont en train d'être achevées (PEA).

Pour le **Volet Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles**, l'année 2010 a été marquée par de grandes innovations qui ont consisté à la mise en place des conventions locales comme moyen de protection et de préservation des zones de conservation des espèces menacées comme le chimpanzé dans la région de Kédougou. Il s'y ajoute l'intégration de l'exploitation du bois d'œuvre dans les forêts aménagées et le processus de fermeture rotative des bolongs pour le repos biologique des zones de cueillette des mollusques et coques dans le Delta du Saloum.

Il faut noter également que pour une meilleure prise en compte de la durabilité dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces différents outils, le rôle des services techniques et des organisations locales (les comités villageois, les conseils régionaux et ruraux, les comités locaux villageois) a été prépondérant.

Des activités phares ont bénéficié de la prestation de consultants ou de l'implication de stagiaires des Ecoles de formation. Ainsi le Programme a contribué à la formation de jeunes cadres sénégalais dans le domaine de la GRN, de la Biodiversité et des SIG.

Durant cette année, l'accent a été mis sur **l'amélioration de la bonne gouvernance** au sein des collectivités et des organisations communautaires de base. Ainsi, les actions du Volet se sont inscrites

dans la poursuite d'axes que le Programme a développés au cours de la première année. Il s'agit notamment des activités de formation en Décentralisation et Bonne gouvernance, de gestion administrative et financière des plans d'aménagement et des conventions locales et du développement de systèmes d'information et de gestion au niveau des organisations communautaires de base. La nouveauté aura été l'accompagnement des CR pour une meilleure mobilisation des ressources financières.

Dans un autre registre, le focus a porté sur le développement de partenariat avec les institutions dont des Directions Nationales, des services techniques déconcentrés, des Conseils Régionaux, Agences Régionales de Développement (ARD) Projets et ONG, en vue de préparer le désengagement du Programme.

L'année 2009-2010 a été marquée par le sceau de la **communication**. Le Programme a réussi une première participation à la Foire Internationale Agricole et des Ressources Animales (FIARA). Ce fût un coup de maître pour un coup d'essai et la participation à cet évènementiel fortement médiatisé a rehaussé l'image du Programme et a augmenté son audience auprès du grand public.

Sur un autre plan, le Programme a enregistré une grande médiatisation de ses activités à travers des reportages au niveau du Journal télévisé de la RTS et dans des émissions consacrées à l'agriculture. En outre, onze (11) success stories ont été produits relatant les résultats positifs enregistrés par le Programme.

Sur le plan politique, le Programme a activement participé à la finalisation du processus de révision du Code Forestier pour une meilleure prise en compte des deux axes prioritaires que sont : l'introduction des conventions locales et le renforcement de capacités des collectivités locales et la fiscalité forestière.

Par ailleurs, le Programme a initié des études, notamment dans la gestion des ressources naturelles par les collectivités locales en matière de reboisement et la gestion communautaire des feux de brousse. Le processus d'élaboration du plan de gestion du bois d'œuvre dans la forêt communautaire de Saré Bidji été entamée avec l'Inspection des Eaux et Forêts de Kolda.

Le **Volet Création de Richesses** (VCR), en fondant son approche filière sur l'analyse de chaîne de valeurs, met l'accent sur le développement et la mise en œuvre de plans d'actions issus de l'analyse des chaînes de valeurs des produits ciblés.

Pour l'ensemble des filières, le volet a mis l'accent sur l'identification et l'organisation de nouveaux groupements et le développement des services BDS au sein des entreprises. Ainsi, **252** entreprises ont été appuyées avec une création de **6172** nouveaux emplois dont **2598** pour les femmes. D'autre part, 445 entreprises ont amélioré leurs pratiques de gestion et ont généré des revenus totalisant **2 726 381 572 F CFA** pour un volume commercialisé en progrès de **26,68%** par rapport à 2009. Le nombre de personnes ayant augmenté leurs revenus grâce à l'intervention du Programme est de **8199** dont **4468** femmes.

Le renforcement des capacités des entreprises en hygiène, qualité, techniques améliorées de transformation et en gestion, l'amélioration de la présentation commerciale des produits et la participation à la FIARA ont contribué à une augmentation considérable des revenus de 250 % et des bénéfices générés par les entreprises et groupements de producteurs.

Le Volet a développé au courant de l'année, des synergies avec des partenaires, afin de réaliser certaines activités avec un partage de coûts, notamment dans les filières fonio, baobab, anacarde et orpaillage traditionnel. Cela a contribué, en partie, à l'atteinte de nos objectifs.

Cette année a été marquée par l'implantation globale du Programme sur les activités **Eau et Assainissement** à travers les différentes réalisations effectuées. Elle a été une année charnière entre la phase de diagnostic réalisée dans le PTA 2008 -2009 et la réalisation physique des ouvrages sur le terrain.

En somme dix sept puits (17) puits ont pu être démarrés au cours de cette année dont 09 sont déjà finalisés, 06 puits ont atteint le stade de mise en eau et 02 puits sont à l'état d'arrêt du chantier pour non respect des engagements de l'entrepreneur vis-à-vis du Programme ; cinquante sept (57) séances de sensibilisation et de vulgarisation sur l'hygiène et l'assainissement ont été menées au niveau des villages bénéficiaires des ouvrages ; 600 personnes dont 463 femmes sont formées sur les bonnes pratiques

d'hygiène et sont aptes à accompagner le Programme dans le cadre de l'atteinte des résultats fixés en terme de changements de comportement durable au niveau des communautés et 47 personnes formées sur le suivi technique des ouvrages dont 3 femmes.

Grâce au fonds de subvention, le Programme a permis au cours de cette année le démarrage de deux projets de l'installation des latrines au niveau familial en partenariat avec les Volontaires du Corps de la Paix Américain, ainsi quatre-vingt six (86) latrines ont pu être réceptionnées.

Le Programme s'est aussi engagé au cours de cette année à animer la réflexion sur la mise en place des comités de gestion des puits modernes équipés de pompes manuelles. A ce titre, plusieurs ateliers de concertation impliquant tous les services techniques du secteur de l'hydraulique, les collectivités locales et les différents partenaires et Programmes intervenant dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ont été tenus à Tambacounda.

Le partenariat avec les autres acteurs a été développé pour la synergie dans l'action. Ainsi, le Programme a pris contact avec le WAAME (West African Association for Marine Environment) pour la réalisation de latrines dans la zone des îles du Saloum. La collaboration avec le Corps de la Paix Américain est à magnifier puisqu'elle a permis au Programme de former ses facilitateurs et relais communautaires, mais aussi les services techniques de l'hydraulique et de l'hygiène sur la méthode PHAST/SARAR dans la zone de Kédougou.

Au terme de cette année, nous pouvons dire que les activités Eau et Assainissement du Programme connaissent une ascension fulgurante de part leur insertion dans le processus local de développement, mais surtout de la reconnaissance obtenue auprès des autorités et services techniques de l'Etat comme Programme contribuant à l'atteinte des OMD et ayant une démarche participative. Ceci a valu au Programme d'être parmi les membres actifs de la plateforme régionale des acteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. A ce titre, le Programme a reçu plusieurs messages de félicitations et d'encouragements de ces principaux partenaires à savoir les collectivités locales.

L'étape d'implantation des activités Eau et Assainissement a été réussie grâce à la bonne identification, mobilisation, information et intégration des acteurs et groupes cibles du Programme qui ont participé activement aux prochaines étapes du processus de planification du projet.

Une bonne assise du projet a été obtenue par la concertation initiée avec les autorités administratives, les services techniques et les populations bénéficiaires à travers les visites d'échange et les différents ateliers organisés pour une meilleure implication des partenaires.

L'intégration des populations dans le processus de décision à travers les Comités Locaux de Suivi apporte une philosophie nouvelle dans la culture des populations et cela a permis une bonne compréhension et la motivation des groupes cibles et a poussé ces derniers à adopter les réflexions nécessaires à la bonne marche des activités.

2 INTRODUCTION

Ce deuxième rapport annuel présente les activités menées d'octobre 2009 à septembre 2010, pour atteindre les résultats ciblés du Programme USAID Wula Nafaa au Sénégal. Le Programme USAID WN est financé par l'USAID/Sénégal et mis sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN). En janvier 2003, l'USAID/Sénégal a adjugé un contrat à *International Resources Group* (IRG) pour fournir de l'assistance technique à long et à court terme ainsi que d'autres services visant à appuyer la réalisation des objectifs et résultats du Programme. La signature, le 11 Août 2008 du contrat USAID/IRG consacre le démarrage administratif de la phase II du Programme USAID Wula Nafaa, financée dans le cadre de l'Accord d'Objectif Stratégique (OS11) passé entre l'USAID et le Gouvernement du Sénégal.

Ce rapport contient un résumé de l'ensemble des progrès et résultats réalisés au cours de la deuxième année du Programme, ainsi qu'une présentation et une description plus détaillées des principales activités et réalisations pour chacun des Volets du Programme qui sont :

- Agriculture ;
- Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles ;
- Amélioration de la Bonne Gouvernance ;
- Politique et Communication ;
- Création de Richesses ;
- Eau Potable et Assainissement ;
- Activités transversales (Gestion, Petites Subventions, SERA).

OBJECTIFS ET STRATEGIE DU PROGRAMME

Le Programme a été conçu pour tirer profit de l'interaction entre « Nature, Richesse et Pouvoir ». En traitant les besoins et opportunités étroitement liés à la gestion, la valorisation et le renforcement des droits relatifs aux ressources naturelles, le Programme cherche à corriger les points faibles des premières approches sectorielles du développement agricole et de la GRN, et à atteindre des impacts durables concernant la réduction de la pauvreté et le développement économique durable, basés sur la gestion améliorée des ressources naturelles et une meilleure gouvernance locale.

Cette approche de « NRP » vise à appuyer simultanément des actions qui :

- Conduisent à la productivité accrue des ressources et à la préservation de la biodiversité (Meilleure gestion de la ***Nature) ;***
- Apportent une croissance économique marquée, bénéfique aux communautés locales (Augmentation des ***Richesses*** en tant qu'incitation pour la bonne gestion des ressources) ;
- Contribuent à faire des communautés rurales non plus des entités passives, mais des structures d'actions de gestion des RN débouchant ainsi sur une société plus démocratique et plus décentralisée (Renforcement du ***Pouvoir*** et de la bonne gouvernance, afin d'assurer une prise de décision transparente et une répartition équitable des bénéfices).

L'objectif général du Programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement local durable, en augmentant le revenu des producteurs ruraux et des communautés locales, grâce à la responsabilisation des autorités locales et à la promotion de la gestion participative, intégrée et décentralisée des ressources. Il s'agit également de consolider les acquis de la première phase.

Le Programme comporte six grands Volets concernant :

- L'augmentation des revenus tirés par les populations de l'exploitation durable des ressources naturelles, agricoles et halieutiques, par la diversification et l'amélioration de la production et de

la commercialisation , en vue de promouvoir un commerce local et international durable des produits agricoles (*Volet Création de Richesses*) ;

- L'accroissement de la production vivrière et des revenus générés par l'agriculture marchande en mettant à profit les potentiels écologiques, humains et économiques des terroirs d'intervention *(Volet Agriculture) ;*
- Le renforcement de la capacité des collectivités locales à gérer les ressources locales de manière transparente et durable, celle des Conseils Régionaux, des Agences Régionales de Développement, des Conseils Ruraux et des comités villageois de développement pour une gestion transparente des ressources naturelles *(Volet Amélioration de la Bonne Gouvernance)*
- La conservation et la gestion de la biodiversité et des aires biologiquement significatives en renforçant les capacités des partenaires et en leur apportant une assistance technique pour assurer une utilisation durable des ressources ciblées dans le Volet Création de Richesses et une amélioration globale de la biodiversité *(Volet Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles)* ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations, des communautés rurales, en leur facilitant l'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement qui protègent la santé humaine et contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement *(Volet Eau Potable et Assainissement)* ;
- L'information sur les expériences pour une meilleure gestion décentralisée des ressources naturelles et l'amélioration du dialogue sur les politiques publiques et la compréhension globale des lois et règlements concernant l'utilisation des ressources naturelles et agricoles *(Volet Politique et Communication)*.

Le Programme déroule donc une approche de développement du secteur privé/des entreprises et un plus grand appui pour une meilleure gouvernance locale, ainsi que pour la mise en œuvre des politiques de décentralisation. Cette approche se développe en relation avec l'assistance conçue pour intensifier et diversifier les systèmes de production rurale et améliorer la GRN, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion communautaire des ressources forestières et fauniques. Le Programme développe une approche de marché et l'appui pour la formation de partenariats commerciaux, en vue d'accroître le nombre et l'envergure des opérations de petites et moyennes entreprises à base de produits agricoles, forestiers et halieutiques ; les résultats sont suivis pour déterminer les augmentations des revenus des ménages et la répartition des profits économiques au niveau local.

Ces incitations économiques sont renforcées par l'appui pour une meilleure gouvernance locale et le transfert effectif des droits et responsabilités aux CR et aux groupements de producteurs locaux, permettant ainsi aux CL d'avoir un contrôle accru sur l'utilisation des terres et sur les RN, qui sont le fondement de leurs systèmes de production rurale. Le Programme fournit également des informations, la formation et l'appui pour d'autres activités de renforcement des capacités. L'objectif visé est de faciliter le passage de l'accès libre et de l'utilisation relativement incontrôlée et non durable des RN dans les zones rurales, à l'utilisation planifiée et contrôlée de manière durable de ces ressources, au niveau local. Ceci peut être rendu possible, grâce à l'accès à divers outils de planification, accords juridiques et autres procédures visant à protéger les droits locaux et à promouvoir l'adoption de meilleures pratiques en matière de GRN.

En outre, le Programme tient pleinement compte de la nécessité de traiter le besoin de changements d'orientations et d'appui à l'application réelle des politiques. En effet, il est organisé pour stimuler une dynamique de développement économique durable aux niveaux local et régional, en se fondant sur l'intérêt économique des producteurs ruraux eux-mêmes, l'autonomisation locale, une meilleure organisation et une capacité accrue des entreprises rurales, l'atténuation des barrières juridiques et réglementaires et la création d'autres conditions favorables. Ces « conditions favorables » sont mises en place, afin de promouvoir une série d'objectifs étroitement liés dans les domaines de la GRN décentralisée, de la diversification et de l'intensification durable de la production rurale, du

développement des entreprises et de la commercialisation accrue d'une large gamme de produits naturels, forestiers et halieutiques des régions ciblées.

Le Programme tire plein profit des enseignements de plus d'une décennie d'assistance aux secteurs de l'AG/GRN. Il représente une approche novatrice de l'aide au développement qui n'est pas tournée vers les projets sectoriels. Le Programme consacre d'importants efforts au suivi et à l'analyse des impacts, résultats et exemples de réussite à travers son ***Volet Suivi-Evaluation, Restitution et Analyse*** (***SERA)***.

L'équipe du Programme travaille avec un grand nombre de partenaires des secteurs public et privé, en vue de promouvoir une synergie des interventions. Le Programme s'appuie sur des ***facilitateurs communautaires*** pour promouvoir le développement des entreprises, le renforcement de leurs capacités et la responsabilisation des communautés locales.

Par ailleurs, en vue de procurer un mécanisme flexible d'appui aux innovations technologiques, le Programme met à la disposition des partenaires **un Fonds de petites subventions**.

3 VOLET AGRICULTURE

1.1. Résultats ciblés et activités planifiées

1.1.1. Considérations générales

La création du Volet Agriculture est une réponse de l'USAID à la crise alimentaire. Le Sénégal est un des pays africains ciblés par ce Projet à travers USAID PCE et le Volet Agriculture est ajouté aux activités du Projet USAID Wula Nafaa par l'accord de modification n°1 au contrat global signé en août 2008.

Ce nouveau Volet a pour objectif global l'amélioration de la production agricole en milieu rural et l'accès aux marchés pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Le Volet est structuré autour de deux (2) objectifs spécifiques et six résultats. Les objectifs sont les suivants :

Objectif 1 : Accroissement de la productivité et de la production agricole

Objectif 2 : Promotion des principes basés sur un marché sain/Mise en œuvre d'une agriculture saine et des politiques alimentaires

Les activités agricoles d'USAID WN sont conduites selon une entrée multiple :

- L'entrée Bassin Versant ;
- L'entrée territoire (le territoire des Communautés Rurales) ;
- L'entrée Chaîne de Valeurs ;
- L'entrée Organisation de Producteurs et autres Organisations.

Au sein des territoires et des Bassins Versants, un certain nombre d'opportunités économiques agricoles (Chaînes de Valeur) seront saisies pour contribuer au développement de la localité et de ses acteurs (Organisations). Elles seront appuyées par l'USAID WN dans son objectif 1 intitulé « Accroissement de la productivité et de la production agricole » par l'amélioration du potentiel physique (aménagements, pratiques agricoles), le développement des ressources humaines (les producteurs et leurs organisations), le développement des services d'appui amont/aval privés aux producteurs et la gestion de l'espace.

Ces opportunités ne peuvent complètement se développer et être durables sans un cadre/ environnement de politique économique de développement des affaires favorables. Le développement de ce cadre favorable est du ressort des politiques économiques nationales, mais aussi locales. Ces politiques doivent être élaborées par la CR, voire un groupe de CR (intercommunalité). Un appui sera également apporté par USAID WN pour contribuer à développer ce cadre de politique économique favorable, notamment au niveau local (notion de « Développement Économique Local »). C'est le but de l'objectif 2 intitulé « Promotion des principes basés sur un marché sain/Mise en œuvre d'une agriculture saine et des politiques alimentaires ». Ce cadre de politique économique locale sera alors l'outil de base du Projet USAID WN pour planifier ses interventions pour les années suivantes.

1.1.2. Résultats ciblés

- Augmentation en pourcentage du revenu des ménages grâce aux produits agricoles clés et aux produits tirés de l'élevage
- Augmentation du pourcentage global du volume de produits agricoles clés ou de produits tirés de l'élevage

- Augmentation relative en volume des produits agricoles clés et animaux, par zone, entrant dans les circuits du marché régional et national
- Augmentation du nombre d'hectares affectés par les systèmes de gestion de l'eau nouveaux ou améliorés
- Augmentation du nombre de petits ménages bénéficiant des systèmes de gestion de l'eau nouveaux ou améliorés
- Augmentation du nombre de petits ménages augmentant leur production à partir des produits agricoles clés ou de produits animaux
- Augmentation du nombre de ménages affectés par les mesures établies d'utilisation du terrain
- Augmentation du nombre de nouveaux systèmes de gestion de l'eau mis en place
- Augmentation du nombre de systèmes de gestion de l'eau existants améliorés ou étendus
- Augmentation du nombre de mesures d'utilisation des terres adoptées par les autorités locales
- Augmentation du nombre de technologies sûres et efficaces présentées, identifiées et développées à l'usage des petits exploitants
- Augmentation du nombre de petits producteurs formés sur le respect des normes de production établies
- Augmentation du nombre d'associations de producteurs formées sur le respect des normes de production établies
- Augmentation du nombre de petits producteurs recevant de la formation sur les nouvelles technologies
- Augmentation du nombre d'associations de producteurs recevant de la formation dans les nouvelles technologies
- Augmentation du nombre de CR, d'OCB recevant des informations sur les enjeux politiques et les implications au niveau local (y compris agences et services techniques)

1.1.3. Activités planifiées pour 2009-2010

<u>L'objectif 1 « Accroissement de la productivité et de la production agricole » se décline en 4 axes :</u>

Axe 1 : Amélioration ou création de systèmes de gestion de l'eau

- **Réaliser ou reprendre des ouvrages :**
  - Kaolack et Fatick :
    - Reprises d'aménagements rizicoles et/ou aménagements secondaires : 5 sites totalisant environ 325 ha prévus en hivernage 2010 dans les CR de Djilor et Toubacouta (Djilor (près de 200 ha), Boli 2 (près de 10 ha), Némabah (près de 20 ha), Ndour Ndour (près de 35 ha), Boli 1 (près de 100 ha)) ;
    - Aménagements rizicoles nouveaux : 4 sites totalisant environ 125 ha prévus en hivernage 2010 dans les CR de Toubacouta, Keur Samba Gueye, Medina Sabakh et Kaymor (Nderderling (près de 40 ha), Saloli (près de 100 ha), Pakane (près de 10 ha), Kaymor (près de 20 ha)) ;
    - Aménagements horticoles nouveaux : 5 sites totalisant environ 15 ha prévus en contre saison 2009 – 2010 dans les CR de Djilor, Toubacouta, Keur Samba Gueye, Nioro Alassane Tall.

- Kédougou et Tambacounda :
    - Reprises d'aménagements rizicoles et/ou aménagements secondaires : 2 sites d'environ 35 ha (Ferme 1 et Samé Kouta) prévus en hivernage 2010 dans la CR de Bandafassi ;
    - Aménagements rizicoles nouveaux : 1 site d'environ 20 ha prévus en hivernage dans la CR de Dialacoto pour le développement d'activités rizicoles, voire maraîchères.

- Evaluer la mise en œuvre des aménagements existant ;
- Proposer un ensemble d'actions visant à protéger le bas fonds, optimiser son utilisation (dont la production agricole), et servant les différents acteurs des communautés (dont les éleveurs) ;
- Réaliser des études pour alimenter les PLD des CR.

Axe 2 : Améliorer la production des cultures clés ou de produits animaux

- Faire l'analyse de chaîne de valeurs pour les produits horticoles ;
- Proposer des actions relatives aux meilleures pratiques culturales, aux semences, à la gestion de la fertilité ;
- Elaborer et de mettre en œuvre un projet dans les zones d'intervention d'USAID Wula Nafaa en collaboration avec AfricaRice (ex ADRAO/WARDA, afin de promouvoir le riz de bas fonds et de plateau par la production et la promotion de semences Nerica, la capitalisation des acquis et la contribution aux réflexions/orientations/informations du Gouvernement du Sénégal et de ses Partenaires Techniques et Financiers ;
- Promouvoir de la technique du Conservation Farming (amélioration de la fertilité des sols et amélioration de la production), sur la base de l'action pilote réalisée à l'hivernage 2009.

Axe 3 : Une meilleure intégration au marché de la production des petits producteurs pour un certain nombre de produits clés

- Produire des modules d'animation et de formation par région sur la base des VCA conduites par USAID PCE et WN ;
- Identifier avec les leaders des organisations de producteurs, les opportunités d'affaires créatrices de richesses ;
- Appuyer le développement de services économiques (BDS) pour les producteurs et leurs organisations :
    - Appuyer le développement de services privés de fournitures d'intrants ou d'équipements agricoles ;
    - Appuyer l'accès à des services financiers avec les banques/IMF ;
    - Améliorer les liens avec le marché pour l'écoulement des produits.

Axe 4 : Amélioration par les CR et les OCB des mesures d'utilisation des terres

- Elaborer un plan d'aménagement pour le Bassin Versant (BV) du BF (talweg et plateau) ;
- Développer des activités de préservation de la biodiversité, de ressources pastorales, forestières, piscicoles, en coordination avec le Volet Biodiversité.

<u>L'objectif 2 « Promotion des principes basés sur un marché sain/Mise en œuvre d'une agriculture saine et d'une politique pour l'alimentation » se décline en 2 axes :</u>

Axe 1 : Amélioration de l'application des règles relatives à la production et à l'utilisation des technologies par les petits producteurs

- Mettre en œuvre certaines techniques/technologies : application des produits de traitement pour le maraîchage, règles de conservation des produits céréaliers, etc.

Axe 2 : Amélioration de la connaissance des aspects politiques au niveau local

- Développer une vision du développement agricole qui embrassera tous les aspects de l'agriculture, y compris les questions de pistes rurales, points de vente et toute autre condition économiques cadre ;
- Elaborer un Plan Économique de Développement Agricole de la CR qui seront traduites dans le PLD et fourniront des informations au Programme ;
- Former les CR, AUE, OP, CLCOP sur les politiques économiques agricoles ou autres, en utilisant simultanément la radio pour toucher en même temps un public plus large à la base.

1.2. Progrès réalisés

Objectif 1 : Accroissement de la productivité et de la production agricole

Résultat 1 : Des systèmes de gestion de l'eau sont améliorés ou créés

1.2.1. Préalables

Rappelons au préalable la définition du terme « Systèmes de Gestion de l'Eau ». Il regroupe les types suivants :

- **Des systèmes externes de collecte de l'eau :** dont petits barrages de surface, tanks enterrés ;
- **Des systèmes in-situ de collecte de l'eau, de conservation des eaux et des sols:** dont la réalisation de billons, de diguettes, de micro bassins ;
- **Gestion de l'évaporation:** dont le mulching, l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, les brises vent ;
- **Gestion intégrée sol – eau – plante :** dont l'amélioration des variétés, la gestion de la fertilité du sol, des rotations optimales, le contrôle des maladies, la gestion de la matière organique.

Ainsi, sur la base de cette typologie, les principales catégories de systèmes de gestion de l'eau développées par USAID Wula Nafaa sont :

- Les aménagements de bas fonds (riz) principalement les digues anti sel, les ouvrages de retenues d'eau, les endiguements de captage des eaux de pluies ;
- Les investissements horticoles (principalement maraîchers) partagés en :
    - Aménagements coopératifs horticoles (périmètres maraichers) ;
    - Petite irrigation privée individuelle ou de petits groupes (utilisation des technologies accessibles financièrement) ;
- Le Conservation Farming, ou agriculture de conservation.

Notamment pour appuyer la mise en œuvre de ces systèmes, il y a le fonds d'appui à l'agriculture (LASF). Au démarrage de l'année, un manuel a notamment été élaboré.

Une base de données des structures et consultants d'appui a été élaborée, et est en permanence actualisée. En effet, un Avis de Manifestation d'Intérêt national a été lancé en début d'année pour recenser à la fois les Structures, ainsi que les Consultants individuels intéressés pour faire des prestations dans le domaine des études, du suivi des travaux des aménagements, et de l'appui à la mise en valeur. Initialement, un total de 50 Structures et 169 Consultants individuels ont manifesté dans un premier temps leur intérêt[1].

1.2.2. Choix des sites des aménagements rizicoles et horticoles

Concernant les études des aménagements de bas fonds, pour la production rizicole, le Volet s'est d'abord consacré au choix des sites. Ainsi, des visites de reconnaissance et de choix des sites à aménager/créer ont été conduites. Cette activité a tenu compte des considérations suivantes :

- Une priorité donnée aux sites d'intervention qui peuvent avoir rapidement un impact significatif sur l'augmentation des volumes produits (digues et planages, aménagements anti sel, retenues d'eau pour la production de riz) ;
- Un souci d'éviter la dispersion géographique des activités en première année ;
- Un lien avec les localisations d'intervention des autres Volets du Programme USAID Wula Nafaa ;
- Les résultats des investigations de terrain conduites en juillet et août 2009, privilégiant la dynamique locale ;
- Les résultats des investigations complémentaires réalisées par des missions de terrain de l'équipe.

Il en est ressorti une liste détaillée de sites d'intervention, ainsi que des quantitatifs prévisionnels à atteindre selon les indicateurs du Volet. Un extrait de cette synthèse est présenté dans le tableau qui suit.

1.2.3. Organisation des études

Notons au préalable que les études d'aménagements ont été organisées comme suit :

- Pour les régions de Kaolack (2 bas fonds), Tambacounda (1 bas fonds) et Kédougou (2 bas fonds), le travail d'étude et de conception a été sous traité à des bureaux d'études qui ont été recrutés pour la circonstance ; en l'occurrence un bureau a fait l'étude des 2 bas fonds de Kaolack, un autre celle des 3 bas fonds de Tamba et Kédougou.
- Pour la région de Fatick, le Spécialiste en Irrigation s'est chargé de la supervision des consultants individuels engagés pour la réalisation des études spécifiques (topographie, socio économie, cartographie, pédologie) et de la conception ou de la supervision de la conception. 6 bas fonds sont concernés : Némabah, Djilor, Boli 1, Boli 2, Ndour Ndour et Ndinderleng.

1.2.4. La préparation des études et leur réalisation

Les activités réalisées sont :

- La préparation des outils nécessaires à la réalisation de ces aménagements ;
- L'organisation de visites d'échanges pour les producteurs des zones de Kaolack et de Fatick pour mieux percevoir l'ensemble des enjeux d'un aménagement ;

[1] Cette liste s'est par la suite complétée d'autres offres

- L'élaboration des TDR et du dossier pour les consultants individuels pour les études :
    - De Ndinderleng ;
    - Des bas fonds de Ndour Ndour, Boli 1, Boli 2, Djilor et Néma Bah ;
- L'élaboration des TDR pour les bureaux d'étude ;
- L'élaboration des dossiers d'appels d'offres pour les bureaux d'étude ;
- La sélection des bureaux d'étude ;
- Le suivi des études dans les bas fonds de Kaolack (Kaymor et Pakane), Tambacounda (Wassadou) et Kédougou (Samé Kouta et ferme 2) ;
- La rédaction des différents documents relatifs à la régulation 216 environnementale (Checklist environnementale et EMMP) pour le bas fond de Ndinderleng, en vue de la finalisation du dossier et son approbation par l'USAID ;
- L'élaboration des EMMP des 05 bas fonds de Ndour Ndour, Boli 1, Boli 2, Djilor et Néma Bah ;
- La restitution des études aux populations concernées et la signature de protocoles avec les communautés rurales concernées pour la maîtrise d'ouvrage des aménagements (5 protocoles signés).

1.2.5. Les aménagements de bas fonds (riz)

Les activités suivantes ont été réalisées :

- L'appel d'offres pour les 5 bas fonds, la sélection des entreprises (en lien avec les deux conseils ruraux concernés), la contractualisation des travaux ;
- L'élaboration des termes de référence et la sélection d'un contrôleur des travaux d'aménagement des 05 bas fonds ;
- L'appel d'offres, le dépouillement des offres relatives à l'aménagement de Ndinderleng, la sélection de l'entreprise et la préparation du contrat pour les travaux (qui seront réalisés après la saison des pluies) ;
- La supervision et le contrôle des travaux de construction des ouvrages et de terrassement dans 05 bas fonds : Djilor, Néma Bah, Ndour Ndour, Boli 1 et Boli 2 ;
- Le suivi de la fermeture des vannes ;
- L'élaboration des PV de chantiers et les décomptes pour le paiement des entreprises.

1.2.6. Les aménagements maraîchers

Préalable

Relativement aux Périmètres Maraîchers de Groupements, au préalable à l'investissement, une stratégie a été développée avec chacun des groupements concernés pour ce PTA. Au-delà des aspects de stratégie de pérennité relatifs à chaque partie de l'investissement (exemple clôture en haie vive en plus de la clôture artificielle, etc.), la stratégie peut se résumer comme suit :

- Le constat général montre que beaucoup d'investissements sont laissés en rade après le départ des projets ou des bailleurs. L'analyse de ce constat a mis en évidence les aspects suivants :
    - Le manque d'implication des populations « bénéficiaires passifs » dans le processus d'élaboration, de programmation et de financement de l'activité ;
    - La faible maîtrise des donateurs du public cible (cet investissement pourquoi ?, Pour qui ? Qu'est ce que cela va changer ? Quelle sera sa contribution ? etc.) ;
    - La considération de l'appui apporté comme un don de Dieu (« c'est DIEU qui vous amène ») par les populations ;
    - Le caractère trop rapide de l'analyse des donateurs de la pauvreté des populations en face se traduisant par des pensées du genre « les populations n'ont rien, il faut les appuyer », « il faut leur donner un coup de pouce », etc.
- Ainsi, chaque groupe, est amené à se remémorer du passé (en matière d'appui externe), de façon à l'amener à prendre conscience que la pérennité passe nécessairement par la participation financière et physique à l'action. Par exemple, pour le cas de Diabang, au minimum les mesures suivantes sont prises :
    - Faire des maraîchers bénéficiaires des actionnaires du périmètre maraîcher. Chaque maraîcher doit verser une adhésion. Ce montant est équivalent à la moyenne de ce que les maraîchers investissent pour une clôture traditionnelle (4000 à 6000 F CFA par an) ;
    - Utiliser cette somme sous forme de fonds de garantie au niveau d'une banque pour les maraîchers qui n'auront pas de parcelle dans la grande clôture (promotion du maraîchage privé) ;
    - L'adhésion est renouvelable chaque année.

La propriété des aménagements maraîchers est au GIE. Au préalable, une délibération foncière de la Communauté Rurale leur affecte la parcelle. USAID Wula Nafaa passe alors un accord avec le GIE pour son aménagement et sa valorisation.

Les réseaux de distribution

Pour les réseaux de distribution d'eau dans les périmètres maraîchers, les actions suivantes ont été effectuées :

- La réalisation d'une étude de faisabilité par un consultant au niveau des sites de : Ndour Ndour, Djilor, Néma Bah et Dassilamé. Cette étude est en cours de finalisation ;
- La réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement de Diabang par le Volet Agriculture. Cette étude est en cours.

Le début de la réalisation des travaux est prévu courant novembre 2010.

1.2.7. Point sur la localisation des investissements de production rizicoles et horticoles identifiés.

Pour le PTA à venir (et suivant), USAID Wula Nafaa a identifié un développement des aménagements au niveau des sites nouveaux suivants :

- Pôle de Kédougou :
  - Ferme 1 (Commune de Kédougou) ;
  - Bembou (CR Bembou) ;
  - Santanko (CR Bandafassi).
- Pôle de Kolda :
  - Vallée de Thiéty (CR de Thiéty).

Ainsi, concernant les investissements par USAID Wula Nafaa dans les aménagements rizicoles et horticoles, la localisation et à la programmation se présente comme suit :

Pôle économique	CR	Site	Vocation principale		FY 2010		FY 2011		FY 2012		FY 2013	
CR Djilor	Djilor	Djilor	Riz	Etude	X							
				Aménagement		X						
				Mise en Valeur		X	X	X	X	X	X	X
		Ndour Ndour	Riz	Etude	X							
				Aménagement		X						
				Mise en Valeur		X	X	X	X	X	X	X
		Boli 1	Riz	Etude	X							
				Aménagement		X						
				Mise en Valeur		X	X	X	X	X	X	X
		Boli 2	Riz	Etude	X							
				Aménagement		X						
				Mise en Valeur		X	X	X	X	X	X	X
		Djilor	Horticulture	Etude		X						
				Aménagement			X					
				Mise en Valeur			X	X	X	X	X	X
		Ndour Ndour	Horticulture	Etude		X						
				Aménagement			X					
				Mise en Valeur			X	X	X	X	X	X
Arrondissement Toubacouta	Toubacouta	Némabah	Riz	Etude	X							
				Aménagement		X						
				Mise en Valeur		X	X	X	X	X	X	X
		Némabah	Horticulture	Etude		X						

				Aménagement		X	X					
				Mise en Valeur			X	X	X	X	X	X
		Dassilamé Sérère	Horticulture	Etude		X						
				Aménagement		X	X					
				Mise en Valeur			X	X	X	X	X	X
	Keur Samba Gueye et Toubacouta	Ndinderleng	Riz, Horticulture	Etude		X						
				Aménagement			X	X				
				Mise en Valeur				X	X	X	X	X
	Nioro Alassane Tall	Diabang	Horticulture	Etude		X						
				Aménagement		X	X					
				Mise en Valeur			X	X	X	X	X	X
Dialacoto	Dialacoto	Wassadou	Riz (+ horticulture ?)	Etude		X						
				Aménagement			X	X				
				Mise en Valeur				X	X	X	X	X
Kédougou	Kédougou	Ferme 2	Riz	Etude		X						
				Aménagement			X	X				
				Mise en Valeur				X	X	X	X	X
		Ferme 1	Riz	Etude				X				
				Aménagement					X			
				Mise en Valeur						X	X	X
	Bandafassi	Samé Couta	Riz	Etude		X						
				Aménagement			X	X				
				Mise en Valeur				X	X	X	X	X
		Santanko	Riz	Etude				X				
				Aménagement					X			
				Mise en Valeur						X	X	X
	Bembou	Bembou	Riz (+ horticulture ?)	Etude				X				
				Aménagement					X			
				Mise en Valeur						X	X	X
Kolda	Thiéty	A déterminer	Riz	Etude				X				
				Aménagement					X			
				Mise en Valeur						X	X	X

1.2.8. Conservation Farming

L'activité de Conservation Farming, détaillée dans le Résultat 2 qui suit, va contribuer à une meilleure conservation des eaux au niveau des sols. Cette activité est ainsi considérée comme une activité de Gestion de l'Eau. Elle a touché 1 222 producteurs sur une superficie de 885,25ha cette année.

1.2.9. Accord avec ANCAR pour la valorisation des aménagements rizicoles et l'amélioration de la connaissance de la technique Conservation Farming

Dans trois des quatre régions d'intervention du Volet Agriculture au cours de ce PTA (Fatick, Tambacounda et Kédougou), USAID Wula Nafaa a passé des accords d'Assistance Technique pour des activités de conseil agricole en saison d'hivernage avec les Directions Régionales de l'ANCAR Fatick et Tambacounda – Kédougou. Ces accords concernent :

- La mise en œuvre de l'appui à la production rizicole (riz marchand) de saison des pluies (tant pour la mise en valeur d'une partie des aménagements réalisés par USAID Wula Nafaa, que pour l'amélioration de la production de surfaces existantes) ;
- La mise en œuvre du Programme de multiplication de semences de riz ;
- La Recherche – Action pour le développement d'un dosage approprié pour la technique du Conservation Farming.

Plus précisément, au niveau de la région de Fatick, le contenu de l'accord vise à :

- Produire 11,5 ha de semences de riz par un appui en intrants, en labour croisé ;

- Etendre les surfaces de riz marchand par rapport à la situation 2009 de plus 242 ha par un appui en labour à hauteur de 90% du prix du labour, et par un appui en semences à hauteur de 90% du prix des semences ;

- Introduire des semences améliorées par rapport aux semences habituellement utilisées les années passées pour une surface de 39 ha ;

- Former les producteurs à la production du riz marchand, à la multiplication des semences de riz, à la conservation du riz marchand et des semences, à échanger entre eux ; et à apporter de façon générale une assistance technique auprès des producteurs, de façon à atteindre une production moyenne de 3 t/ha ;

- Développer un mécanisme avec les comités de gestion des bas fonds qui vise à récupérer auprès des producteurs les coûts des intrants totaux pour les surfaces additionnelles appuyées (plus 242 ha) dans le cadre du présent ordre d'achat ; cela, de façon à pouvoir s'assurer que les producteurs disposent des ressources financières nécessaires pour des surfaces à emblaver au moins identiques au moment de l'entrée dans la saison suivante ;

- Mener des essais de fertilisation de Conservation Farming sur deux zones agro écologiques.

Au niveau de Fatick, l'état d'exécution est comme suit :

- L'appui à la production de semences de riz sur les sites de Ndour Ndour et de Ndinderleng est en train d'être conduit. Les surfaces exactes finales sont en train d'être vérifiées avec le BIC de Fatick ;

- L'appui à l'extension des surfaces de riz marchand est en train d'être conduit. Là aussi, les surfaces exactes sont en train d'être vérifiées avec le BIC de Fatick. Voir de premières ébauches de cartographies / estimations de surface ci-jointes ;

- Les essais de fumure CF sont en train d'être conduits au niveau de 3 villages de l'arrondissement de Toubacouta ;

- Les formations en technique de production rizicole ont été conduites (cf. tableau ci-dessous).

Sites	Prévisions contractuelles (nb de producteurs)	Livré (selon liste de présence)
Boly 1	50	50
Boly 2	-	
Ndour Ndour	25	25
Djilor	50	50
Ndenderleng	75	77
Némabah	30	33
Dassilamé Sérère	50	51
Némanding	25	
Mansarinko	25	
Diemon	30	41
Keur Aliou Gueye	-	
Diabang	30	35

Keur Saloum Diané	25	31
Andallah	25	38
Total	440	431

Au niveau des régions de Tambacounda et de Kédougou, le contenu de l'accord vise à :

- Etendre les surfaces de riz marchand par rapport à la situation 2009 de plus 63 ha par un appui en labour à hauteur de 90% du prix du labour, et par un appui en semences à hauteur de 90% du prix des semences ;

- Former les producteurs à la production du riz marchand, à la multiplication des semences de riz, à la conservation du riz marchand et des semences ; et à apporter de façon générale une assistance technique auprès des producteurs, de façon à atteindre une production moyenne de 3 t/ha ;

- Développer un mécanisme avec les comités de gestion des bas fonds qui vise à récupérer auprès des producteurs les coûts des intrants totaux pour les surfaces additionnelles appuyées (plus 63 ha) dans le cadre du présent ordre d'achat ; cela, de façon à pouvoir s'assurer que les producteurs disposent des ressources financières nécessaires pour des surfaces à emblaver au moins identiques au moment de l'entrée dans la saison suivante ;

- Mener des essais de fertilisation de Conservation Farming sur deux zones agro écologiques, ainsi que des enquêtes socio économiques.

Au niveau de Tambacounda / Kédougou, l'état d'exécution est comme suit :

- Les activités d'appui à la production du riz sur le site de Dialacoto ont été annulées. Le retard dans la signature de l'accord USAID Wula Nafaa – ANCAR, la présence d'autres intervenants dont le Projet « Initiative Riz » et l'inondation de certaines vallées en sont les raisons ;

- L'appui à l'extension des surfaces de riz marchand est en train d'être conduit. La surface exacte a été vérifiée par le BIC de Kédougou, et il a produit les ébauches de cartes qui suivent. Les surfaces sont les suivantes :

Sites	Prévisions contractuelles (ha)	Surfaces selon cartographe (ha)	Ecart (%)
Samé Couta	13,00	12,70	2%
Ferme 2	30,00	28,40	6%
Wassadou	20,00	-	NA
Total	63,00	41,10	

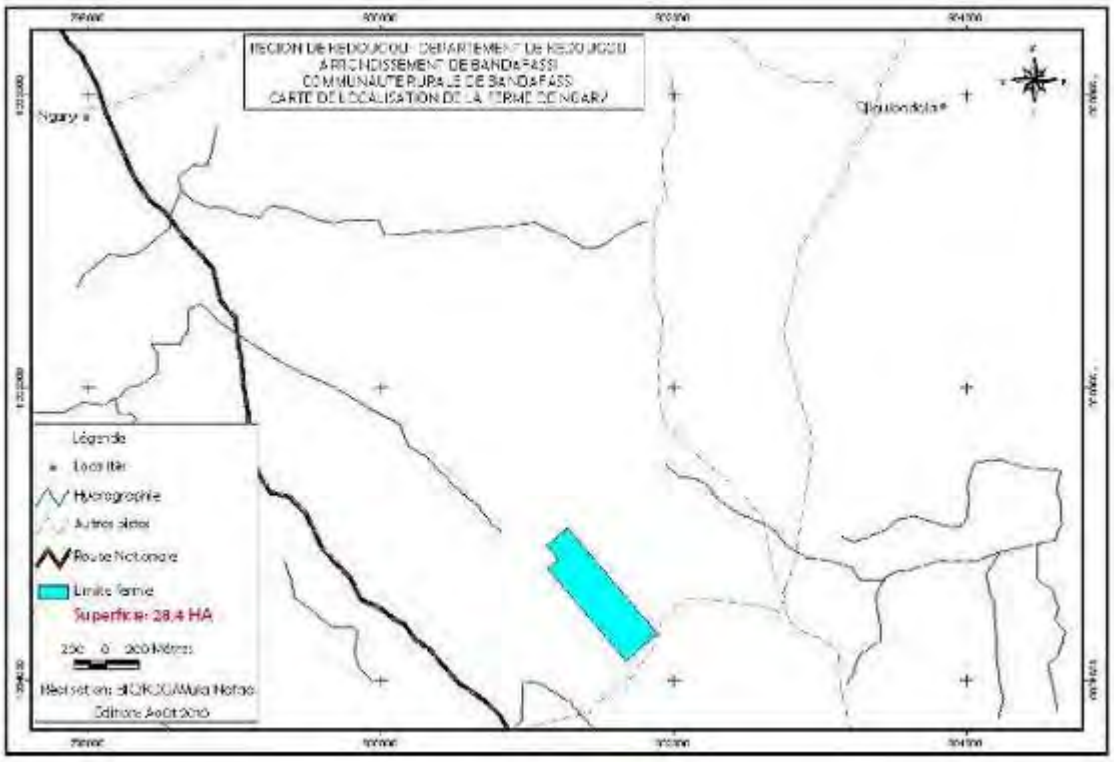

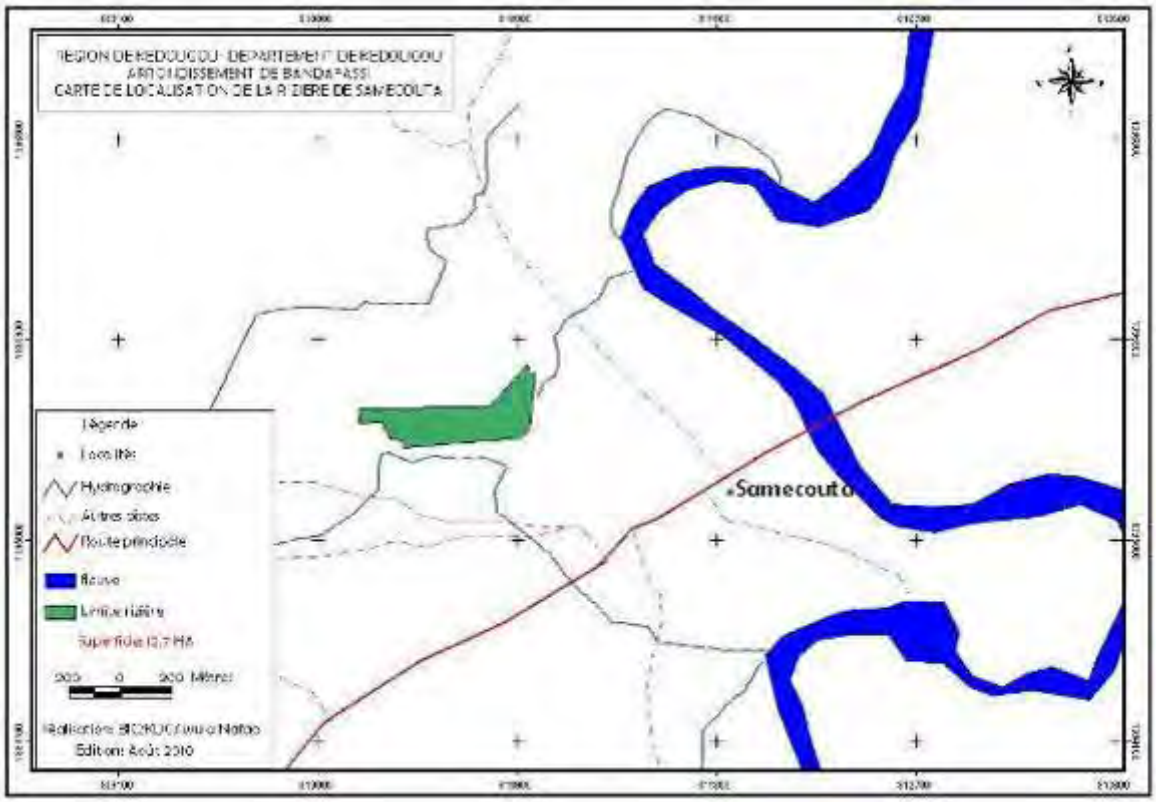

- Les essais de fumure CF sont en train d'être conduits au niveau de 3 villages de la zone de Tamba Ouest : i) Ndiawène (Communauté Rurale de Bamba), Maka (Communauté Rurale de Maka) et Diam Diam Ndawène (Communauté Rurale de Sinthiou Malème) ;

- Les formations en technique de production rizicole ont été conduites en zone de Kédougou uniquement (cf. tableau ci-dessous).

Sites	prévisions contractuelles (nb de producteurs)	Livré (selon liste de présence)
Samé Couta	25	25
Ferme 2	25	25
Wassadou	25	-
Total	75	50

1.2.10. Accord avec AfricaRice

USAID Wula Nafaa a passé un accord avec AfricaRice pour, d'une part, tester des variétés de riz de bas fonds productives et, d'autre part, tester des méthodes de gestion intégrée de la fertilité. Ce travail est actuellement en cours au niveau de deux types de bas fonds dans la région de Fatick : un bas fonds « salé » (celui de Ndour Ndour) et un bas fonds non salé (celui de Ndinderleng).

La procédure de travail consiste à :

- Mettre en place une expérimentation agronomique complète pour tester la réponse aux engrais minéraux et organiques, y compris les phosphates naturels comme source de phosphore.
- Mettre en place des tests agronomiques en milieu paysan pour évaluer les niveaux de fertilité en élément NPK des sols. Ces tests permettront de simuler les doses d'éléments et d'engrais nécessaires pour le riz. La restitution des résultats des tests sera faite avec les producteurs et de façon participative sous forme de groupes de travail pour ajuster et adopter les IT qui seront validées la saison suivante sous forme de démonstrations à grande échelle avant leur adoption définitive.
- Mettre en place des sites de démonstrations de variétés de Bas fond ;
- Valoriser les résultats des activités ;
- Étudier la qualité de l'eau dans les bas fonds salés.

A cette date, l'ensemble des parcelles et du dispositif de suivi sont en place. Les suivis sont en cours.

Photo 5 : Parcelles test des engrais et matière organique avant semis à Ndour Ndour (aout 2010)

Photo 6 : Prélèvement de sols (août 2010)

Photo 7 : Application des engrais de fond sur le test d'évaluation du niveau de fertilité à Ndour ndour

Photo 8 : Semis manuel en lignes continues espacées de 30 cm à Ndour ndour

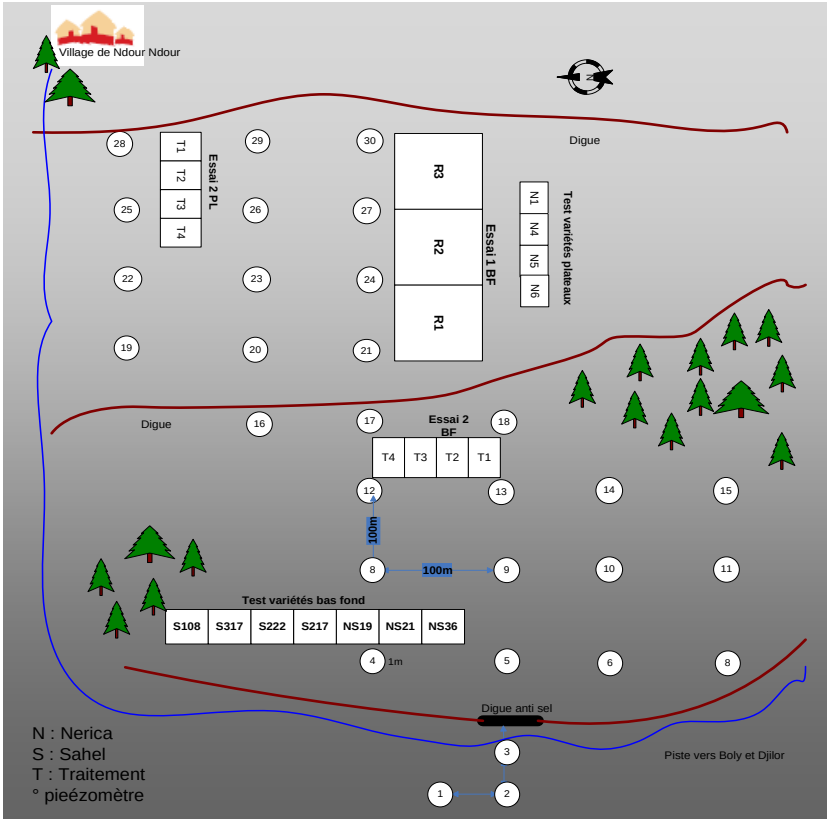

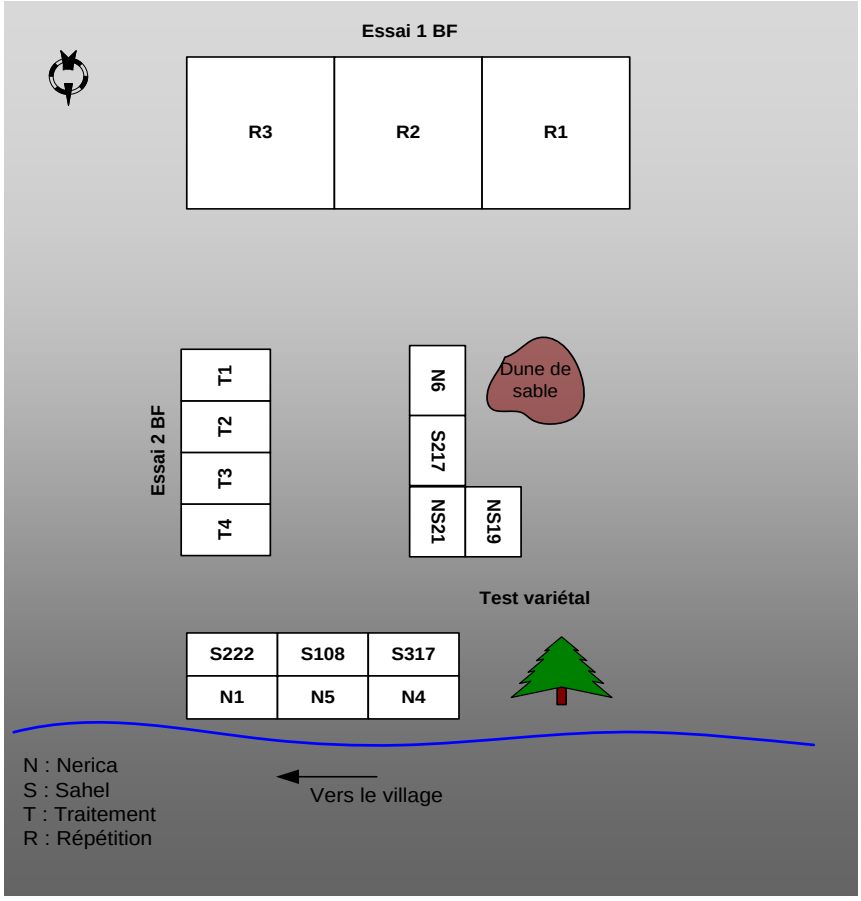

1.2.11. Appui organisationnel à Ndinderleng

La situation qui prévaut dans les bas fonds se caractérise par un certain nombre de faiblesses qu'il convient de relever. Il s'agit, entre autres, de :

- La fragilité ou l'inexistence des organisations capables de porter le processus ;
- La limitation de l'implication des bénéficiaires dans l'exécution et la gestion des activités ;
- La faible professionnalisation des producteurs ;
- La capacité limitée de gestion des organisations de producteurs.

Le Volet a, dans cette optique, commis un consultant pour accompagner la dynamique organisationnelle des producteurs dans le bas fond de Ndinderleng. L'objectif général recherché est d'impulser une dynamique organisationnelle structurante et pérenne, endogène, qui assure la prise en charge des activités, impliquant tous les acteurs concernés par la valorisation du bas fond (CR, producteurs, services déconcentrés de l'Etat). Ceci passe par :

- Une organisation des producteurs en amont pour régler les problèmes d'approvisionnement et de production optimale et en aval avec une articulation avec les marchés porteurs surtout pour le maraîchage ;
- Un renforcement des capacités en organisation et gestion des acteurs pour une auto prise en charge et une compétitivité de leur activité ;
- Une autonomisation des acteurs par une mise en relation avec les partenaires pour une meilleure insertion dans l'environnement des affaires pouvant faciliter l'après projet et la pérennisation des acquis.

1.2.12. Régulation 216

Notons que, au cours de cette année, ont été développés :

- Un plan d'atténuation et de suivi des risques sur l'environnement (EMMP, janvier 2010) ;
- Le PERSUAP (Rapport d'Evaluation des Pesticides et Plan d'Action pour une Utilisation Saine) ;

Notons aussi qu'une Evaluation Environnementale du Programme est en cours (PEA).

En ce qui concerne les aménagements de Djilor, de Boli 1, de Boli 2, de Ndour Ndour et de Némébah, des tableaux EMMP ont été développées. Ils sont présentés en annexe, ainsi que l'état d'éxécution.

Concernant l'utilisation des engrais, l'EMMP demande aussi le suivi de la Fiche d'informations du bureau Afrique de l'USAID sur les engrais, qui précise notamment :

- *« Avant d'appliquer les engrais, évaluer la qualité des sols (fertilité) ;*
- *L'application des engrais doit se faire en tenant compte du contexte global des systèmes de cultures de l'exploitation. Ceci inclut l'utilisation du fumier et des résidus organiques, le travail du sol, la rotation des cultures ainsi que la récupération des eaux ;*
- *Quand les engrais sont utilisés, il est important d'appliquer le volume correct en fonction de la situation donnée. »*

Plusieurs activités ont été entreprises pour contribuer à l'application optimale des engrais par les producteurs et à la conduite d'une gestion intégrée de la fertilité au niveau de l'exploitation agricole. Elles sont les suivantes :

- La conduite d'une « Etude pédologique des bas fonds et périmètres maraîchers cibles dans la région de Fatick », et qui, notamment, abouti à des recommandations de fertilisation pour le riz, pour les produits maraîchers, ainsi que pour les céréales de plateaux (cf. rapport du consultant Mankeur Fall, avril 2010) ;
- La conduite d'expérimentation / tests agronomiques avec AfricaRice visant l'actualisation ou la mise au point de nouveaux itinéraires techniques adaptés pour mieux valoriser le potentiel de production des nouvelles variétés de riz, tout en suivant une logique de Gestion Intégrée de la Fertilité (cf. contenu du contrat août 2010 – janvier 2011 avec AfricaRice) par :
    - Le test de la réponse aux engrais minéraux et organiques y compris les phosphates naturels comme source de phosphore ;
    - La conduite de tests agronomiques en milieu paysan pour évaluer les niveaux de fertilité en élément NPK des sols, pour ajuster et adopter les itinéraires techniques.
- La prise en compte des questions liées aux engrais dans nos contrats avec l'ANCAR qui doit conseiller et de la former les producteurs ;
- Le démarrage d'une « Etude de la fertilité des sols en zone de mise en œuvre du Conservation Farming par USAID Wula Nafaa au Sénégal » (étude en cours par le consultant Mankeur Fall, devant s'achever en octobre 2010) ;
- La mise en place de six champs d'essais pour la réalisation des tests de fumure pour le Conservation Farming ;
- Enfin, la mise en œuvre de la technique du Conservation Farming même, sur près de 1 000 ha auprès de 1 300 producteurs, est l'application même de la gestion intégrée de la fertilité des sols.

Concernant les pesticides, après la conduite de l'étude PERSUAP, les activités suivantes ont été entamées :

- USAID Wula Nafaa a demandé et reçu l'appui d'un Volontaire du Programme Farmer to Farmer (sur la période août – septembre 2010) pour contribuer à mettre en œuvre le « Safe Use Action Plans » (SUAP) du PERSUAP (Pesticide Evaluation Report & Safe Use Action Plans) relatif à l'utilisation des pesticides dans la zone d'intervention du Volet. Cet appui a permis de :
    - Développer un draft de guide de bonnes pratiques à l'usage des techniciens horticoles pour une utilisation appropriée et saine des pesticides pour la santé humaine et pour minimiser l'impact sur l'environnement ;
    - Réaliser trois premières formations, touchant 87 producteurs, en matière d'utilisation appropriée saine des pesticides pour la santé humaine saine, et pour minimiser l'impact sur l'environnement ;
    - Réaliser une formation à l'attention du staff agriculture d'USAID Wula Nafaa (4 personnes), de deux Facilitateurs du Programme, et de 4 agents techniques, en matière d'utilisation appropriée saine des pesticides pour la santé humaine saine, et pour minimiser l'impact sur l'environnement ;
    - Donner des recommandations pour une Gestion Intégrée des Pesticides (cf. rapport du Volontaire).
- La prise en compte des questions liées à l'utilisation des pesticides dans nos contrats avec l'ANCAR chargée de l'appui-conseil et la formation aux producteurs ;
- La conduite d'une « Etude phytosociologique de Bas fonds dans la Région de Fatick et la proposition d'un programme d'amélioration de la maîtrise des mauvaises herbes dans les rizières ». Cette étude servira à la mise en place d'un programme de traitement des adventices dans les bas fonds, tout en se plaçant dans le contexte du PERSUAP : lutte mécanique, gestion de la lame d'eau entre autres.

Indicateurs :	Nombre de nouveaux systèmes de gestion de l'eau mis en place		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	10		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Identifier et sélectionner des sites	▪ Mise en œuvre du Conservation Farming au niveau de 86 villages	86	
Opérationnaliser l'outil LASF			
Concevoir les projets d'aménagements (= les études)			
Réaliser l'aménagement			
Développer la capacité des CR, Communautés et des Organisations supports			
Introduire des pratiques agricoles et de GRN de mise en valeur des aménagements			
Suivre la performance du système et du système de gestion			
Former le personnel			
Total :		86	0

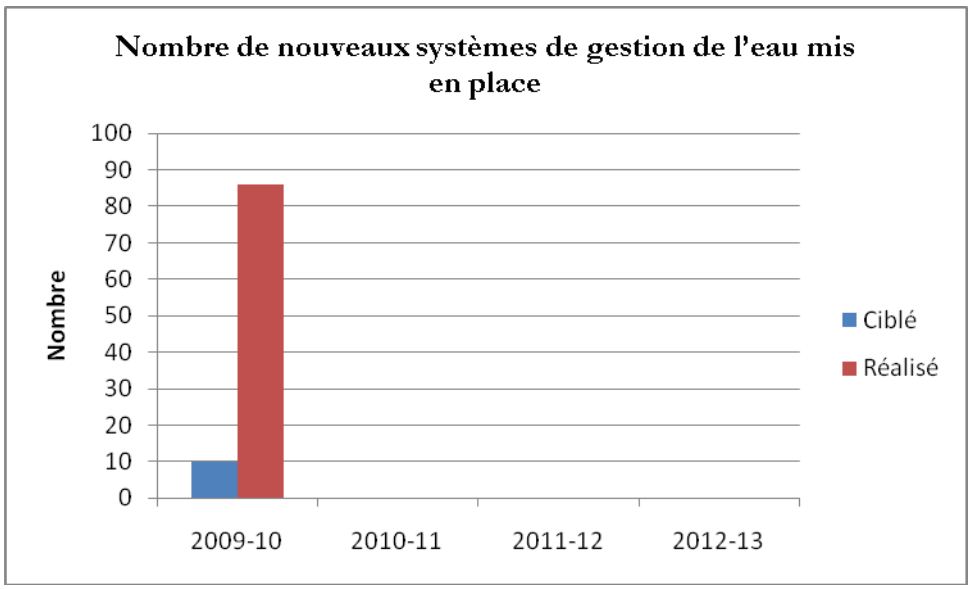

Indicateurs :	Nombre de systèmes de gestion de l'eau existants améliorés ou étendus		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	6		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
	▪ Réalisation des diguettes de retenue de Némabah ▪ Réalisation de la digue antisel et de la digue piste de Djilor ▪ Réalisation des diguettes de répartition de Boli 2 ▪ Réalisation de la digue antisel et/ou de retenue de Boli 1 ▪ Réalisation des digues antisel et diguette de répartition Ndour Ndour	1 1 1 1 1	
Total :		5	0

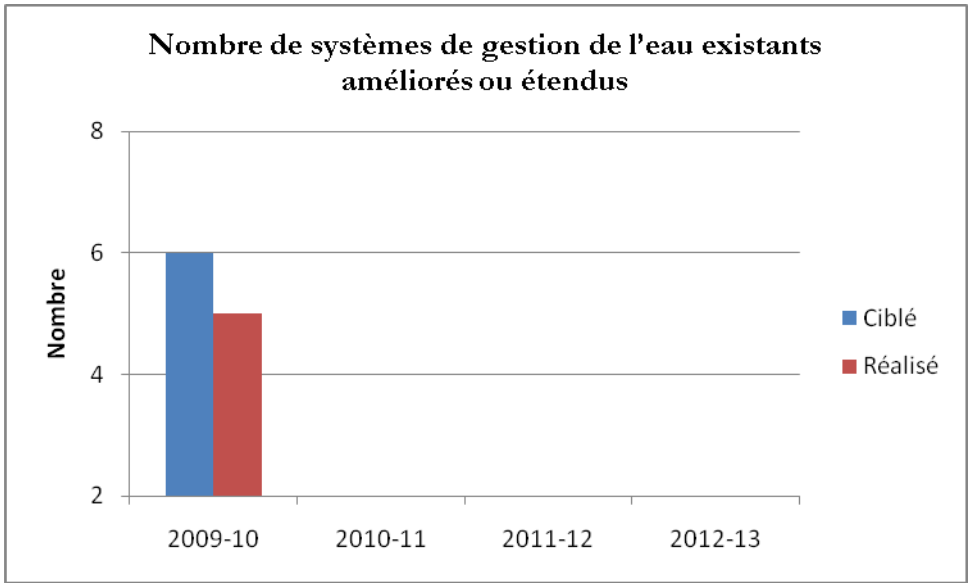

Indicateurs :	Nombre d'hectares affectés par les systèmes de gestion de l'eau nouveaux ou améliorés		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	500		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
	▪ Réalisation des diguettes de retenue de Némabah ▪ Réalisation de la digue antisel et de la digue piste de Djilor ▪ Réalisation des diguettes de répartition de Boli 2 ▪ Réalisation de la digue antisel et/ou de retenue de Boli 1 ▪ Réalisation des digues antisel et diguette de répartition Ndour Ndour ▪ Mise en œuvre du Conservation Farming	15 100 10 100 70 885	
Total :		1 180	0

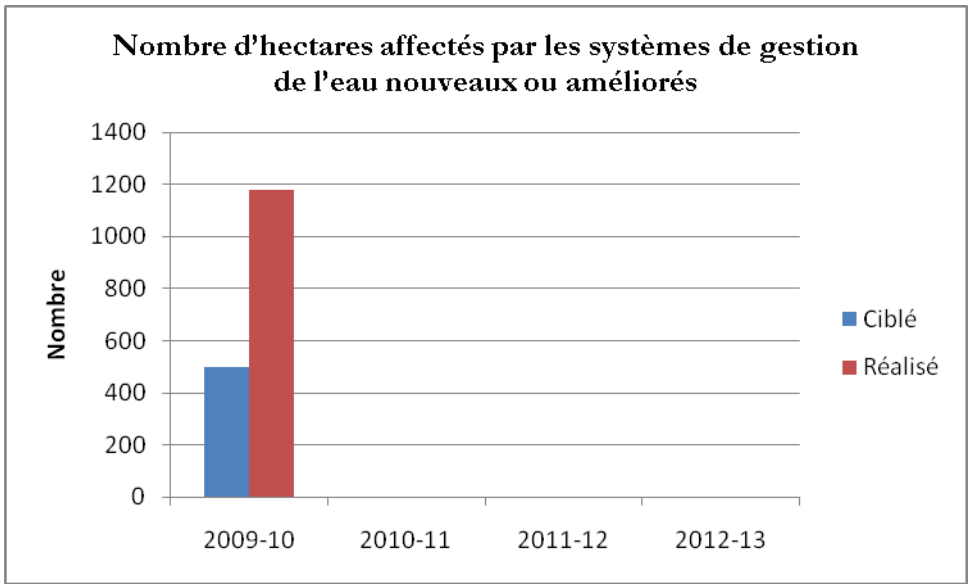

Indicateurs :	Nombre de petits ménages bénéficiant des systèmes de gestion de l'eau nouveaux ou améliorés		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	1000		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
	▪ Réalisation des diguettes de retenue de Némabah ▪ Réalisation de la digue antisel et de la digue piste de Djilor ▪ Réalisation des diguettes de répartition de Boli 2 ▪ Réalisation de la digue antisel et/ou de retenue de Boli 1 ▪ Réalisation des digues antisel et diguette de répartition Ndour Ndour ▪ Mise en œuvre du Conservation Farming	68 254 36 72 25 1 222	
Total :		1 677	

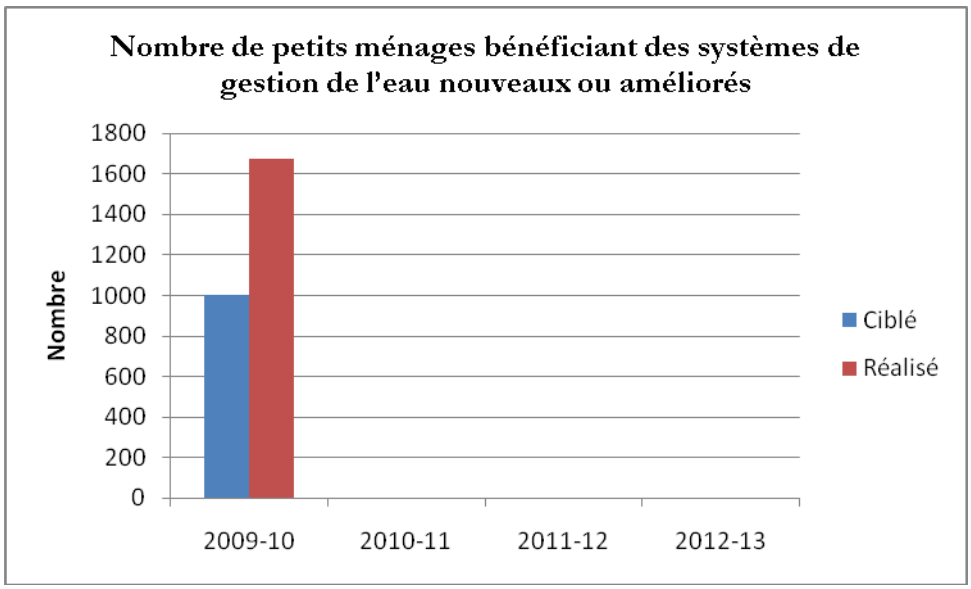

Résultat 2 : Amélioration de la production agricole et animale

1.2.13. Etude du secteur horticole et mise en œuvre

Winrock International a piloté une « Étude du secteur horticole en zone USAID Wula Nafaa au Sénégal » en novembre et décembre 2009 (cf. rapport, janvier 2010). Les résultats synthétiques sont les suivants :

- Au niveau du Plan d'Actions pour le développement du secteur, l'évaluation du secteur horticole a révélé un certain nombre d'interventions prometteuses, dont :
    - La vulgarisation commerciale des technologies simples et peu coûteuses pour une meilleure maitrise de l'eau ;
    - L'encadrement des producteurs pour une meilleure maîtrise des techniques de production ;
    - L'encadrement des producteurs pour une meilleure maîtrise de la production de légumes en saison des pluies ;
    - La promotion du développement des pépinières privées d'arbres fruitiers ;
    - L'introduction d'un système de séchage permettant un traitement de qualité à plus grande échelle ;
- Les Chaînes de Valeurs proposées à être analysées sont : Oignon et Mangue Séchée.

Immédiatement après la réalisation de cette étude, pour l'année fiscale 2010, la mise en œuvre d'une partie du plan d'actions proposé a démarré sur les points suivants :

- La vulgarisation commerciale des technologies simples et peu coûteuses pour une meilleure maîtrise de l'eau :
    - Pompes à pédales pour l'irrigation ;
    - Forages maraîchers manuels ;
- L'encadrement des producteurs pour une meilleure maîtrise des techniques de production par :
    - Des appuis en techniques maraîchères par le dispositif des Facilitateurs (pour ceux qui ont un profil horticulture), et par l'emploi d'un consultant sur la période mars – septembre 2010 ;

- Des appuis en planification et organisation maraîchère, avec l'outil SIGESCO.

1.2.14. Le Conservation Farming

Cette année, l'activité majeure dans le cadre de la production de céréales sèches (mil-sorgho et maïs) sur le plateau a été le conservation Farming. Il a été mis en œuvre au niveau de quatre (4) régions : Fatick Kaolack, Tambacounda et Kédougou.

Rappel des résultats du test 2009

Pour rappel, la mise en œuvre du conservation Farming a démarré par un test au niveau de vingt (20) producteurs au courant des mois de juillet et septembre 2009 dans le département de Koumpentoum en région de Tambacounda. Les résultats satisfaisants du test ont permis au Programme de retenir ce système de production comme activité majeure à conduire pour l'amélioration de la production et l'augmentation du potentiel naturel (fertilité) des sols dans la zone d'intervention. Le test a permis d'étudier plusieurs problématiques. Les résultats obtenus sont les suivants :

Problématique de mise en œuvre de l'agriculture en sols pauvres et abandonnés

Trois producteurs ont fait le test sur le sorgho hybride et sur une variété de sorgho traditionnel. Ils ont obtenu les résultats ci-dessous.

Producteur	Surface exploitée (CF ou pratique habituelle)	Récolte (kg)		Rendement (kg/ha)	
		Parcelle test CF	Parcelle pratique habituelle	Parcelle test CF	Parcelle pratique habituelle
Ibrahima Gueye	854	170	22	1 991	258
El Hadji Ndiaye	150	33	4	2 200	267
Kéba Sall Ndiaye	100	28	3	2 800	300

Ces résultats concernent le village de Bamba département de Koumpentoum. Les trois producteurs ont fait le test dans des parcelles abandonnées (inaptes à l'activité agricole).

Problématique de mise en place de l'agriculture en présence du striga

Un producteur dans le village de Thiékène communauté rurale de Ndam a fait le test sur le sorgho et a obtenu les résultats suivants :

Producteur	surface exploitée (CF ou pratique habituelle)	Récolte		Rendement	
		Parcelle test CF	Parcelle pratique habituelle	Parcelle test CF	Parcelle pratique habituelle
Abdoulaye Seck	100	27	5	2 700	500

Problématique d'exploitation sur des parcelles jugées normales et où il y a lieu d'augmenter la productivité

Trois producteurs ont expérimenté le CF dans leurs champs et ont obtenu les résultats suivants :

Producteur	surface exploitée CF ou pratique habituelle	Récolte		Rendement	
		Parcelle test CF	Parcelle pratique habituelle	Parcelle test CF	Parcelle pratique habituelle
Korka Diallo (Diocoul)	400	70	30	1 750	750
Matar Diop (Koumpentoum)	400	66	38	1 650	950
Modou Faye (Ndoumane)	120	34	14	2 833	1 167

Programme d'extension 2009 - 2010

Fort de ces résultats, le Programme a décidé de faire l'extension de la technique dans d'autres zones déjà touchées par l'activité. La promotion et l'extension du système de production basée sur le « conservation Farming » a suivi deux logiques :

- La promotion au niveau d'une zone compacte dans la région de Tambacounda au niveau de neuf (09) communautés rurales ;
- La promotion au niveau des zones plus diffuses dans les régions de Fatick au niveau de cinq (5) communautés rurales, de Kaolack dans deux communautés rurales et Kédougou dans une communauté rurale.

La stratégie de diffusion du Conservation Farming a eu comme préalables :

- L'élaboration d'un plan d'actions qui a permis l'atteinte de 1222 producteurs et l'exploitation de 885,25 ha pouvant générer une production annuelle conséquente ;
- La production de deux séquences de films sur la partie végétatives avec des témoignages des producteurs ;
- L'organisation d'une visite échanges des producteurs d'autres zones vers les zones test du conservation Farming en 2009 ;
- La préparation et la diffusion des supports techniques (lutins de CF en image) pour faciliter la communication entre les facilitateurs du Programme et les producteurs ;
- La formation du personnel du Programme (Facilitateurs et staff agriculture), des partenaires et de certains producteurs qui ont participé au test de 2009 ;
- La formation de six (6) équipementiers locaux afin de rapprocher l'équipement des zones de production ;
- La signature d'un accord avec ASPRODEB pour bénéficier de leur appui pour la mise en œuvre de l'activité dans la zone de Tambacounda.

Ces préalables ont permis au Volet Agriculture de démultiplier le conservation Farming au niveau de 1 222 producteurs dans 86 villages avec des éléments de stratégie suivants :

- Organisation des producteurs par village en opposition à inter villageois ou inter communautaire ;
- Forte implication des producteurs dans le suivi (création du concept de producteur leader en opposition avec un animateur ou un relais payé) ;
- Instauration de la participation sous forme d'inscription et de paiement des producteurs pour le développement du système de conservation Farming ;
- Orientation des différents groupes vers des services durables comme le crédit intrant.

Concrètement, la démultiplication en milieu paysan, s'est faite autour de six (6) sessions de formation dans chacun des villages touchés durant la période de mars à juillet 2010. Le tableau suivant renseigne sur le niveau de mise en œuvre des formations dans les villages.

Région	Département	Communauté rurale	Nombre de villages touchés	Nbre de groupements représentés	Participants		Total
					Hommes	Femmes	
Fatick	Foundiougne	Djilor	10	54	547	24	571
		Toubacouta	4	29	222	6	228
		Keur Samba Gueye	4	31	286	14	300
		Nioro Alassane Tall	5	63	385	3	388
		Keur Saloum Diané	6	48	400	2	402

	sous total		5	29	225	1 840	49	1 889
Kaolack	Nioro du Rip	Médina Sabakh		2	28	223	1	224
		Kaymor		3	45	339	29	368
	sous total		2	5	73	562	30	592
Tambacounda	Koumpentoum	Bamba Thialène		6	21	148	30	178
		Ndame		6	29	303	6	309
		Kouthia Gaydi		5	38	480	4	484
		Pass Koto		4	25	348	0	348
		Méréto		6	26	299	12	311
	sous total		5	27	139	1 578	52	1 630
	Tambacounda	Koussanar		5	38	569	1	570
		Sinthiou Malème		6	58	523	1	524
		Maka		6	23	417	6	423
		Dialocoto		2	9	87	0	87
	sous total		4	19	128	1 596	8	1 604
Kédougou	Kédougou	Bandafassi		6	18	294	23	317
	sous total		1	6	18	294	23	317
Total général			17	86	583	5 870	162	6 032

Ces formation ont été ponctuées d'un suivi rapproché des facilitateurs du Programme, afin que les producteurs assimilent les messages et les mettent en pratique.

Tests de fumure

La question de la fertilité étant le cœur du Conservation Farming, mieux la comprendre et l'affiner est un sujet de recherche action du Volet Agriculture. Ainsi, des essais de fumure CF (comparaisons de dosages) sont en train d'être conduits au niveau de 6 villages de la zone d'intervention.

Région	Département	Communauté rurale	Village
Fatick	Foundiougne	Toubacoutaa	Némading
		Nioro Alassane Tall	Ndiop Tharéne
		Keur Samba Gueye	Keur Ambou
Tambacounda	Tambacounda	Sinthiou Malème	Diam Diam Ndawène
		Maka	Maka
	Koumpentoum	Bamba	Ndawène Wolof

Dans chaque village, les tests de fumure ont lieu sur les spéculations : mil, sorgho et maïs. Les résultats des tests sont attendus courant du mois de novembre 2010.

Dans la même lancée (apporter un conseil juste et efficace en direction des producteurs) une étude sur la fertilité des sols est en cours. Cette étude nous permettra d'avoir une idée sur les doses de fertilisant à apporter dans les différentes régions touchées par le Conservation Farming.

Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre du Conservation Farming en milieu paysan, suit la logique de l'apprentissage[2] au rythme des producteurs, c'est-à-dire, « pas à pas ». Chaque niveau doit être bien maîtrisé avant d'entamer un autre. Cette stratégie permet aux producteurs d'avoir une bonne maîtrise de la technique et à USAID Wula Nafaa de s'assurer de la qualité de la mise en œuvre de la technique sur le terrain. L'idée derrière cette prudence est l'appropriation de la technique par les producteurs les années suivantes. En effet, si la technique s'applique mal cette année, si les producteurs n'y trouvent pas leur compte, nous aurons de fortes chances d'avoir des réticences au moment de l'extension de la technique.

[2] L'apprentissage au CF selon la stratégie définie par le Volet tourne autour de six (06) modules qui sont : Identification de la parcelle, Traçage des sillons et trouaison, Epandage d'intrants et de fumures, Semis après pluie utile, Couverture de résidu et Epandage de l'urée. Chaque formation est suivie d'une application concrète avant la programmation de la prochaine

Les résultats 2009 - 2010

Cette logique de progression (pas à pas) a permis l'obtention des résultats suivants suite à l'évaluation à mi-parcours organisée dans les 17 communautés rurales touchées par le Conservation Farming :

Par rapport au nombre de village et nombre de producteurs touchés

Région	Département	Communauté rurale	Villages			Effectifs		
			Prévu	Réalisé	Ecarts	Prévu	Réalisé	Ecarts
Fatick	Foundiougne	Djilor	10	10	0	150	107	43
		Toubacouta	4	4	0	60	68	+8
		Keur Samba Gueye	4	4	0	60	61	+1
		Keur Saloum Diané	6	6	0	90	93	+3
		Nioro Alassane Tall	5	5	0	75	81	+6
Kaolack	Nioro du Rip	Médina Sabakh	2	2	0	30	25	5
		Kaymor	2	3	+1	30	54	+24
	Kaoalack	Latmingue	2	0	-2	30	0	-30
Tambacounda	Koumpentoum	Pass Koto	6	4	-2	90	67	-23
		Kouthiagaydi	6	5	-1	90	61	-29
		Méréto	6	6	0	90	112	+22
		Ndam	6	6	0	90	84	-6
		Bamba	6	6	0	90	93	+3
	Tambacounda	Sinthiou Malème	6	6	0	90	67	-23
		Koussanar	6	5	-1	90	73	-17
		Maka	6	6	0	90	86	-4
		Tamba Ville	2	0	2	30		-30
		Dialacoto	2	2	0	30	20	-10
Kédougou	Kédougou	Bandafassy	6	6	0	90	70	-20
4 Régions	6 départements	19 sites CF /17 réalisés	93	86	-7	1395	1222	-173

Comme le montre le tableau, les plus grandes pertes sont enregistrées dans la région de Tambacounda, notamment dans les communautés rurales de Kouthiagaydi, Pass-Koto, Sinthiou-Malème et Tambacounda ville. A ce niveau, nous avons enregistré une perte de 6 villages et un déficit de 122 producteurs.

Des performances ont été par contre enregistrées dans la région de Fatick où les villages prévus ont été totalement touchés sauf à Djilor. Hormis la communauté rurale de Djilor, les réalisations concernant le nombre de producteurs à toucher sont tous supérieures aux prévisions (18 producteurs supplémentaires ont été touchés).

Des sites entiers ont aussi été perdus. C'est le cas du site de Latmingué avec deux groupes CF dans la région de Kaolack et celui de Tambacounda ville avec aussi deux groupes CF.

D'un point de vue surface emblavée, les résultats sont les suivants :

Région	Département	Communauté rurale	Sur face mil (ha)	Surface Sorgho (ha)	Surface maïs (ha)	Nbre ha emblavé (2009-2010)
Fatick	Foundiougne	Djilor	74,5	4	24,75	103,25
		Toubacouta	30	6,25	18	54,25
		Keur Samba Gueye	28,25	1	23,25	52,5

		Keur Saloum Diané	29,5	0	34	63,5
		Nioro Alassane Tall	54,13	0	7,63	61,76
Kaolack	Nioro Du rip	Médina Sabakh	2	0	21,25	23,25
		Kaymor	15,5	0	31,25	46,75
Tambacounda	Koumpentoum	Pass Koto	11,25	25,25	12,75	49,25
		Kouthiagaydi	16	30,25	1,75	48
		Méréto	13,5	10,5	48,25	72,25
		Ndam	10,5	18	20	48,5
		Bamba	2,25	7,75	56,25	66,25
	Tambacounda	Koussanar	18	30	6,75	54,75
		Maka	12,25	3	29	44,25
		Sinthiou Malème	10	22	18,25	50,25
		Dialacoto	0	8	3,5	11,5
Kédougou		Bandafassy	0	0	35	35
		Totaulx	327,63	166	391,63	885,26
		Pourcentage	55,76%		44,24%	100,00%

La culture du maïs prise individuellement domine le mil et le sorgho. Mais le mil et le sorgho regroupé en une filière représente 55,76% des emblavures.

Les grands centres de production de mil sont Djilor, Nioro Alassane Tall, Keur Samba Gueye, et Toubacouta. Le sorgho lui est très présent dans les communautés rurales de Pass-Koto, Kouthiagaydi, Koussanar, et Dialacoto. Le maïs se retrouve majoritaire dans la zone le Kaolack, et dans une bonne partie du département de Koumpentoum.

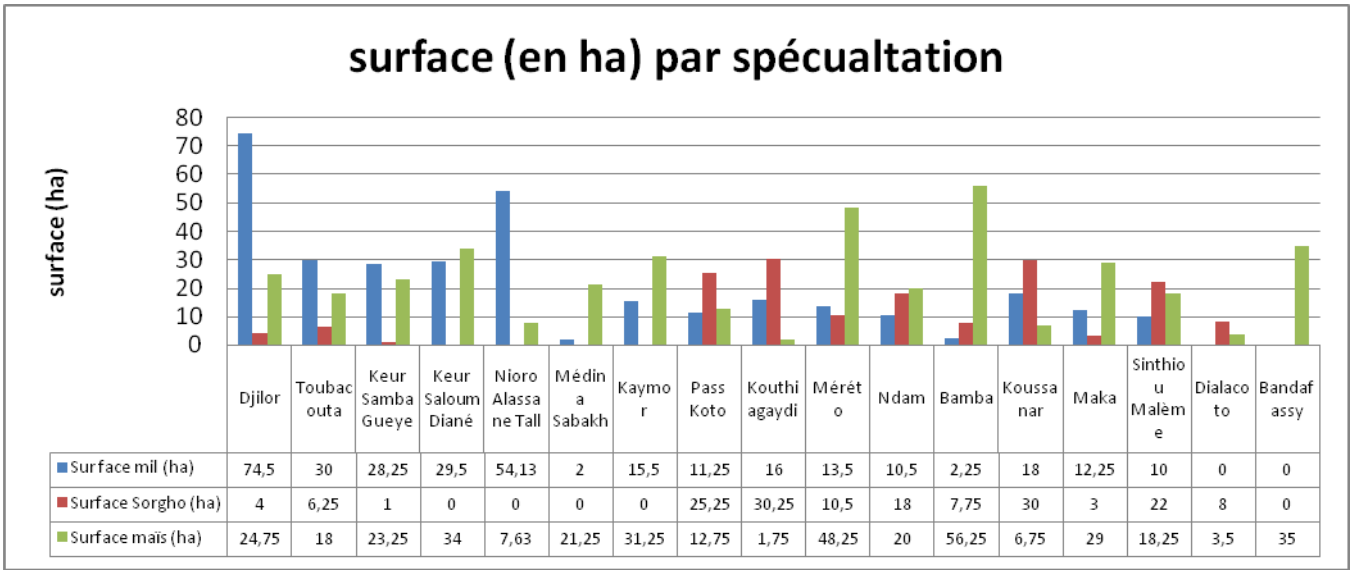

	Djilor	Toubacouta	Keur Samba Gueye	Keur Saloum Diané	Nioro Alassane Tall	Médina Sabakh	Kaymor	Pass Koto	Kouthiagaydi	Méréto	Ndam	Bamba	Koussanar	Maka	Sinthiou Malème	Dialacoto	Bandafassy
Surface mil (ha)	74,5	30	28,25	29,5	54,13	2	15,5	11,25	16	13,5	10,5	2,25	18	12,25	10	0	0
Surface Sorgho (ha)	4	6,25	1	0	0	0	0	25,25	30,25	10,5	18	7,75	30	3	22	8	0
Surface maïs (ha)	24,75	18	23,25	34	7,63	21,25	31,25	12,75	1,75	48,25	20	56,25	6,75	29	18,25	3,5	35

Par rapport au taux de satisfaction des bénéficiaires

Région	Département	Communauté rurale	Nombre de producteurs CF 2009-2010	Nombre de producteur		pourcentage	
				Pas satisfaits	Satisfait	Producteurs pas satisfaits	Producteurs satisfaits
Fatick	Foundiougne	Djilor	107	36	71	33,64%	66,36%
		Toubacouta	68	7	61	10,29%	89,71%
		Keur Samba Gueye	61	0	61	0,00%	100,00%
		Keur Saloum Diané	93	0	93	0,00%	100,00%
		Nioro Alassane Tall	81	5	76	6,17%	93,83%
Kaolack	Kaolack	Médina Sabakh	25	5	20	20,00%	80,00%
		Kaymor	54	3	51	5,56%	94,44%
Tambacounda	Koumpentoum	Pass Koto	67	8	59	11,94%	88,06%
		Maka	86	18	68	20,93%	79,07%
		Ndam	84	16	68	19,05%	80,95%
		Bamba	93	15	78	16,13%	83,87%
		Kouthiagaydi	61	3	58	4,92%	95,08%
		Méréto	112	7	105	6,25%	93,75%
	Tambacounda	Sinthiou Malème	67	14	53	20,59%	79,41%
		Koussanar	73	9	64	12,33%	87,67%
		Dialacoto	20	3	17	13,64%	86,36%
Kédougou	Kédougou	Bandafassy	70	0	70	0,00%	100,00%
		17 sites CF	1222	149	1073	12,19%	87,81%

Le taux global de satisfaction est 87,81% sur l'espace CF accompagné par USAID Wula Nafaa. En effet, sur les 1222 producteurs engagés cette année dans la production de céréales sèches avec la technique de conservation Farming, seuls 107 ont exprimé leur insatisfaction. Et cela est du à plusieurs choses notamment, le respect des itinéraires, l'accès aux intrants, la maîtrise technique, l'assimilation des messages apportés par les facilitateurs sur le terrain.

Par rapport à la production, les rendements obtenus par les champs CF par rapport à la norme ont fait l'objet d'une étude au niveau des DRDR de Tambacounda et Fatick. Les résultats montrent une évolution de 37% d'augmentation par rapport à la production normale.

Pour la région de Fatick, USAID Wula Nafaa a passé un protocole avec la DRDR de Fatick afin de réaliser l'estimation (sur pied) du rendement attendu avec la technique de Conservation Farming, en comparaison au rendement attendu avec la technique habituelle des producteurs. Cette étude permet d'estimer les rendements pour l'ensemble de la zone Fatick – Kaolack, étant entendu que les surfaces emblavées sur la région de Fatick couvrent 83% des surfaces Fatick + Kaolack.

Un accord similaire a été passé avec la DRDR Tambacounda pour couvrir 8 communautés rurales de Tamba Ouest. Là aussi, il est estimé que le résultat représentera le rendement pour l'ensemble de Tambacounda et de Kédougou, puisque les surfaces sur les 8 communautés rurales d'étude représentent 89% de l'ensemble Tambacounda + Kédougou.

Ainsi, cette estimation des rendements comparés, rapportés à la surface totale de production, permettent d'apprécier la production additionnelle totale.

Les résultats obtenus pour la zone Fatick et Kaolack indiquent une production additionnelle de 73% grâce à la technique Conservation Farming, répartie en 81% additionnel pour le mil, 27% additionnel pour le sorgho et 70% additionnel pour le maïs.

Fatick et Kaolack

	Rdt CF (kg/ha) (selon DRDR FK)	Rdt NCF (kg/ha) (selon DRDR FK)	Rdt additionnel (kg/ha) (selon DRDR FK)	Surface CF en zone de Fatick et Kaolack (ha)	Production additionnelle (tonnes)	Production additionnelle (%)
Mil	990,00	548,00	442,00	233,88	103	81%
Sorgho	953,00	752,00	201,00	11,25	2	27%
Maïs	2 634,00	1 550,00	1 084,00	160,13	174	70%
TOTAL FK ET KL				**405,26**	**279**	**73%**

Les résultats obtenus pour la zone de Tambacounda et Kédougou indiquent une production additionnelle de 12% grâce à la technique Conservation Farming, répartie en 10% additionnel pour le mil, 8% additionnel pour le sorgho et 14% additionnel pour le maïs.

Tambacounda et Kédougou

	Rdt CF (kg/ha) (selon DRDR TC)	Rdt NCF (kg/ha) (selon DRDR TC)	Rdt additionnel (kg/ha) (selon DRDR TC)	Surface CF en zone de Tamba et de Kédougou (ha)	Production additionnelle (tonnes)	Production additionnelle (%)
Mil	955,18	866,96	88,24	93,75	8	10%
Sorgho	1 026,80	947,01	79,75	154,75	12	8%
Maïs	1 605,20	1 403,40	201,81	231,50	47	14%
TOTAL TC ET KG				**480,00**	**67**	**12%**

Globalement, pour l'ensemble de la zone d'intervention, la production additionnelle grâce à la technique de Conservation Farming est de +37%, ou + 347 tonnes de céréales.

	Surface CF sur les 4 régions (ha)	Production additionnelle (tonnes)	Production additionnelle (%)
TOTAL 4 REGIONS (17 communautés rurales)	**885,26**	**347**	**37%**

Les commentaires sont les suivants:

- La production additionnelle attendue dans le PTA 2010 est de loin dépassée (37%, contre 5% additionnel attendu). La technique Conservation Farming est donc une technique pertinente à promouvoir ;
- Des différences sont observées dans un rapport de 1 à 6 entre les résultats de Fatick/Kaolack (+73%) et ceux de Tambacounda/Kédougou (+12%). Plusieurs raisons peuvent être avancées à cela :
    - L'appui fourni dans la zone de Tambacounda a souffert d'un grand retard dans la mise en place des intrants, contrairement à la zone de Fatick/Kaolack ;
    - L'appui fourni par USAID Wula Nafaa en zone de Fatick a sans doute été plus important que celui fourni en zone de Tambacounda pour 2 raisons :
        - Présence rapprochée du staff agriculture, et notamment du Spécialiste en Production Agricole, basé à Kaolack, de la zone Fatick/Kaolack ;

- Présence plus soutenue des facilitateurs en zone de Fatick (6 Facs pour 410 producteurs) qu'en zone de Tambacounda (2 Facs pour 643 producteurs), même si ces derniers Facilitateurs en zone de Tambacounda avait le CF comme activité principale, voire unique, contrairement à ceux de Fatick (qui combine aussi les activités riz et horticulture) ;

- La méthode d'échantillonnage contractualisée en zone de Tambacounda est sans doute moins précise que celle de Fatick, dans la mesure où un échantillon de 10% par spéculation a été pris (ramenant des effectifs d'échantillon à parfois 7 – cas du mil non CF), contrairement à la méthodologie contractualisée en zone de Fatick où nous avons cherché à avoir un échantillon de minimum 30 individus.

Concertation avec CLUSA, USAID PCE, Peace Corps

Pour une meilleure efficacité dans les interventions, une harmonisation du concept « Conservation Farming » est en cours avec les projets comme PCE, CLUSA et PC.

1.2.15. L'appui aux OP

Dans la production de céréales sèches (mil, sorgho et maïs), les organisations de producteurs ont pleinement participé à la mise en œuvre du conservation Farming. Globalement, 583 organisations de producteurs ont été touchées dans les dix (17) communautés rurales couvertes par le conservation Farming.

Dans l'appui à la production maraîchère, les renforcements de capacité ont surtout ciblé les maraîchers de référence (MR). Ces renforcements ont moyennement touchés les OP. Cependant, il faut quand même noter une participation de 167 OP aux différentes formations SIGESCO maraîchage.

1.2.16. Appui à la production de riz de bas fonds

Cette action se fait dans le cadre des accords passés avec ANCAR Fatick et ANCAR Tambacounda/ Kédougou. Cf. Résultat 1 ci-dessus.

1.2.17. Tests de variétés de riz

Des tests de variété de riz sont actuellement en cours dans les bas fonds de Ndinderleng (bas fond non salé) et Ndour Ndour (bas fond salé). Ces tests sont conduits par AfricaRice. Cf. partie Résultat 1 ci-dessus.

Indicateur :	Augmentation du pourcentage global du volume de produits agricoles clés ou de produits animaux		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	5 %		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Conduire une Analyse de Chaîne de Valeurs sur des produits clés Introduire les meilleures pratiques pour des produits clés ciblés (maïs, mil, sorgho, fonio, riz) Renforcer les Organisations de Producteurs Promouvoir la multiplication et la distribution de variétés de semences améliorées (riz, maïs, mil, sorgho) Promouvoir des pratiques d'amélioration de la fertilité du sol Améliorer les productions animales	▪ Les activités conduites et décrites ci-dessus ont permis une augmentation de la production agricole : o Riz (sera comptabilité sur le prochain PTA) o Mil, sorgho, maïs, principalement sur base de technique Conservation Farming sur 885 ha : + 347 tonnes de céréales comparés à la technique traditionnelle o Maraîchage : + 101 tonnes	37% 38%	
Total :		MIL, SORGHO, MAIS : 37% HORT : 38%	

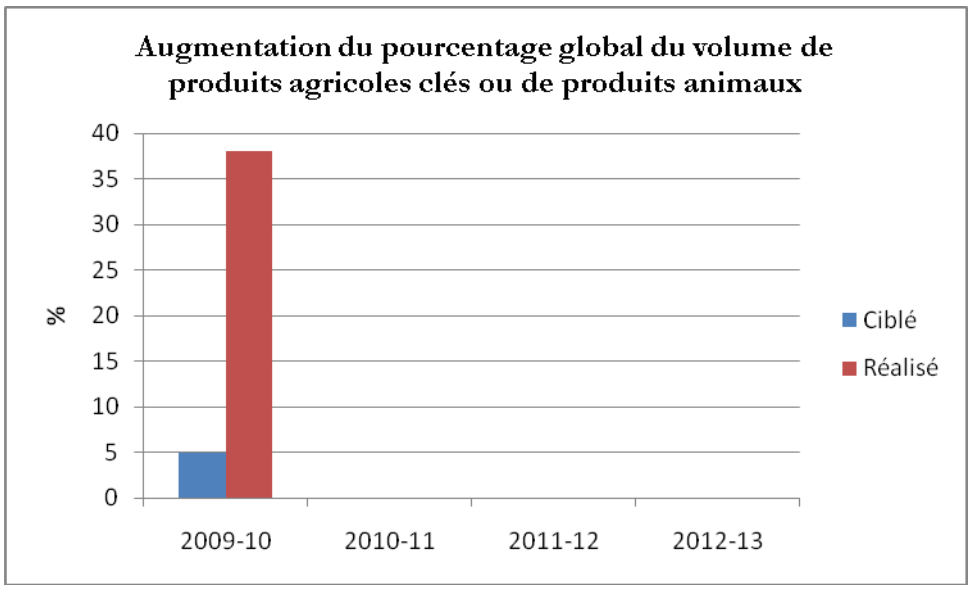

Indicateur :	Nombre de petits ménages augmentant leur production à partir des produits agricoles clés ou de produits animaux		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	2000		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
	▪ Les activités conduites et décrites ci-dessus ont permis de toucher le nombre de ménages qui suit : o Mil, sorgho, maïs, principalement sur base de technique Conservation Farming sur 885 ha o Maraîchage	 1 222 1 025	
Total :		2 247	

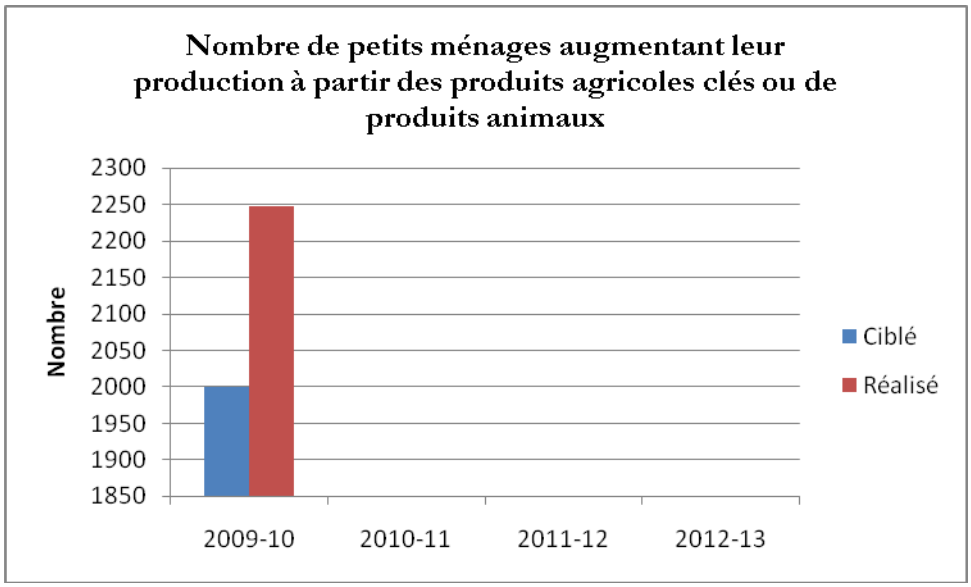

Résultat 3 : Meilleure intégration au marché de la production des petits producteurs pour un certain nombre de produits de base clés

1.2.18. Pompes à pédales, forages maraîchers pour l'irrigation de petite échelle, services de prestation de labour

Dans le cadre de ce résultat, la stratégie mise en œuvre se décline comme présentée dans le schéma « approche produit » qui suit; pour un certain nombre de produits (technologies, services) qui sont en train d'être mis sur le marché auprès des clients producteurs par le secteur privé. Il s'agit à ce stade :

- Des pompes à pédales ;
- Des mini-forages maraîchers réalisés manuellement ;
- Des services de prestations de labour dans les bas fonds.

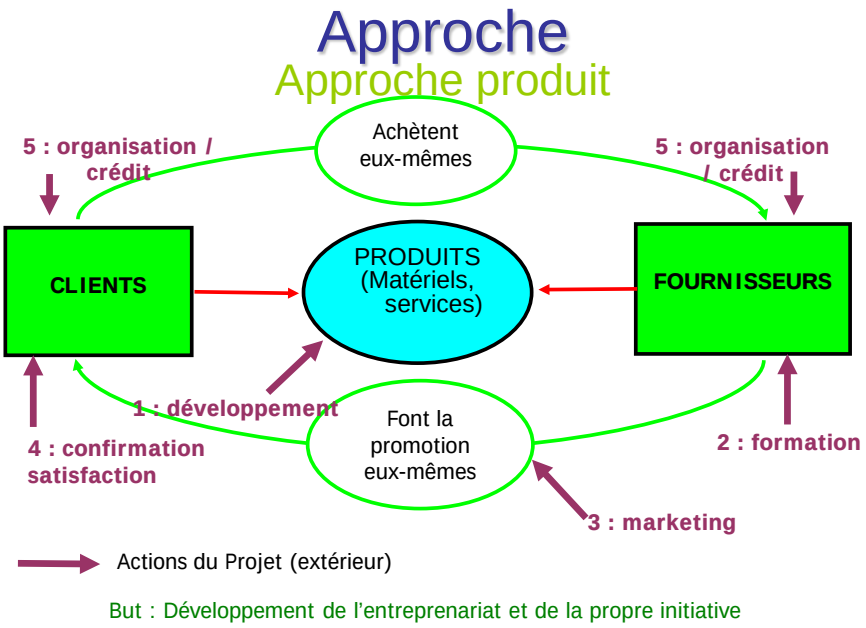

Pour rappel, deux fabricants de pompes ont été formés. Ils commencent à vendre des pompes aux producteurs maraîchers. Pour les appuyer dans leur marketing, des pompes leur ont été commandées pour la réalisation de démonstration par les Facilitateurs auprès des producteurs (cf. démonstrations en Résultat 1 de l'Objectif 2).

La formation des deux équipes de foreurs a aussi été réalisée. Ils ont aussi été équipés (l'équipement est à rembourser en partie suivant le protocole qui les lie au Programme). Les premières ventes de forages démarrent, mais les commandes vont surtout être faites à compter de la saison sèche prochaine. Leur formation a aussi été l'occasion de réaliser des forages sur le terrain (formation par apprentissage), et donc de servir de démonstration (marketing) du produit pour les forages (cf. Résultat 1 de l'Objectif 2).

Concernant les services de prestation de labour, une étude vient juste d'être finalisée.

1.2.19. Le crédit

USAID Wula Nafaa a développé un protocole avec U-IMCEC. L'information sur ce sujet, et la formation des Facilitateurs sur la procédure à suivre commencent déjà à avoir des impacts avec les premières demandes de producteurs

Le protocole développé avec U-IMCEC a principalement permis le financement des groupes de producteurs utilisant la technique de conservation Farming dans les régions de Fatick, Kaolack et Tambacounda.

Région	CR	Nombre de groupes financés	Nombre producteurs concernés
Fatick	Keur Saloum Diané	6	
	Nioro Alassane Tall	6	100
	Toubacouta	3	46
	Keur Samba Gueye	4	61
	Djilor	9	109
Kaolack	Kaymor	2	26
	Pakane	3	54
Tambacounda (Est et Ouest)	16 communautés rurales concernées	40	557
Totaux	23	73	1046

Le financement concerne essentiellement l'achat de l'engrais (NPK formule 15-15-15) et de l'urée (N formule 46). Globalement, 1 046 producteurs ont accédé à un prêt remboursable pour la mise en œuvre du conservation Farming.

Indicateur :	Augmentation en pourcentage du revenu des ménages grâce aux produits agricoles clés et aux produits animaux		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	10 %		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Renforcer les Organisations de Producteurs en matière d'outils de développement des affaires	▪ Les activités d'augmentation de la production ont permis l'augmentation des revenus sur les filières : o Mil/sorgho et maïs o Horticulture	42 % 68%	
Mettre en place des services d'amélioration des rendements et de support du marché			
Développer les liens de marché			
Travailler avec les institutions locales de finance pour améliorer l'accès au crédit pour les producteurs			
Total :		MIL, SORGHO, MAÏS : 42% HORT : 68 %	

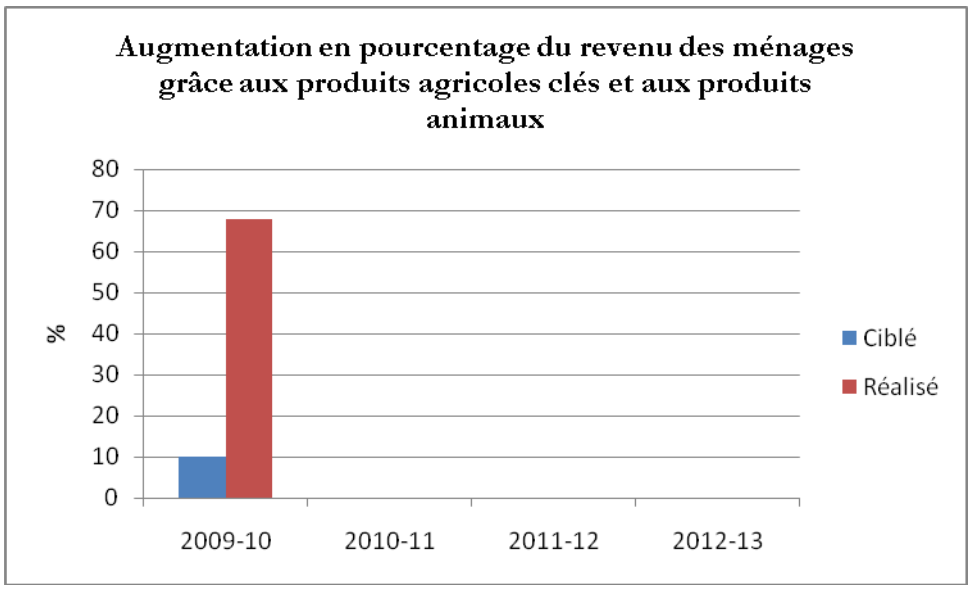

Indicateur :	Augmentation relative en volume des produits agricoles clés et animaux, par zone, entrant dans les circuits du marché régional et national		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	10 %		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
	Les produits concernés sont les produits horticoles	50,5%	
Total :		50,5%	

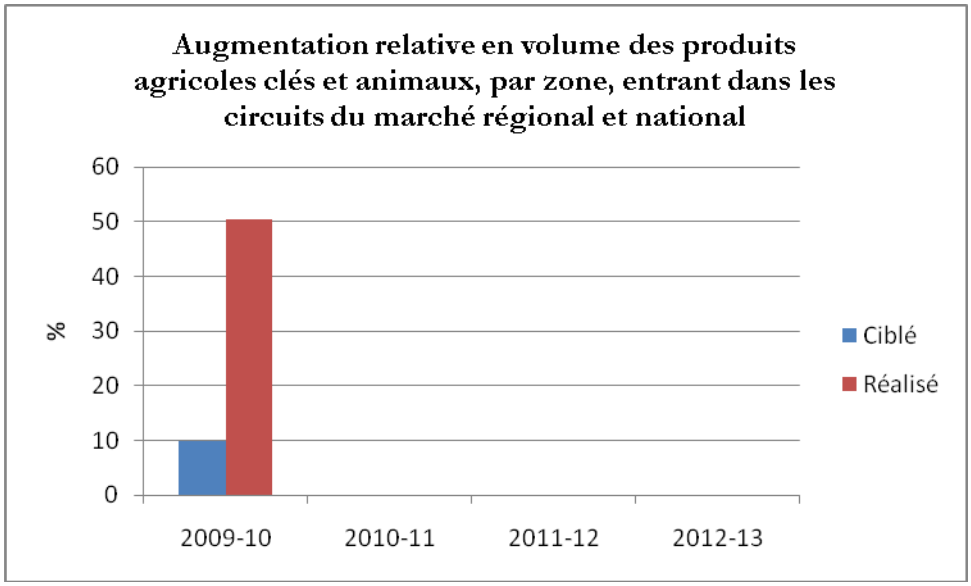

Résultat 4 : Amélioration des mesures d'utilisation des terres arrêtées par les autorités locales

Le Programme s'est impliqué dans l'élaboration des conventions locales de Toubacouta, Sinthiou Malème et Koussanar.

Il a également travaillé sur les négociations sociales initiées dans les CR de Bandafassi, de Keur Saloum Diané et de Nioro Alassane Tall, en vue d'une réduction des dégâts causés par les animaux en divagation ainsi que des conflits y afférents. Des conventions ont été élaborées, et validées par l'ensemble des acteurs concernés.

Les conventions de Bandafassi et de Keur Saloum Diané ont été signées par les autorités compétentes.

Enfin, le Programme a également permis l'obtention de 5 délibérations foncières pour les sites maraichers de Diabang, Dassilamé Sérère, Némabah, Ndour Ndour et Djilor.

Indicateur :	Nombre de mesures d'utilisation des terres adoptées par les autorités locales		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	11		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Créer un nouveau BIC à Kaoloack/ Avec VBGDRN	▪ Conventions locales de Toubacouta, Sinthiou Malème, Koussanar signées ▪ Conventions sur la divagation du bétail à Keur Saloum Diané et à Bandafassi signées ▪ Délibérations foncières pour aménagements maraîchers signées (Diabang, Dassilamé Sérère, Némabah, Djilor, Ndour Ndour)	3	
Préparer des plans de gestion des terres dans toutes les zones ciblées		2	
Mettre en place des conventions locales dans toutes les zones ciblées		5	
Préparer des plans de gestion des Bassins Versants (BV)			
Total :		10	

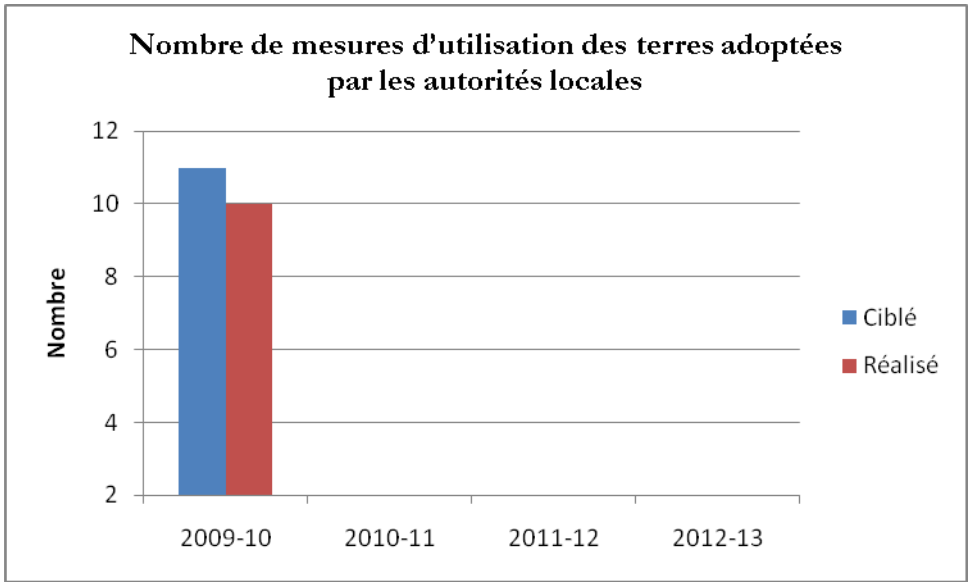

Indicateur :	Nombre de ménages affectés par les mesures établies d'utilisation du terrain		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	17600		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Créer un nouveau BIC à Kaoloack/ Avec VBGDRN	▪ Conventions locales de Toubacouta, Sinthiou Malème, Koussanar signées ▪ Conventions sur la divagation du bétail à Keur Saloum Diané et à Bandafassi signées ▪ Délibérations foncières pour aménagements maraîchers signées (Diabang, Dassilamé Sérère, Némabah, Djilor, Ndour Ndour)	7 533	
Préparer des plans de gestion des terres dans toutes les zones ciblées		2 587	
Mettre en place des conventions locales dans toutes les zones ciblées		293	
Préparer des plans de gestion des Bassins Versants (BV)			
Total :		11 680	

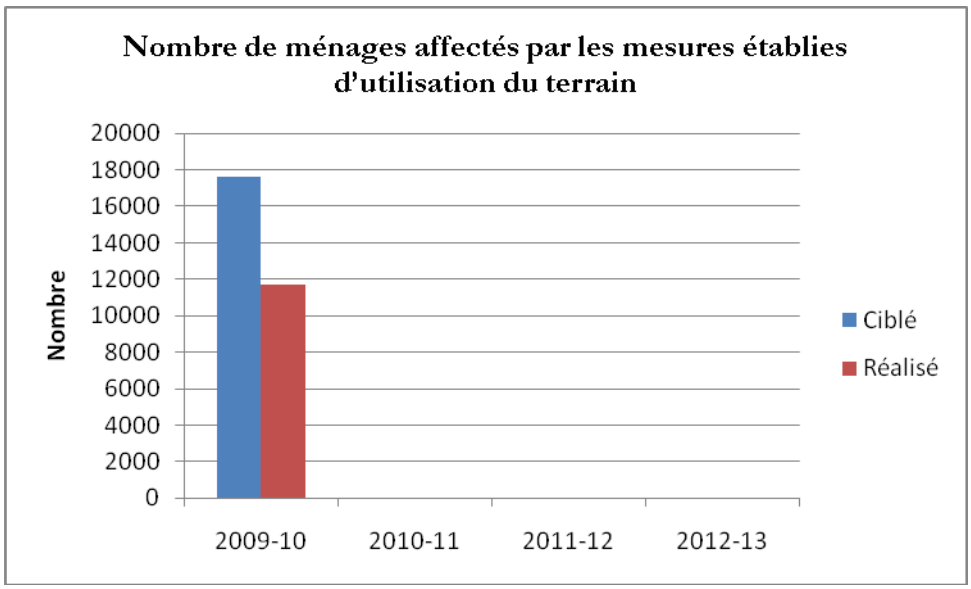

Objectif 2: Promotion des principes basés sur un marché sain/Mise en œuvre d'une agriculture saine et d'une politique pour l'alimentation

Résultat 1 : Respect plus rigoureux des règles relatives à la production et à l'utilisation des technologies par les petits producteurs

Communication

La RTS a réalisé un reportage durant le mois d'août sur l'aménagement des bas fonds dans les CR de Djilor et Toubacouta.

Aussi, pour une meilleure promotion de la technique de conservation Farming, les activités suivantes ont été réalisées au courant de cette année :

- L'organisation des rencontres d'évaluation à mi-parcours du CF dans chacune des 17 communautés rurales impliquées. Ces évaluations ont vu la participation des producteurs impliqués dans l'action, mais aussi des partenaires du Programme, les services technique et les élus locaux de CR ;
- La production d'émissions radio dans la région de Tambacounda, Kédougou et Fatick ;
- L'enregistrement et la diffusion de deux émissions à la RTS (flash sur le journal télévisé, et une émission de 30mn dénommé « Reni Kom Kom ».

PEA, EMMP

Le Chargé Environnement de IRG siège a effectué une première mission au niveau du Programme au 1er trimestre. Cette mission est relative à la mise en place du Plan de Suivi et d'Atténuation des Impacts Environnementaux. C'est sur cette base que le Volet est en train de suivre la régulation 216, comme précisé plus haut.

Même si le projet USAID Wula Nafaa est passé en « détermination positive » d'un point de vue environnemental au cours de l'année, le Chargé Environnement de IRG a effectué une seconde mission, avec une équipe pluridisciplinaire, avant de réaliser une Evaluation Environnementale du Programme (PEA). Le rapport est en cours d'élaboration.

PERSUAP, SUAP

Au cours du 3ème trimestre, une étude PERSUAP : « Pesticide Evaluation Report & Safe Use Action Plan » a été conduite, pour être en accord avec les règles de l'USAID. Cette étude a été réalisée par un consultant d'IRG. Le rapport décrit, notamment, 13 mesures d'atténuation à mettre en œuvre par USAID Wula Nafaa.

Pour ce faire, USAID Wula Nafaa a d'abord développé une collaboration avec NCBA/CLUSA. Au cours de cette collaboration, un volontaire expert dans le domaine de la connaissance des pesticides et de la Gestion Intégré des Pesticides a été envoyé par CLUSA pour appuyer l'équipe du Volet Agriculture. Le but de cet appui est de contribuer à la mise en œuvre du « Safe Use Action Plans » (SUAP) du PERSUAP (Pesticide Evaluation Report & Safe Use Action Plans) relatif à l'utilisation des pesticides dans la zone d'intervention du Volet. Cette consultation s'est déroulée en août et septembre 2010. Les résultats attendus pour cette contribution sont les suivants :

- Le staff technique de USAID Wula Nafaa et les producteurs savent comment identifier les pesticides hautement toxiques ;
- Le staff technique de USAID Wula Nafaa et les producteurs savent comment faire pour identifier et tester d'autres pesticides sur le terrain ;
- Le staff d'USAID Wula Nafaa et les producteurs savent comment utiliser, mélanger, entreposer et transporter les pesticides hautement toxiques sur le terrain.

Pour atteindre ces objectifs, le Volontaire a formé le staff technique du Programme USAID Wula Nafaa et des partenaires (ANCAR et DRDR) sur l'utilisation sécuritaire des pesticides, a rencontré et interrogé des membres du staff technique et les producteurs. L'objectif de la mission était d'améliorer les programmes de lutte intégrée ainsi que l'amélioration de la manipulation et l'utilisation de pesticides dans les jardins potagers. Le volontaire a passé deux jours à visiter les techniciens de terrain et les producteurs, a examiné leurs champs, et discuté de leurs pratiques de production végétale, les programmes de lutte, et la manipulation des pesticides et des pratiques d'utilisation. Toutes les discussions étaient focalisées sur les mêmes domaines de base qui doivent être améliorés.

Les producteurs ne peuvent pas identifier leurs problèmes de ravageurs. Quand ils ont du succès avec un pesticide donné, ils continuent ensuite à utiliser le même produit pour tous leurs problèmes. Le volontaire a noté que c'est probablement une des principales raisons que les producteurs continuent à utiliser les produits les plus toxiques. Une telle pratique, cependant, a des inconvénients graves : augmentation du risque de contamination toxique sur l'applicateur, les travailleurs agricoles, les familles des travailleurs, et même les consommateurs du produit, risque accru de développement d'une résistance chez les insectes cibles, les effets néfastes sur les organismes bénéfiques (insectes, prédateurs et parasites).

Le volontaire a également noté que les producteurs n'appliquent pas ces pesticides de façon sécuritaire. Ils portent peu ou pas d'équipement de protection individuelle (EPI). Cela augmente considérablement le risque, tant pour eux-mêmes et leurs familles. Ils utilisent mal les pesticides toxiques. Il n'y a pas de compréhension des intervalles de sécurité (RE) et les intervalles avant la récolte (PHI) : les gens pénètrent dans les champs pour travailler et récolter alors que les résidus de pesticides sont trop élevés et restent sur les plantes ; le producteur peut aussi amener les produits au marché avant que le PHI acceptable soit atteint, mettant leurs clients dans une situation de risque. Sur la base de ces raisons, le volontaire a recommandé l'élaboration d'un programme de intégrée complet des cultures et la production durable. Ces recommandations sont les suivantes :

- Commencer par une bonne source de haute qualité des semences hybrides ;
- Préparer un bon lit de semence ;
- Formation sur les techniques de plantations des plants de pépinières ;
- Formation sur l'identification des ravageurs ;

- Sélection des pesticides, notamment les moins toxiques, et dans une logique gestion intégrée des pesticides ;
- Formation sur l'utilisation saine des pesticides ;
- Assurer la rotation des productions ;
- Gérer l'ensemble de la zone de production, y compris les champs voisins ;
- Formation sur les techniques d'application des pesticides ;
- Etudier éventuellement la qualité de l'eau : pH, sel, autres éléments dans une source d'eau qui peuvent affecter le mélange et la performance de certains produits ;
- Ne pas faire confiance dans le produit acheté ;
- Formation sur l'utilisation des insecticides à base biologique : Des produits comme le neem et Biobit peuvent être efficaces, mais sont plus lents à agir, moins persistants, et ont souvent un spectre étroit d'activité par rapport aux insecticides conventionnels ;
- Sélection de pesticides plus appropriés ;
- Essais des produits.

Photo 10 : Formation « utilisation saine des pesticides »

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations, des diapositives de formation, des sessions de formation seront développés dans un format « manuel du formateur ». Aussi, USAID Wula Nafaa prévoit d'être l'hôte d'un deuxième volontaire afin de poursuivre les travaux sur la mise en œuvre de la formation « utilisation saine des pesticides » dispensée par le Volontaire Farmer to Farmer (M Tom Anderson) à l'attention du staff WN et des agents DRDR et ANCAR

SIGESCO Maraîchage

La formation des producteurs avec la mallette SIGESCO, a été initiée en début juin. La formation SIGESCO[3] concerne les maraîchers de référence connus sous l'abréviation MR. Ce sont des maraîchers modèles choisis suivant un certain nombre de critères définis d'un commun accord avec les autres producteurs du bas fond. Le maraîcher de référence n'est pas un animateur ni un relais, mais un simple maraîcher en action. Son rôle est d'appuyer les autres maraîchers après une série de renforcement de ses capacités techniques. Le nombre de maraîchers de référence varie suivant les périmètres maraîchers ou les bas fonds. En effet, un maraîcher de référence suit entre 9 et 14 maraîchers proches de son jardin.

[3] SIGESCO adapté au maraîchage est composé de quatre (04) modules : le module de base qui permet la manipulation des différents outils de simulation, le module planification qui permet la préparation des plans culturaux, le module: Prévision de la trésorerie ou des dépenses de cultures et le module: Elaboration du bilan de fin de campagne.

Le tableau suivant donne un aperçu de la taille des maraîchers de référence dans la zone agriculture du Programme

Lieux	Nbre maraîchers à former	Nbre de sites de formation
Kaymor	20	2
Pakane	12	1
Toubacouta (Némabah, Darsilamé Sérère, Némading, Mansarinko	63	4
Nioro Alassane Tall	55	2
Keur Samba Gueye (	34	2
Keur Saloum Diané	14	1
Djilor	12	1
Ndour Ndour Boli	20	2
Koussanar	12	1
Maka	19	1
Dialacoto	15	1
Bandafassi	20	1

Ce premier module de formation est décliné dans un support pédagogique remis à tous les facilitateurs.

Photo 11 : Exercice de remplissage d'un planning cultural (formation des maraîchers de référence de la zone de Boli

Photo 12 : Exemple de planning cultural rempli dans la zone Bandafassi

Photo 13 : Groupe de maraîchers de référence (femmes et hommes dans la zone de Djilor)

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Formation sur l'élaboration d'un planning cultural ;
- Formation sur la gestion de la trésorerie issue des activités maraîchères (cette formation très pratique est fortement liée à l'activité maraîchère ; enfin
- Formation sur l'élaboration du bilan de fin de culture et l'animation de ce bilan.

SIGESCO permettra à terme de réfléchir sur les questions de commercialisation et groupage de la production.

Enfin, les formations en Conservation Farming, et les formations (démonstration) des pompes à pédales et forages d'irrigation ont été conduites.

Notons que les approches développées sur ces activités de démultiplication du Conservation Farming, ainsi que de promotion des pompes à pédales / forages, répondent à un souci d'assurer le développement de ces activités (« scaling up »), comme suit :

- Les producteurs relais choisis pour contribuer au développement du Conservation Farming ne sont pas rémunérés par le Programme, mais ils vivent de leur activité ;
- Pour les pompes à pédales et forages, il n'y a pas de subvention. L'effort est mis sur la mise à disposition par les fabricants du secteur privé, de pompes de qualité et sur le marketing des produits.

Indicateur :	Nombre de petits producteurs formés sur le respect des normes de production établies		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	1100		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Développer une stratégie complète de communications pour les résultats 1 et 2			
Donner de la formation sur la maîtrise de l'utilisation, des règles et règlements appropriés des techniques et technologies au service de l'agriculture	▪ Formation en pratique maraîchère ▪ Formation en module 1 SIGESCO ▪ Formation sur l'utilisation saine des pesticides	135 235 87	
Total :		457	

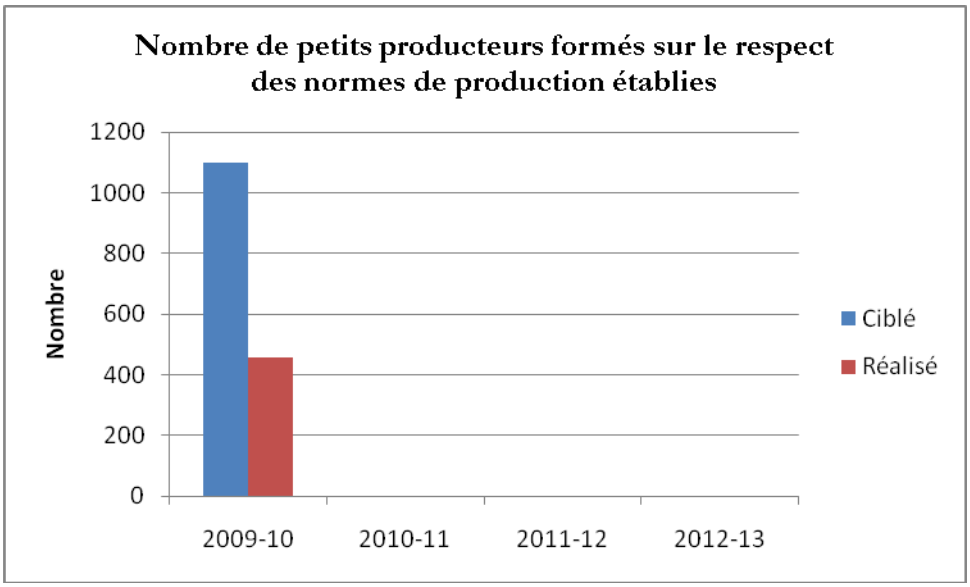

Indicateur :	Nombre d'associations de producteurs formées sur le respect des normes de production établies		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	50		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Donner de la formation sur la maîtrise de l'utilisation, des règles et règlements appropriés des techniques et technologies au service de l'agriculture	▪ Formation en pratique maraîchère ▪ Formation en module 1 SIGESCO ▪ Formation sur l'utilisation saine des pesticides	6 115 46	
Total :		167	

Indicateur :	Nombre de technologies sûres et efficaces présentées, identifiées et développées à l'usage des petits exploitants		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Donner de la formation sur la maîtrise de l'utilisation, des règles et règlements appropriés des techniques et technologies au service de l'agriculture	▪ Présentation, identification et développement des technologies suivantes : o CF par méthode traction animale o CF par méthode manuelle o Pompe à pédales pour l'irrigation o Forage maraîcher par tarière manuelle o Labour pour riz par tracteur (charrue soc ou offset)	 1 1 1 1 1	
Total :		5	

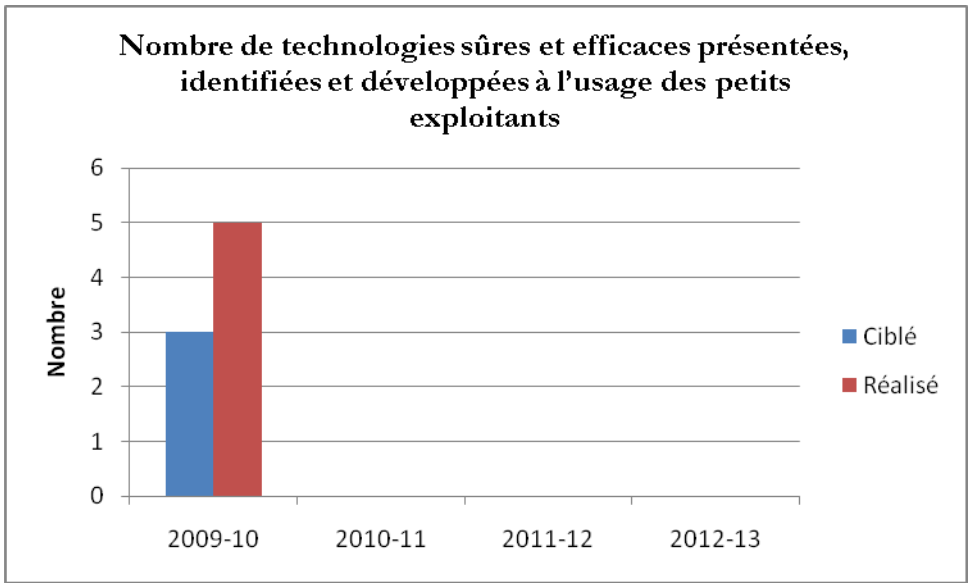

Indicateur :	Nombre de petits producteurs formés sur les nouvelles technologies		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	1100		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Donner de la formation sur la maîtrise de l'utilisation, des règles et règlements appropriés des techniques et technologies au service de l'agriculture	▪ Formations Conservation Farming (dont identification des parcelles et délimitation, traçage de sillons et trouaison, épandage d'intrants et fermeture (engrais et compost), semis, épandage d'urée, couverture de résidus (paillage)) ▪ Démonstrations de pompes ▪ Démonstrations de forages	6 304 470 106	
Total :		6 680	

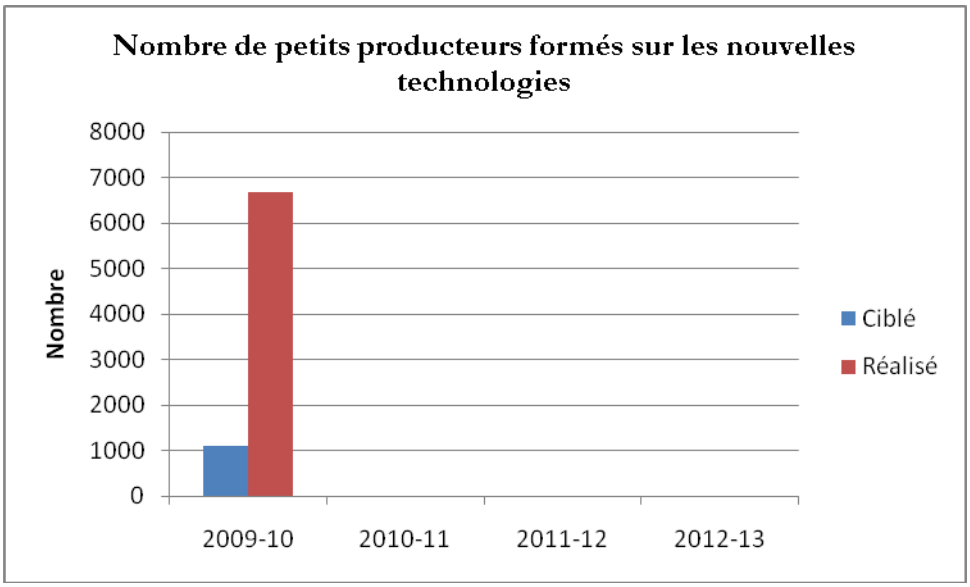

Indicateur :	Nombre d'associations de producteurs formées sur les nouvelles technologies		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	50		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Donner de la formation sur la maîtrise de l'utilisation, des règles et règlements appropriés des techniques et technologies au service de l'agriculture	▪ Formations en Conservation Farming ▪ Démonstrations de pompes ▪ Démonstrations de forages	603 48 21	
Total :		672	

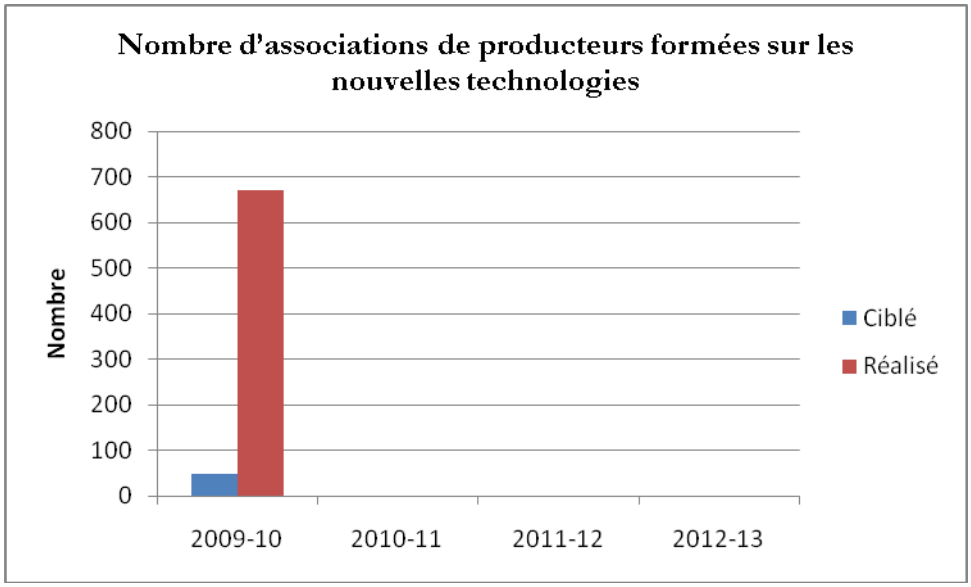

Résultat 2 : Amélioration de la connaissance des aspects politiques au niveau local

Un certain nombre de rencontres ont bénéficié de l'éclairage technique de la part des Services Techniques (ST) ou du Programme USAID Wula Nafaa, tout en impliquant les OCB, les CR et autres. Il y a notamment :

Photo 14 : Atelier de Bandafassi sur la divagation du bétail

Les rencontres sur la divagation du bétail

Trois rencontres ont été réalisées, une à Bandafassi, une à Keur Saloum Diané et une à Nioro Alassane Tall.

Les restitutions des études de bas fonds

Les restitutions des études des aménagements des 05 bas fonds du département de Foundiougne ont été réalisées au niveau des villages et CR concernés. Par contre, les restitutions des études de bas fonds dans les régions de Kaolack et Kédougou ne sont pas réalisées.

Autres

Les activités suivantes, décrites dans les sections plus haut, ont aussi concernés les Conseils Ruraux, les Services Techniques et les OCB :

- Les évaluations à mi parcours de l'activité Conservation Farming ;
- La restitution de l'étude labour et décorticage.
- La formation de la DRDR Fatick et Kaolack, ainsi que de l'ANCAR Fatick, sur l'utilisation saine des pesticides.

Indicateur :	Nombre de CR, d'OCB recevant des informations sur les enjeux politiques et les implications au niveau local (y compris agences et services techniques)		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	75		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Organiser des ateliers de formation et des plans d'action locaux avec les CLCOP	▪ Restitution et validation de la CL sur divagation du bétail à Bandafassi ▪ Restitution des résultats des études sur la réhabilitation et l'aménagement de la vallée de Djilor ▪ Restitution des résultats des études sur la réhabilitation et l'aménagement de la vallée de Boli 1 et de Boli 2 ▪ Restitution des résultats des études sur la réhabilitation et l'aménagement de la vallée de Ndour Ndour ▪ Restitution de l'étude sur le labour et le décorticage ▪ Formation des partenaires chargés de la vulgarisation sur l'utilisation saine des pesticides ▪ Evaluation participative de la mise en œuvre du CF	7 17 4 4 9 4 69	
Organiser des campagnes d'information sur les différents aspects de la LOASP, PAGIRE et les plans de développement locaux agricoles	▪ Réflexion et élaboration de la vision de développement agricole par CR	86	
Total :		200	

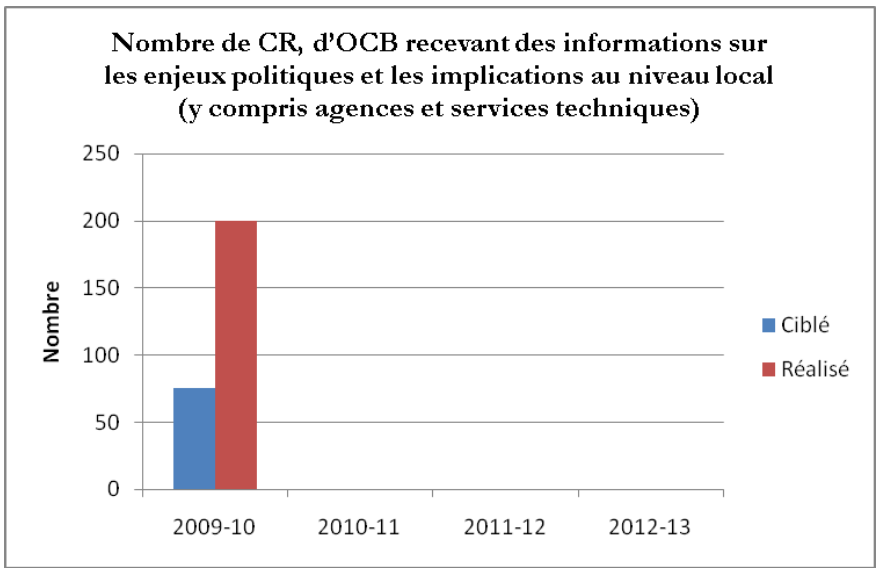

1.3. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine

Contraintes

- Passage du Programme USAID Wula Nafaa en détermination positive d'un point de vue environnemental, demandant des activités additionnelles non planifiées.

Opportunités

- Appui de Volontaires Farmer-to-Farmer à l'équipe du Volet Agriculture d'USAID Wula Nafaa pour mettre en œuvre le « Safe Use Action Plans » (SUAP), pour appuyer sur les questions de fertilité des sols ;
- Collaboration entre USAID Wula Nafaa et Peace Corps au niveau de la duplication du Conservation Farming dans les zones d'intervention du Programme USAID Wula Nafaa ;
- Signature d'accords complémentaires à notre action avec AfricaRice, DRDR, ANCAR ;
- Élaboration d'un avant et après vidéothèque d'évaluation d'impact et Success Story.

Axes prioritaires

- Finalisation des travaux d'aménagement des 05 bas fonds dans le département de Foundioungne et réception ;
- Suivi de la mise en culture des bas fonds ciblés ;
- Elaboration de COGIRBAF de Ndinderleng et l'appui organisationnel ;
- Formation des comités de gestion ;
- Restitution des études des bas fonds de Kaolack, Tambacounda et Kédougou ;
- Organisation du forum de Dialacoto ;
- Conception du réseau hydraulique de l'aménagement maraîcher de Diabang (implantation des puits et des bassins), et poursuite des 5 aménagements maraichers ;
- Mise en place de la campagne 2010 – 2011 pour le Conservation Farming ;
- Formation en SIGESCO (module 2 et 3) ;
- Etude de marché de certains produits horticoles.

4 VOLET BIODIVERSITE ET GDRN

1.4. Résultats ciblés et activités planifiées

1.4.1. Considérations générales

Le but du Volet Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles est d'améliorer la conservation et la gestion de la biodiversité et des aires biologiquement significatives. Il est attendu du Volet, un renforcement de capacités et une assistance technique pour assurer une utilisation durable des ressources ciblées dans le Volet Création de Richesses et pour améliorer la gestion globale de la biodiversité.

Pour la mise en œuvre de ce Volet, les activités à développer vont comprendre les plans d'aménagement forestier, les plans de gestion des aires protégées et les conventions locales. Dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces différents outils, le rôle que vont jouer les organisations locales telles que les comités villageois, les conseils régionaux et ruraux sera très important. Ainsi, pour atteindre la durabilité des différents outils élaborés, le Volet va réduire graduellement son assistance technique aux structures mentionnées ci-dessus pendant la durée du Programme.

En ce qui concerne le secteur de la pêche, le Volet s'attèle aussi à la compréhension des aspects socio-économiques et de l'écologie générale de la pêche qui est une condition préalable à tout processus de réforme durable.

1.4.2. Résultats ciblés

- Augmentation du nombre d'hectares supplémentaires aménagés grâce à des technologies et pratiques de gestion adéquates grâce à l'assistance du GUS ;
- Augmentation du nombre d'hectares dans les aires biologiques significatives bénéficiant de gestion améliorée ;
- Augmentation du nombre d'hectares sous gestion améliorée des ressources naturelles ;
- Augmentation du nombre d'hectares où les surveillants locaux payés par la communauté suivent la mise en œuvre des conventions locales ;
- Augmentation du nombre d'hectares ayant un fonds d'aménagement forestier géré par la communauté ;
- Augmentation du nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation de courte durée sur la productivité dans le secteur agricole ;
- Augmentation du nombre de personnes bénéficiant d'une formation en GRN et/ou conservation de la biodiversité.

1.4.3. Activités planifiées pour 2009-2010

Renforcement de la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des ressources biologiques :

- **Gestion des chimpanzés**
    - Organiser un atelier de réflexion sur l'implantation des vergers de Madd le long des couloirs des chimpanzés;
    - Revisiter les sites de fréquentation des chimpanzés par rapport à la route bitumée Saraya – Moussala ;
    - Organiser une mission de prospection et de vérification des données sur la présence des chimpanzés (interviewes au niveau des villages, parcours des sites connus avec l'agent du Bureau Inventaire et Cartographie) ;

- Revoir les sites de recensement des chimpanzés dans les zones d'exploitation de l'or (industielle et artisanale) dans la communauté rurale de Khossanto pour déterminer et analyser les éventuelles perturbations écologiques liées à l'activité.

- **Gestion des aires protégées**
  - Organiser un atelier de sélection d'un site d'implantation d'aires marines protégées ;
  - Mettre en place une aire marine protégée ;
  - Elaborer des plans de gestion des aires marines protégées ;
  - Mettre en place l'aire protégée de Dindéfélo pour un intérêt écologique (systèmes écologiques, paysages typiques, couloirs de passage des espèces faunistiques menacées comme le chimpanzé et l'élan de derby et le développement de l'écotourisme).

Gestion des terroirs et des forêts communautaires dans le cadre de la conservation et de la gestion de la diversité biologique :

- **Elaboration et mise en œuvre de plan d'aménagement forestier**
  - Elargir la méthode d'inventaire appropriée à l'exploitation du bois d'œuvre dans les autres forêts ;
  - Organiser un atelier de réflexion sur l'exploitation du bois d'œuvre à Kédougou ;
  - Mettre en place une forêt communautaire dans les zones de terroir de Kédougou ;
  - Elaborer le plan d'aménagement forestier de Koussanar ;
  - Délimiter les parcelles d'exploitation 2010 ;
  - Mettre en place les placettes de suivi de la biodiversité dans les forêts aménagées et les zones de terroir ;
  - Materialiser les limites des forêts communautaires par des bornes ou pancartes ;
  - Évaluer la capacité de régénération des espèces exploitées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagement forestiers afin de valider une rotation appropriée (zone USAID WN et zone PROGEDE) ;
  - Faire les inventaires d'exploitation de las forêt communautaire Sakar ;
  - Elaborer le plan de co-gestion de la mangrove de Diogane
- **Elaborer ou réactualiser les conventions locales**
  - Réactualiser les conventions locales ;
  - Former les surveillants ;
  - Elaborer de nouvelles conventions locales ;
  - Elaborer des plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

Formation et renforcement des capacités des populations et des communautés sur la productivité dans le secteur agricole et dans le domaine de la GRN et/ou conservation de la biodiversité

- Organiser des sessions de formation sur les techniques de productivité (agricole, pastorale et forestière) ;
- Organiser des sesions de formation en technique de pépinière pour les espèces exploitées dans la mangrove ;
- Former les pêcheurs en techniques aquacoles ;
- Former les prodcuteurs en techniques modernes apicoles.

1.5. Progrès réalisés

Objectif 1 : Augmenter le nombre d'aires protégées biologiquement significatives bénéficiant d'une gestion améliorée et durable

Résultat 1 : Des aires protégées, des forêts communautaires, des réserves villageoises de chasse et des couloirs des chimpanzés sont identifiés, délibérés et cartographiés

Indicateur :	Nombre d'hectares sous gestion améliorée des ressources naturelles		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	421 814 ha		
Activités Principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Réactualisation des conventions locales	▪ Rencontre à Sinthiou Maléme avec les conseillers communautaires pour l'élaboration du plan d'actions dans le cadre de la réactualisation de la convention locale ▪ Ateliers de zone pour la réactualisation de la convention locale ▪ Restitution communautaire à Sinthiou Maléme des résultats des rencontres de zone ▪ Elaboration du draft de la convention locale réactualisée ▪ Organisation d'une rencontre à Tamba de revue du draft de la convention locale par les services techniques ▪ Rencontre communautaire à Sinthiou Maléme de validation de la convention locale réactualisée par le conseil rural ▪ Approbation de la convention locale réactualisée par le sous préfet de Koussanar		
Élaboration de nouvelles conventions	▪ Rencontre à Toubacouta pour la validation technique de la convention locale par les services techniques ▪ Rencontre communautaire à Toubacouta pour la validation de la convention locale ▪ Délibération de la convention locale par le conseil de Toubacouta ▪ Approbation de la convention locale de Toubacouta par le sous préfet de Toubacouta ▪ Rencontres communautaires à Sabodala et Bassoul pour l'élaboration d'une convention locale de GRN ▪ Rencontres communautaires à Sabodala et Basssoul pour un zonage du territoire de la communauté dans le cadre de l'élaboration de la convention locale ▪ Rencontres de zone à Bassoul et Sabodala pour l'élaboration des esquisses de règles ▪ Rencontres communautaires à Sabodala et Bassoul pour l'harmonisation des propositions zonales ▪ Elaboration des projets de conventions locale de Bassoul et Sabodala ▪ Rencontre à Kédougou pour la validation technique par les services techniques du projet de convention locale de Sabodala ▪ Rencontre à Foundiougne pour la validation technique par les services techniques du projet de convention locale de Bassoul		
Aménagement des forêts communautaires	▪ Finalisation du PAF de Sakar/Oudoucar ▪ Validation et approbation du PAF de Sakar/Oudoucar ▪ Mise en place des structures locales de gestion du PAF ▪ Sensibilisation des populations sur l'aménagement de la forêt communautaire de Mangagoulack ▪ Inventaire des Forêts Communautaires de Mangagoulack et Koussanar ▪ Elaboration des rapports d'inventaire de Mangagoulack et de Koussanar ▪ Réalisation des études socioéconomiques de Koussanar ▪ Elaboration du rapport des études socioéconomiques de Koussanar		

Indicateur :	Nombre d'hectares sous gestion améliorée des ressources naturelles		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	421 814 ha		
Activités Principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
	▪ Elaboration du nouveau plan d'aménagement de Saré Bidji qui intègre le plan de gestion du bois d'œuvre		
Gestion des zones biologiquement significatives	▪ Tenue d'une rencontre de réflexion des acteurs sur la conservation des espèces menacées et appui à la création de la réserve de Dindéfélo ▪ Prospection des couloirs de chimpanzés dans la zone de Salémata ▪ Cartographie des couloirs des chimpanzés dans la zone de Salémata ▪ Réalisation des ESE sur la RNC de Dindéfélo ▪ Elaboration du rapport des ESE sur la RNC de Dindéfélo ▪ Elaboration de la carte d'occupation des sols de la CR de Dindéfélo ▪ Rencontres périodiques de concertation avec les membres du Groupe de Travail sur la conservation du Chimpanzé (JGI, Gill Pruetz, Peter Stirling, ...) ▪ Publication d'un article dans une revue de l'Université de Dakar ▪ Visite de suivi des activités par le Coordinateur National et le Chef de Division de la faune et de la chasse de la DEFCCS ▪ Redéfinition de la stratégie des actions à Dindéfélo avec prise en en compte de la Convention Locale ▪ Tenues de réunions communes de sensibilisation des acteurs avec forte implication du Service des Eaux et Forêts		
Aménagement de la mangrove	▪ Etude des potentialités apicoles de la zone de mangrove ▪ Protocole de collaboration avec l'IREF de Fatick pour l'aménagement de la mangrove ▪ Démarrage de l'élaboration du POAS de Bassoul avec définition d'une méthodologie d'étude de la mangrove ▪ Définition d'une stratégie de gestion avec les acteurs intervenant dans la zone de mangrove (Conseil Régional, service forestier régional de Fatick, PERACOD, ...)		
Aménagement de la Ria Casamance	▪ Elaboration d'une convention locale pour la gestion des ressources halieutiques de la ria Casamance		
Total :		244 361	236 010

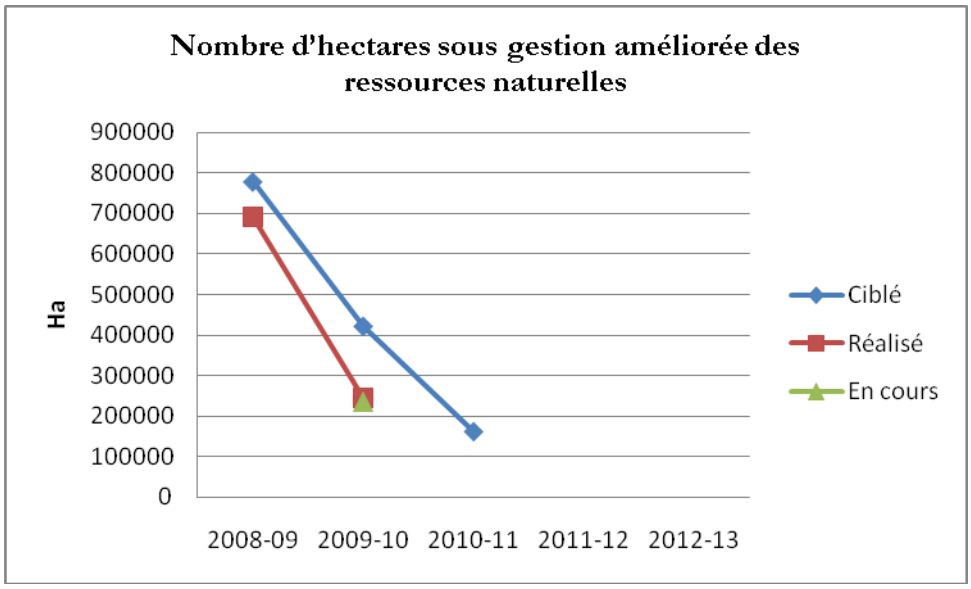

Durant l'année 2009/2010, les principales activités réalisées ont concerné la réactualisation et l'élaboration de nouvelles Conventions Locales, la mise en aménagement de forêts communautaires et la gestion de zones biologiquement significatives.

Activités réalisées pour la réactualisation ou l'élaboration de CL

Lors des activités de réactualisation ou d'élaboration de CL, il s'agit principalement d'élaboration de plans d'actions, d'ateliers d'harmonisation avec les services techniques et de réunion de validation. La réactualisation a concerné la CR de Sinthiou Malème pour laquelle il a été question de reprendre le

processus en mettant les services techniques, notamment les Eaux et Forêts dans le cœur du processus de validation technique des règles. La même approche a été utilisée dans l'élaboration des nouvelles conventions locales de Toubacouta (avec la particularité de mise en place d'un CLPA), Sabodala et Bassoul.

Activités réalisées pour l'élaboration des PAF

En matière d'appui des collectivités locales pour l'élaboration de PAF, en 2009/2010, il faut noter :

- La finalisation du PAF de Sakar/Oudoucar avec une validation technique et communautaire suivie d'une approbation administrative. Par ailleurs, les structures ont été mises en place avec l'appui –conseil du service forestier de Sédhiou. Durant l'année écoulée, le Volet a appuyé les CR de Koussanar et de Mangagoulack dans le processus d'élaboration des PAF de leurs forêts communautaires ;
- L'inventaire écologique et forestier de la forêt de Koussanar sur près de 40 000 ha. Le concours d'un consultant a été sollicité ; celui-ci a eu à travailler en étroite collaboration avec le conseil rural et le service forestier. Le travail réalisé s'est appuyé sur la méthode du Système d'Information Écologique et Forestier (SIEF) mis au point par le PROGEDE. Cela a permis ensuite d'intégrer les données après encodage dans la Base du SIEF.
- La même approche a été utilisée à Mangagoulack (1793 ha) avec l'IREF de Ziguinchor. Dans le cas de Ziguinchor, il faut souligner le rôle de formateur des agents qu'a joué le consultant en même temps qu'il supervisait l'inventaire sur 29 placettes.
- A Koussanar, avec le concours d'un consultant assisté d'un stagiaire de l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts de Montpellier (France), les études socio-économiques ont été réalisées dans les quarante villages riverains de la forêt et cela a permis de faire une proposition de découpage en quatre blocs de la forêt.

Photo 15 : Inventaire de la Fc de Koussanar par les agents forestiers et la population

Photo 16 : Restitution communautaire des résultats de l'inventaire de Mangagoulack

- Le plan d'aménagement forestier de Saré Bidji intégrant la gestion du bois d'œuvre a été finalisé et validé avec l'appui du Volet ABG (en concertation avec le Service Forestier). A cet effet, un atelier de validation a été tenu à Kolda en août 2010, suivi de la finalisation du document.

Activités réalisées pour l'élaboration du plan de gestion de la réserve de Dindéfélo

En vue de mettre en place une réserve, la démarche du Programme a d'abord consisté à organiser un forum suivi d'un voyage d'études des élus dans une zone qui a abrité une réserve communautaire. Ensuite, le conseil rural a été appuyé et conseillé dans le processus de délibération pour l'érection d'une RNC à Dindéfélo. Toute la démarche s'est appuyée sur le financement d'une requête en faveur de l'Institut Jane Goodall qui a démarré un programme d'habituation écotouristique du Chimpanzé.

Par ailleurs, une équipe du Programme et des personnes désignées par le conseil rural de Dindéfélo ont effectué des enquêtes socioéconomiques dans l'ensemble des 10 villages officiels. Ces enquêtes ont permis de faire le diagnostic de la CR et les résultats obtenus combinés à l'étude de la caractérisation biophysique devront asseoir l'élaboration du Plan de Gestion. Les premiers résultats de l'étude ont montré que les villages de la CR sont divisés en deux groupes : six villages sur la plaine et quatre villages

sur le plateau. Les villages les plus peuplés sont en général sur la plaine. Le système de production est un système agropastoral.

Toutefois, une redéfinition de la stratégie d'approche dans le processus de mise en place de la réserve a été faite avec une prise en compte de la convention locale. A cet effet, des missions de sensibilisation impliquant fortement le service forestier et les médias ont été menées avec l'appui du Programme. Un plan d'action consensuel sur la base du guide d'élaboration des conventions locales a été mis en place.

Activités réalisées pour la conservation des chimpanzés dans la région de Kédougou

En plus des subventions financées en direction de JGI, deux autres financements ont été octroyées à des institutions de recherche qui travaillent dans la conservation du chimpanzé (Jill Pruetz et Janis Carter). De plus, des missions de sensibilisation et de prospections des couloirs des chimpanzés ont été réalisées dans la zone de Salémata et à Dindéfélo. En concertation avec Peter Stirling, une forêt communautaire a été identifiée dans le Salémata. De même, des concertations sont faites avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal pour travailler à partir du PTA 2010/2011 sur la mise en place d'un plan de gestion de la Réserve Naturelle Communautaire d'Ethiolo.

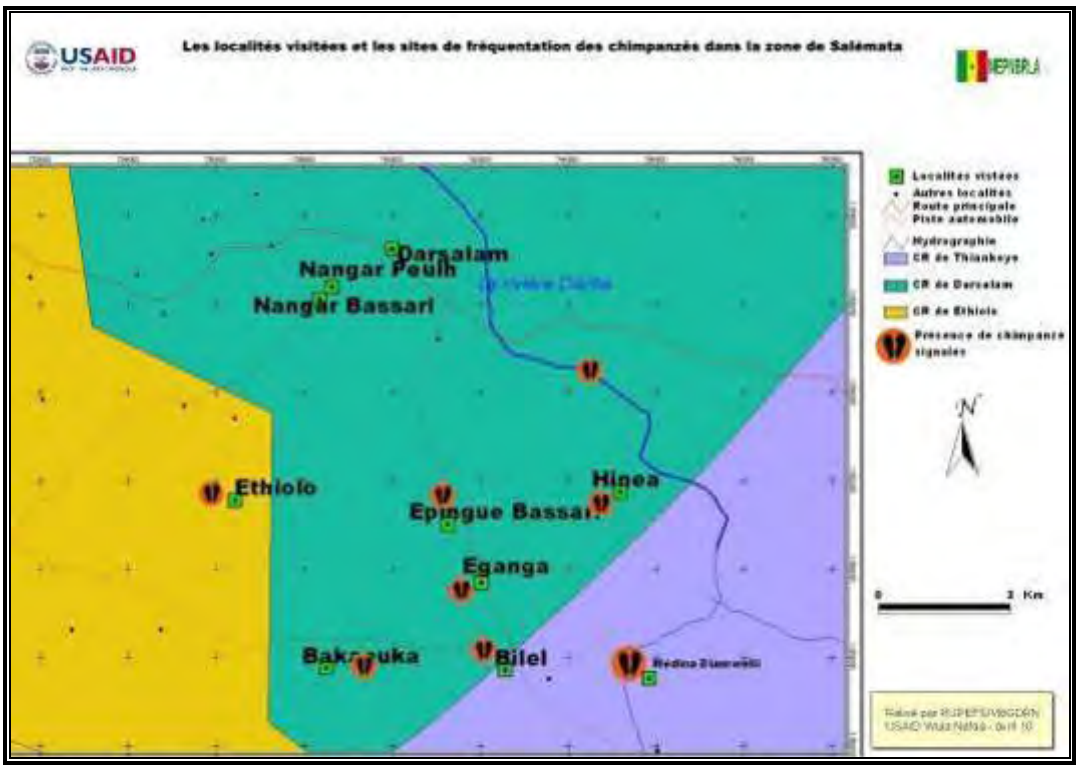

Activités réalisées pour l'élaboration du plan de gestion de la mangrove de Diogane

La première activité a concerné la réalisation d'une étude des potentialités apicoles de la zone de mangrove. Cette étude a surtout montré des potentialités naturelles, mais aussi humaines pour la production de miel de mangrove. Il y a également la présence d'infrastructures apicoles non négligeables. Les principales contraintes identifiées sont le manque de formation des acteurs, les insuffisances en techniques de commercialisation et les formations en qualité et en normes.

Pour la mangrove proprement dite, la stratégie du Programme a été redéfinie par le Directeur. Il s'agit maintenant de travailler à l'échelle de la zone de mangrove en entier. A cet effet, un plan d'actions a été défini avec le service forestier de Fatick. Ce plan devra intégrer les autres acteurs de la région intervenant dans le domaine de l'environnement et de la GRN dont le Conseil Régional de Fatick.

En termes de production cartographique, il y a le démarrage du POAS de Bassoul qui s'insère dans le processus d'élaboration de la CL de la dite CR.

Indicateur :	Nombre d'hectares dans les aires biologiques significatives bénéficiant de gestion améliorée		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	30 000 ha		
Activités principales	Progrès réalisé	# Cibles achevées	En cours
Aménagement des forêts communautaires	▪ Finalisation du plan d'aménagement forestier de Sakar/Oudoucar ▪ Validation technique par le service forestier ▪ Délibération des conseils ruraux de Sakar et Oudoucar ; ▪ Approbation par le Sous-préfet de Diendé ▪ Sensibilisation des populations sur l'aménagement de la forêt communautaire de Mangagoulack ▪ Finalisation de la carte de la forêt communautaire de Mangagoulack ▪ Elaboration du protocole d'inventaire de Mangagoulack ▪ Elaboration d'un protocole de partenariat avec l'école forestière de Ziguinchor ▪ Sensibilisation des populations sur l'aménagement de la forêt de Koussanar ▪ Elaboration du protocole d'inventaire de la forêt communautaire de Koussanar ▪ Choix du consultant pour mener les inventaires à Koussanar ▪ Démarrage des travaux d'inventaire à Koussanar ▪ Identification d'un stagiaire chargé des Enquêtes Socioéconomiques de la Forêt de Koussanar ▪ Elaboration du nouveau plan d'aménagement de Saré Bidji qui intègre le plan de gestion du bois d'œuvre	14 000	41 793
Gestion des zones biologiquement significatives	▪ Tenue d'une rencontre de réflexion des acteurs sur la conservation des espèces menacées ▪ Voyage d'étude pour la mise en place de la réserve ▪ Désaffectation de la zone amodiée par le conseil rural ▪ Délibération et approbation pour la mise en place de la réserve ▪ Prospection des couloirs de chimpanzés dans la zone de Salémata ▪ Cartographie des couloirs des chimpanzés dans la zone de Salémata ▪ Elaboration de la carte d'occupation des sols de la CR de Dindéfélo ▪ Elaboration des TDR pour la caractérisation de la réserve de Dindéfélo ▪ Choix du consultant pour la caractérisation de Dindéfélo ▪ Elaboration des TDR pour l'enquête socio économique ▪ Démarrage des enquêtes socio économiques	13 000	
Aménagement de la mangrove	▪ Etude des potentialités apicoles de la zone de mangrove ▪ Protocole de collaboration avec l'IREF de Fatick pour l'aménagement de la mangrove ▪ Démarrage de l'élaboration du POAS de Bassoul avec définition d'une méthodologie d'étude de la mangrove ▪ Définition d'une stratégie de gestion avec les acteurs intervenant dans la zone de mangrove (Conseil Régional, service forestier régional de Fatick, PERACOD, ...)		
Aménagement de la Ria Casamance	▪ Elaboration d'une convention locale pour la gestion des ressources halieutiques de la ria Casamance	19 764	
Total :		46 764	41793

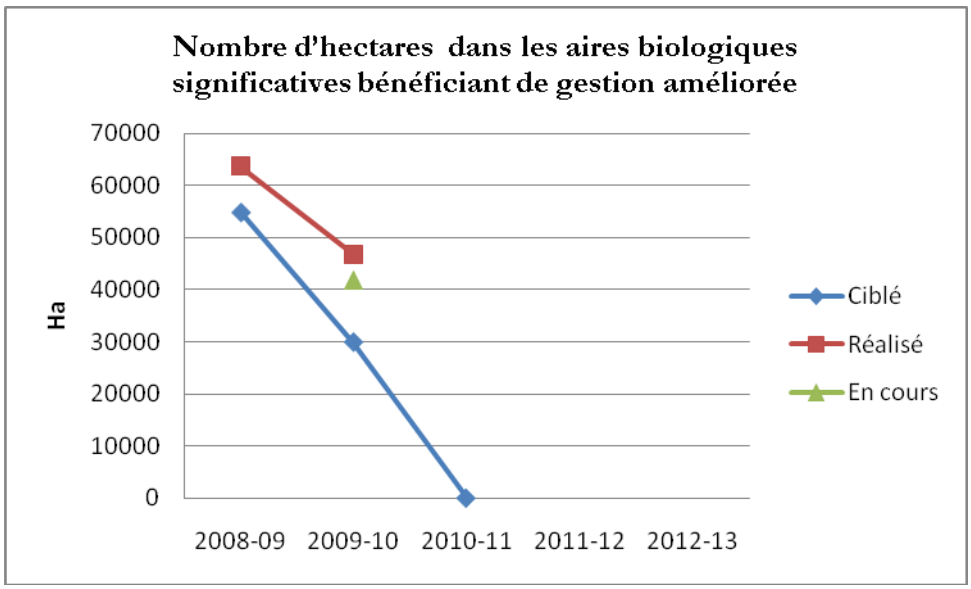

Concernant le nombre d'ha ayant un fonds d'aménagement forestier géré par la communauté, les cibles visées n'ont pas été atteintes en raison de la suspension du processus de formation en carbonisation des producteurs de Sakar /Oudoucar jusqu'à la prochaine saison sèche. Les retards dans le processus sont imputables en partie au démarrage très tardif de la campagne d'exploitation forestière 2010.

Indicateur :	Nombre d'hectares ayant un fonds d'aménagement forestier géré par la communauté		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	14 000 ha		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
	▪ Finalisation du plan d'aménagement forestier ▪ Validation technique par le service forestier ▪ Délibération des conseils ruraux de Sakar et Oudoucar ▪ Approbation par le Sous-préfet de Diendé	0	14 000
Total :		0	14 000

Objectif 2 : Augmenter le nombre d'hectares en dehors des aires protégées bénéficiant d'une gestion améliorée et durable

Pour atteindre cet indicateur, le Programme a procédé à l'élaboration de nouvelles conventions locales et réactualisé les conventions locales anciennes déjà signées.

Élaboration de nouvelles conventions locales

Elle a concerné trois communautés rurales : Toubacouta, Bassoul et Sabodala. La démarche n'a pas varié pour l'ensemble de ces communautés rurales, mais il faut cependant préciser que pour Bassoul et Toubacouta, en raison de l'existence des CLPA, l'élaboration s'est adaptée à ces aspects.
Le processus est en ce moment entièrement bouclé pour Toubacouta avec la délibération et l'approbation du document de la convention locale, ainsi composée de règles relatives au domaine agricole, forestier, pastoral et un code de conduite lié à la gestion des pêcheries.
Pour Bassoul et Sabodala, le document est à sa dernière phase avec l'existence d'un projet de convention locale qui doit faire l'objet d'une validation déjà entamée avec les services techniques concernés.
Dans la zone test de pêche, on constate que des pas importants on été faits par l'ONG IDEE Casamance qui a été subventionnée par le Programme pour mettre en place la convention locale : un état des lieux dans les zones de pêche a été réalisé ainsi que l'organisation des acteurs de la pêche au niveau de chaque collectivité locale. Pour la convention locale, le document est à sa dernière phase avec

l'existence d'un projet de convention locale qui doit faire l'objet d'une validation par le service des pêches.

Réactualisation des conventions locales

En ce qui concerne la réactualisation des anciennes conventions locales, seule la communauté rurale de Sinthiou Malème a été ciblée. Il s'agissait de recenser les règles de la convention ayant connu des difficultés d'application ou d'identifier des points omis par la convention et de les intégrer.

Le conseil a mis en œuvre cette réactualisation, notamment en aidant à l'identification des règles d'application difficiles et en rendant certaines pratiques obligatoires comme la vaccination du troupeau pour certaines maladies. Les services techniques ont aussi joué un rôle important dans l'évaluation et la validation des règles : Ci-dessous le répresentant du Secteur forestier de Tamba à coté des populations lors de la rencontre à Sinthiou Maléme pour la validation de la convention locale reactualisée.

La réactualisation des conventions locales comme celle de Tomboronkoto a permis l'application de la convention locale dans le village de Badon. En effet, les contraintes liées à la divagation du bétail ont trouvé une solution grâce à la réactualisation des dispositions de la convention locale sur la divagation du bétail :

- Une zone a été délimitée pour servir de pâturage dans le village ;
- Les propriétaires de bétail gardent désormais leurs troupeaux loin des champs et des rizières ;
- Depuis la réactualisation de la convention locale aucun conflit n'a été dans le village entre agriculteurs et éleveurs

Elaboration du plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS)

En accompagnement du processus d'élaboration des CL à Bassoul et en complément de celles de Bambali et de Tomboronkoto, les Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols ont démarré. Avec l'appui du Bureau Inventaire et Cartographie, toutes les cartes d'occupation des sols ont été réalisées (carte de Bassoul ci-dessous).

Un consultant a été recruté pour assister les services forestiers de Kédougou et de Sédhiou pour l'élaboration des documents d'application des POAS.

Photo 18 : Elaboration du POAS de Bassoul et formation des BIC à Foundiougne

Indicateur :	Nombre d'hectares supplémentaires aménagés grâce à des technologies et pratiques de gestion adéquate grâce à l'assistance du GUS		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	391 814 ha		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Réactualisation des conventions locales	▪ Rencontre à Sinthiou Malème avec les conseillers communautaires pour l'élaboration du plan d'actions dans le cadre de la réactualisation de la convention locale ▪ Ateliers de zone pour la réactualisation de la convention locale ▪ Restitution communautaire à Sinthiou Malème des résultats des rencontres de zone ▪ Elaboration du draft de la convention locale réactualisée ▪ Organisation d'une rencontre à Tamba de revue du draft de la convention locale par les services techniques ▪ Rencontre communautaire à Sinthiou Malème Validation de la convention locale réactualisée par le conseil rural ▪ Approbation de la convention locale réactualisée par le Sous-préfet de Koussanar	127 065 ha	00
Élaboration de nouvelles conventions locales	▪ Rencontre à Toubacouta pour la validation technique de la convention locale par les services techniques ▪ Rencontre communautaire à Toubacouta pour la validation de la convention locale ▪ Délibération de la convention locale par le Conseil Rural de Toubacouta ▪ Approbation de la convention locale de Toubacouta par le Sous-préfet de Toubacouta ▪ Rencontres communautaires à Sabodala et Bassoul l'élaboration d'une convention locale de GRN ▪ Rencontres communautaires à Sabodala et Basssoul pour un zonage du territoire de la communauté dans le cadre de l'élaboration de la convention locale ▪ Rencontres de zone à Bassoul et Sabodala pour l'élaboration des esquisses de règles ▪ Rencontres communautaires à Sabodala et Bassoul pour l'harmonisation des propositions zonales ▪ Elaboration des projets de conventions locale de Bassoul et Sabodala ▪ Rencontre à Kédougou pour la validation technique par les services techniques du projet de convention locale de Sabodala ▪ Rencontre à Foundiougne pour la validation technique par les services techniques du projet de convention locale de Bassoul	70.532 ha	194217
Total :		197.597ha	194217ha

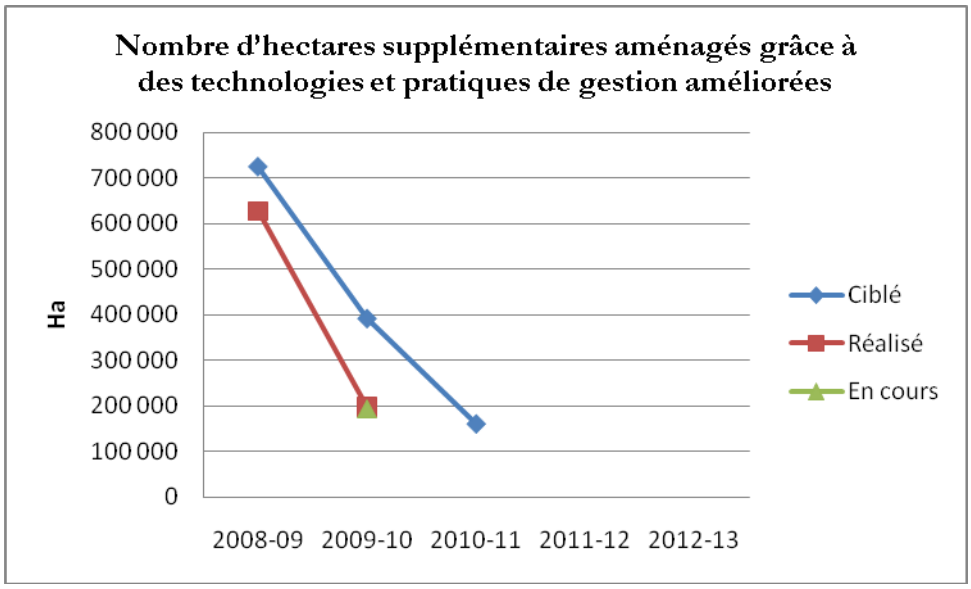

Pour une prise en charge effective des surveillants locaux par la communauté, le Programme a ciblé cette année la communauté rurale de Bambali dans la région de Sédhiou.
Une tournée a été organisée dans la zone pour analyser le dispositif d'application de la convention, notamment en termes de rémunération des surveillants et du niveau de participation des acteurs. Les

résultats obtenus ont été restitués à Bambali avec les conseillers communautaires, en vue de valider un dispositif de surveillance qui va garantir la rémunération des surveillants et la participation des autres acteurs notamment les services techniques concernés. A la suite de cela, plusieurs activités ont été menées :

- Le renouvellement des comités de gestion villageois ;
- Le choix de deux surveillants par zone ;
- Le conseil rural doit prévoir dans son budget annuel le paiement des surveillants.

Malgré tous ces efforts, les surveillants ne sont pas encore rémunérés. Il est important d'envisager à l'avenir des sources de génération de revenus dans les conventions locales pour prendre en charge les acteurs mobilisés pour sa mise en œuvre.

Indicateur :	Nombre d'hectares où les surveillants locaux payés par la communauté suivent la mise en œuvre des conventions locales		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	391 814 ha		
Activités Principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
	▪ Organisation d'une mission d'évaluation à Bambali sur l'application de la convention locale ▪ Rencontre à Sédhiou de réflexion pour la mise en place d'un dispositif de surveillance de la convention locale de Bambali ▪ Restitution communautaire à Bambali du dispositif de surveillance de la convention locale de Bambali		
Total :		0	

Quatre mille huit cent soixante trois (4863) personnes ont bénéficié au cours de l'année d'une formation en GRN et/ou en biodiversité. Les personnes ont été formées sur les techniques améliorées de saignée de la gomme mbepp et la conservation et la gestion de la biodiversité.
Une session de formation en renforcement de capacités des Bureaux d'Inventaire et de Cartographie (BIC) a été également organisée à Foundiougne à l'intention des responsables des BIC pour une meilleure élaboration des plans d'aménagement, des conventions locales, des plans d'affectation et d'occupation des sols (POAS).

Indicateur :	Nombre de personnes bénéficiant d'une formation en GRN et/ou en biodiversité		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3750		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Formation en GRN et/ou en biodiversité	▪ Formation dans la région de Tambacounda sur les techniques améliorées de saignée de la gomme mbepp ▪ Formation des facilitateurs à Kédougou et les représentants des conseils ruraux de Tomboronkoto, Missira Sirimana et Dindéfélo ▪ Organisation d'une session de formation à Foundiougne des responsables des BICs pour une meilleure élaboration des plans d'aménagements, conventions locales et Plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS)	4863	
Total :		4863	

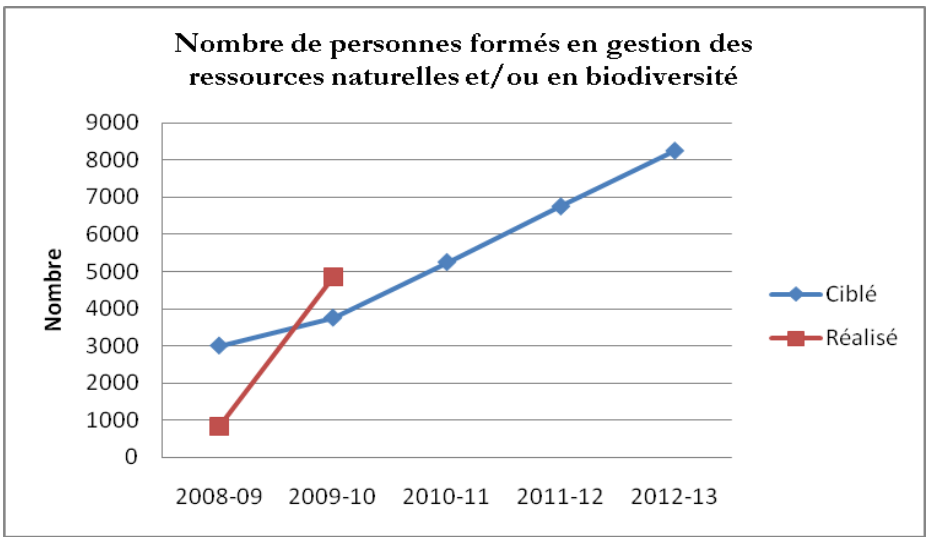
Nombre de personnes formés en gestion des ressources naturelles et/ou en biodiversité
Nombre
9000
8000
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
2008-09
2009-10
2010-11
2011-12
2012-13
Ciblé
Réalisé

Mille quatre cent cinquante quatre (1454) personnes ont bénéficié au total d'une formation de courte durée sur la productivité dans le secteur agricole. Les personnes ont été formées sur la technique de la conservation Farming pour améliorer la fertilisation des sols et l'itinéraire technique du fonio pour augmenter les rendements.

Indicateur :	Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation de courte durée sur la productivité dans le secteur agricole		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3500		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
	▪ Formation des paysans dans les régions de Tambacounda, Fatick, Kaolack, Kédougou sur la conservation Farming pour l'amélioration de la fertilité des sols ▪ Formation des producteurs dans les régions de Kédougou, Sédhiou et la communauté rurale de Koussanar sur les itinéraires techniques du fonio	1454	
Total :		1454	

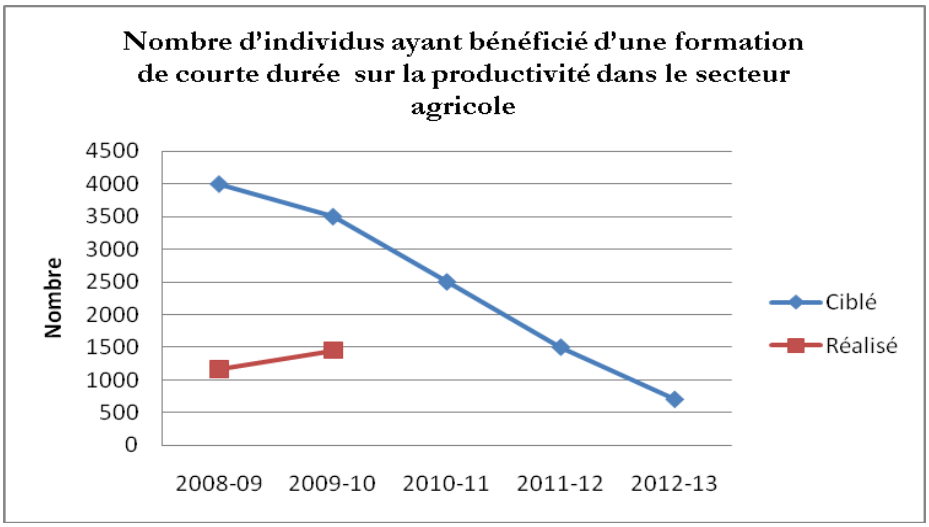

1.6. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine

La mise en œuvre des activités au cours de l'année fiscale 2009/2010 s'est déroulée plus ou moins correctement. Les contraintes rencontrées sont souvent liées au fait que la réalisation de certaines activités nécessitent une collaboration active des différents partenaires. Et dans la plupart du temps certains partenaires n'ont pas joué à temps leur rôle dans les activités planifiées. Il s'y ajoute des divergences de vue sur les approches préconisées ; d'où la nécessité de tenir des rencontres fréquentes de mise à niveau et d'harmonisation des approches. Par ailleurs, certaines activités nécessitent plusieurs étapes pour leur réalisation ; cela demande du temps, de la compréhension, entraînant des lenteurs.

Dans le cadre de l'élaboration des POAS, l'utilisation de la cartographie a révélé une insuffisance dans la maîtrise de l'espace des communautés rurales par les partenaires de terrain. Cette non-maitrise de l'espace communautaire et du foncier conduit parfois à une confusion quant à la gestion de l'espace par certains responsables de conseil rural. A titre d'exemples, le président de la communauté rurale de Bambali a découvert que les populations sont entrain de cultiver dans les forêts classées, faute de maîtrise des limites administratives des terroirs et en raison de la non-matérialisation des limites du domaine classé ou protégé.

La réalisation de l'état des lieux et la cartographie au niveau de communautés rurales partenaires a permis de souligner cet état de fait, mais aussi de mettre à la disposition des collectivités locales un

important outil d'aide à la prise de décision. Ainsi, la projection de la carte des limites des CR du Sénégal combinée aux données recueillies au niveau du terrain a permis aux populations des CR test pour le POAS de se faire une idée des limites de leur CR, des potentialités forestières existantes et se donner des perspectives de gestion durable.

Cependant, l'absence de traduction des conventions locales en langues locales a constitué une limite de taille pour la maîtrise de cet important outil de gestion des terroirs par les populations locales.

En ce qui concerne les plans d'aménagement forestiers, l'implication correcte des présidents de communautés bénéficiaires a souvent fait défaut ; les délibérations, conférant la légalité à ces documents de planification et de gestion opérationnelle des massifs forestiers, ont pris beaucoup de retard. Enfin, la mise en œuvre des plans d'aménagement forestiers a souffert : (i) du retard du démarrage de la campagne 2010 ; (ii) de l'éloignement des parcelles d'exploitation par rapport aux villages des producteurs locaux ; (iii) de l'accès difficile des zones de production de charbon pour l'acheminement vers les centres de commercialisation.

En vue d'une meilleure préservation de la biodiversité, principalement par la sauvegarde des derniers groupes de chimpanzés présents au Sénégal, les efforts se sont concentrés sur les Communautés rurales de Dindéfélo, Ethiolo, Dar Salam qui sont des pôles reconnus comme des milieux les plus propices à la survie de cette espèce emblématique de la biodiversité du Sénégal.

Par conséquent, pour la programmation du Plan de Travail Annuel 2010 – 2011 le Volet Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles va recentrer ses objectifs sur la gestion de la biodiversité (protection des espaces et des espèces menacées) les activités de protection de la nature ainsi que sur l'appui aux autres Volets dans la perspective d'une gestion durable des filières.

5 VOLET AMELIORATION DE LA BONNE GOUVERNANCE

1.7. Résultats ciblés et activités planifiées

1.7.1. Considérations générales

L'année 2010/2011 a été une année importante dans la vie du Volet amélioration de la bonne gouvernance en ce sens qu'elle a vu le démarrage de la mise en œuvre de nombre d'activités clés liées à sa stratégie. On retiendra de ces activités, celles qui ont contribué à mettre en place des processus facilitant la participation citoyenne et celles qui ont contribué au renforcement de capacités des acteurs, en rapport avec leurs rôles et responsabilités dans le contexte de la décentralisation. Au-delà de ces activités, il faut mentionner celles ayant contribué à articuler l'intervention du Programme avec celles des autres acteurs et celles ayant contribué à la mise en place d'un environnement favorable au développement à l'accompagnement des clients dans le développement des pratiques de bonne gouvernance.

Le renforcement de la participation citoyenne. Diverses activités ont été conçues et mises en œuvre pour instaurer des mécanismes et cadres de promotion de la participation du citoyen. Parmi elles, il faut noter :

- La mise en place de cadres de concertation et d'échanges autour de la gestion de l'orpaillage traditionnel, dans la zone de Kédougou ;
- La mise en place de structures de gestion et de cadres divers d'échanges, d'interpellation et d'expression des citoyens, autour de la mise en œuvre des plans d'aménagement forestiers, de la gestion des bas fond agricoles et de gestion des points et ouvrages d'eau et d'assainissement ;
- La création et la mise en place d'espaces d'expression de la citoyenneté mettant les citoyens face aux élus, pour échanger sur la gestion de tous les domaines de compétences transférés ;
- La mise en place de mécanismes de connexion entre les acteurs locaux (citoyens et élus) et les médias de proximité pour non seulement la diffusion d'éléments sur la gestion locale, mais aussi, comme moyen pour les citoyens de procéder à des interpellations et exprimer des attentes et craintes vis-à-vis de la gestion des affaires de leurs communautés.

Le renforcement de capacités des acteurs locaux pour l'exercice de leurs rôles et responsabilités vis-à-vis de la gestion des affaires locales. Dans ce cadre, un nombre important d'activités ont été menées à l'endroit de toutes les catégories d'acteurs ciblés par le Programme. Il s'agit entre autre de :

- L'élaboration d'un module de formation en Décentralisation et en Bonne Gouvernance et un manuel du Participant à la formation dispensée ;
- La formation des GP, GIE et Réseaux sur (i) la gouvernance interne des OCB, les rôles et responsabilités des bureaux et diverses appuis techniques pour l'élaboration et la mise en place de systèmes/outils de gestion et de règlement intérieur ;
- La formation des comités de gestion (plan d'aménagement, bas fond agricoles, Eau et Assainissement, conventions locales) sur (i) la gouvernance des OCB, (ii) la gestion administrative et financière, (iii) les rôles et responsabilités de bureau, (iv) les textes régissant le domaine ;
- La formation sur les droits, devoirs et responsabilités des citoyens, dans la communauté rurale.

Pour rendre aisé le travail de formation des élus et populations des collectivités locales et OCB partenaires et dans les perspectives de laisser à la fin du Programme des acquis durables, la formation préalable des acteurs d'accompagnement, a fait l'objet de focus. En effet, le personnel technique du Programme (staff et facilitateurs), les services techniques des zones d'intervention ont été, soit formés en amont, soit impliqués dans les sessions organisées sur le terrain. Ceci a contribué à améliorer l'environnement humain réceptif et capable de véhiculer le concept et les pratiques de bonne gouvernance. Cette stratégie se poursuivra, l'année à venir avec la formation de formateurs locaux sur la décentralisation et la bonne gouvernance. Ces formateurs locaux seront accompagnés ensuite dans la préparation et la réalisation des sessions de formations qu'ils auront à animer au sein des collectivités locales partenaires.

1.7.2. Résultats ciblés

Le Volet Amélioration de la Bonne Gouvernance vise à atteindre les 5 résultats clés ci – après :

- Augmentation du nombre de systèmes de supervision externe de l'utilisation des ressources publiques appuyés par le GUS ;
- Augmentation du nombre de collectivités locales recevant l'aide du GUS pour augmenter leurs sources de revenus annuels ;
- Augmentation du nombre de collectivités locales qui utilisent les ressources générées au niveau local de manière durable et participative ;
- Augmentation du nombre d'individus formés pour renforcer la gouvernance locale ou la décentralisation ;
- Augmentation du nombre de processus appuyés par le GUS pour permettre aux citoyens de participer aux activités de leur collectivité locale.

1.7.3. Activités planifiées pour 2009-2010

Les activités planifiées pour l'année 2009 – 2010 se présentent ainsi qu'il suit :

L'amélioration de la mise en œuvre des PAF/GAF et CLPA

- Évaluer la mise en œuvre des PAF/GAF ;
- Renforcer les capacités des conseils ruraux dans le suivi, la supervision et le contrôle de la mise en œuvre des PAF/GAF et CLPA ;
- Appuyer le fonctionnement des conseils locaux de pêche artisanale.

Le développement d'un partenariat avec les autres acteurs

- Sélectionner les nouvelles collectivités locales et élaborer des plans d'action ;
- Signer des conventions/protocoles avec de partenariat avec les conseils ruraux, régionaux, les services techniques, le PNDL et les ARD.

L'assistance aux CL partenaires à identifier et mobiliser des ressources financières additionnelles

- Appuyer la mobilisation des taxes directes et indirectes ;
- Appuyer les CR abritant un PAF à optimiser l'exploitation forestière ;
- Appuyer les CR dans l'instauration du droit de pêche (débarquement) et l'immatriculation des pirogues.

L'appui aux collectivités locales partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs budgets de manière participative

- Appuyer les CL partenaires à tenir des forums/bilans budgétaires ;
- Assister les CG des PAF à élaborer et mettre en œuvre des PTA et Budgets ;
- Assister les CR à développer autour de leur PAF des systèmes viables de Gestion Administrative et Financière (GAF).

Le renforcement des capacités des conseils ruraux, régionaux, des services techniques, OCB, ARD et autres partenaires

- Élaborer un manuel/Fiche d'information sur la Bonne Gouvernance pour les participants à former ;
- Identifier et former les relais formateurs sur la bonne gouvernance ;
- Former les conseils ruraux et les populations sur la Bonne Gouvernance ;
- Renforcer les capacités des conseils régionaux, ruraux, ARD et des OCB ;
- Organiser des visites d'échanges entre communautés dans le cadre de la gestion durable des ressources (GRN, Pêches, Agriculture).

La mise en place des processus de gestion participative des collectivités locales axés sur la gestion des ressources naturelles

- Appuyer la mise en place et le fonctionnement de cadres de concertation au niveau intercommunautaire, zonal et villageois ;
- Appuyer le fonctionnement des conseils locaux de pêche artisanale dans les CR d'intervention de WN et définir les formes de collaboration ;
- Aider à une meilleure organisation des associations de femmes qui s'activent dans la cueillette et la transformation des produits ;
- Appuyer la mise en place de POAS dans le cadre des conventions locales.

1.8. Progrès réalisés

Résultat 1 : La capacité et la performance des institutions des collectivités locales sont améliorées pour une meilleure gestion des ressources naturelles sur une base profitable et durable

A la suite des fora et de l'élaboration des budgets, les CR ont exprimé une forte demande d'assistance technique rapprochée pour s'attaquer aux priorités pouvant améliorer la mobilisation des ressources financières qui sont pour cette année :

- Le droit d'abattage et de stationnement à Sabodola ;
- Le paiement de la taxe rurale à Dindéfélo ;
- L'état civil à Bambali ;
- L'organisation du marché hebdomadaire de Sinthiou Malème (Droits de place) ;
- La gestion des aires d'embarquement des pirogues à Bassoul ;
- La gestion des aires d'embarquement des pirogues à Djirnda.

Pour chacun de ces thèmes, un premier exercice est déjà bouclé et a concerné, pour chaque source de financement :

- L'analyse de la situation actuelle ;
- L'identification des possibilités d'amélioration de la mobilisation des taxes ;
- L'identification des actions concrètes permettant de mettre en œuvre les possibilités d'amélioration de la mobilisation des taxes ;

- La Planification des actions.

Indicateur :	Nombre de collectivités locales recevant l'aide du GUS pour augmenter leurs sources de revenus annuels		
Cible pour l'an 2009-2010 :	10		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Aménagement des forêts	▪ Cette année, une seule nouvelle forêt communautaire est entrée en aménagement. (Sakar/Oudoucar). Les activités d'exploitation n'ayant pas encore commencé, il ne peut pas y avoir de revenus	2	
AT mobilisation des ressources financières	▪ Elaboration de budgets participatifs dans 14 CR ▪ Un programme d'assistance technique est entrain d'être développé au niveau de 6 CR ▪ Instauration droits de stationnement et démarrage collecte, dans la CR de Bambali ▪ Instauration de la taxe de stationnement et d'abattage à Tomboronkoto	10	
Total cumulé :		12	

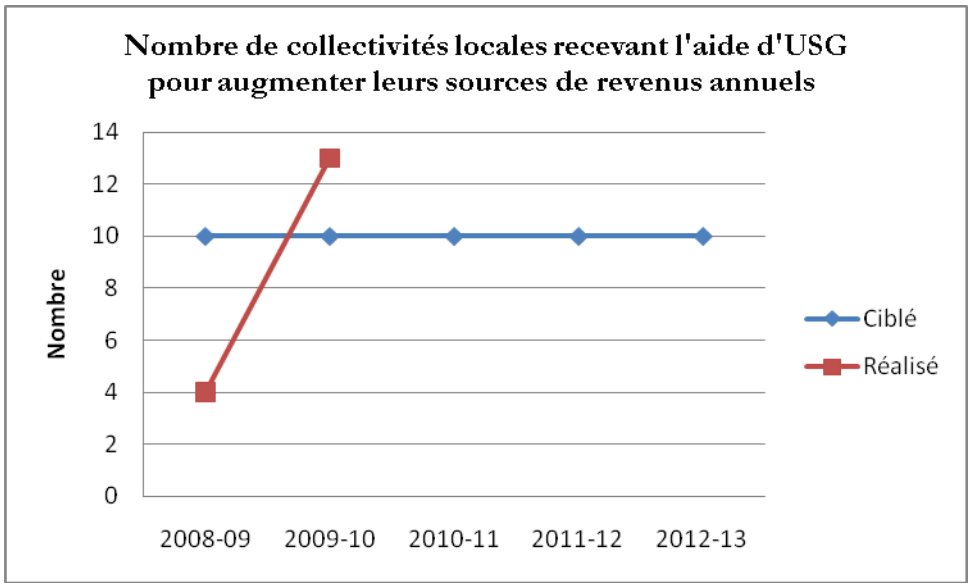

Les activités majeures suivantes ont été développées pour contribuer à l'atteinte du résultat mentionné, plus haut :

- La formation des OCB sur la décentralisation et la bonne gouvernance ;
- La formation des membres de GIE/GP sur la gouvernance des OCB ;
- L'assistance technique aux GP/GIE à élaborer et mettre en œuvre des systèmes et outils adaptés de gestion et de fonctionnement ;
- La formation de citoyens et organisations de la société civile, sur les droits, devoirs et responsabilités du citoyen dans une communauté rurale ;
- La formation des acteurs locaux sur les textes régissant l'orpaillage traditionnel, la pêche continentale, la gestion des ressources naturelles ;
- La formation des membres chargés de la gestion des CLPA.

Les formations des élus sur la décentralisation et la bonne gouvernance – La stratégie a été modifiée dans un souci de rendre durable la formation. Ainsi, un module de formation et un manuel du participant ont été élaborés dans la perspective de former des personnes ressources locales qui à leur tour vont former les

élus et les autres acteurs. Ce changement va intervenir durant l'année 2010-2011 car l'hivernage n'a pas permis de le développer au niveau des CR à cause de l'indisponibilité des cibles.

Les formations d'OCB sur la gouvernance des OCB – Une session test a été réalisée dans ce cadre et a concerné 20 personnes appartenant à diverses entreprises de la zone de Fatick. La formation a été articulée autour des principes de la bonne gouvernance, appliqués aux OCB ainsi que des outils de promotion de la gouvernance au sein d'une OCB. Cette formation a été l'occasion pour que chacune des entreprises (GP/GIE) présente fasse son auto-évaluation par rapport à l'observation des principes et des pratiques de la bonne gouvernance et définisse des actions et stratégies correctrices. Pour l'occasion, un module spécifique a été conçu et appliqué. Ce module est actuellement corrigé, en fonction des leçons tirées de l'application du modèle.

La formation et l'assistance technique aux GP (groupes de producteurs) et CG (comités de gestion) pour l'élaboration et la maitrise des systèmes de gestion. Un des focus de l'année 2010 a été l'amélioration de la gouvernance dans le fonctionnement et la gestion des OCB, notamment des groupements de producteurs et des comités de gestion de services et/ou ressources. Dans ce cadre, une assistance technique a été apportée aux GP/CG à (i) définir et mettre en application des règlements intérieurs, (ii) se doter d'outils appropriés de gestion et (iii) maitriser le fonctionnement de leurs organisations. Ces formations et assistance technique ont permis de régler les problèmes récurrents de fonctionnement et de gestion que ces GP et CG connaissent depuis fort longtemps (cumul de fonctions, refus de renouvellement des instances, gestion financière solitaire sans aucun compte rendu, gestion financière sans documentation, etc.). Elles ont aussi permis d'accroître la masse de citoyens des communautés rurales partenaires, acquis à la culture de la bonne gouvernance. Pour l'année à venir, cette pratique va se poursuivre et davantage de GP et CG vont être ciblés, avec notamment les comités de gestion des bas-fonds agricoles et les comités de gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement.

La formation des citoyens et organisations de la société civile sur les droits, devoirs et responsabilités du citoyen dans les communautés rurales. Dans ce cadre, un atelier modèle a été réalisé, sur sa demande, dans la communauté rurale d'Oudoucar. Si les préoccupations des citoyens et organisations de la société civile sont nombreuses, la formation en question a été très pratique et s'est articulée autour des activités pratiques menées par la communauté (plan d'aménagement, convention locale, mobilisation de ressources financières, etc.). Cette articulation a permis d'obtenir de la part des citoyens, des engagements fermes à jouer leurs rôles pour la réussite de ces activités communautaires. Les résultats et impacts très probants issus de cette formation test encouragent son extension à d'autres communautés rurales partenaires.

La formation des membres des CLPA. Les objectifs de la formation ont porté sur plusieurs points. Il s'agissait de présenter les caractéristiques essentielles d'une organisation professionnelle comme le CLPA en citant les rôles et missions essentiels des groupes d'acteurs. En outre, l'accent a été mis sur les caractéristiques essentielles d'un bon conseiller et les éléments à prendre en compte pour un bon fonctionnement du CLPA.

Au total, **7251** personnes dont **2710** femmes (soit **37,37%**) ont été formées sur des domaines ayant trait à la décentralisation et à la gouvernance locale. Ces personnes concernent à la fois des Elus locaux et des citoyens, mais aussi des membres de Groupes de Producteurs et de comités de gestion de services et ressources.

La Prise en compte des CLPA dans les Conventions locales : l'Exemple de Bassoul

L'administration des Pêches a pris une disposition réglementaire tendant à améliorer l'implication, la participation et la position des acteurs par rapport au processus de prise de décisions les concernant en matière de pêche artisanale. Cette initiative novatrice constitue une traduction en actes concrets de la volonté politique de l'Etat du Sénégal pour la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques par la participation de l'ensemble des acteurs concernés (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, prestataires de services, investisseurs, collectivités locales, administration des pêches, autorités administratives locales, etc.).

Le CLPA se compose de trois organes :

- Les Collèges qui regroupent les personnes exerçant le même métier ;
- Les Comités Locaux qui regroupent l'ensemble des représentants des collèges au niveau local (village, commune) ; et
- L'Instance de coordination et de Conseil qui regroupe l'ensemble des Comités Locaux, du représentant de l'administration des pêches qui joue le rôle de secrétaire et du Sous Préfet qui joue le rôle de président (ICC).

Le Programme USAID Wula Nafaa a financé la mise en place des CLPA de Bassoul et Niodior dans le Département de Foundiougne. Cet appui s'intègre parfaitement dans la stratégie du Programme qui appuie les CR à élaborer et mettre en œuvre des conventions locales. Ainsi, à Bassoul, il sera question, en rapport avec tous les acteurs concernés dont, notamment les services techniques des Eaux et Forêts et des Pêches, de mettre en cohérence des dispositions prises en matière de gestion des ressources forestières et halieutiques.

La pertinence de la démarche se situe au niveau de deux types de compétences dont l'un (Pêche) n'est pas transféré. Ainsi, la démarche adoptée est d'élaborer deux documents relatifs à la gestion globale des ressources et un autre spécifique aux activités de pêche et de trouver des mécanismes pouvant permettre au Conseil Rural de mieux s'impliquer et de suivre le développement des activités de pêche même s'il n'est pas habilité à y prendre des décisions.

En effet, le CLPA de Bassoul a fait de la gestion de la ressource la priorité des priorités. En effet, dans les localités membres du CLPA, la position géographique (insulaire), l'insuffisance d'activités alternatives à la pêche et l'importance des activités de pêche dans le développement des localités les mettent à l'avant garde de la lutte pour une exploitation durable des ressources halieutiques. Cela explique l'importance des initiatives locales de gestion de la ressource et l'engagement des populations dans la surveillance. Pour une bonne gestion des ressources halieutiques, ils suggèrent les actions suivantes :

- La lutte contre l'utilisation de sennes de plage et les sennes tournantes dans les bolongs ;
- Le respect de la réglementation sur les mailles des filets ;
- La lutte contre l'impunité et le renforcement des prérogatives des autochtones sur la gestion de la ressource ;
- Le renforcement de la surveillance ;
- Le développement d'activités alternatives à la pêche.

Le processus d'élaboration de la convention locale de Bassoul est enclenché et à terme, le Conseil Rural pourra mieux assurer une gestion durable de ses ressources dans un cadre de développement global et intégré.

Indicateur :	Nombre d'individus formés pour renforcer la gouvernance locale et/ou la décentralisation		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	200		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Formation sur la bonne gouvernance des OCB	▪ Formation de GP de la zone de Fatick sur les principes, le contenu et les outils de promotion de la bonne gouvernance au sein des OCB	7251	
Ateliers d'échange sur les nouvelles orientations de la GAF des PAF	▪ Organisation d'ateliers et de fora d'échange sur les nouvelles orientations de la GAF des PAF, au niveau des forêts aménagées de Koulor, Sinthiou Bocar Aly, Sita Niaoulé, Saré Bidji, Thiéty, Sakar et Oudoucar		
Ateliers de redynamisation des CVGD des conventions locales	▪ Formation des membres des CVGD de la CR de Bambali		
Formation sur la citoyenneté	▪ Formation de citoyens et OSC de la CR de Oudoucar		
Formation sur les textes	▪ Formation sur les textes régissant l'orpaillage traditionnel, la pêche continentale		
Former les membres des CLPA	▪ Formation des membres sur la constitution et le fonctionnement d'un CLPA		
Total cumulé :		7251	

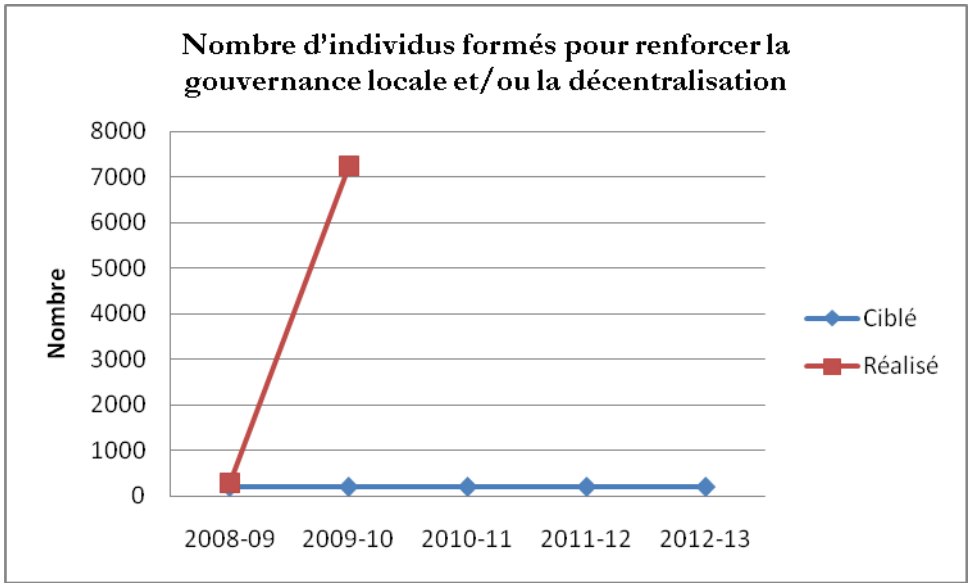

Résultat 2 : La transparence et la responsabilité dans la manière de gérer les ressources naturelles sont accrues

Pour l'atteinte de ce résultat, diverses activités ont été développées. Elles s'articulent autour de :

- L'élaboration de système de gestion administratif et financier (GAF) pour le plan d'aménagement forestier de Sakar/Oudoucar, assortie de la mise en place de structures locales de gestion ;
- La réorientation et le renouvellement du système GAF, pour les plans d'aménagement de Koulor/Sinthiou Bocar Aly, Missirah et Saré Bidji/Thiéty ;
- L'organisation de fora sur le budget au niveau de certaines CR ;
- L'appui aux conseils ruraux à l'élaboration d'un budget participatif dans certaines CR ;
- L'assistance technique dans des domaines ciblés pour une meilleure mobilisation des ressources financières des CR.

La réalisation de chacune de ces activités a constitué un cadre pour les acteurs locaux, notamment les citoyens, de s'informer sur la gestion des ressources communautaires et d'exercer leurs droits d'interpellation et d'orientation vis-à-vis de la gestion des ressources financières communautaires.

L'élaboration d'un module de formation sur la Décentralisation et la Bonne Gouvernance et d'un Manuel du Participant. Cette approche vise à préparer le retrait du Programme à travers le renforcement de capacités de personnes ressources locales capables d'accompagner les conseils ruraux dans leur mission de développement.

L'élaboration de système de gestion administrative et financière (GAF) pour les plans d'aménagement forestiers (PAF) a concerné les deux communautés rurales de *Sakar et Oudoucar.* En effet, lesdites communautés rurales, après avoir délibéré et fait approuver leur plan d'aménagement forestier, ont bénéficié d'assistance technique pour mettre en place le dispositif organisationnel et le système de gestion nécessaires pour une mise en œuvre efficace de leur plan d'aménagement. Le système mis en place répond à la double exigence d'associer tout le monde à la gestion et de fonder cette gestion sur des outils et procédures définis et accessibles à tous. L'élaboration du système de gestion du PAF, procède de la volonté de faire participer tous les acteurs concernés, à la supervision et au contrôle de la gestion financière afférent au PAF. Le système mis en place (GAF), a bénéficié des leçons tirées de la mise en œuvre des systèmes appliqués dans les PAF précédents. Il rencontre l'assentiment, à la fois des populations et élus des deux CR, mais aussi une pleine intégration et appropriation des populations à la base. A propos de la mise en place du système GAF, un villageois de la communauté rurale de Sakar disait ceci : ***« Avec ce système, nous avons une des rares occasions de dire notre mot dans la façon dont le plan d'aménagement et les ressources qu'il va générer vont être gérées et nous ne manqueront pas de la saisir, chaque fois que cela sera nécessaire. Cette démarche tranche avec ce que nous avons connu jusqu'ici et qui créait en nous d'énormes frustrations ».***

Dans le même ordre d'idée, le Programme a apporté une assistance technique aux cinq (05) communautés rurales ayant des PAF en état de mise en œuvre, pour renouveler le système de gestion ainsi que les comités qui ont la charge leur mise en œuvre. Les collectivités concernées sont Koulor, Sinthiou Bocar Aly, Missirah, Saré Bidji et Thiéty.

Cette assistance technique est la réponse aux résultats et recommandations de l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement réalisée dans ces communautés rurales, en fin 2009. En effet, à l'issue de cette évaluation, des modifications ont été demandées par les acteurs locaux, dans le schéma organisationnel ainsi que dans le système de gestion desdits PAF. Ces modifications ont pour objectifs d'une part, de sécuriser d'avantage les ressources financières des PAF par l'approfondissement de

l'implication des élus et citoyens dans le système, et d'autre part, d'avoir des structures de gestion capables de fonctionner durablement. La dimension supervision du processus par le conseil rural et par les populations qui, de par les textes de la décentralisation, sont les dépositaires légaux et légitimes du pouvoir confié auxdites structures de gestion est fortement intégrée.

Les renouvellements opérés ont été des opportunités pour faire l'état des lieux, au niveau local, de la mise en œuvre desdits plans d'aménagement, notamment les situations financières. En effet, pour clôturer le processus de renouvellement, des rencontres communautaires ont été organisées pour faire la lumière sur la gestion antérieure, avant que les structures de gestion sortantes ne passent la main, à celles nouvellement élues. Tout le processus de renouvellement a été l'occasion pour les populations de faire des interpellations et d'exprimer des attentes claires en rapport avec l'utilisation ultérieure des ressources financières issues de l'aménagement forestier. D'ailleurs, le degré et la profondeur des renouvellements a été fonction de l'appréciation par les populations de la qualité et de la sincérité de la gestion, au sein des structures. Autrement dit, partout où les populations n'étaient pas satisfaites ou avaient des soupçons sur la sincérité de la gestion, les renouvellements ont souvent touché 70 à 90 % des membres. Il importe de signaler que les renouvellements ont été une opportunité pour formaliser la participation aux instances de décisions, de toutes les catégories d'acteurs, notamment des femmes. En effet, l'on constate un taux de représentation des femmes qui passe de moins de 5 % à près de 10 à 15 % selon les zones. La forte présence de femmes (52 à 55 % selon les zones) à toutes les étapes du processus de renouvellement, explique certainement cette progression.

L'appui à la mise en œuvre des PAF, un modèle de synergie entre les collectivités locales partenaires, les services techniques et le Programme USAID Wula Nafaa

Photo 19 : Vue d'une assemblée générale de mise en place de représentation villageoise (RV) dans la CR

Cette année, les activités d'accompagnement de la mise en œuvre des plans d'aménagement ont plus que jamais constaté une synergie parfaite entre les communautés rurales partenaires, les services techniques déconcentrés de l'Etat, notamment le service des Eaux et Forêts. En effet, au niveau de tous les sites aménagés, les processus déclinés ont consacré une véritable application de la décentralisation. Ces processus ont mis en relief les élus locaux et les populations à la base, dans leurs rôles de prise de décisions, conseillés et assistés techniquement en cela par les services techniques et tout ceci, appuyé par le Programme USAID Wula Nafaa.

La dynamique observée autour desdits plans d'aménagement forestier donne l'espoir que les acquis produits par l'intervention du Programme, survivront à coup sûr. A ce constat, les raisons sont à chercher dans (i) une plus grande capacité des élus locaux à appréhender leurs prérogatives, (ii) une conscience accrue des citoyens à exercer leurs droits et devoirs vis-à-vis de la GRN et (iii) une conscience plus claire des services techniques, notamment du service des Eaux et Forêts, que leur rôle est plus dans l'appui/conseil que dans la répression.

Photo 20 : Les Agents du service forestier de Tedhiou, les conseillers ruraux de Sakar et Oudoucar et le personnel d'USAID WN préparant le processus de mise en place des structures de gestion du plan d'aménagement forestier de Sakar/Oudoucar

Les fora sur le budget des communautés rurales. Ils ont permis de matérialiser un besoin largement exprimé par les populations locales et constituent la première étape d'un processus qui va déboucher sur une meilleure mobilisation des ressources financières. Ils ont été organisés au niveau de 14 CR répartis dans

les régions de Kédougou, Tambacounda, Kolda et Fatick et ont constitué de véritables opportunités pour les citoyens, d'habitude en marge du processus, de s'informer sur la gestion financière de leurs collectivités locales, mais surtout d'exprimer leurs attentes et préoccupations et d'orienter le budget 2010.

L'élaboration de budgets participatifs. A la suite des fora et au niveau de chaque département polarisant les CR ayant organisé des fora, les PCR, leurs ASCOM et certains services techniques concernés ont été regroupés pour élaborer leurs budgets en tenant compte des résultats des foras. Cette activité a connu un succès éclatant, car certains PCR le faisaient faire par leurs Sous Préfets et d'autres qui tentaient par eux-mêmes enregistraient des rejets interminables du fait d'erreurs qui se répétaient.

Assistance technique pour une meilleure mobilisation des ressources financières. Elle a consisté à cibler 6 CR et à développer dans chacune d'elles une assistance technique dans un type de source de recettes donné pour définir et mettre en œuvre une stratégie pour la mobilisation accrue de ressources financières.

La mise en place d'une Equipe de Réflexion et d'Initiative (ERI). Cette équipe, composée d'hommes et de femmes choisis de manière démocratique au niveau de chaque CR est chargé de conduire les activités prévus dans le plan d'actions élaboré pour permettre l'atteinte des objectifs, à savoir une augmentation des sources de revenus de la collectivité locale. Ceci concourt aussi à assurer une durabilité des activités développées.

Indicateur :	Nombre de systèmes de supervision externe de l'utilisation des ressources publiques appuyés par le GUS		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	2		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Elaborer et mettre en place le système GAF du PAF de Sakar/Oudoucar	▪ Le système de gestion du PAF de Sakar/Oudoucar est élaboré et ne reste qu'à être mis en application, avec le démarrage de la mise en œuvre du PAF	2	
Renouveler/réorienter les systèmes GAF des PAF déjà en mise en œuvre	▪ Le système de gestion, impliquant mieux les populations et le conseil rural, a été revu au niveau des sites de Koulor, Sinthiou Bocar Aly, Missirah, Saré Bidji e Thiéty	3	
Organiser de fora communautaires sur le budget	▪ Au niveau de 14 CR partenaires, un forum sur le budget a été organisé	1	
Elaborer des budgets participatifs	▪ Des budgets ont été élaborés de manière participative dans 14 CR	1	
Développer une assistance technique pour une meilleure mobilisation des ressources financières	▪ Une assistance technique rapprochée est entrain de se développés dans 06 CR	1	
Mettre en place une structure locale pour la mise en œuvre et le suivi des activités	▪ Mise en place d'une ERI au niveau de chaque CR bénéficiant d'une assistance technique	1	
Organisation de forums communautaires d'évaluation des PTA et Budgets des CGF	▪ Au niveau des cinq (05) CR concernées par les PAF en cours de mise en œuvre, un forum communautaire d'évaluation des PTA et Budgets des CG a été réalisé	1	
Total cumulé :		10	

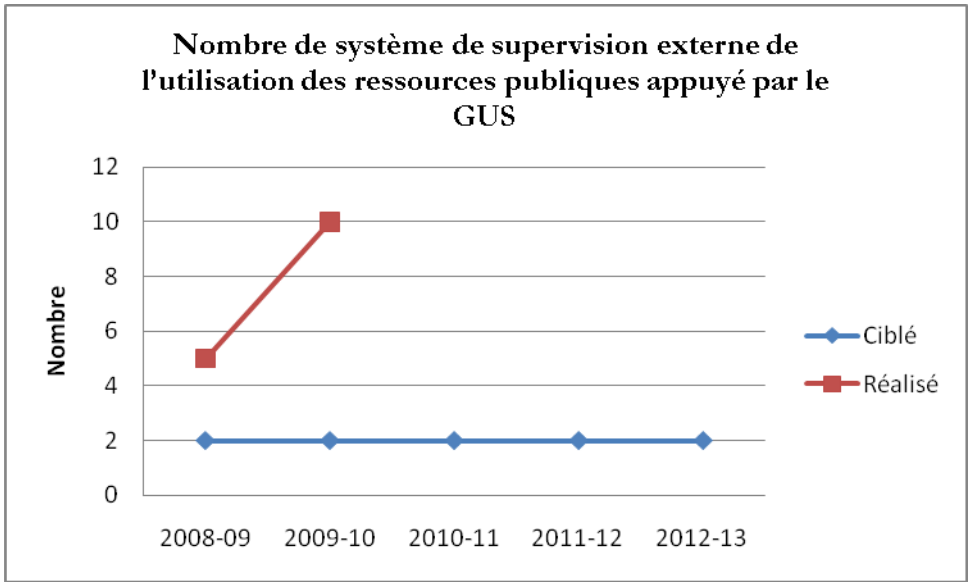

Les fora sur le budget. L'ampleur des difficultés et blocages constatés en matière de coordination et de communication entre les acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion des finances des collectivités locales (les ordonnateurs, les comptables, les responsables des services des impôts et domaines, les représentants de l'Etat, les responsables des administrations locales) a suscité une attention toute particulière à cet important domaine. Ainsi, en vue d'atténuer ces difficultés et contribuer à une meilleure gestion durable des ressources financières locales à travers une politique adéquate de communication, le Programme a appuyé l'organisation de fora communautaires dans 14 communautés rurales.

L'élaboration de budgets participatifs des communautés rurales partenaires. L'élaboration de ces types de budgets dans 06 CR a permis de faire participer des acteurs clés dans cet exercice, alors qu'auparavant, dans beaucoup de collectivités, les PCR s'enfermaient pour le faire ou sollicitaient l'assistance technique des Sous Préfets qui le faisaient à leur place.

La mise en place d'une Equipe de Réflexion et d'Initiative. Cette équipe constitue un levier sûr pour garantir la participation de tous les acteurs et assurer le suivi/évaluation des plans d'actions, en vue d'assurer la durabilité des activités.

L'évaluation des PTA et Budgets 2009 des comités de gestion des PAF. Les communautés rurales de Koulor, Sinthiou Bocar Aly, Missirah, Saré Bidji et Thiéty, ont chacune, avec l'assistance technique du Programme évalué les PTA et Budget 2009 des comités de gestion de leurs plans d'aménagement respectifs. L'exercice était une opportunité pour que les élus, les comités et les organisations de la société civile apprécient et s'expriment sur l'utilisation des ressources, telles que les évaluations le font sortir. Cette occasion a été saisie par les acteurs locaux pour exprimer leurs attentes et orientations sur les utilisations ultérieures des ressources financières générées par les plans d'aménagement. Dans ce cadre par exemple, les orientations retenues portent par exemple sur l'élimination de certaines dépenses inutiles. En outre, des décisions de réaménagement des rubriques de dépenses ont été prises. Enfin, des indications claires ont été données aux futurs gestionnaires en rapport avec la périodicité des comptes rendus oraux et écrits, sur la gestion financière.

L'élaboration des PTA et Budgets 2010 des comités de gestion des PAF. Dans chaque communauté rurale concernée, au moins dix rencontres ont été tenues dans ce cadre. Ces rencontres qui ont débouché sur l'élaboration et la validation de PTA et de Budgets à appliquer par les structures de gestion. Ces PTA et Budgets, ont intégré les orientations et indications formulées par les acteurs locaux, lors des exercices d'évaluation évoqués, plus haut.

Indicateur :	Nombre de collectivités locales qui utilisent les ressources générées au niveau local de manière durable et participative		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	10		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Appuyer les CR à organiser des sessions d'orientation budgétaire	▪ Au niveau de 14 CR, le conseil rural a été appuyé à organiser un forum sur le budget	0	12
Appuyer l'élaboration de budgets participatifs	Elaboration de budgets participatifs dans 00 CR		
Mettre en place une structure locale pour la mise en œuvre et le suivi des activités	Mise en place d'une ERI au niveau de chaque CR bénéficiant d'une assistance technique		
Assister les CG des PAF à élaborer et mettre en œuvre des PTA et budgets	▪ Cinq (05) CR ont été assistées à élaborer et mettre en œuvre les PTA et Budgets 2010 des comités de gestion du PAF		
Appuyer les CG de PAF à tenir des sessions de restitution des PTA et Budget	▪ Cinq (05) CR ont été assistées à évaluer les PTA et Budgets 2009 des comités de gestion du PAF		
Total cumulé :		0	12

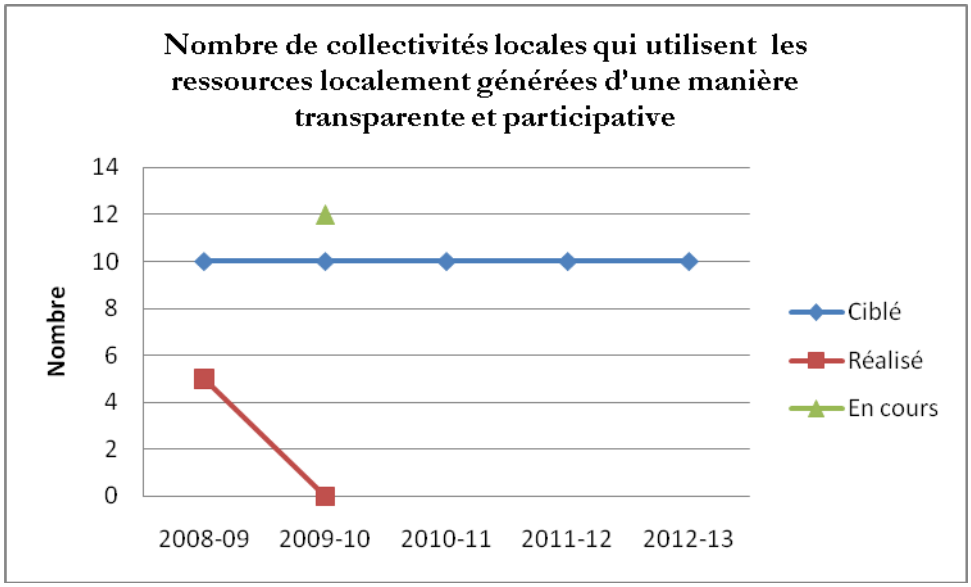

Au courant de l'année 2009/2010, les activités développées pour satisfaire ces résultats s'articulent autour des éléments ci – après :

- L'appui à l'organisation de fora sur la citoyenneté, appelés « Journée du Citoyen » ;
- L'assistance technique aux CR dans le processus de mise en place et de renouvellement des structures de gestion des plans d'aménagement forestier ;
- L'appui aux CR disposant d'un plan d'aménagement à élaborer et évaluer les PTA et Budgets des structures de gestion de leurs PAF ;
- L'accompagnement de la mise en œuvre des conventions locales ;
- La réorientation du concept et du dispositif des Relais communautaires mis en place au niveau des CR partenaires disposant d'une convention locale ;
- Les fora sur le budget ;
- La mise en place d'Equipes de réflexion et d'Initiative (ERI) pour la supervision des activités liées à une meilleure mobilisation des ressources financières ;
- La Mise en place des CLPA de Bassoul et de Niodior pour la bonne gouvernance des pêcheries ;
- L'élaboration de Plan actions avec la DPM (GIRMAC) et la DPC ;

- La réunion de l'Instance de Coordination et de Conseil du Conseil Local de Pêche Artisanale de Missirah pour la validation de la convention locale sur la pêche dans les zones de Toubacouta et Missirah ;
- La réunion de l'Instance de Coordination et de Conseil du Conseil Local de Pêche Artisanale de Missirah pour la validation des mesures de gestion sur l'exploitation des Mollusques ;
- La réunion de l'Instance de Coordination et de Conseil du Conseil Local de Pêche Artisanale de Toubacouta pour la validation des mesures de gestion sur l'exploitation des Mollusques.

La Journée du Citoyen. Dans le souci d'améliorer la participation et le contrôle citoyen dans la gestion et la supervision des affaires locales, le Programme a initié une activité spécifique test au niveau de la communauté rurale d'Oudoucar. Cette activité appelée « Journée du Citoyen » est un forum communautaire mettant ensemble toutes les franges de la société civile d'une part et le conseil rural, d'autre part, pour faire l'état des lieux de la participation citoyenne et définir ensemble des pistes d'amélioration de l'implication du citoyen dans la gestion des affaires locales. La Journée du Citoyen d'Oudoucar qui a regroupé plus de deux cents personnes a permis entre autres de :

- Faire comprendre aux citoyens présents, leurs droits et obligations vis-à-vis de la communauté rurale ;
- Faire prendre conscience aux populations des insuffisances existant dans le domaine de l'implication du citoyen dans les activités communautaires ;
- Faire définir par les acteurs locaux, des bonnes pratiques citoyennes en relation avec les domaines clés que sont la gestion des ressources naturelles (GRN), la mobilisation des ressources financières (MRF) ;
- Faire dégager par les acteurs locaux, des actions susceptibles d'améliorer l'implication et la participation du citoyen à la gestion des affaires communautaires ;
- Faire prendre des engagements par les citoyens et les élus locaux, quant à la mise en place d'un environnement plus participatif et plus transparent.

Des impacts de la formation sur la citoyenneté à Oudoucar

Au cours de la formation et du forum sur la citoyenneté, les groupes de femmes ont été interpellés sur des comportements notés chez elles et qui sont à l'opposé de ceux du bon citoyen. Parmi ces comportements, le focus a été mis sur les dépenses de prestiges lors des évènements sociaux alors que les activités communautaires et des besoins capitaux de leurs proches, souffrent de problèmes de prise en charge. Dans la communauté rurale de Oudoucar, les femmes dépenseraient plus de 9 millions de francs CFA rien que dans l'achat de tenue au même moment ou le financement de l'état civil de leurs propres enfant pose problème, allant souvent jusqu'à ce que l'enfant grandisse sans avoir de pièce d'état civil. Face à cette interpellation, les femmes de la communauté rurale se sont engagées à investir dans des secteurs plus productifs et capitaux et surtout à apporter leurs contributions aux investissements d'ordre communautaire, là ou elles attendaient tout du conseil rural.

Un autre impact fort à mentionner, issu de cette Journée du Citoyen a été la prise d'engagements résolus des citoyens à payer la taxe rurale. Ceci est d'autant plus marquant que, dans cette zone, de l'avis du PCR, le paiement de la taxe était devenu presque une question taboue.

Les résultats probants, l'intérêt que l'exercice a soulevé au niveau des populations ainsi que les engagements fermes pris par les différents acteurs, notamment les citoyens, encouragent le Programme à accompagner d'autres communautés rurales, dans l'organisation de telle activité. Pour cela, cinq autres communautés rurales, correspondant à quatre différentes zones sont ciblées pour le PTA à venir. Le modèle ainsi développé devrait ainsi pouvoir toucher, dans chaque zone, aux communautés rurales voisines de celles qui auraient bénéficié de l'appui du Programme.

Le processus de mise en place et de renouvellement des structures de gestion des plans d'aménagement forestier. A l'issue des évaluations de la mise en œuvre des PAF/GAF, des orientations nouvelles ont été énoncées aussi bien pour le schéma organisationnel que pour le système de gestion. Pour rappel, les changements demandés par l'évaluation avaient pour objectifs, (i) d'accroître les moyens de supervision et de contrôle des populations et des conseils ruraux sur la gestion du plan d'aménagement, (ii) de mieux

sécuriser les ressources financières issues de l'aménagement et (iii) de disposer de structures de gestion susceptibles de fonctionner correctement et durablement.

En application de ces orientations, le processus innovant décliné pour le renouvellement ou la mise en place de structures de gestion, s'est appuyé sur deux principes que sont (a) la conduite par les conseils ruraux et (b) la représentation formelle de tous les types d'acteurs au sein des organes. Dans ce cadre, 116 réunions ont été tenues sur l'ensemble des sept (07) communautés rurales avec les répartitions mentionnées dans le tableau ci – après :

Communauté Rurale	Réunions villageoises	Réunions de bloc	Réunions communautaires	Total
Koulor	11	03	01	15
Sinthiou B. Aly	11	03	01	15
Missirah	19	03	01	23
Saré Bidji	15	03	01	19
Thiéty	10	02	01	13
Sakar	16	03	01	20
Oudoucar	08	02	01	11
Total	**90**	**19**	**07**	**116**

L'élaboration et l'évaluation des PTA et Budgets des structures de gestion des PAF. En appuyant les CR disposant de PAF à faire cet exercice, le Programme a contribué à la constitution de cadres et espaces au sein desquels, les acteurs locaux, notamment les citoyens, participent à l'orientation, la définition des priorités, la planification et la supervision des activités relatives à la mise en œuvre du plan d'aménagement. Dans chacune des cinq communautés rurales disposant d'un PAF, les PTA et Budgets 2009 des structures de gestion ont été évalués. Les PTA et Budgets 2010 ont également été élaborés et approuvés. La démarche appliquée en la matière a impliqué toutes les catégories d'acteurs, en partant des villages et débouchant sur le niveau communautaire.

L'accompagnement de la mise en œuvre des conventions locales. Les communautés rurales abritant des conventions locales et ayant bénéficié d'une assistance prioritaire depuis le début de la phase II, ont continué à faire l'objet d'appuis visant l'amélioration de la participation des populations au processus de mise en œuvre. Dans ce cadre, dans la zone de Kédougou, des commissions de surveillance de l'impact de l'orpaillage sur l'environnement, ont été mises en place dans douze (12) villages repartis entre les trois communautés rurales de Khossanto, Sabodala et Tomborokoto. Ces commissions constituent des cadres par lesquels, les populations à la base, dans les zones d'orpaillage desdites communautés rurales, veillent, au nom de la communauté, sur l'application des règles communautaires définies de façon consensuelle. La mise en place de ces commissions fait suite à l'organisation de multiples réunions de vulgarisation des dispositions des conventions locales. Ces dispositions font une large place aux mesures de protection de l'environnement, en relation avec la pratique de l'orpaillage traditionnel.

Aussi, dans la communauté rurale de Bambali, avec l'appui du Programme et du service forestier de Sédhiou, les activités développées ont débouché sur une bonne dynamique autour de la mise en œuvre de la convention. En effet, le conseil rural à travers le cadre de concertation et d'échange qu'il est parvenu à mettre en place, est arrivé à polariser l'attention de tous les acteurs de la collectivité, sur la mise en œuvre de la convention locale. A chaque activité (réunion, atelier, étude, etc.) menée autour de la convention locale, le niveau de mobilisation et de participation est tel que nul ne peut douter, à l'heure actuelle, de l'appropriation de cet outil par les populations.

Dans la continuité de la mise en œuvre des plans d'aménagement, le POAS est un outil déterminant de supervision de la gestion des ressources naturelles d'une communauté. C'est dans ce cadre que le Programme a assisté la communauté rurale de Bambali, à élaborer et à faire appliquer son POAS dont des conséquences directes ont été, (i) la prise de conscience claire qu'il faudrait traiter de la question des

parcours et aires de pâturage et (ii) la volonté de créer une forêt communautaire, à soumettre plus tard à l'aménagement et (iii) la perception de la nécessité d'approfondir et/ou de repréciser les dispositions relatives à certaines ressources spécifiques. Dans le processus d'accompagnement des communautés rurales, dans la mise en œuvre de leurs conventions locales, l'option prise par le Programme est de donner assez de place, sinon le premier rôle, dans la définition et la mise en œuvre des stratégies d'accompagnement. Cette option procède de la volonté d'USAID Wula Nafaa, non seulement de valoriser le potentiel technique énorme mais peu exploité des Agents forestiers, mais aussi de créer les conditions d'une collaboration directe entre les collectivités locales et le service forestier.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre des PAF, notamment de la partie gestion administrative et financière, en application d'une autre recommandation forte des évaluations des PAF/GAF de décembre 2009, le Programme s'est attaché les services d'ONG spécialisées pour assurer le suivi et l'assistance technique aux structures de gestion. Pour chacune des deux zones de Tamba et Kolda/Sédhiou, un prestataire a été sélectionné. Il s'agit d'ACA (Association Conseil pour l'Action) pour la zone de Tamba et d'AIDE 18 SAFAR, pour la zone de Kolda/Sédhiou. Les prestataires ainsi retenus ont commencé leur intervention.

La mise en place de CLPA. Le Programme a appuyé la mise en place de deux Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) à Niodor et Bassoul. Les CLPA constituent une traduction en actes concrets de la volonté politique de l'Etat du Sénégal pour la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques par la participation de l'ensemble des acteurs concernés (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, prestataires de services, investisseurs, collectivités locales, administration des pêches, autorités administratives locales, etc.). Ils ont notamment pour rôles :

- De donner sur demande du Ministre chargé de la pêche maritime ou de son représentant, des avis sur toutes les questions relatives aux activités de Pêche Artisanale et de culture marine dans la localité concernée ;
- D'assurer l'information des pêcheurs artisans et des aquaculteurs sur toutes les mesures relatives à la pêche maritime et à la culture marine dans leur localité ;
- D'organiser les pêcheurs de la localité de manière à réduire et à régler les conflits entre communautés de pêcheurs et entre pêcheurs employant différentes méthodes de pêche ;
- D'organiser les pêcheurs artisans afin qu'ils puissent assister l'administration dans les opérations de suivi et contrôle des activités de pêche.

L'évaluation des Relais communautaires mis en place au niveau des CR partenaires disposant d'une convention locale. Au courant 2008/2009, le Programme a assisté sept (07) de ses communautés rurales partenaires à identifier et mettre en place des personnes ressources locales, pour jouer le rôle d'interface, d'information des populations à la base. Ces personnes ressources locales sont appelées *Relais Communautaires*. L'objectif à atteindre à travers cela, était de faciliter l'accès des citoyens à l'information relative à la gestion de la communauté rurale, d'une part, et d'autre part, d'assurer les remontées d'information de la base vers le conseil rural. Pour se rendre compte des impacts réels atteints par un tel dispositif, le Programme a réalisé une évaluation du concept Relais Communautaire, au courant de l'année 2010. De cette évaluation, il ressort que :

- Les Relais communautaires constituent un « instrument » crucial d'informations des citoyens et par conséquent d'amélioration de la gouvernance au niveau communautaire ;
- En plus des fonctions pour lesquelles ils ont été mis en place par les communautés rurales, les Relais communautaires rendent d'énormes autres services de proximité, aux populations
- Les Relais communautaires peuvent constituer un élément important de la stratégie de sortie du Programme ;
- Les communautés rurales où travaillent des Relais, sont dans de très bonnes dispositions pour assurer leur prise en charge financière.

Au regard de ces données, le Programme a entamé une réflexion pour renforcer le concept de Relais communautaires et explorer les possibilités d'extension du concept à des domaines comme les plans d'aménagement forestiers.

Les Relais communautaires, une alternative locale à la pérennité des acquis

Les Relais communautaires sont des ressources humaines locales, choisies par la population pour jouer la mission d'interface, d'information et de communication entre le conseil rural et les populations à la base, sur la conception, la planification, la réalisation et le suivi des activités de développement. Il s'agit d'hommes et de femmes, choisis sur la base de critères de disponibilité et de capacité à rendre service aux autres et bénéficiant du respect de ceux à qui ils sont appelés à rendre des services. Les relais communautaires, tout en étant un prolongement du conseil rural, au niveau des zones, ont démontré leurs capacités à soulager les Facilitateurs en prenant en charge, beaucoup de tâches que ces derniers ont initiées au niveau de la collectivité. En effet, dans toutes les communautés rurales qui en abritent aujourd'hui, les relais communautaires, en plus de leur mission officielle/formelle, accomplissent d'autres missions, touchant directement les populations en tant que citoyens ou entrepreneurs. Les services rendus en plus de leur mission officielle, comprennent notamment, (i) l'appui à la collecte de données au niveau des GP, (ii) l'assistance technique aux GP à se formaliser, (iii) l'appui aux GP à remplir les formalités d'accès au crédit, (iv) l'information et la sensibilisation sur les droits et devoirs en rapports avec divers domaines comme l'état civil, l'éducation, la santé, etc.

En aidant les communautés rurales à régler la question de la motivation des relais communautaires, le Programme mettrait en place là, un élément fondamental de sa stratégie de sortie.

Indicateur :	Nombre de processus appuyés par le GUS pour permettre aux citoyens de participer aux activités de leur collectivité locale		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	30		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Faire participer les citoyens dans les activités de développement de la CR	▪ Organisation d'un forum communautaire sur la citoyenneté appelé « Journée du Citoyen » organisé dans la communauté rurale de Oudoucar	1	
Plan d'aménagement - Mise en place et/ou renouvellement des structures de gestion de PAF	▪ Les CGB et CGF renouvelés à Koulor, SBA, Missirah, Saré Bidji et Thiéty et les CGB et CGF mis en place à Sakar et Oudoucar	7	
	▪ Evaluation des PTA et Budgets 2009 des CG/PAF de Koulor, SBA, Missirah, Saré Bidji, Thiéty		
	▪ Un forum communautaire médiatisé, organisé sur le PAF dans la CR de Sakar	1	
Améliorer la mise en œuvre des conventions locales	▪ Mise en place de commissions de surveillance dans les bolongs ▪ Elaboration de POAS à Tomboronkoto, Toubacouta et Bambali ▪ Mise en place de 2 CLPA (Bassoul et Niodior) ▪ Appui pour un meilleur fonctionnement des CLPA de Missirah et Toubacouta	5	
Améliorer les performances des relais communautaires	▪ Evaluation des performances des relais et proposition d'une stratégie d'amélioration de leurs performances	1	
Orpaillage	▪ Mise en place de commission orpaillage au niveau des CR de Sabodala, Khossanto, Tomborokoto	3	
Total cumulé :		18	

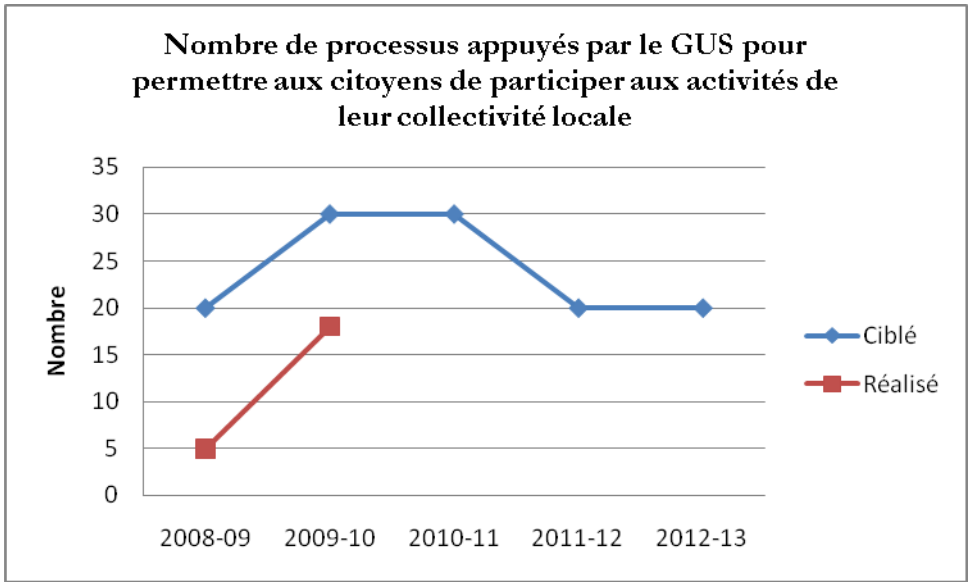

1.9. Autres activités réalisées

Le Programme a développé des relations de partenariat avec les Directions Nationales telles que celles des Eaux et Forêts, des Pêches Maritimes et Continentales, des services régionaux comme les DRDR et l'ANCAR. Des protocoles sont aussi signés avec des organisations de développement comme l'ASPRODEB, en vue de mettre en place des mécanismes pouvant faciliter l'ancrage de la durabilité des activités que le Programme est entrain de développer.

Il est aussi enregistré la participation du Volet à différentes rencontres dont :

- La réunion de synergie entre les Programmes de l'USAID traitant de la bonne gouvernance, à Kolda, en Septembre 2010 ;
- L'atelier organisé par le PROGERT sur l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales qui a permis de nous rendre compte des acquis certains enregistrés par le Programme en comparaison à d'autres ;
- L'atelier sur la finalisation du plan d'aménagement du bois d'œuvre pour lesquels le Volet a joué un important rôle de facilitation qui a permis de lever les divergences qui bloquaient la suite de l'activité.

1.10. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine

Contraintes

Les contraintes majeures rencontrées au cours de l'année s'articulent autour des points suivants :

- Le niveau de leadership faible de nombre de présidents de conseils ruraux ;
- L'analphabétisme de la majeure partie des acteurs locaux, notamment des conseillers ruraux et des responsables des comités de gestion ;
- Le démarrage très tardif cette année de la campagne d'exploitation forestière, ayant entrainé un retard important dans la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier. Une des conséquences de ce retard sur la mise en œuvre des plans d'aménagement est le peu (ou même pas du tout) de rentrée financière, au niveau des comités de gestion et des conseils ruraux ;
- La lenteur dans le traitement interne et l'approbation des dossiers de consultation par l'USAID.

Opportunités

- Une plus grande disponibilité des services techniques, notamment du service des Eaux et Forêts ;
- Des citoyens éveillés par les différentes formations, plus conscients de leurs droits et devoirs et prêts à s'investir davantage dans les activités communautaires ;
- Des groupes de producteurs ayant maitrisé le processus de génération de revenus, mais confrontés à des contraintes de fonctionnement et de gestion et ouverts à trouver des solutions leur assurant plus de durabilité.

Axes prioritaires pour 2010/2011

Au courant de l'année fiscale 2010-2011, les activités du Volet s'articuleront autour des axes clés suivants :

- L'amélioration de la gestion autour des plans d'aménagement forestiers et des conventions locales des CRs partenaires ;
- L'amélioration des capacités de mobilisation et de gestion financières des conseils ruraux partenaires ;
- L'amélioration de la participation des citoyens dans le contrôle citoyen, la gestion et la supervision des affaires locales ;
- L'amélioration de la gouvernance au sein des groupes de producteurs, comités de gestion et OCB/OSC partenaires du Programme ;
- L'amélioration des capacités de planification, du fonctionnement et de la gestion des conseils ruraux partenaires ;
- L'amélioration de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion des comités de gestion de l'eau et de l'assainissement ;
- La poursuite de la signature des protocoles d'accord avec les communautés rurales et autres partenaires, notamment, les ARD et les conseils régionaux ;
- Le renforcement des ARD dans la prise en main et la conduite de l'accompagnement des communautés rurales, autour de la définition, la planification et la réalisation des activités de développement ;
- L'appui à l'élaboration du schéma organisationnel et de la GAF des forêts communautaires de Koussanar et Mangagoulack et de la réserve communautaire de Dindéfelo ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion, des acteurs autour de la gestion des bas fonds agricoles ;
- L'organisation d'un atelier d'échanges entre les PCR des communautés rurales partenaires du Programme ;
- La responsabilisation des acteurs pour une prise de conscience réelle des enjeux d'une bonne gestion de l'eau au niveau communautaire.

6 VOLET POLITIQUE ET COMMUNICATION

1.11. Résultats ciblés et activités planifiées

1.11.1. Considérations générales

Le Volet Politique et Communication vise à renforcer le dialogue politique sur les expériences, en vue d'une meilleure gestion décentralisée des ressources naturelles. Le but fondamental de ce Volet est d'appuyer : (1) les réformes démocratiques et environnementales du GDS ; (2) l'agenda sur les réformes politiques proposées par les bailleurs et managées par le Groupe de travail sur l'Environnement ; (3) la propre politique de dialogue de l'USAID envers le GDS.

Il est attendu de ce Volet un renforcement de capacités et une assistance technique pour que les réformes soient identifiées et qu'on puisse exercer une influence sur les décisions politiques clés aux niveaux national et local. La capacité des groupes (tels que conseils régionaux, OCB, conseils ruraux et réseaux d'entreprises) à devenir les défenseurs des réformes politiques, doit être renforcée pour améliorer le dialogue sur les politiques et la compréhension globale des lois et règlements sur l'utilisation des ressources et pour promouvoir de meilleures pratiques de gestion.

Une meilleure gestion des ressources naturelles au niveau communautaire permettra d'orienter les initiatives qui éclairent les politiques nationales. En clair, l'USAID définit la « politique » en termes de : i) déclaration de politique effective du GDS (ex : Codes, lois, etc.) qui crée un environnement favorable de GRN ; et ii) règlements, obligations administratives ayant un effet direct, souvent immédiat sur l'utilisation des ressources et le fonctionnement de l'économie (taxes sur l'utilisation des ressources, droits de concessions, prélèvement, amendes sur les tailles non conformes des filets de pêche, permis, etc.).

La communication est pour l'USAID un outil nécessaire pour promouvoir un dialogue fructueux en faveur d'un changement politique pour la croissance économique et une meilleure gestion des ressources naturelles. Ainsi, le Programme va s'efforcer de jouir d'une bonne visibilité globale à travers une bonne campagne médiatique d'information publique.

1.11.2. Résultats ciblés

Les résultats visés par le Volet sont :

- Augmentation du nombre de politiques, lois, protocoles ou règlements visant la promotion et la conservation des ressources naturelles qui sont mises en œuvre ;
- Augmentation du nombre de réformes politiques significatives approuvées par l'USAID et qui visent à améliorer le commerce, la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles ;
- Augmentation du nombre d'évènements publics d'éducation et de séances de vulgarisation organisés ;
- Augmentation du nombre de vulgarisations et de publications, bulletins ou communiqués sur les réformes politiques.

1.11.3. Activités planifiées pour 2009-2010

Les activités suivantes ont été prévues dans la mise en œuvre du PTA 2009-2010 :

- Poursuivre le processus de révision du Code Forestier du Sénégal en utilisant les résultats de l'analyse des dispositions, leurs restitutions et le suivi avec le comité chargé de la rédaction ;

- Contribuer à l'amélioration de la gestion de la campagne d'exploitation forestière à travers un allongement de la durée de la campagne, l'élimination du quota sur l'exploitation du bambou, la détermination de taxes sur le bois d'œuvre dans les forêts aménagées, l'organisation de la mise à feux précoces dans les zones d'intervention du Programme ;
- Réaliser des études sur les aspects politiques, notamment la certification forestière au Sénégal, la mise en place d'un modèle de Partenariat Public Privé pour le Parc National de Nioko Koba et les réserves communautaires, la mise en place d'un modèle de Game Ranching dans la zone de Kédougou, l'harmonisation de la gestion des pêcheries ;
- Appuyer les médias pour augmenter la couverture des résultats d'impacts de l'application des réformes et des questions soulevées par ces réformes ;
- Vulgariser auprès des partenaires les outils de gestion des ressources naturelles (guides convention locale et Plan d'aménagement forestier) ;
- Appuyer les activités développées par les différents Volets dans le cadre de la Communication et de la Politique.

1.12. Progrès réalisés

Résultat 1 : Les politiques qui visent à améliorer le commerce, la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles sont développées et mises en œuvre

Durant l'année 2009-2010, le Programme a activement participé à la finalisation du processus de révision du Code Forestier. Le Programme a initié des rencontres avec les responsables concernés de la Direction des Eaux et Forêts pour une meilleure prise en compte des deux axes prioritaires que sont : l'introduction des conventions locales et le renforcement de capacités des collectivités locales et la fiscalité forestière.

Des termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un consultant chargé de suivre le processus de révision du Code Forestier.

Pour ce qui est de l'amélioration de la gestion de la campagne d'exploitation forestière, il faut noter la sortie tardive de l'arrêté, ce qui a eu comme conséquence un retard des activités prévues dans l'exécution du PTA, notamment la fiscalité forestière, la gestion des feux précoces, l'élimination du quota sur le bambou, l'allongement de la durée de la campagne forestière dans les zones aménagées.

Toutefois, le Programme a initié avec l'appui d'un stagiaire de l'ENSA (Master en Foresterie), une étude sur « Quelle stratégie pour une prise en charge accrue des compétences transférées dans le domaine de l'environnement, gestion des ressources naturelles par les collectivités locales en matière de reboisement ? ». Dans le même sillage, le Programme a appuyé la Direction des Eaux et Forêts sur une étude sur la gestion communautaire des feux de brousse.

Le Programme a aussi engagé des échanges avec la Direction des Eaux et Forêts pour la révision du Code de la Chasse au Sénégal.

Pour ce qui est de la campagne forestière, le Programme a appuyé la réflexion sur l'exploitation du bois d'œuvre avec surtout l'Inspection des Eaux et Forêts de Kolda.

Dans le cadre de la mise en place du modèle de Game Ranching, une restitution du voyage d'études au Burkina s'est tenue en décembre 2009. Le Programme travaille actuellement pour le démarrage d'une étude de faisabilité pour la mise en place de Game Ranching avec les appuis d'un Consultant.

Pour la mise en place de la réserve de Dindéfelo, le Programme appuie actuellement la collectivité locale et les services techniques dans l'élaboration d'une convention locale pour intégrer toutes les préoccupations des acteurs dans la création de la réserve.

Dans le domaine de la pêche, le Programme a participé à plusieurs rencontres avec les partenaires du groupe des bailleurs de fonds du Sénégal sur la pêche. Le Programme a pris contact avec les Directions de la pêche maritime et continentale et des protocoles sont en cours de signature avec ces directions.

Le WWF est entrain de documenter le plaidoyer relatif aux activités des femmes récolteuses de Mollusques dans la zone de Toubacouta.

Indicateur :	Nombre de politiques, lois, protocoles ou règlements visant la promotion et la conservation des ressources naturelles qui sont mises en œuvre		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Participer au processus d'élaboration du nouveau Code Forestier	▪ Poursuite de la participation à la révision du Code Forestier	1	
Participer au processus d'élaboration du nouveau Code de la chasse	▪ Relance du processus suite aux discussions avec le Chef de la division Chasse de la Direction des Eaux et Forêts		1
Exploitation du bois d'œuvre à Kolda	▪ Un atelier organisé et un plan d'exploitation en cours de finalisation		1
Gestion communautaire des feux de brousse	▪ Une étude réalisée sur la gestion communautaire des feux de brousse	1	
Aménagement des forêts	▪ Sortie de l'arrêté organisant l'exploitation forestière		
Signature de protocoles	▪ Signatures de 44 protocoles avec les CR, directions nationales, partenaires, etc.	44	
Total cumulé :		46	2

L'influence des réformes politiques pouvant améliorer le commerce, la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles n'a pas été forte. Les activités entreprises n'ont pas connu un achèvement significatif.

Dans le domaine de la pêche, au total 04 arrêtés relatifs à la convention locale sur la pêche et à la mise en place de plans de gestion ont été signés ou en cours par les autorités administratives des zones (CLPA) concernés.

Indicateur :	Nombre de réformes politiques significatives approuvées par l'USAID et qui visent à améliorer le commerce, la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	2		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Plan de gestion de la pêche	▪ Sortie de 04 arrêtés administratifs	1	
Participer au processus LCA	▪ Le projet sur les Game Ranching figure dans l'Agenda de LCA ▪ Organisation d'un voyage d'études au Burkina	0 1	
Total cumulé :		2	

Résultat 2 : Une politique et des outils de communication qui visent à améliorer le commerce, la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles sont développés et mis en œuvre

La communication de proximité axée sur la satisfaction des besoins en informations des acteurs à la base a été le grand succès. Un réseau de 11 radios communautaires et commerciales maillant la zone d'intervention du Programme a été identifié et des protocoles signés avec elles. Dans le cadre de cette stratégie, de nombreuses émissions radiophoniques ont été déroulées pour une large information des

populations et des acteurs à la base. Des thématiques identifiées par les équipes de terrain et validées par le staff, ont été déroulées sur le réseau de radios. Les différents thèmes développés dans les émissions radiophoniques touchent toutes les activités du Programme USAID Wula Nafaa et de ses partenaires. Il s'agit notamment pour :

- **Kédougou :** la sensibilisation sur la protection des chimpanzés, l'évaluation du plan d'actions sur l'orpaillage, l'évaluation et la signature des protocoles, l'animation du forum sur les appuis budgétaires, le zonage de la communauté rurale de Sabadola ;
- **Kolda :** la formalisation des groupements de producteurs, l'organisation de la campagne d'exploitation du baobab, des rôles et avantages de la mise en réseau, de la campagne de commercialisation du charbon, de l'explication du schéma organisationnel du plan d'aménagement de Sakar, la formation sur la bonne gouvernance, l'appui à l'élaboration des budgets, la surveillance des forêts, la vulgarisation des conventions locales et la formation sur la qualité des noix ;
- **Tambacounda :** la vulgarisation des bonnes pratiques sur l'hygiène et l'assainissement, la campagne de commercialisation des fruits du baobab, la sensibilisation sur les feux de brousse, la sensibilisation sur la transhumance dans les zones d'accueil et la gestion organisationnelle des OP ;
- **Fatick :** la sensibilisation sur la mise en œuvre de la convention locale de Toubacouta, la sensibilisation sur la transhumance et l'élaboration du plan d'actions ;
- **Ziguinchor :** la pêche, les mailles des filets, la convention locale dans le Boudié-Balantacounda, la pêche et les aires protégées et les impacts des activités menées dans la zone de pêche du Boudié-Balantacounda ;
- **Kaolack :** malgré que le protocole soit récemment signé avec la RTS, des émissions sont réalisées sur la technique de Conservation Farming et les relations entre le Programme et les Conseils ruraux.

En plus des émissions radiophoniques ponctuelles, le Programme a organisé deux antennes décentralisées ; l'une à Sakar sur le processus d'aménagement forestier et l'autre à Sinthiou Malème sur l'assainissement et les maladies liées à l'utilisation de l'eau insalubre.

Pour le Volet Eau et Assainissement, le Programme a mené des séances d'informations et de sensibilisation pour la gestion de l'hygiène, l'eau et l'assainissement. Dans ce domaine, de nombreuses séances de vulgarisation ont été effectuées.

Le Programme a aussi participé, pour la première fois, à la Foire Internationale Agricole et des Ressources Animales(FIARA). L'objectif visé était de rendre plus visible les activités du Programme et des produits des bénéficiaires, de nouer des contacts commerciaux et professionnels. Ce fut une grande participation pour le Programme tant sur le plan médiatique (diffusion dans le journal RTS, le journal RDV, dans le journal de la FIARA et plusieurs interviews radiophoniques) que sur le plan de la visibilité des entreprises et groupements et leurs produits.

Pour ce qui est des séances de sensibilisation des populations, des acteurs et des partenaires sur la gestion des ressources naturelles, la gestion de l'eau et l'assainissement, le Programme a organisé des séances de vulgarisation des conventions locales, un plaidoyer sur le Code Forestier, des activités d'accompagnement du Volet Eau et Assainissement.

Indicateur :	Nombre d'évènements publics d'éducation et de séances de vulgarisation organisés		
Ciblés pour l'an 2009 – 2010 :	25		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Concevoir et mettre en œuvre un système de communication de masse avec les radios communautaires et commerciales dans nos zones d'intervention	▪ Signature de trois (11) protocoles avec les radios communautaires et commerciales Coordination de Kolda Coordination de Kaolack Coordination de Kédougou Coordination de Tambacounda Coordination de Fatick Coordination de Ziguinchor	 40 02 27 27 09 17	
Informer et sensibiliser les populations, les acteurs et les partenaires sur les outils de gestion des ressources naturelles (CL, POAS, PAF)	▪ Participation à la FIARA ▪ Séances de vulgarisation de la convention locale ▪ Plaidoyer sur le Code Forestier ▪ Activités d'accompagnement de WATSAN	01 09 01 57	
Total cumulé :		190	

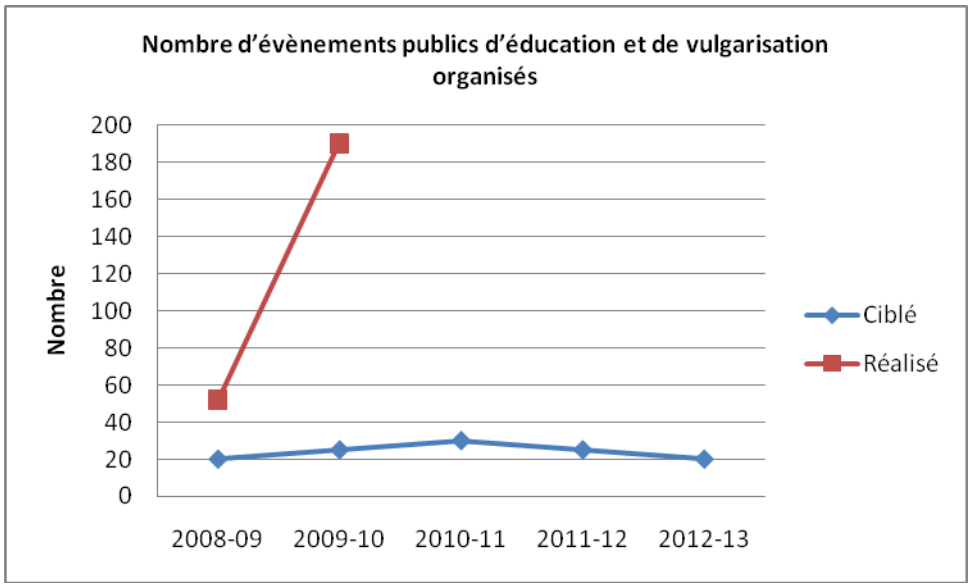

Durant cette année 2009- 2010, le Programme a repéré et documenté onze (11) success stories qui portent sur :

- Les graines de baobab tirent les recettes ;
- Le « Conservation Farming » charme les producteurs sénégalais ;
- Les producteurs se dotent de camions, coûts du transport en baisse ;
- Dindéfelo : Ecotourisme en plein essor ;
- L'assistance budgétaire met fin aux tracasseries ;
- Produits forestiers, marchés financiers ;
- Prestations BDS : un relais assuré ;
- Le thon sauve la palmeraie ;
- Les redevances motivent les surveillants ;
- La meilleure gestion des ressources naturelles est source de revenus ;
- Les autorités locales donnent leur avis sur la réforme du Code Forestier.

Le Programme a diffusé deux bulletins d'informations internes qui ont été distribué largement à l'ensemble du personnel du Programme et aux partenaires.

Dans la série des publications, le Programme a réalisé un film thématique sur la pêche continentale à Nétéboulou lors de la journée de Pêche en appui au service régional des pêches de Tambacounda.

Un livret servant de manuel de formation au profit des producteurs sur la technique de Conservation Farming a été aussi élaboré.

Des articles ont été rédigés et publiés dans divers quotidiens, suite à la visite des journalistes spécialistes des questions de l'environnement, organisée en partenariat avec le Bureau de l'USAID au Sénégal. La visite portait sur la sauvegarde des chimpanzés dans la zone de Dindéfelo. Au retour, les journalistes ont visité la forêt aménagée de Sita Niaoulé dans la zone de Missirah.

Un article parlant de la gestion des ressources naturelles a été également rédigé et publié dans le magazine VIE de l'Université de Dakar.

Le Programme a assuré la couverture médiatique de quelques évènements avec la télévision. Il s'agit de :

- La médiatisation avec la presse régionale de Tambacounda et la télévision nationale de la signature du protocole avec le Conseil régional de Tambacounda au mois de février passé ;
- La couverture télévisée d'activités du Volet Agriculture (Conservation Farming et Aménagement de bas fonds) dans le Journal Télévisé ;
- La réalisation d'un document sur la Conservation Farming avec l'émission Reeni Kom Kom à la télévision nationale.

Indicateur :	Nombre de séances de vulgarisation et de publications, bulletins ou communiqués, sur les réformes politiques		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	5		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Publication de success stories	▪ Repérer les success stories dans nos zones d'intervention ▪ Documentation de success stories	11	
Développer des bulletins internes	▪ Finalisation et diffusion du premier Newsletter	02	
Concevoir des supports de communication	▪ Livret sur la Conservation Farming	01	
Concevoir des films thématiques	▪ Un film thématique sur la pêche	01	
Publications à la TV	▪ Trois éléments sont publiés à la Télévision nationale	03	
Publications diverses	▪ Articles produits lors de la visite des journalistes spécialistes de l'environnement à Kédougou et Tamba ▪ Publication dans le journal Vie de l'UCAD	05 01	
Total cumulé:		24	

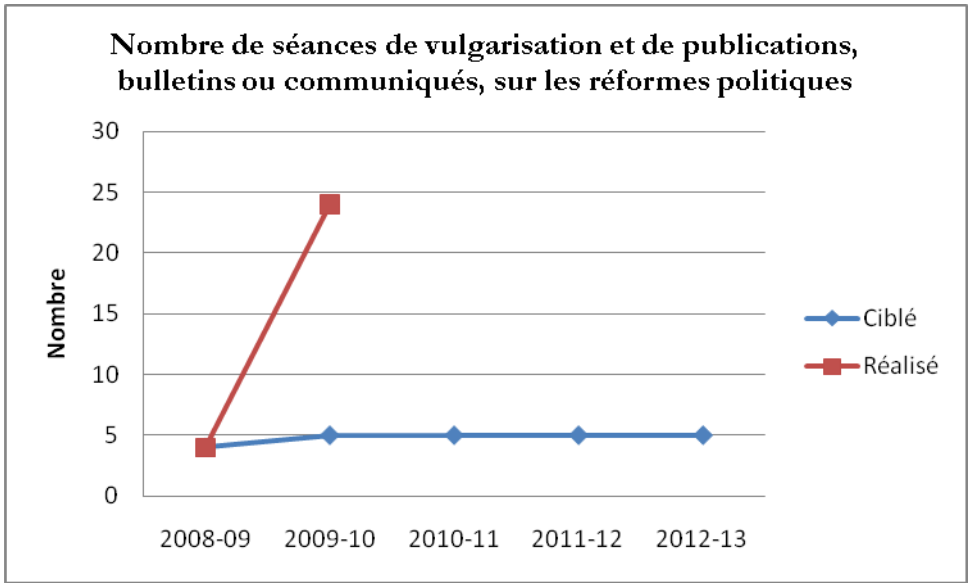

1.13. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine

L'année 2009-2010 a été marqué par des avancées significatives au niveau de la communication pour mieux faire connaitre le Programme et ses activités. La télévision a été utilisée dans trois grandes activités pour expliquer la contribution du Programme à la politique de sécurité alimentaire du Gouvernement du Sénégal. De nombreux articles de presse sont diffusés en relation avec la presse, notamment lors de la visite des journalistes spécialisés en environnement à Kédougou et à Missirah.

Au niveau des évènementiels, la participation à la FIARA a été une grande opportunité pour rendre visible le Programme, ses activités, les produits des bénéficiaires.

Dans le cadre de la communication avec l'USAID et l'IRG, onze (11) success stories ont été produits et partagés. Tout comme, les articles parus ont été repérés par les deux institutions.

Sur le plan politique, des avancées timides sont notées. A part le processus de révision du Code Forestier qui a atteint un niveau avancé avec son dépôt sur la table du Ministre de l'Environnement, c'est seulement dans le domaine de l'exploitation du bois d'œuvre que des acquis sont recensés, à travers la finalisation du plan de gestion du bois d'œuvre de la forêt communautaire de Saré Bidji. La sortie tardive de l'arrêté organisant la campagne d'exploitation forestière a posé beaucoup de problèmes au niveau des exploitants locaux des forêts aménagées. La pêche a enregistré aussi des avancées politiques avec la sortie de quatre (04) arrêtés administratifs.

Enfin, pour l'année prochaine, le Programme mettra l'accent sur les axes prioritaires suivants :

- Le renforcement de la satisfaction des besoins en information des bénéficiaires et des partenaires locaux ;
- Le renforcement de la visibilité des activités du Programme ;
- La capitalisation des méthodes, des stratégies et des approches développées par le Programme à travers les activités réussies ;
- Le renforcement du plaidoyer des collectivités locales et des organisations communautaires de base pour une meilleure prise en compte de leurs contraintes dans la formulation des politiques et des décisions juridiques

Les activités de communication et d'analyse politique s'inscrivent dans une vision de durabilité. Dans le domaine de la communication, les efforts consentis pour l'accès des populations à l'information sur les activités du Programme à travers les émissions radiophoniques marqueront à jamais la mémoire des bénéficiaires. En plus, le Programme travaille dans l'installation de radios communautaires avec des partenaires. L'appui du Programme à des groupements pour la participation à des évènementiels de communication comme les foires et les expositions ont démontré l'intérêt et que dans le futur, ces groupements pourront à eux seuls gérer leur participation.

7 VOLET CREATION DE RICHESSES

1.14. Résultats ciblés et activités planifiées

1.14.1. Considérations générales

Le Volet Création de Richesses a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'augmentation, dans les zones couvertes, des revenus tirés par les populations de l'exploitation durable des ressources naturelles, de l'agriculture non traditionnelle et de la pêche.

Le Volet se fonde sur l'approche Nature, Richesse, Pouvoir pour aider à la mise en place, l'organisation, la formation des groupements, des réseaux et autres entreprises partenaires, en vue de la promotion d'un commerce local et international durable pour les produits visés.

Outre les filières originelles, à savoir le fonio, la gomme mbepp, l'anacarde, le baobab, le charbon et le bambou, le Volet s'est intéressé durant cette deuxième phase aux produits de la pêche, ainsi qu'à l'orpaillage traditionnel.

La stratégie de désengagement progressif et la montée en échelle des entreprises suivies ont été prises en compte par le développement d'une approche de services BDS que les groupements, réseaux et autres partenaires peuvent offrir aux différents niveaux des chaînes de valeurs. En outre, le partenariat avec les autres Programmes financés par l'USAID, ainsi que le renforcement de capacités et les leçons déjà apprises ont été intégrés, notamment dans les domaines suivants :

- L'organisation des producteurs comme base d'une meilleure gestion des ressources naturelles ;
- L'intégration verticale des groupements en réseaux pour lever des contraintes dans les chaînes de valeurs et fournisseurs de services BDS ;
- La contractualisation de la relation des groupements/réseaux avec les autres acteurs des chaînes de valeurs, notamment les entreprises transformatrices et/ou exportatrices comme moyen d'améliorer la qualité, de sécuriser l'approvisionnement et d'assurer des débouchés ;
- Le processus de facilitation du crédit.

1.14.2. Résultats ciblés

Les résultats visés dans le cadre du Volet sont mesurés par les indicateurs suivants :

- Variation en pourcentage de la valeur des produits achetés chez les petits producteurs grâce à l'assistance du GUS ;
- Variation en pourcentage de la quantité commercialisée des produits forestiers, agricoles non traditionnels et de pêche par les petites et moyennes entreprises des régions visées ;
- Augmentation du nombre d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'associations de commerce et des organisations communautaires de base bénéficiant de l'appui de l'USAID ;
- Augmentation du nombre d'exploitations agricoles bénéficiant directement de l'intervention de l'USAID ;
- Augmentation du nombre d'organisations/associations de femmes assistées ;
- Augmentation du nombre d'entreprises recevant l'assistance de l'USAID pour améliorer leurs pratiques de gestion ;
- Augmentation du nombre de personnes ayant augmenté leurs profits économiques grâce à la gestion durable des ressources naturelles ;
- Augmentation du nombre d'emplois à temps plein créés ;
- Augmentation de la valeur à l'exportation des ressources naturelles, produits agricoles non traditionnels et pêche marine à source durable. ;
- Augmentation de la valeur totale des ventes de produits.

1.14.3. Activités planifiées pour 2009-2010

Augmenter les volumes et les revenus des entreprises et des petits producteurs

- Assurer le fonctionnement durable des groupements de producteurs/réseaux des filières ciblées pour améliorer leur gestion, le contrôle de qualité et la production durable ;
- Réduire progressivement l'assistance technique aux entreprises et promouvoir la fourniture de services au niveau local, afin d'assurer la durabilité ;
- Faciliter la commercialisation des produits naturels, agricoles non-traditionnels, et halieutiques ;
- Étudier la possibilité de promouvoir l'écotourisme à partir de l'expérience de l'AMP du Bamboung ;
- Promouvoir l'exportation des produits ciblés.

Renforcement de capacités des entreprises

- Former en gestion : En utilisant le module Gestion des entreprises, le Volet facilitera la formation des groupements, réseaux et unités de transformation ;
- Former sur les techniques améliorées de production, de transformation, de séchage et de conditionnement : le Programme utilisera l'expertise disponible au niveau du Ministère de l'Économie Maritime, du Ministère du Commerce, de l'USDA, de West Africa Trade Hub, du Ministère de l'Industrie et de PCE pour préparer la documentation idoine et faciliter la mise en œuvre de grading, normes et mesures de contrôle de la qualité pour les produits suivants : produits halieutiques séchés, poudre de baobab (certification GRAS), gomme mbepp (gomme de *Sterculia*). Les besoins d'équipements en chaînes de froid, magasins de stockage, emballages et présentation des produits améliorés seront identifiés le long des chaînes de valeurs, notamment pour les crevettes et le madd ;
- Faire certifier les produits naturels, agricoles et halieutiques : la certification est une longue procédure. Le Programme compte travailler sur la certification HACCP pour le fonio et la poudre de baobab. La certification Bio sera expérimentée dans les champs pilotes de fonio. La procédure de labelling va être faite en collaboration avec l'ITA (Institut de Technologie Alimentaire), le Ministère du commerce, le Ministère de l'économie maritime, les producteurs et transformateurs. Le labelling va concerner la gomme mbepp (*Sterculia*), l'amande de cajou, le fonio, les produits halieutiques séchés. Par ailleurs, l'USAID WN va collaborer avec l'IDEE Casamance dans le cadre d'un Programme de certification des crevettes provenant du Fleuve Casamance ;
- Former sur les techniques de négociation et BDS par l'utilisation du module de la formation GERME, le Volet facilitera la formation des réseaux et de certaines entreprises en services d'appui aux entreprises et techniques d'accès aux informations du marché.

Etudes de marchés

- Étudier les marchés : bois d'œuvre, bissap, sésame, écotourisme, karité, vétiver, produits de la pêche et miel ;
- Mettre en place des cadres de concertation : pêche, orpaillage, bois d'œuvre ;
- Analyser les chaînes de valeurs pour les nouveaux produits : l'approche Value Chain Analysis ou VCA est une excellente pratique que le Programme compte utiliser pour actualiser les analyses de certaines filières. En outre, le Programme utilisera des informations déjà disponibles au niveau de PCE, de même que leur base de données de consultants. Quant aux autres produits cibles n'ayant pas fait l'objet de VCA mais de CDC, le Programme actualisera les données disponibles en utilisant l'approche VCA. Des contacts sont déjà pris avec PCE et les deux (2) entités s'accordent sur la nécessité de la synergie d'actions.

Promouvoir la signature de contrats entre :

- Les Réseaux et Setexpharm, Socogomme, et autres acheteurs ;

- Les Réseaux et les transformateurs de fonio, baobab et autres acheteurs ;
- Les Réseaux et les transformateurs d'anacarde et autres acheteurs ;
- Les Réseaux et BFC et autres acheteurs ;
- Les producteurs/transformateurs et sociétés de pêche et autres acheteurs.

1.15. Progrès réalisés

Au cours de cette année, les faits marquants ont été :

- Les campagnes de production et de commercialisation du baobab et du fonio avec des profits significatifs, grâce au retour d'un client important pour le baobab décortiqué et à la facilitation de la vente des produits transformés et des sous produits du baobab. Ces derniers constituent une source de revenus supplémentaires pour les groupements ;
- Le renforcement de capacités des entreprises/groupements de producteurs en gestion et en qualité ;
- La campagne de production d'anacarde marquée par une baisse de la production dans les zones de Ziguinchor et Kolda due à un phénomène climatique avec cependant un relèvement compensatoire des prix qui ont fluctué entre 300 à 400 FCFA/kg avec des pics exceptionnels de 450 FCFA/kg. L'accent mis sur les formations axées sur la qualité de la noix, la gestion et les BDS dans les zones de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor a permis la réalisation de revenus substantiels dans les différentes zones d'intervention ;
- L'intégration des zones de Fatick et Kaolack dans les filières agricoles, anacarde et produits halieutiques;
- L'organisation et la formation des groupements intervenant dans les produits de la pêche (huîtres et coques transformés) ;
- La campagne de commercialisation de la gomme mbepp avec des prix allant jusqu'à 1200 F CFA par Kg, malgré une baisse tendancielle des quantités collectées;
- Le développement de synergies avec les partenaires qui a permis de réaliser certaines activités avec un partage de coûts, notamment dans les filières fonio, baobab, anacarde et orpaillage traditionnel ;
- L'organisation des orpailleurs en groupements qui a permis une création importante de revenus;
- La production et la commercialisation du madd dans les zones de Kédougou et Kolda ;
- L'intégration des productions et des revenus agricoles avec l'introduction des techniques de conservation des terres.

Objectif 1 : La valeur du commerce de produits naturels durables, de produits de l'agriculture non traditionnelle et de la pêche va être augmentée par les micros, petites et moyennes entreprises dans les régions ciblées

Résultat 1 : Les revenus des populations et les volumes commercialisés ont augmenté grâce à l'assistance du GUS

Anacarde

Dans les zones de Ziguinchor et de Kolda, il y a une baisse notable de la production due à des phénomènes climatiques comme expliqué par les agents des services techniques. Cette baisse des quantités a causé un renchérissement des prix au producteur qui ont fluctué entre 300 à 400 FCFA/kg avec des pics exceptionnels de 450 FCFA/kg de noix contre 200 à 250 F CFA/kg en 2009. Cela a quelque peu compensé les pertes de revenus.

Dans la filière anacarde, **1387** personnes dont **232** femmes et **11155** hommes qui ont nettement amélioré leurs revenus de **51,02%** par rapport à l'année 2009. Le chiffre d'affaires des producteurs est

passé ainsi à **556 649 262 F CFA** pour **7 472** kg d'amandes et **2 887 239 kg** de noix brutes commercialisées. Sur le chiffre d'affaires de1158 millions, 592 millions correspondent à des exportations.

Le volume commercialisé en amandes a progressé de 86,71% par rapport à 2009 et 204% par rapport à la situation de référence en 2008. Cette tendance est tirée par l'existence d'un marché plus rentable et la possibilité offerte à Ziguinchor aux producteurs de tirer profit des formations offertes par l'Association des Transformateurs d'Anacarde.

Les volumes commercialisés des noix brutes ont connu une augmentation de 5% par rapport à 2009 et une augmentation de **853,2 %** par rapport à la situation de référence en 2008. Cette progression a été rendue possible par les efforts particuliers déployés par le Programme dans la région de Ziguinchor, ainsi que l'extension des activités dans la région de Fatick. En effet, la baisse de 30% observée pour les régions de Kolda et Sédhiou a été contrebalancée par l'intervention dans la région de Fatick.

La progression notée sur les revenus et les volumes est due principalement à l'assistance portée aux entreprises, notamment sur les analyses prospectives du marché, la création de GP, la redynamisation et les formations en gestion et en BDS. L'assistance a aussi porté sur le regroupement des transformateurs, en vue d'adresser les problèmes communs que sont le financement, la constitution des stocks de sécurité, l'emballage et la commercialisation des produits avec un niveau de qualité plus élevée.

Gomme mbepp

La filière gomme mbepp est marquée par une baisse de la production créant une fluctuation des prix qui favorise les commerçants bana bana au détriment des partenaires habituels. Par contre, dans la zone de Bala, la venue de nouveaux producteurs a permis une reprise de la production et de la commercialisation favorisées par l'existence du marché hebdomadaire de Bala.

Les productions annuelles sont passées de **628 048 kg** en 2009 à **357 593 kg**, soit une baisse de **43,06%** du volume commercialisé par les producteurs. Cependant, la signature de contrats avec de nouveaux partenaires et le développement de la production destinée au marché local a permis à **38** entreprises de **490** personnes dont **118** femmes d'avoir des revenus de **231 472 775** F CFA, soit une hausse de **51,11 %** par rapport à l'année 2009.

La formation sur les techniques de transformation au bénéfice des groupements féminins avec un accent sur la création de valeur ajoutée et le prétraitement de la gomme ont fortement contribué à capter de nouveaux partenaires commerciaux. La prise en main par les producteurs de la commercialisation de la gomme en traitant directement avec les acheteurs a réduit le rôle du facilitateur uniquement en suivi et conseils pratiques.

La promotion du travail à la tâche et le renforcement des relations entre réseaux et groupements ont été accrus suite à la formation aux concepts BDS et à l'identification des services que les réseaux peuvent offrir aux groupements.

Charbon

Le retard de la sortie de l'arrêté organisant la campagne d'exploitation du charbon a influé négativement sur les revenus des producteurs pour l'année 2010 qui ont connu une baisse de 70,05 % par rapport à l'année 2009. Le paradoxe a été que les producteurs exploitant le charbon dans les zones aménagées avaient des stocks considérés comme frauduleux parce que dépassant le quota alloué. Les effets cumulés du retard dans le début de la campagne et des stocks résiduels ont conduit les exploitants à payer une pénalité en plus du permis. Ce qui à amené la plupart d'entre eux à vendre bord champ à un prix unitaire variant entre 800 F CFA et 1300 F CFA.

En 2010, le volume commercialisé par les producteurs des forêts aménagées de Koulor, Missirah, Sinthiou Bocar Ali, Saré Bidji et Thiéty est de **32 375 sacs** correspondant à **16 187, 5** quintaux contre **35 278 sacs** de charbon pour **17 639 quintaux** en 2009, soit une baisse de **8,23%** du volume commercialisé.

En termes de revenus, le chiffre d'affaires réalisé par les producteurs est de **68 632 580 francs CFA** contre **42 281 775 F CFA** en 2009, soit une hausse de **26 350 805 F CFA**.

Le bénéfice généré est de **19 352 955 F CFA**. Par rapport à l'année 2009, le bénéfice par producteur est passé de **322 498** F CFA à **265 655** F CFA occasionnant ainsi une baisse de **17, 62 %.** En d'autres termes, chaque producteur aurait perdu **17,62 %** des ses revenus au courant de l'année 2010 eu égard aux contraintes notées dans la filière.

Cependant, en 2011, une meilleure organisation de la campagne d'exploitation au niveau des forêts aménagées et le démarrage de l'exploitation du charbon dans la forêt de Sakar/Oudoucar permettront d'augmenter les revenus générés par le charbon.

Baobab

L'amélioration de la qualité et de la présentation du produit transformé par la dotation aux entreprises de Tamba, Kédougou et Kolda d'emballages et thermo soudeuses et leur formation sur le contrôle de l'hygiène dans le processus de transformation ont permis d'augmenter considérablement les volumes des différents produits commercialisés par les producteurs.

Ainsi, au courant de l'année, **150** entreprises de **2951** personnes dont **1770** femmes ont commercialisé **1 522 033 kg** de baobab décortiqué, **56 099 kg** de baobab en coque, **19 211 kg** de poudre de baobab, **15 469 kg** de graines de baobab et **534 litres** d'huile de baobab.

Les revenus générés issus de la commercialisation de ces différents produits de baobab s'élèvent à **157 823 790 F CFA**, soit une hausse de **104,16 %** par rapport à l'année 2009.

La création d'un cadre direct de concertation et de négociation entre les producteurs et les acheteurs avant le démarrage de la campagne dans le but d'une bonne organisation, la reprise de contractualisation entre les GPB et Baobab Fruit Company et la formalisation des achats entre les GPB et les unités de transformation et les acheteurs bana bana par la signature de contrats ont été les facteurs déterminants dans la filière qui ont favorisé cette augmentation de revenus des producteurs.

Par ailleurs, la stimulation de l'offre et de la demande de services entre les entreprises évoluant dans la filière baobab (entre unités de transformation, entre réseaux et GP membres) a conduit au développement de prestations de services inter groupements à travers les GIE Gadafaro de Koussanar et le Baobab de Bala au profit de 24 groupements de la zone de Tambacounda.

D'autres faits ont aussi marqué la filière au courant de l'année. Ce sont

- La réduction des ventes en petites quantités préjudiciables aux producteurs (due surtout aux contrats signés) ;
- Le financement par ces revenus d'autres projets d'affaires comme l'ouverture d'une boutique à Talibadji dans la zone de Tambacounda ;
- La création de revenus secondaires à travers des sous produits qui, jadis, étaient sans intérêt pour le producteur, comme la graine de baobab et les fibres ;
- La création de nouvelles petites unités de transformation pour faire face à la demande de plus en plus croissante en poudre de baobab.

Fonio

Une des caractéristiques de cette filière est l'autoconsommation. Suite à la réduction de la pénibilité des travaux de préparation, après les formations initiées et les excédents nés de l'amélioration des techniques culturales, la commercialisation a connu un essor ralenti toutefois par une faible qualité et un conditionnement inapproprié.

Comme dans la filière baobab, le fait marquant dans la filière fonio est l'amélioration de la qualité et de la présentation du fonio précuit par la dotation aux entreprises de Tamba, Kédougou et Kolda d'emballages et thermo soudeuses et leur formation sur le contrôle de l'hygiène dans le processus de transformation.

La participation des entreprises de fonio à la FIARA, le financement d'ADF au profit des GIE de Kédougou et Kolda et le développement de partenariat avec d'autres SFD dans le cadre de l'accès au crédit, à la formation et aux équipements ont permis aux producteurs d'avoir des revenus substantiels de l'ordre de **46 485 395 F CFA**. Ces revenus qui ont connu une hausse **de 87,04%** sont générés par **73** entreprises composées de **1526** personnes dont **1156** femmes et **370** hommes. Dans la filière, 500 emplois ont été créés dont **317** par des femmes, soit **63,4%** du nombre total d'emplois créés.

Cet aspect a été renforcé par la signature de contrats entre les unités et GPF de fonio d'une part et d'autre part, entre les unités et les entreprises au niveau national.

Les volumes commercialisés des produits de fonio (fonio brut, fonio décortiqué et fonio précuit) sont passés de **116 553 kg** en 2009 à **295 271 kg** en 2010, soit une hausse de **153,34%.**

D'autre part, la subvention accordée à la fédération Yakar Niani Wouly et au GIE Nourou Entreprise pour le renforcement de leurs équipements ont permis d'augmenter les capacités de production de ces entreprises. L'assistance technique du Programme a permis à ces unités de transformation de se fixer des objectifs et de se doter de plan d'actions.

Dans la zone de Sédhiou, le partenariat noué entre le Programme et VECO a permis d'initier une fédération des producteurs de fonio dénommée URPROFOS (Union Régionale des Producteurs de Fonio de Sédhiou) forte de 806 membres dont 590 femmes.

Du coté des exportations, suite à l'appui du Programme, le GIE Koba Club a pu participer au Salon International de l'Agriculture de Paris ; cela a donné à cette entreprise l'opportunité de concrétiser un contrat portant sur 10 tonnes de fonio par mois. L'augmentation et la régularité de la demande a amené le GIE, avec l'assistance du Programme, à développer une demande de prestations auprès d'autres unités de transformation. Le chiffre d'affaires généré à l'exportation se chiffre à **153 millions de FCFA**

Jujube

Dans les zones de Koussanar et de Bala, 13 nouvelles entreprises de jujube ont été créées et formées contrairement à la première phase du Programme où seule l'unité de Gadafaro produisait des galettes.

Suite à la formation sur les techniques de transformation de jujube en galettes assurée par la présidente de l'unité de Gadafaro à l'intention de 24 groupements de Bala et Kouthia, on note une production de **75 948 galettes** au niveau de ces zones contre **21 060 galettes** en 2009, soit une hausse de **260,63%** . Le chiffre d'affaire réalisé par la vente des galettes est de **3 646 850 F CFA**.

Au niveau de la FIARA 2010, les galettes de jujube ont ravi la vedette du fait de leur qualité et de leur présentation. Le stock a été très tôt épuisé par les enfants et les femmes qui en raffolent.

Madd

Les productions annuelles de madd se situent à **394 915 kg** contre **357 848 kg en 2009**, soit une hausse en volume de **37 067 kg** représentant **10,38%** en valeur relative. Les revenus générés par les producteurs on aussi connu une hausse de **188,88%** et sont évalués à **27 110 200 F CFA**. Ainsi, **549** producteurs dont **143** femmes ont augmenté leurs revenus grâce à l'assistance du GUS.

Orpaillage traditionnel

Dans le secteur de l'orpaillage traditionnel, la suspension des subventions accordées aux GIE de la CR de Tomboronkoto a poussé les orpailleurs à s'engager davantage dans le respect des dispositions environnementales et sociales et dans la prise de mesures de surveillance des sites d'exploitation. Par ce fait, ils ont compris que l'application des mesures d'atténuation des impacts négatifs sur l'environnement, l'interdiction du travail des enfants dans les placers d'or et le contrôle de l'utilisation du mercure sont des mesures obligatoires à faire respecter aux groupements d'orpailleurs bénéficiant de l'appui de l'USAID.

Sur le plan organisationnel, l'assistance de **47** entreprises d'or a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de **320 697 500 francs CFA** et l'augmentation des revenus pour **549** orpailleurs traditionnels dont **230** femmes. Par rapport à 2009, les revenus des orpailleurs ont connu une hausse considérable de **325 %.** Les productions d'or sont passées de **4781 g** à **22 429 g**, soit une augmentation de **17 648 g** en valeur absolue et **369,13%** en valeur relative.

Par ailleurs, l'évaluation du plan d'actions 2009 réalisé au courant de l'année 2010 a permis de noter un très bon niveau de réalisation des activités qui se situe à 76%. L'USAID Santé, à travers le Projet FHI, la Région Médicale de Kédougou, le Projet PASMI, le Projet USAID Wula Nafaa, l'ONG la Lumière, Black Smith Institute et les orpailleurs ont été les acteurs déterminants dans la mise en œuvre du plan d'actions sur l'orpaillage traditionnel.

Pour l'année 2011, le recours à une ONG locale pour la mise en œuvre des activités issues du plan d'actions sur l'orpaillage traditionnel permettra de continuer et de maintenir la dynamique d'engagement des acteurs clés du cadre de concertation pour le développement d'un orpaillage traditionnel respectant les dispositions environnementales et sociales.

Indicateur 3 CDR :	Variation en pourcentage du volume commercialisé des produits forestiers, de pêche et agricoles non-traditionnels par les petites et moyennes entreprises assistées		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	450 %		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Amande	86,71 %	26.68 %	
Noix brute d'anacarde	5,14 %		
Baobab décortiqué	91,98 %		
Baobab en coque	Commercialisation de 56,099 tonnes		
Baobab en poudre	156,83 %		
Graines de baobab	+226,90 %		
Huiles de baobab	Production de 534 l		
Charbon	-8,23 %		
Fonio brut	-1,65 %		
Fonio décortiqué	124,21 %		
Fonio précuit	203,88 %		
Gomme mbepp brute	-43,06 %		
Or	369,13 %		
Pagne (coques)	114,90 %		
Cobos	260,15 %		
Huitre séchée	63,81 %		
Galette de jujube	260,63 %		
Jujube brut	816,44		
Madd	10,38 %		
Miel	-1,26 %		
Beurre de karité	145,68 %		
Karité traité	Production de 2140 kg		
Total cumulé :		26,68 %	

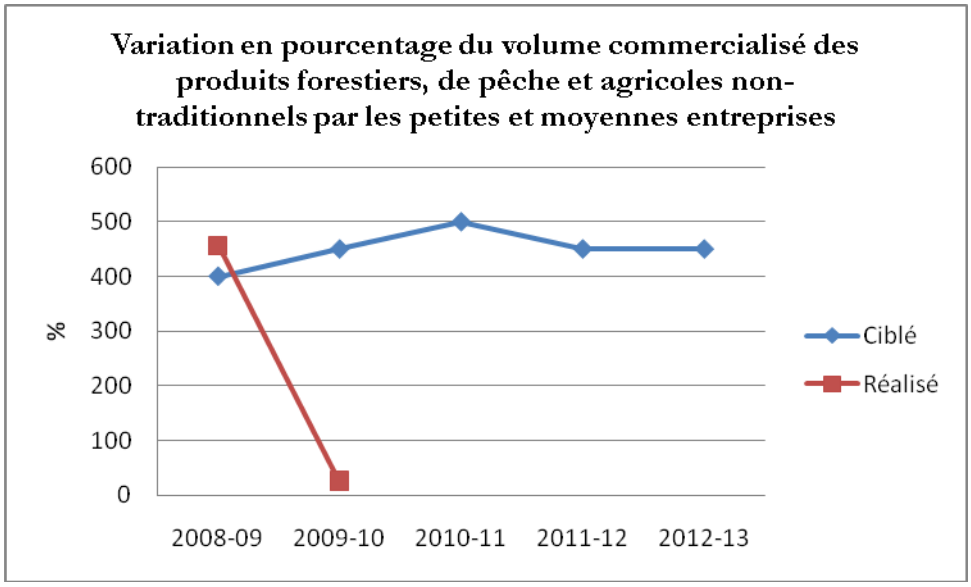

De façon globale, une variation de **103 %** de la valeur des produits achetés chez les petits producteurs contre une variation de **194%** pour l'année 2009. Hormis dans la filière charbon, tous les producteurs ont augmenté considérablement leurs revenus grâce à l'assistance du GUS.

Indicateur :	Variation en pourcentage de la valeur des produits achetés chez les petits producteurs grâce à l'assistance du GUS		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	600		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Anacarde	1387 personnes dont 232 femmes	51,02	
Baobab	2136 personnes dont 1202 femmes	104,16	
Charbon	72 personnes dont 10 femmes	276,56	
Fonio	1526 personnes dont 1156 femmes	87,04	
Huitre	403 personnes dont 333 femmes	333,09	
Jujube	195 femmes	957,37	
Karité	286 personnes dont 277 femmes et 9 hommes	300,07	
Gomme mbepp	490 personnes dont 118 femmes	51,11	
Madd	549 personnes dont 143 femmes	188,88	

Indicateur :	Variation en pourcentage de la valeur des produits achetés chez les petits producteurs grâce à l'assistance du GUS		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	600		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Miel	18 personnes dont 3 femmes	30,37	
Or	549 personnes dont 230 femmes	324,71	
Coque	567 personnes dont 564 femmes	118,03	
Total cumulé : la moyenne des augmentations est de :		103 %	

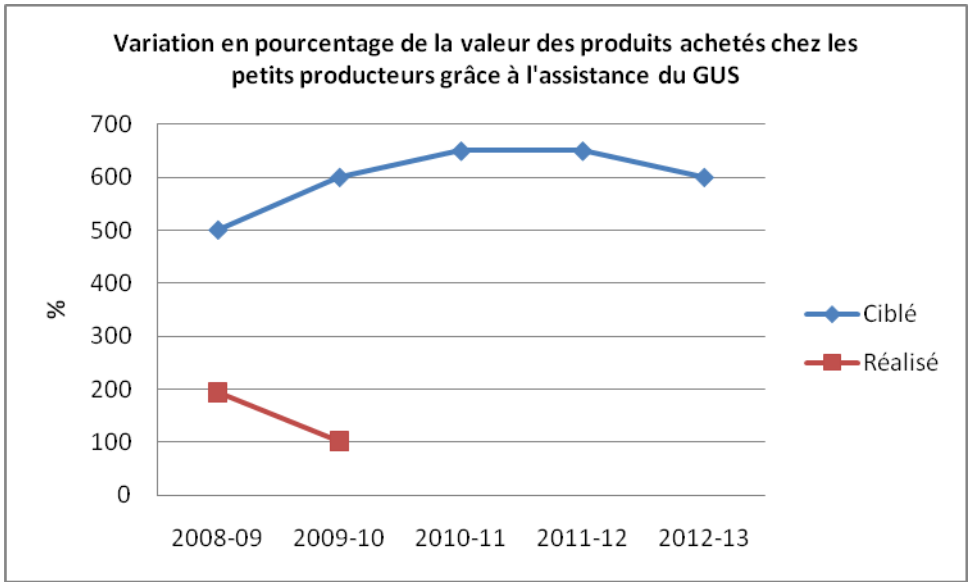

Les exportations ont porté sur cinq (5) produits dont l'anacarde, le cobos, le fruit du baobab, le fonio et le karité. Les principales entreprises exportatrices sont les entreprises d'anacarde (SCPL) et de cobos des régions de Fatick et de Ziguinchor, le GIE Koba Club de Kédougou dans le cadre du fonio et les entreprises partenaires dont Bioessence et Mery logistics.

Indicateur 5 CDR :	Augmentation de la valeur de l'exportation des ressources naturelles, produits agricoles non traditionnels et pêche marine à source durable		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3 M USD		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Appui dans les chaînes de valeurs	▪ Anacarde	1 253 838	
	▪ Cobos	647 616	
	▪ Baobab	23 557	
	▪ Fonio	323 830	
	▪ Karité	29 713	
Total cumulé		2 278 554	

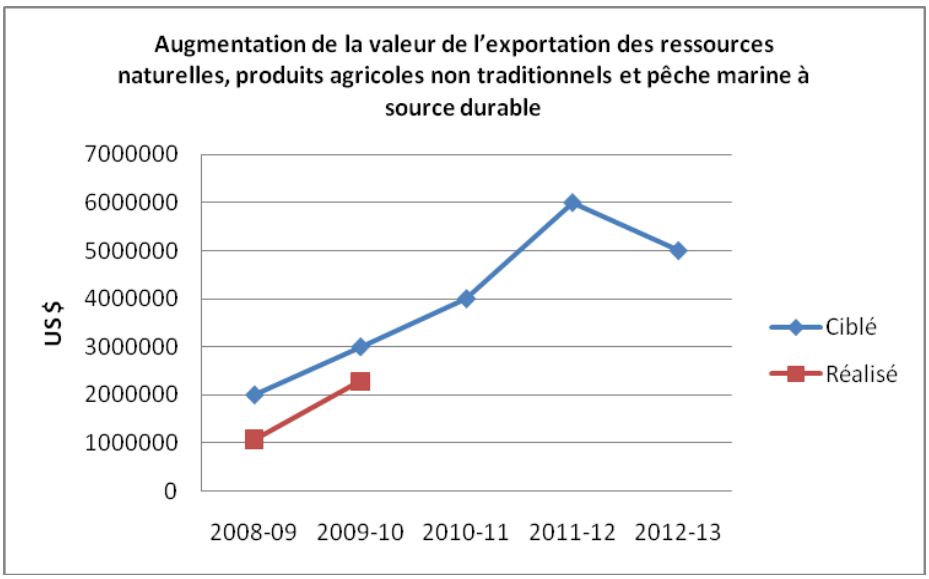

La cible est passée de 1 million d'USD à 3 millions d'USD ; malgré la situation défavorable de l'anacarde dans le sud en 2010, les réalisations sont passées de 1,12 millions USD à 2,55 millions de USD.

La valeur totale des ventes s'élève à **2, 726 milliards de francs CFA**, soit presque **6 millions** de dollars US$ à raison de 472.47 F CFA le dollar US. Les principales ventes des produits sont réalisées dans les filières anacarde (1 158 897 932 F CFA, 42 %), la gomme mbepp (231 472 775 F CFA, 11%), l'or (320 697 500 F CFA, 10,5 %) et dans le cobos (305 979 250 F CFA, 10%).

Indicateur 10 CDR :	Valeur totale des ventes		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	4 M USD		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Anacarde	▪	2,452,850	
Gomme mbepp	▪	489,921	
Or	▪	678,768	
Cobos	▪	647,616	
Fonio	▪	488,804	
Baobab	▪	417,715	
Huitres	▪	241,143	
Charbon	▪	145,263	
Pagnes (coques)	▪	101,168	
Madd	▪	57,380	
Karité	▪	41,834	
Jujube	▪	7,719	
Miel	▪	306	
Total cumulé :		5,770,486	

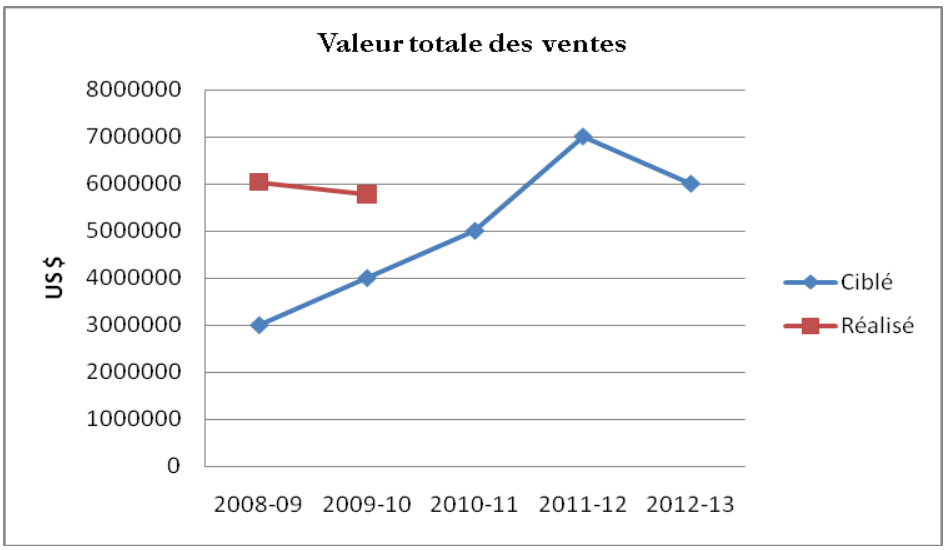

La répartition par filière et par année se présente comme suit :

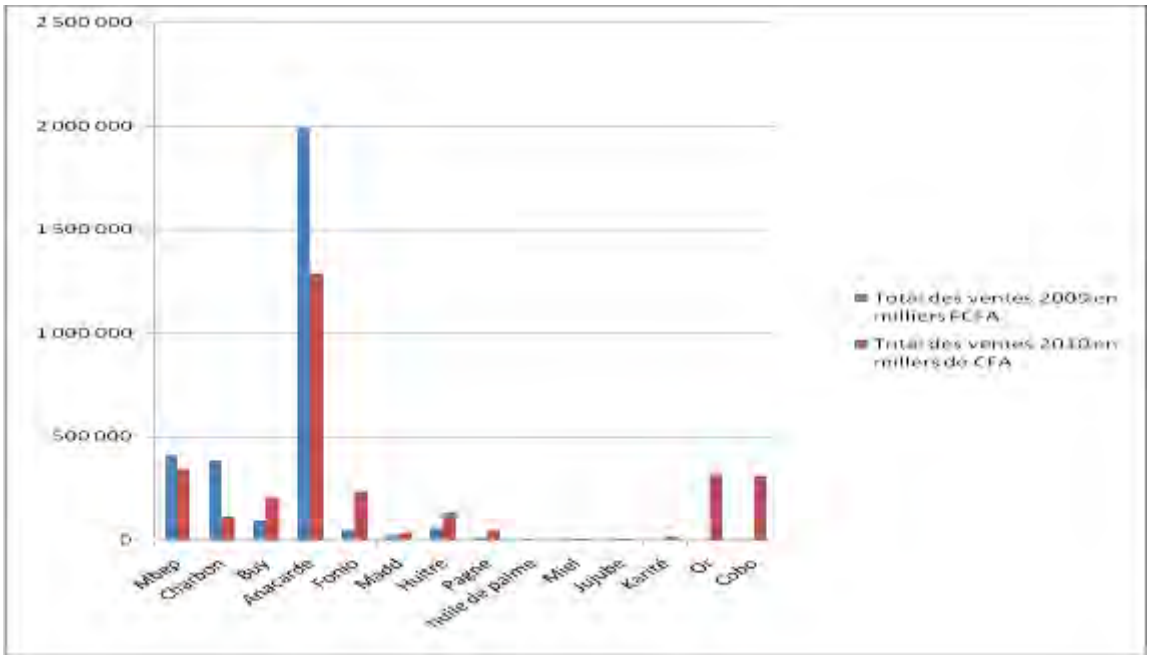

La répartition par zone montre une domination de la région de Fatick dont les activités sur l'anacarde et les produits halieutiques constituant d'importantes sources de revenus sont prépondérantes. D'autre part, Ziguinchor marque un recul qui s'explique par le retrait partiel de notre présence et la situation défavorable de l'anacarde en 2010. Cette agrégation masque cependant des disparités liées aux revenus par personnes qui restent faibles dans les zones de Kolda et de Kédougou.

Objectif 2 : Le nombre de personnes tirant des revenus accrus dérivés de la gestion durable des ressources naturelles et la conservation est augmenté

Résultat 1 : Le nombre de personnes et d'entreprises ayant renforcé leurs capacités a augmenté grâce à l'assistance du GUS

Le nombre de personnes ayant augmenté leurs profits économiques au courant de l'année est de **8199** dont **4468** femmes (54 ,49%). Par rapport à la cible visée qui est de 3750 personnes, il y a une augmentation de **217 %.**

Ces réalisations ont été rendues possibles, malgré les reculs observés sur la gomme mbepp et le charbon par notamment l'intervention dans les produits de la pêche et l'accentuation de l'intervention sur le fonio.

Ajouté au chiffre de 2009 qui était de **8712** personnes, le cumul des personnes ayant augmenté leurs revenus au cours des 2 premières années de la deuxième phase du Programme se chiffre à **16 911** personnes par rapport à une cible globale de 6750.

La répartition entre les filières des réalisations cumulées des deux premières années s'illustre comme suit :

Indicateur 1 CDR :	Nombre de personnes ayant augmenté leurs profits économiques à partir de la gestion / conservation durable des ressources naturelles		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3750		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Anacarde	1387 personnes dont 232 femmes	1387	
Baobab	2136 personnes dont 1202 femmes	2136	
Charbon	72 personnes dont 10 femmes	72	
Cobos	21 personnes dont 5 femmes	21	
Fonio	1526 personnes dont 1156 femmes	1526	
Huitre	403 personnes dont 333 femmes	403	
Jujube	195 femmes	195	
Karité	286 personnes dont 277 femmes et 9 hommes	286	
Gomme mbepp	490 personnes dont 118 femmes	490	
Madd	549 personnes dont 143 femmes	549	
Miel	18 personnes dont 3 femmes	18	
Or	549 personnes dont 230 femmes	549	
Coque	567 personnes dont 564 femmes	567	
Total cumulé :		8199	

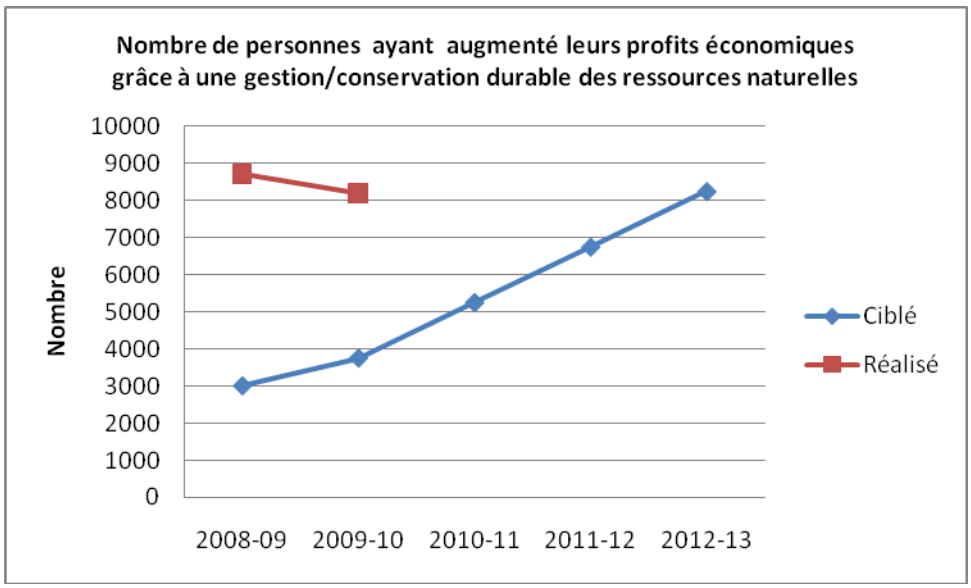

Le nombre de femmes, ayant augmenté leurs revenus, se chiffre à **4468** soit **54,49 %.**

Les zones de Kédougou, Tamba et Fatick rassemblent 85 % des femmes assistées ayant vu leurs revenus augmenter avec respectivement **43,3% ; 21,1% et 20 ,6%.** Cela s'explique par le fait que la plupart des femmes assistées interviennent dans les filières fonio, baobab et produits halieutiques.

Zones	Total	Hommes	Femmes	% femmes région	% femmes toutes zones
Dakar	102	27	75	73,52	1,67
Fatick	1162	254	908	78,14	20,56
Kédougou	3056	1143	1913	62,59	42,81
Kolda	1220	880	340	27,86	7,7
Tamba	1743	811	932	53,47	21,11
Ziguinchor	916	616	300	32,75	6,71
Total	8199	3731	4468	54,2	100

BDS

La formation de quatorze (14) entreprises des régions de Kolda et de Kédougou constituées par des groupements de producteurs, des réseaux et producteurs prestataires de services des filières fonio, baobab, madd, karité, anacarde et orpaillage traditionnel dans les concepts BDS et sa démultiplication à la base a permis aux entreprises de comprendre les notions élémentaires des BDS, mais aussi le rôle qu'elles doivent jouer en tant qu'acteurs demandeurs ou fournisseurs de services dans l'approche BDS.

Ce renforcement de capacités des entreprises, tout en favorisant le développement de la fourniture de services aux groupements de producteurs par les réseaux, a permis d'une part de promouvoir et de développer l'offre et la demande de services entre elles et d'autre part entre ces dernières et certains prestataires externes de services appelés fournisseurs de services ou service providers localement identifiés.

Cela a été illustré par un succes story sur les groupements de producteurs de baobab et de jujube de Bala (GIE le Baoabab) et de Koussanar (GIE Gadafaro) par le développement de prestations de services inter groupements. En effet, ces prestations ont permis à 24 groupements composés de 204 femmes d'accéder à des services de qualité fournies par deux prestataires leaders en l'occurrence Mme Khadiatou Ndao et Mme Khadiatou Cissé dans le cadre de la transformation de baobab en poudre et de la fabrication de galettes de jujubes.

Par ailleurs, la formation des douze (12) facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa spécialisés dans l'agriculture sur les concepts BDS leur a permis de mieux comprendre leurs rôles de « facilitateurs » dans la fourniture de services aux entreprises dans les filières agricoles et maraichères ciblées, mais aussi de constituer les répertoires des producteurs clients, des prestataires de services et des fabricants d'outils agricoles. C'est dans ce cadre que l'appui à l'identification et la formation de six (6) artisans locaux a permis la conception de 100 Magoye Ripper et 360 shaka houe destinés aux producteurs agricoles tests du conservation Farming. La facilitation de la consultation BDS labour a permis au Programme de mener une étude approfondie sur la faisabilité des prestations de labour dans les zones de Djilor et de Kédougou.

L'année 2011 sera marquée par l'identification et l'accompagnenement de prestataires de services et de personnes ressources, l'organisation des évènements pour mieux faciliter l'accès des GP , réseaux et groupements aux informations de marché, le réseautage, la négociation et la signature de contrats commerciaux. Car pour une bonne promotion des BDS, il faut nécessairement :

- Développer les marchés de services ;
- Etablir des réseaux de partage d'information d'affaires ;
- Renforcer et améliorer les capacités de gestion des entrepreneurs et des Associations Professionnelles ;

- Promouvoir les innovations technologiques.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de retrait du Programme, le renforcement de capacités des facilitateurs sur les techniques de pré diagnostics et de diagnostics des entreprises et sur l'analyse des chaînes de valeurs permettra de les préparer à la reconversion.

Formation en gestion des entreprises

La session de formation sur la gestion des entreprises et la gouvernance des OCB à l'intention des entreprises et producteurs dans la zone de Fatick intervenant dans les filières anacarde et produits halieutiques a permis à 17 entreprises de renforcer leurs capacités en gestion. L'innovation majeure apportée au cours de cette formation à travers la prise en compte et l'intégration de la gouvernance des OCB a permis aux responsables des organisations de producteurs de disposer d'outils de bonne gouvernance et d'appliquer ses principes pour le bon fonctionnement de leurs structures.

Les formations en gestion et leur démultiplication à la base ont permis aux entreprises de disposer aussi d'outils élémentaires de comptabilité (journal de caisse, journal de banque, modèle de plan d'actions simplifié, cahier de production, cahier de commercialisation, fiche d'évaluation des aspects de bonne gouvernance d'un GP).

En somme, les différentes sessions de formations à travers des thèmes liés à la gestion des entreprises ont permis à **445** entreprises d'améliorer leurs pratiques de gestion, d'accroître leurs revenus et les volumes des produits comercialisés au courant de l'année de l'ordre de **103 % et 26,68 %** respectivement par rapport à 2009..

Assistance aux entreprises

Deux appuis de taille ont marqué les entreprises durant cette année 2010 : la participation à la FIARA qui a permis à bon nombre d'entreprises d'accéder aux informations techniques et commerciales, en plus de l'amélioration de leur chiffre d'affaires et du portefeuille clients. En effet, durant 10 jours d'activités , douze (12) entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 7 235 100 F CFA lors de la FIARA qui s'est tenue à Dakar du 7 au 18 avril 2010.

L'autre appui a consisté à doter les entreprises de baobab et de fonio des régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et de Sédhiou de sachets d'emballages et de themosoudeuses pour contribuer à l'amélioration de la présentation commerciale des produits des entreprises et du packaging. Ainsi, le Programme a subventionné 60 entreprises à travers l'achat de **60 themosoudeuses électriques** et de **236 600 emballages plastiques** constitués de sachets préformatés de 500g et de 1kg de fonio et de sachets de 250g et de 500g de baobab.

L'assistance a également porté sur le renforcement de capacités des groupements de producteurs, des unités de transformation et des réseaux à travers des thèmes de formation liés à la gestion, en vue d'améliorer leur capacité organisationnelle et d'augmenter leur chiffre d'affaires et leurs revenus.

Ainsi, 20 thèmes d'assistance ont été déroulés au courant de l'année au profit de 252 entreprises réparties comme suit :

1. Appui à la tenue des outils de collecte : 1
2. Appui à l'accès au crédit : 4
3. Appui à l'ouverture de compte : 1
4. Appui organisationnel : 3
5. Augmentation de revenus : 38
6. Calcul des coûts : 4
7. Démultiplication concepts BDS : 2
8. Elaboration PA : 2
9. Evaluation campagne de commercialisation : 2
10. Formation en gestion : 2
11. Gestion des entreprises : 2
12. Montage GP : 164
13. Montage réseau : 11
14. Préparation campagne : 1
15. Qualité de la noix d'anacarde : 1
16. Redynamisation : 6
17. Restitution des données : 1
18. Rôle et responsabilité des membres du bureau : 5
19. Techniques de commercialisation : 1
20. Tenue outils de gestion : 1

Services fournis par les réseaux aux GP et aux unités de transformation

Cet aspect s'est nettement illustré au courant de l'année par le développement de services inter groupements. Le renforcement de capacités des réseaux sur la gestion des entreprises et sur les concepts BDS leur a permis de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités sur le développement des filières et sur l'appui organisationnel des groupements de producteurs.

C'est dans ce cadre et en réponse à la demande de formation et d'assistance des entreprises, que le GIE le Baobab de Bala et le GIE Gadafaro de Koussanar ont appuyé 24 groupements de 204 femmes sur les techniques de transformation de baobab en poudre et la production de galettes de jujubes. Cela a permis la promotion et la valorisation des expériences de certaines entreprises au profit des autres en matière de prestations de services tels que la formation sur les techniques de transformation, sur l'hygiène et la qualité utilisant la démarche HACCP.

De façon globale, le développement de prestations de services inter groupements ou entre les groupements de producteurs, les unités de transformation et les réseaux a créé des relations de partenariat commercial profitables entre ces entreprises sous la houlette des réseaux, les unités de transformation locales et nationales, les commerçants locaux et entreprises notamment dans les filières baobab, anacarde, fonio, jujube et charbon.

Le réseautage et la mise en place de fédérations vont fortement contribuer à améliorer l'accès aux services par les groupements de producteurs, la qualité et les types de services fournis aux membres des organisations par les instances faitières.

Indicateur 2 CDR :	Nombre d'entreprises appuyées par l'USAID qui ont amélioré leurs pratiques de gestion		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	1250		
Activités principales	Progrès réalisés	cibles achevées	En cours
Création de nouvelles entreprises	▪ 218 entreprises ont été créées dont 101 pour l'agriculture, 27 pour l'anacarde, 3 pour le bambou, 19 pour le baobab, 21 pour le charbon, 11 pour le cobos, 13 pour les crevettes, 11 pour le fonio, 1 pour l'huitre, 7 pour le karité, 3 pour madd et 1 pour l'or	445	
Redynamisation	▪ 85 entreprises ont été redynamisées dont 5 pour l'anacarde, 39 pour le baobab, 17 pour le charbon, 6 pour le fonio, 2 pour le karité, 4 pour la gomme, 7 pour madd, 4 entreprises de miel et 1 pour l'or		
Formation en gestion	▪ 142 entreprises ont été formées en gestion dont 6 entreprises agricoles, 15 entreprises d'anacarde, 34 entreprises de baobab, 17 entreprises de charbon, 3 entreprises de cobos, 1 entreprise de crevette , 28 entreprises de fonio, 4 entreprises d'huitres,2 entreprises de jujube, 1 entreprise de karité, 9 entreprises de madd, 12 entreprises, 6 entreprises d'or et 4 entreprises de pagne		
Total cumulé :		445	

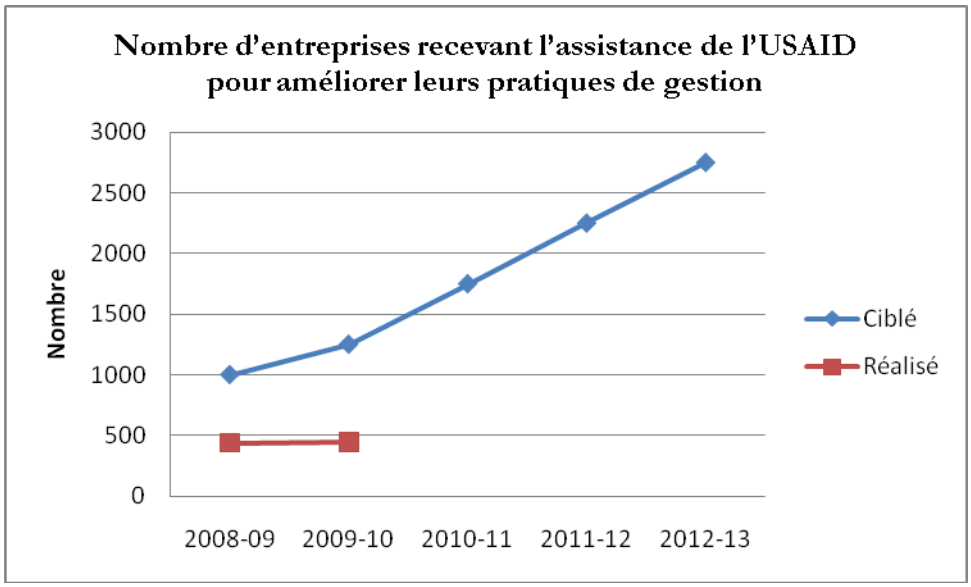

Au courant de l'année 2010, les principaux thèmes d'assistance aux entreprises ont porté sur la création de réseaux, la dynamique organisationnelle, la formation en gestion ainsi que les techniques de transformation.

Indicateur 6 CDR :	Nombre d'organisation de producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'association de commerce et d'OCB recevant l'assistance de l'USAID		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	300		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Création de réseaux	▪ 175 entreprises créées	175	
Dynamique organisationnelle	▪ 18 entreprises redynamisées	18	
Gestion	▪ 20 entreprises formées en gestion	20	
Techniques de transformation	▪ 1 entreprise formée en techniques de transformation	1	
Augmentation de revenu	▪ 38 entreprises appuyées à augmenter leurs revenus	38	
Total cumulé		252	

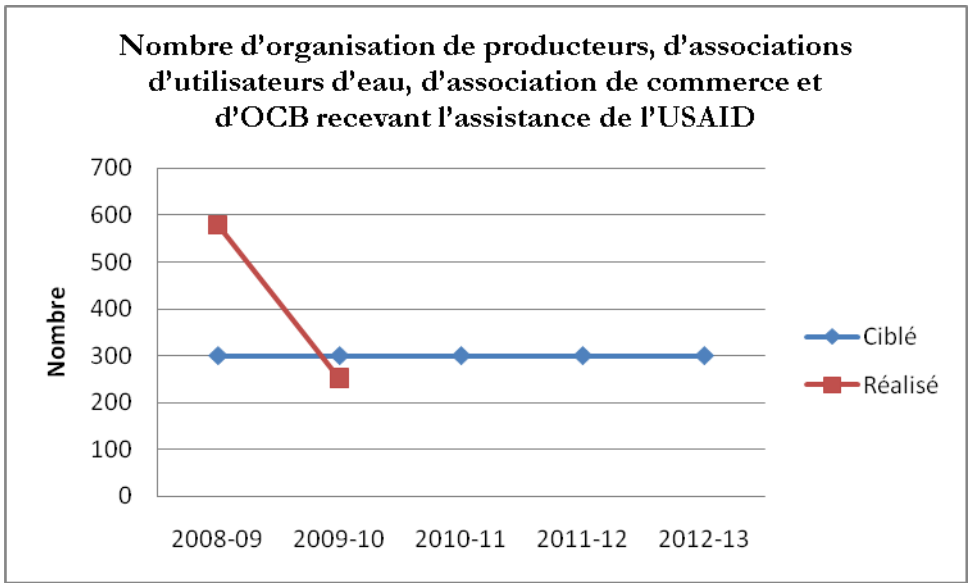

La répartition des entreprises assistées par filière et par région d'intervention est configurée dans le tableau ci-dessous :

Filières	Zones d'intervention						
	Fatick	Kaolack	Kédougou	Tamba	Kolda	Ziguinchor	Total
Cobos	7	0	0	0	0	0	7
Crevettes	10	0	0	0	0	0	10
Huitres	1	0	0	0	0	0	1
Pagne	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture	20	26	4	51	0	0	101
Buy	0	0	14	6	9	2	31
Fonio	0	0	12	2	3	0	17
Karité	0	0	2	0	0	0	2
Charbon	0	0	0	7	22	0	29
Jujube	0	0	0	0	0	0	0
Madd	0	0	6	0	0	3	9
Or	0	0	4	0	0	0	4
Anacarde	2	0	0	0	17	13	32
Miel	0	0	5	0	0	0	5
Bambou	0	0	0	0	3	0	3
Gomme mbepp	0	0	0	1	0	0	1
Total	40	26	47	67	54	18	252

6172 emplois sont créés dans les zones d'intervention du Programme au sein des entreprises qui interviennent dans les filières agricoles, agro forestières, halieutiques et dans l'orpaillage traditionnel. Les produits agricoles (**2731** emplois créés) et l'anacarde (**1065** emplois) représentent près de **62 %** des emplois créés au courant de l'année. Les emplois créés par les femmes sont au nombre **2598,** soit **42 %** du nombre total des emplois créés.

Indicateur 7 CDR :	Nombre d'emplois en plein temps créés		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	5000		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Produits agricoles	▪ 2731 emplois créés dont 1229 pour des femmes		
Anacarde	▪ 1065 emplois créés dont 47 pour des femmes	6172	
Bambou	▪ 68 emplois créés		
Baobab	▪ 566 emplois créés dont 441 pour des femmes		
Charbon	▪ 214 emplois créés dont 27 pour des femmes		
Cobos	▪ 189 emplois créés dont 109 pour des femmes		
Crevettes	▪ 433 emplois créés dont 116 pour des femmes		
Fonio	▪ 500 emplois créés dont 317 pour des femmes		
Huîtres	▪ 14 emplois créés dont 8 pour des femmes		
Karité	▪ 213 emplois créés dont 211 pour des femmes		
Madd	▪ 100 emplois créés dont 43 pour des femmes		
Or	▪ 79 emplois créés dont 50 pour des femmes		
Total cumulé :		6172	

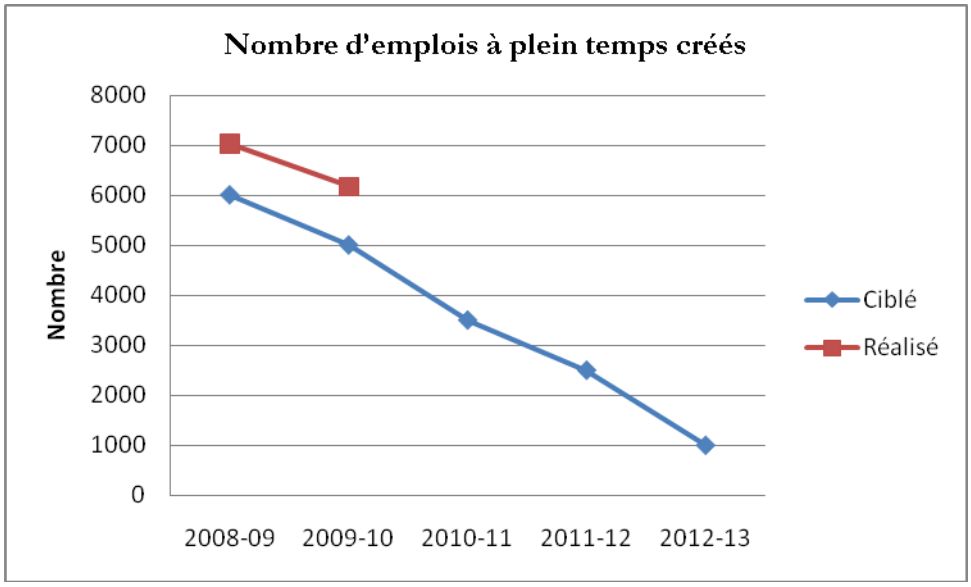

La répartition des emplois créés par filière donné ci-après montre que l'anacarde, les produits agricoles et le baobab constituent plus de 60% des emplois crées.

Filieres	Nombre d'emplois créés		
	Hommes	Femmes	Total
Produits agricoles	1502	1229	2731
Anacarde	1018	47	1065
Bambou	68	0	68
Baobab	125	441	566
Charbon	187	27	214
Cobos	80	109	189
Crevettes	317	116	433
Fonio	183	317	500
Huîtres	6	8	14

Karité	2	211	213
Madd	57	43	100
Or	29	50	79
TOTAL	3574	2598	6172

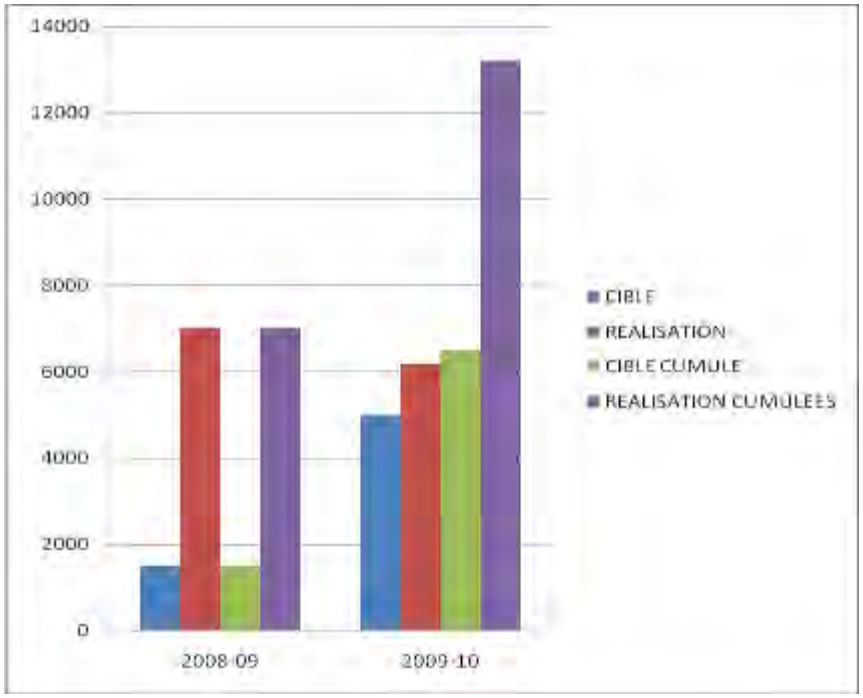

Le nombre d'exploitations agricoles bénéficiant directement de l'intervention de l'USAID sont au nombre de **2 901**. Ces exploitations totalisent **5790** membres dont **3165** hommes et **2625** femmes. La progression de 337 à 2901 est due principalement à l'identification des exploitations individuelles de fonio et l'assistance du Programme aux producteurs de céréales en vue de l'augmentation de la production et la productivité.

Indicateur 8 CDR :	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant directement de l'intervention de l'USAID		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	3500		
Activités Principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Agriculture	Exploitations agricoles	1165	
Anacarde	Exploitations d'anacarde	1038	
Fonio	Exploitations de fonio	698	
	Total cumulé :	2901	

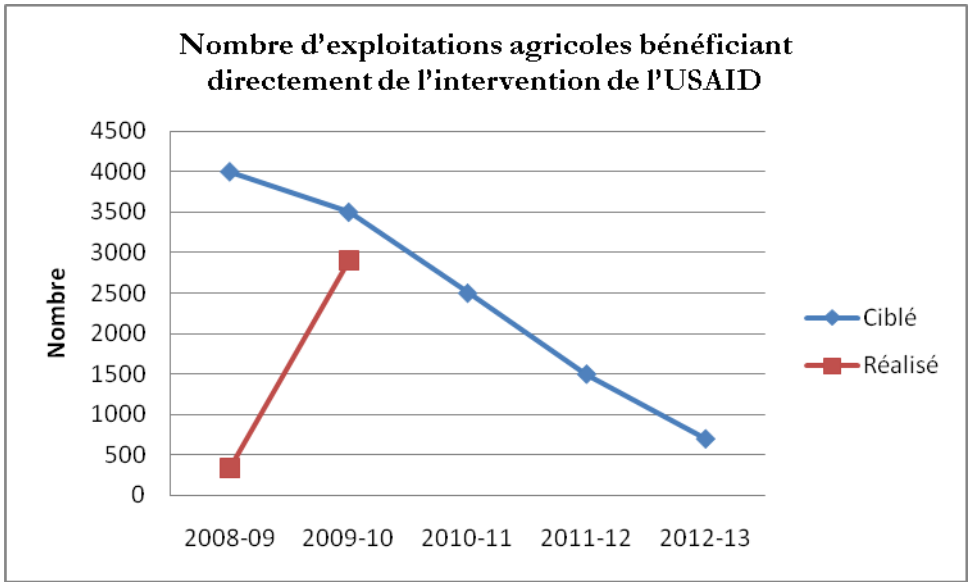

Au cours de l'année, **82** organisations féminines qui comptent **2245** femmes ont bénéficié de l'assistance du Programme dans les différentes filières d'intervention à travers la création de réseau, la dynamique organisationnelle, l'augmentation des revenus, la formation en gestion et les techniques de transformation.

Indicateur 9 CDR :	Nombre d'organisations / associations de femmes assistées		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	100		
Activités principales	Progrès réalisé	cibles achevées	En cours
Création de réseau	27 entreprises de femmes créées	82	
Redynamisation	8 entreprises de femmes redynamisées		
Gestion	3 entreprises de femmes formées en gestion		
Techniques de transformation	18 entreprises de femmes formées en techniques de transformation		
Augmentation de revenus	26 entreprises de femmes appuyées dans la commercialisation		
Total cumulé		82	

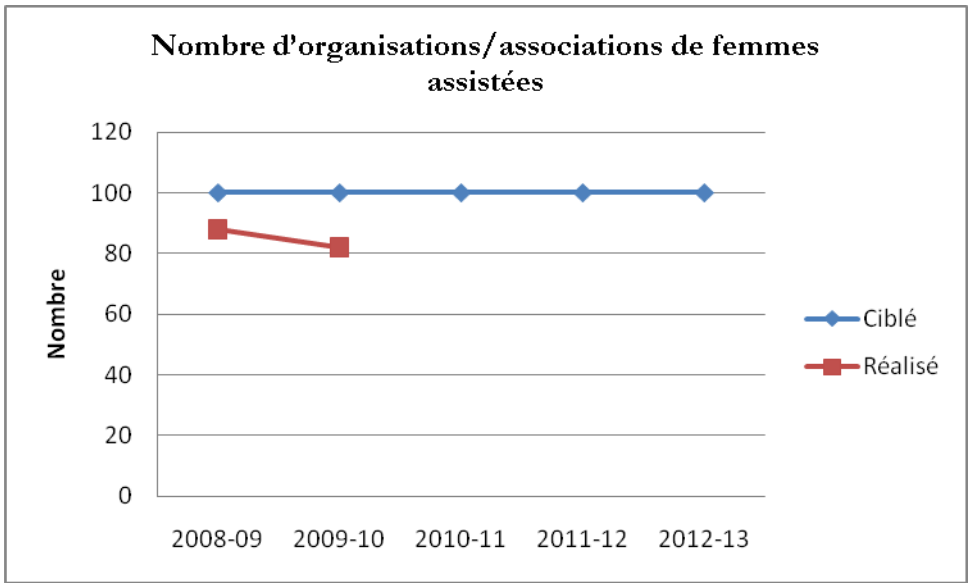

La répartition des organisations féminines appuyées au courant de l'année par filière et par zone d'intervention est la suivante :

Filières	Zones d'intervention					
	Fatick	Kaolack	Kédougou	Tamba	Kolda	Total
Cobo	5	0	0	0	0	5
Crevettes	4	0	0	0	0	4
Huitres	1	0	0	0	0	1
Pagne	6	0	0	0	0	6
Agricole	0	1	0	3	0	4
Buy	0	0	9	19	0	28
Fonio	0	0	9	4	1	14
Karité	0	0	15	0	0	15
Charbon	0	0	0	0	1	1
Jujube	0	0	0	1	0	1
Madd	0	0	2	0	0	2
Or	0	0	1	0	0	1
Total	16	1	36	27	2	82

1.16. Autres activités réalisées

Augmentation du nombre de conventions commerciales négociées par les groupements communautaires

Au cours de l'année 2010, **89** contrats pour un montant total de **92 765 110 F CFA** ont été signées entre les groupements de producteurs et les acheteurs dans les filières baobab (50 contrats pour un montant de **61 608 210 F CFA**), fonio décortiqué (**27** contrats pour un montant de **12 346 900 F CFA**) et gomme mbepp (**12** contrats pour un montant **18 810 000 F CFA**). Dans la filière baobab, les contrats sont répartis comme suit :

- Baobab décortiqué : **41** contrats pour un montant de **55 377 210 F CFA**
- Baobab en coque : **4** contrats pour un montant de **3 011 000 F CFA**
- Baobab en poudre : **5** contrats pour un montant de **3 220 000 F CFA**

Augmentation du nombre d'entreprises qui ont reçu un crédit grâce à l'appui du Programme

L'année est marquée par le renouvellement du protocole avec le CMS et la signature d'un nouveau protocole avec U-IMCEC.

Ainsi, 48 GIE ont bénéficié de crédit d'un montant total de **58 827 000 F CFA** réparti comme suit :

- Sept (07) dossiers d'un montant de **7 000 000 F CFA** financés par le CMS ;
- Quarante deux (41) dossiers d'un montant de **27 877 000 F CFA** financés par U-IMCEC principalement dans la zone de Tambacounda au profit des entreprises agricoles ;
- Trente neuf (39) GP pour un montant de **23 450 000 F CFA** pour la mise en œuvre du CF et de maraîchage dans les régions de Kaolack et Fatick.

Les remboursements sont très satisfaisants dans l'ensemble. Il est important de noter que les groupements féminins bénéficiaires du financement en fonds de roulement d'ADF n'ont pas fait de demande de crédit au niveau du CMS de Kédougou au courant de cette année.

Dans la zone de Maka Colibantang, **13 GPF** ont également bénéficié de financement par *Caurie Micro Finan*œ pour un montant de **2 050 000 F CFA** grâce à la facilitation du Programme USAID Wula Nafaa.

Augmentation du nombre de subventions octroyées par le Programme

Au courant de l'année, 3 requêtes de subventions ont été accordées au profit de 62 entreprises intervenant dans les filières fonio et baobab. Les deux (2) premières requêtes sont relatives à l'achat de deux (2) décortiqueuses de fonio avec un équipement en petits matériels destinés à la Fédération Yakar

Niani Wuli de Koussanar et au GIE Nourou Entreprise de Tamba. La troisième subvention a permis de doter 60 entreprises de fonio et de baobab des régions de Tamba, Kédougou et de Kolda de sachets d'emballage et de thermo soudeuses électriques.

Par ailleurs, les quatre (4) requêtes soumises par les GIE d'orpaillage traditionnel ont été suspendues.

1.17. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour l'année prochaine

Contraintes

- Non implantation de l'usine de fabrication de produits à base de karité et d'huile de graines de baobab à Kédougou ;
- Retrait partiel du Programme dans la région de Ziguinchor ;
- Limitation du fait du système de quotas de la production de charbon dans les forêts aménagées ;
- Retard dans le démarrage de la campagne nationale d'exploitation forestière ;
- Suspension des subventions accordées aux GIE d'orpaillage traditionnel.

Opportunités

- Reprise de la collaboration avec BFC ;
- Existence de partenaires dans la filière baobab et gomme mbepp ;
- Existence d'un comptoir d'achat de l'or à Kédougou ;
- Mise en œuvre du packaging pour le Baobab en poudre et le fonio ;
- Existence de nouveaux marchés export pour le fonio, la poudre et la graine de baobab.

Axes Prioritaires

- Promotion des produits forestiers, maraîchers, agricoles et halieutiques ;
- Démarrage de l'exploitation du charbon à Sakar/Oudoucar ;
- La suppression des quotas dans les forêts aménagées ;
- Développement de partenariat avec des artisans et prestataires locaux ;
- Mise en place d'unités pilotes pour la production et la commercialisation de l'or ;
- Amélioration du packaging pour les entreprises transformatrices ;
- Développement d'activités dans les régions de Fatick et de Kaolack ;
- Signature de protocoles tripartites entre le Programme, la CBAO et les Institutions de Microfinance : Mutuelle APROVAG, IMCEC (Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Épargne et de Crédit) ;
- Promotion des produits forestiers, maraîchers, agricoles et halieutiques ;
- Organisation d'évènements pour l'amélioration de l'accès des entreprises aux informations techniques et commerciales ;
- Accompagnement de prestataires de services dans les filières ;
- Développement de services aux groupements et unités de transformation par les réseaux
- Mise en place de fédérations dans les filières fonio et baobab.

8 VOLET EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

1.18. Résultats ciblés et activités planifiées

1.18.1. Considérations générales

Le Programme USAID Wula Nafaa sur les aspects Eau et Assainissement vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, des communautés rurales où il intervient, en leur facilitant l'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement qui protègent la santé humaine et contribuent à la réalisation des OMD.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités Eau et Assainissement, cet objectif principal se décline en objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement à travers la mise en place d'ouvrages hydrauliques ;
- Mettre en place un dispositif local efficient et pérenne pour la bonne gestion et la maintenance de l'ensemble des infrastructures hydrauliques de la collectivité ;
- Promouvoir les infrastructures et les mesures d'hygiène et d'assainissement. Cet axe s'appuie sur la réalisation de latrines dans les établissements publics à forte concentration humaine (postes de santé, écoles, marchés, etc.) ;
- Sensibiliser sur l'hygiène et les maladies hydriques en rapport avec les structures sanitaires et scolaires ;
- Appuyer et promouvoir la participation du secteur privé local dans la fourniture des services d'alimentation en eau potable et assainissement (AEPA) particulièrement pour la maintenance des ouvrages mis en place, mais aussi pour la construction de systèmes d'assainissement adéquat au milieu.

1.18.2. Résultats ciblés

Les activités liées à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement visent à atteindre les résultats ci – après :

- Améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable en apportant des technologies capables de fournir de l'eau potable ;
- Mettre en place des installations d'assainissement améliorées assurant l'intimité et l'hygiène du milieu.

1.18.3. Activités planifiées pour 2009-2010

Pour l'atteinte de l'objectif principal, les activités suivantes seront menées dans les zones d'intervention du Programme USAID Wula Nafaa :

Faire un diagnostic socio économique participatif et approfondi des villages ciblés :

- Organiser 24 Assemblées villageoises.

Assoir un dispositif participatif au niveau local :

- Former 09 facilitateurs, 02 ACF et 24 points focaux villageois sur la méthode PHAST/SARAR;
- Former 10 CEA sur la gouvernance locale de l'eau ;
- Signer des protocoles d'accord sur l'eau et l'assainissement avec 10 CR.

Réaliser les études de faisabilité technique

- Concevoir les ouvrages et élaborer les DAO ;
- Concevoir les mesures d'accompagnement.

Élaborer un plan de communication et de sensibilisation :

- Concevoir un plan de communication et de sensibilisation sur les aspects Eau et Assainissement ;
- Informer les acteurs impliqués dans le secteur des activités menées ;
- Coopérer avec les écoles et les structures sanitaires de la zone d'intervention pour leurs participations aux activités de sensibilisation sur les thèmes identifiés.

Renforcer les capacités des acteurs locaux :

- Former les Commissions Eau Assainissement (CEA) sur leurs rôles et responsabilités ;
- Former 24 comités de gestion sur l'organisation, la gestion financière, l'entretien usuel, la contractualisation, la transparence, le fonctionnement associatif, les outils de gestion ;
- Organiser deux voyages d'étude pour les 24 comités de gestion mise en place.

Effectuer les actions de sensibilisation et de promotion sur l'hygiène et la santé :

- Organiser des séances d'information et de sensibilisation dans les 24 villages ciblés pour cette année ;

Réalisation des infrastructures :

- Construire 14 puits hydrauliques ;
- Construire 10 ouvrages d'assainissement.

Mettre en place d'un dispositif d'appui aux initiatives privées pour l'assainissement :

- Inciter les populations locales pour l'acquisition des ouvrages d'assainissement autonome ;
- Former les maçons locaux sur les techniques de construction des latrines.

Suivi et évaluation de l'action.

1.19. Progrès réalisés

Durant cette année, d'énormes progrès ont été réalisés pour l'atteinte des objectifs assignés dans le PTA 2009 – 2010 en ce qui concerne les activités Eau et Assainissement du Programme.

Objectif 1 : Accroître le nombre de personnes ayant accès à de nouvelles sources d'eau potable améliorées

Résultat 1 : Améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable en apportant des technologies capables de fournir de l'eau potable

Etablir le dispositif de gestion au niveau local

Avant le déroulement des différentes sous activités, une phase préparatoire d'environ trois mois a été observée. Cette phase est caractérisée par un travail de planification technique et organisationnelle des activités et sur les procédures de travail avec les différents partenaires impliqués. Elle a abouti au

recrutement de deux agents de terrain chargés de veiller à l'application des mesures d'accompagnement au niveau des populations bénéficiaires.

Signer des protocoles avec les CR partenaires pour la mise en œuvre des activités Eau Assainissement du Programme : Sur l'ensemble des CR concernées 11 protocoles d'accord ont été signés avec les conseils ruraux.

Mettre en place les comités locaux de suivi des activités et choisir des points focaux villageois : Les Comités Locaux de Suivi sont des leviers de planification et de mise en œuvre des actions de développement. Ils sont maîtres d'œuvre délégués dans la mise en œuvre des activités au niveau villageois, ils sont représentatives des forces vives du territoire et sont le premier levier pour une appropriation du Programme et des actions de renforcement de capacités des acteurs. A travers eux, les actions sont perçues comme endogènes et non externes aux populations. Ils sont le réceptacle de toutes actions en matière de développement local pour une synergie et une meilleure harmonisation des interventions au niveau du village, ils sont aussi la condition d'une optimalisation et rationalisation des ressources aux bénéfices des populations les plus défavorisées. Au total vingt trois (23) comités locaux de suivi ont été mis en place, et une formation sur les méthodes de supervision des travaux leur a été administrée.

Formaliser la réalisation des activités avec les villages bénéficiaires : Pour la bonne marche des activités, les relations entre les parties prenantes sont matérialisées par un document écrit où sont mentionnés les différents engagements des bénéficiaires et visé par la communauté rurale. Ainsi dans tous les villages d'intervention cet acte d'engagement a été rédigé, signé par le chef de village et validé par le PCR. Les engagements sont discutés de commun accord lors des assemblées villageoises de diagnostic socio économique du village. Cette étape a permis de préciser et de clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour une bonne marche du projet :

Mettre en place les comités de gestion des points d'eau : La mise en place des Comités de gestion est l'aboutissement d'un processus global de mobilisation sociale, d'incitation à la concertation et à la dynamique communautaires. En effet, depuis les assemblées villageoises de diagnostic social et économique, plusieurs étapes ont été traversées. Chacune de ces étapes s'est adossée à la politique de concertation, de transparence et d'engagement de la communauté, l'objectif étant de jeter les bases d'un changement de comportement durable en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement et au-delà , en matière de gestion et d'utilisation d'infrastructures communautaires. Il a fallu deux AG par village pour que chacun des villages puisse disposer de son Comité de gestion, mis en place en toute démocratie et dans une totale transparence. Démarré en Septembre, le processus est presque arrivé à terme dans quinze (15) villages bénéficiaires.

A l'issue de cette activité principale, les résultats atteints sont les suivants :

- Sur le plan qualitatif :
    - L'étape d'implantation du projet a été réussie par la bonne identification, mobilisation, information et intégration des acteurs des groupes cibles du projet pour participer activement aux prochaines étapes du processus de planification du projet ;
    - Une bonne assise du projet a été obtenue par la concertation initiée avec les autorités administratives, les services techniques et les populations bénéficiaires à travers les visites d'échange et ateliers organisés pour une meilleure implication des partenaires ;
    - L'intégration des populations dans le processus de décision à travers les comités locaux de suivi.
- Sur le plan quantitatif :
    - 11 protocoles d'accord ont été signés avec les CR partenaires ;
    - 23 points focaux villageois ont été formés au processus de développement local et ont acquis les informations nécessaires pour une meilleure sensibilisation des acteurs du projet ;
    - 47 personnes formées sur le suivi technique des ouvrages ;

- 02 animateurs de développement local ont été recrutés pour accompagner le projet dans sa phase d'exécution ;
- Au total plus de 1 000 personnes ont participé à la mise en place des comités de gestion des puits.

Renforcer les capacités des acteurs locaux

Appuyer les CR partenaires à faire fonctionner leurs commissions ou comités Eau Assainissement : Dans chaque CR d'intervention il a été demandé de mettre en place une commission technique chargée de réfléchir sur les aspects Eau et Assainissement de la communauté rurale. Avec l'appui du Volet Amélioration de la Bonne Gouvernance, une formation sur le fonctionnement des commissions techniques a été faite sur 02 communautés rurales où le Programme intervient.

Former les facilitateurs et les points focaux villageois, sur la méthode PHAST/SARAR et mettre à leur disposition les outils : Il s'est agi de former les facilitateurs et les points focaux villageois, sur la méthode PHAST/SARAR et mettre à leur disposition des outils pour la gestion des problèmes de santé liés à l'eau et à l'hygiène. Les présentations sont faites sous forme de « jeux ». La méthode PHAST est une méthode d'approche participative basée sur la définition, avec les populations locales, des problématiques liées à l'hygiène et à l'assainissement. Le processus se base sur les compétences et les facultés de la population locale et s'appuie sur deux techniques fondamentales :

- D'une part, le comportement des animateurs qui tout en étant présents, place la communauté au centre de l'action et des discussions (l'animateur est un facilitateur "éclairé") ;
- D'autre part, l'élaboration de kits d'outils tenant compte des caractéristiques culturelles des communautés est mise à jour et rendue vivant par les animateurs.

Former les comités de gestion sur l'organisation, la gestion financière, l'entretien usuel, la contractualisation, la transparence, le fonctionnement associatif et les outils de gestion : Reporter pour le trimestre 1 du PTA 2010 – 2011.

Organiser des voyages d'étude et rencontres d'échanges sur l'eau : Reporter pour le trimestre 2 du PTA 2010 – 2011.

A l'issue de cette activité principale, les résultats atteints sont les suivants :

- Sur le plan qualitatif :
  - Les communautés rurales se sentent très bien impliquées dans la planification et la mise en œuvre des activités à travers la Commission Eau et Assainissement ;
  - Une vision globale de la situation vis-à-vis de l'eau et de l'assainissement est obtenue avec la prévalence des maladies hydriques par village ;
  - Les populations et groupes cibles sont bien formés sur le processus de changement de comportements durable en Eau, Hygiène et Assainissement.
- Sur le plan quantitatif :
  - 600 personnes formées sur les méthodes PHAST dont 463 femmes.

Faire un diagnostic socio économique participatif et approfondi des villages ciblés

Conduire le diagnostic socio économique à l'échelle des 24 villages bénéficiaires des ouvrages : Le processus de diagnostic global a été lancé sur les villages cibles du Programme pour une meilleure connaissance de la zone d'intervention, mais aussi établir un contact direct avec les populations cibles. Les thèmes des animations et des formations sont identifiés par l'activité de diagnostic participatif. En effet dans les fiches de diagnostic il est prévu des points de discussion sur la thématique Hygiène – Eau – Santé, ce qui permet d'orienter l'animation en fonction de la compréhension que les populations ont de cette thématique.

A l'issue de cette activité principale, les résultats atteints sont les suivants :

- Sur le plan qualitatif :
    - Les pratiques, attitudes, volontés et capacités de gestion des groupes cibles sont connues ;
    - Les priorités et les attentes des acteurs sont clairement définies ;
    - Les populations et groupes cibles se sentent très bien impliqués dans la planification et la mise en œuvre du projet.
- Sur le plan quantitatif :
    - 23 villages bénéficiant d'ouvrages hydrauliques ont été diagnostiqués ;
    - 07 villages bénéficiant d'ouvrages d'assainissement autonome ont été visités.

Elaborer un plan de communication et de sensibilisation

Le plan de communication et de sensibilisation a été intégré dans les TDR du consultant chargé de la formation en PHAST SARAR. Un rapport succinct a été établi traitant des différents points de la communication et des outils utilisés en fonction des groupes cibles. Etant donné que les services techniques et les collectivités locales étaient parties intégrantes de la formation, les idées ont été partagées et adoptées en salle.

Effectuer les actions de sensibilisation et de promotion sur l'hygiène et la santé

Animer des séances de sensibilisation pour la promotion de l'hygiène et de la santé : Il s'agit de sensibiliser la population sur les problèmes de gestion de l'eau et des infrastructures (points de captage, de stockage…) et surtout sur les problèmes de santé liés à l'eau et à l'hygiène. Les présentations sont faites sous forme de « jeux » basés sur la méthode PHAST. Malgré le retard dans le démarrage lié au recrutement des TDC, l'animation de séances de sensibilisation pour la promotion de l'hygiène et de la santé a été au cœur de l'action. Dans chaque village bénéficiaire, sous la houlette du point focal et la supervision du facilitateur sur place, des focus groupes ou réunions thématiques ont été organisés sur les différents thèmes de la méthode PHAST/SARAR. Lors de la formation, il a été fortement recommandé de faire les restitutions de la formation au niveau de chaque village pour copter le maximum de relais sur la sensibilisation pour un changement durable des comportements en termes d'hygiène et d'assainissement. Ainsi, dans chaque village, deux à trois femmes ont été choisies pour appuyer les points focaux et les comités dans les visites à domicile et le suivi du respect de la propreté dans les ménages. Le démarrage des chantiers de construction a été le déclic pour renforcer la motivation des populations pour la conduite des activités de promotion de l'hygiène et de la santé. Plusieurs séances de « Set-Setal » (balayage des rues) ont été organisées dans les villages bénéficiaires. Dans certains villages comme Sinthian Samba Courou, les femmes ont opté pour un changement de comportement durable en adoptant la bouteille d'eau de javel comme compagnon de tous les jours, mais aussi en s'engageant dans les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale dans le village. D'ailleurs, l'effet tâche d'huile commence à se faire sentir dans les villages alentours qui demandent à être assistés pour la prise en charge des questions d'hygiène et d'assainissement au niveau de leurs villages. A Médina Diakha (CR de Missirah), un village proche de Sitaoulé Issac, le processus est bien entamé.

En moyenne, 02 réunions de sensibilisation par semaine et par village ont été tenues. Lors de ces rencontres, il est rappelé aux populations, la nécessité de poursuivre et de maintenir la lutte contre l'insalubrité et le maintien de l'embryon de changement de comportements qui s'opère déjà dans la majorité des ménages. Avec l'hivernage, un accent particulier a été mis sur les risques encourus au cours de cette période. En effet, l'hivernage représente une période propice à l'apparition des sources de maladies liées à l'eau et l'environnement. A cette période, plusieurs menaces s'accentuent et cela a été expliqué pour rappeler à tous, les règles de bases de la prévention. Il s'agit notamment :

- De la lutte contre les eaux stagnantes, source de prolifération des moustiques et des maladies hydriques surtout chez les enfants ;
- De combattre la défécation à l'air libre ;

- De lutter contre les herbes sauvages dans les concessions et aux alentours, représentant aussi des sites de prolifération des moustiques.

Aussi une stratégie de communication avec les radios communautaires en langue locale a été faite. Une intégration des districts sanitaires, des enseignants et agents du service d'hygiène a été obtenue lors de l'antenne décentralisée organisée à Sinthiou Malème, le 24 juillet 2010 sur les risques sanitaires liés à la consommation des eaux insalubres.

A l'issue de cette activité principale, les résultats atteints sont les suivants :

- Sur le plan qualitatif :
  - Les bonnes et mauvaises pratiques d'hygiène sont connues de tous au niveau des villages ;
  - Un engagement des femmes comme leaders pour la conduite du changement de comportements durable en termes d'hygiène et d'assainissement est obtenu ;
  - La mobilisation des populations a été exemplaire pour la réalisation d'activités visant à rendre leur environnement beaucoup plus sain ;
  - L'effet tâche d'huile pour une meilleure prise en charge des problèmes d'hygiène dans les villages environnants de la zone d'intervention.
- Sur le plan quantitatif :
  - Plus de 600 personnes sont touchées par les thèmes de sensibilisation abordés ;
  - 57 séances de vulgarisation sur l'hygiène et l'assainissement organisées ;
  - Plus de 05 émissions radiophoniques (de 30 minutes de durée chacune) sur l'hygiène dont 02 co-animées avec le Service Régional de l'Hygiène de Tambacounda ont été faites ;
  - 01 antenne décentralisée de 02 heures de temps organisée ;
  - Au moins 02 séances de « Set- Setal » (balayage des rues) sont organisées par mois et par village.

Réaliser les infrastructures

Concevoir les ouvrages et élaborer les DAO: Pour la réalisation des ouvrages, un processus de consultation restreinte a été entamé pour le choix des entrepreneurs devant réaliser les ouvrages selon les bases d'un cahier des charges pour la construction de puits dans la région de Tambacounda. Une réunion de mise à niveau avec les Présidents de Communauté Rurales et les services techniques a été nécessaire pour décrire le processus et amender les différentes étapes. C'est à l'issue de cette réunion qu'une manifestation d'intérêt a été lancée au sein des communautés rurales ciblées pour la sélection des puisatiers ; ainsi avec la liste restreinte obtenue, une demande de cotation selon le cahier des charges élaborées a été faite et le dépouillement des offres reçues a été faite par une commission mixte comprenant le staff technique du Programme, le représentant de la Division régionale de l'Hydraulique de Tambacounda et les représentants des Communautés Rurales.

Concevoir les mesures d'accompagnements : Améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable des populations ne se traduit pas forcément par le nombre d'ouvrages construits. C'est un processus itératif qui requiert des étapes clés dans la dynamique d'accompagnement des communautés à la base. Dans ce sens, des mesures d'accompagnement en termes d'ingénierie sociale ont été élaborées, avec notamment des séances d'IEC mais aussi l'équipement des Comités mis en place en matériel de salubrité (pelles, brouettes, râteaux, gants, bottes…).

Former les comités locaux de suivi sur le contrôle et le suivi des travaux : Un système de suivi est installé au niveau local par l'intermédiaire des comités de suivi installés depuis le début du processus. Après la mise en place des Comités Locaux de Suivi des activités, une formation in situ sur le contrôle et le suivi des travaux leur a été administrée.

Construire et équiper 24 puits hydrauliques : En somme dix sept puits (17) puits ont pu être démarrés au cours de cette année dont 09 sont déjà finalisés, 06 puits ont atteint le stade de mise en eau et 02 puits sont à l'état d'arrêt du chantier pour non respect des engagements de l'entrepreneur vis-à-vis du Programme.

Organiser une cérémonie d'inauguration des ouvrages : Reporter au trimestre 1 du PTA 2010 – 2011.

A l'issue de cette activité principale, les résultats atteints sont les suivants :

- Sur le plan qualitatif :
  - Les partenaires sont bien impliqués dans le processus de mise en œuvre des activités ;
  - Un ancrage local est obtenu avec les Comités de Suivi.
- Sur le plan quantitatif :
  - 01 DAO pour puits est rédigé ;
  - 06 entrepreneurs locaux ont été sélectionnés ;
  - 47 personnes formées sur le suivi technique des ouvrages dont 3 femmes ;
  - 17 ouvrages sont en cours de réalisation.

Instaurer une bonne politique d'approvisionnement en eau potable et d'amélioration des services d'assainissement existants

Inciter les communautés rurales à la séparation des puits pastoraux et des puits à usage domestique : Des discussions poussées ont été menées pour la séparation des puits à usage domestique des puits pastoraux, et ce point figure en bonne place dans les séances de sensibilisation pour le changement de comportements. Dans leur conception, les ouvrages construits par le Programme répondent à ce critère, et dans le règlement intérieur des comités de gestion des puits, ce point est abordé pour garantir l'hygiène autour de l'ouvrage.

Mesures de la qualité des eaux de boisson : Reporter au trimestre 1 du PTA 2010 – 2011.

Renforcer les politiques, la planification, des cadres législatifs et réglementaires liés à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène

Participer aux rencontres nationales sur la politique de l'Eau et de l'Assainissement : Durant cette année, le Programme, à travers son Volet Eau et Assainissement, a participé à plusieurs rencontres et échanges sur la thématique Eau, hygiène et Assainissement. Il s'agit notamment des revues annuelles conjointes du PEPAM, des rencontres d'échanges sur le Plan Directeur d'Eau Potable et

Assainissement à l'échelle des régions de Tambacounda-Matam-Kédougou conduites par la JICA et des échanges avec le Programme PEPAM-BAD 2 et le GWI.

Le partenariat avec les autres acteurs a été développé pour la synergie dans l'action. Ainsi, la collaboration avec le Corps de la Paix Américain est à magnifier puisqu'elle a permis au Programme de former ses facilitateurs et relais communautaires, mais aussi les services techniques de l'hydraulique et de l'hygiène sur la méthode PHAST/SARAR dans la zone de Kédougou.

Participer au cadre de concertation des acteurs intervenant en milieu rural pour l'Eau et l'Assainissement : Le Programme contribue activement à l'effort de concertation initiée au niveau local pour les acteurs intervenants dans le secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène. A ce titre, il a participé à plusieurs ateliers organisés par les acteurs, notamment l'atelier du GWI (Global Water Initiative) sur le plaidoyer pour les activités de GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau). Il contribue à l'effort de réflexion nécessaire pour une meilleure conduite des projets et Programmes axés sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au niveau de la région de Tambacounda.

Organiser les ateliers communautaires de définition de la politique locale de l'eau : Le Programme s'est engagé à animer la réflexion sur la mise en place des comités de gestion des puits modernes équipés de pompes manuelles, et à ce titre un atelier régional impliquant tous les services techniques du secteur de l'hydraulique, les collectivités locales et les différents partenaires et Programmes intervenant dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement s'est tenu à Tambacounda au courant du mois de mai 2010.

A l'issue de cette activité principale, les résultats atteints sont les suivants :

- Sur le plan qualitatif :
    - Le Programme est reconnu par les acteurs comme intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Indicateur :	Nombre de personnes dans les zones ciblés avec accès à un approvisionnement en eau potable amélioré		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	4500		
Activités principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Établir le dispositif de gestion au niveau local	▪ 11 protocoles d'accord ont été signés avec les CR partenaires ▪ 23 points focaux villageois ont été formés au processus de développement local et ont acquis les informations nécessaires pour une meilleure sensibilisation des acteurs ▪ 02 animateurs de développement local ont été recrutés pour accompagner le projet dans sa phase d'exécution ▪ Au total plus de 1 000 personnes ont participés à la mise en place des comités de gestion des puits	0	3100
Renforcer les capacités des acteurs locaux	▪ 600 personnes formées sur les méthodes PHAST dont 463 femmes ▪ 47 personnes formées sur le suivi technique des ouvrages		
Faire un diagnostic socio économique participatif et approfondi des villages ciblés	▪ 23 villages bénéficiant d'ouvrages hydrauliques ont été diagnostiqués ▪ 07 villages bénéficiant d'ouvrages d'assainissement autonome ont été visités		
Elaborer un plan de communication et de sensibilisation	▪ 01 rapport de formation disponible		
Effectuer les actions de sensibilisation et de promotion sur l'hygiène et la santé	▪ Plus de 600 personnes sont touchés par les thèmes de sensibilisation abordés ▪ Plus de 05 émissions radiophoniques (de 30 minutes de durée chacune) sur l'hygiène dont 02 co-animées avec le Service Régional de l'Hygiène de Tambacounda faites ▪ 01 antenne décentralisée de 02 heures de temps organisée ▪ Au moins 02 séances de Set- Setal (balayage des		

	rues) sont organisées par mois et par village		
Réaliser les infrastructures	▪ 01 DAO pour puits rédigé ▪ 06 entrepreneurs locaux sélectionnés ▪ 17 ouvrages sont en cours de réalisation		
Participer à l'amélioration des politiques, de la planification, des cadres législatifs et réglementaires liés à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène	▪ Participer aux rencontres nationales sur la politique de l'eau et de l'assainissement ▪ Participer au cadre de concertation des acteurs intervenants en milieu rural pour l'eau et l'assainissement		
Total :		0	3100

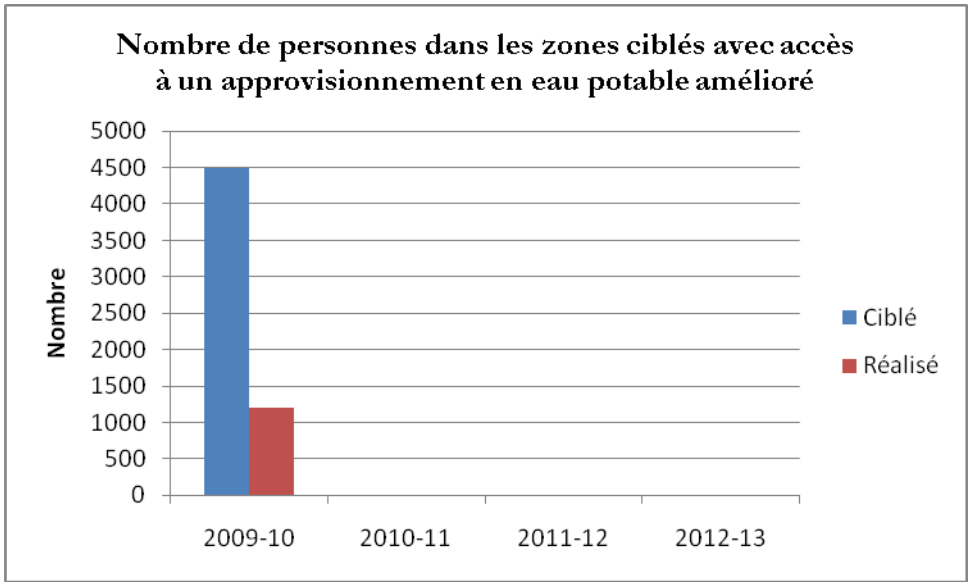

Indicateur :	Nombre de personnes formées pour une meilleure amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	500		
Activités principales	Progrès réalisé	# Cibles achevées	En cours
Renforcer les capacités des acteurs locaux	▪ Formation des facilitateurs, des services techniques de l'hydraulique et de l'hygiène, et des relais communautaires sur la méthode PHAST/SARAR et mise à leur disposition des outils dans la zone de Kédougou ▪ Formation des comités de suivi sur le suivi technique des ouvrages	647	
Effectuer les actions de sensibilisation et de promotion sur l'hygiène et la santé	▪ Animation de séances de sensibilisation pour la promotion de l'hygiène et de la santé au niveau de 14 villages bénéficiaires ▪ Suivi et supervision de 14 points focaux villageois sur la démultiplication de la formation PHAST/SARAR et la conduite de la sensibilisation sur l'hygiène	189	
Total :		836	

Objectif 2 : Accroître le nombre de personnes ayant accès à des conditions d'assainissement adéquates

Résultat 1: Des installations d'assainissement améliorées assurant l'intimité et l'hygiène du milieu

Pour l'atteinte de cet objectif, d'énormes efforts ont été consentis pour la mise en place de latrines privées en relation avec les volontaires du Corps de la Paix Américain basés à Bembou (région de Kédougou) et à Ndam (région de Tambacounda). En somme, 63 latrines privées sont en cours de construction à Bembou dont 30 ont été réceptionnées ; 53 latrines sont construits à Ndam ; et la fondation Janis Carter est entrain de réaliser 03 latrines communautaires dans la zone de Salémata pour améliorer l'hygiène dans cette contrée.

Au cours de cette année, le Programme a développé des synergies avec notamment le WAAME pour la réalisation de latrines communautaires dans la zone des îles du Saloum. Aussi, le rapprochement avec le projet PEAT (Projet Eau Potable et Assainissement à Tambacounda) conduit par Eau Vive a-t-il permis de disposer de la base de données relative aux maçons déjà formés par ce projet et de s'enquérir de la disponibilité de la main d'œuvre dans la zone. Cet échange avec le Projet Eau Vive a permis de mieux affiner notre stratégie pour la construction des latrines communautaires qui est très problématique dans cette zone, ainsi un accent particulier sera mis sur le mode de gestion de ces ouvrages communautaires.

Cette année, la sensibilisation pour de meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement au sein des communautés a connu des avancées significatives. Pour ce faire, les différents canaux de communication ont été utilisés avec notamment 05 émissions radio sur la gestion des points d'eau et les comportements à risques relatifs à l'hygiène, animées de concert avec le service d'hygiène de Tambacounda.

La formation PHAST/SARAR organisée à Kédougou a mis un accent particulier sur la relation entre le manque de latrines et la santé des populations. En effet, la promotion de la santé maternelle et infantile est largement tributaire de l'inaccessibilité à l'eau potable mais aussi de la mauvaise gestion des excrétas humains et animaux au niveau des villages.

Cette année a été mis à profit pour mettre en place 06 clubs environnements dans les écoles primaires des villages de Sinthiou Diaobé 2, Sinthiou Bocar Aly, Koundel, Saby Khassé, Kroumcoupé et Médina Diakha. Des enseignants servant dans ces écoles ont été cooptés pour un accompagnement du Programme dans le cadre de la sensibilisation au niveau des villages et des écoles.

Grâce au fonds de subvention, le Programme a permis au cours de cette année le démarrage de deux projets de latrinisation au niveau familial en partenariat avec les Volontaires du Corps de la Paix Américain, ainsi quatre-vingt six (86) latrines ont pu être réceptionnées.

Indicateur :	Nombre de personnes dans les zones cibles avec accès à une installation sanitaire améliorée		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	1 500		
Activités Principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
Réaliser les études de faisabilité technique	▪ Pas d'activité ce trimestre	460	390
Effectuer les actions de sensibilisation et de promotion sur l'hygiène et la santé au niveau scolaire	▪ Mise en place de 06 clubs environnement, hygiène et santé		
Promouvoir les bons comportements en matière d'hygiène pour réduire	▪ Incitation des populations à la chloration (utilisation de l'eau de javel) au point d'utilisation des ménages		

Indicateur :	Nombre de personnes dans les zones cibles avec accès à une installation sanitaire améliorée		
Ciblés pour l'an 2009-2010 :	1 500		
Activités Principales	Progrès réalisé	Cibles achevées	En cours
les maladies diarrhéiques	▪ Incitation des populations au lavage des mains avec du savon et l'utilisation des lavabos en plastique		
Mettre en place un dispositif d'appui aux initiatives privées pour l'assainissement	▪ Réception de demandes de subvention pour la construction de latrines au niveau familial ▪ Octroi de subventions		
Total :		460	390

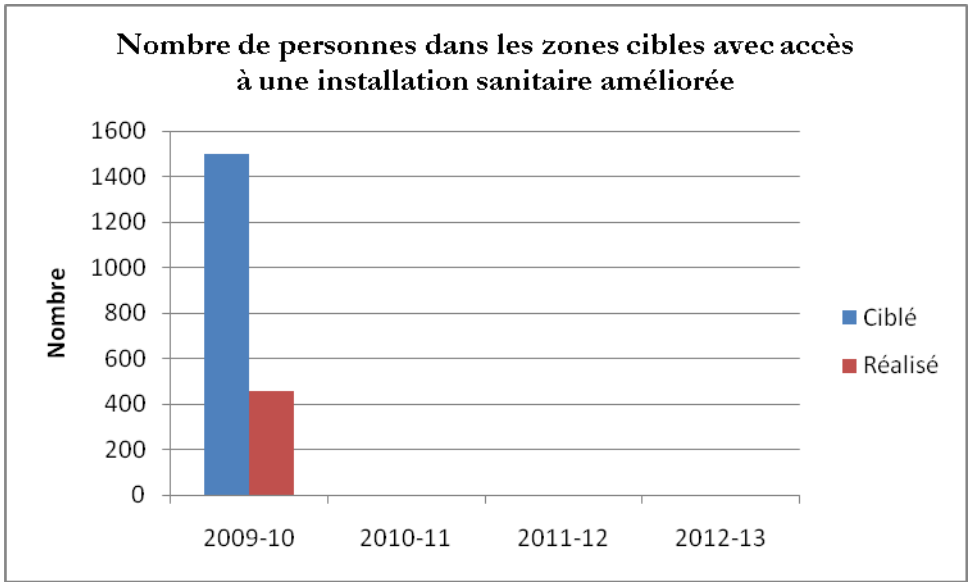

1.20. Contraintes, opportunités et axes prioritaires pour le trimestre prochain

Contraintes

La principale contrainte pour cette année a été le retard accusé dans la mise en place de l'équipe devant conduire les activités sur le terrain, mais aussi la faiblesse des moyens dont dispose le Volet Eau Potable et Assainissement.

Opportunités

La principale opportunité pour cette année a été la synergie obtenue avec certains partenaires pour une meilleure conduite des activités.

9 ACTIVITES TRANSVERSALES

Les six Volets techniques du Programme sont appuyés par des composantes transversales. Il s'agit de la coordination et gestion, des petites subventions et du SERA. Ces composantes ne visent pas directement des résultats contractuels du Programme, mais concourent à l'atteinte des objectifs. Les trois sections suivantes présentent les activités réalisées par chacune des composantes.

1.21. Coordination et Gestion

Cette année a été marquée par la finalisation de la mise en place du personnel, des équipements et de l'installation du bureau de Kaolack qui abrite le Volet Agriculture.

En matière de personnel technique et administratif, un départ est enregistré en la personne du Responsable des Subventions qui n'a pas jugé nécessaire de renouveler son contrat de deux ans pour des raisons familiales. En outre, d'autres arrivées ont concerné le recrutement de deux assistants comptables pour IRG et CLUSA dont le premier a été renvoyé pour fautes lourdes et celui de deux assistants techniques pour le Volet Eau et Assainissement.

Le recrutement du nouvel Assistant comptable d'IRG répond à un souci de la Direction du Programme d'alléger les activités administratives du Directeur Adjoint pour lui permettre de mieux se focaliser sur les responsabilités techniques. A cet effet, les termes de références de la Comptable ont été modifiés pour prendre compte certaines responsabilités qu'assumaient la Gestionnaire du bureau et le Directeur Adjoint.

1.22. Fonds des petites subventions

Les fonds de subvention est un appui financier que le Programme octroie au secteur privé, aux collectivités locales, aux organisations communautaires et à tout autre partenaire du Programme. Elle a pour vocation d'aider à la réalisation d'activités contribuant à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones d'intervention du Programme.

Ce fonds permet aussi au Programme de réduire, pour les organisations locales, les risques et les coûts d'investissement qui seraient associés à l'innovation technologique dans le traitement et la commercialisation de nouveaux produits. Combiné avec d'autres formes d'assistance du Programme, les Fonds de Petites Subventions aident également à obtenir un financement auprès d'autres sources et à cibler l'appui pour des groupes ou activités choisis.

Les activités subventionnées depuis le début de la deuxième phase sont :

Bénéficiaires	Objet
Youssouf Diédhiou	Formation en Gestion des aires protégées
IDEE Casamance	Création des cadres de concertation des acteurs de la pêche en Casamance
IDEE Casamance	Mission exploratoire de la production de sel et de riz par l'association des paludiers des salins de Guérande
IREF Tamba	Inventaire et cartographie des ressources naturelles de Tamba
IREF Kédougou	Inventaire et cartographie des ressources naturelles de Kédougou
IREF Kolda	Inventaire et cartographie des ressources naturelles de Kolda
IREF Sédhiou	Inventaire et cartographie des ressources naturelles de Sédhiou
IREF Fatick	Inventaire et cartographie des ressources naturelles de Fatick
IREF Ziguinchor	Inventaire et cartographie des ressources naturelles de Ziguinchor
Gora Diop, IREF Kolda	Formation en Gestion Durables des forêts et Certification Forestière
Leadership for conservation	Voyage d'étude au Burkina Faso pour une meilleure compréhension de la gestion communautaire

in Africa-SN	de la faune
WHEPSA (Viola)	Clôture de jardins pour la plantation d'anacarde à Kaymor et Malème Hodar
Gaye Charbonnage	promotion et la commercialisation du charbon de bois issu des forêts aménagées du Programme
CLCOP de Koumpentoum	Formation des producteurs sur la technologie « Conservation Farming) et la mise en place des champs de démonstration
GIE Sante Yalla	Formation des producteurs sur la technologie « Conservation Farming) et la mise en place des champs de démonstration
GIE DIAPPO	Formation des producteurs sur la technologie « Conservation Farming) et la mise en place des champs de démonstration
UICN	Appui à la mise en œuvre des conventions locales dans le Fatick
ONG La Lumière	Appui à l'orpaillage traditionnel
Institut Jane Goodall	Développement de l'écotourisme durable basé sur la protection et la conservation des chimpanzés à Kédougou
Fongoli savanna Chimpanzé	Etude sur la nidation et activités de sensibilisation et de formation sur l'importance de l'espèce chimpanzé
Janis Carter	Promotion de la survie des chimpanzés de l'Est du Sénégal
Hassana Diallo	Ferme de démonstration de permaculture à Dindefelo
GPF Kawral Fass de Vélingara	Réhabilitation du jardin des femmes pour lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire
ASC Banta Fouladou	Réhabilitation du jardin des femmes pour lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire
GIE Dental Wakilébé de Téminto Koutayel	Réhabilitation du jardin des femmes pour lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire
Yakar Niani Wulli	Acquisition d'une unité de transformation de fonio
Nourou Entreprise	Construction et équipement d'une unité de transformation de fonio
Kellen Eilert	Construction de 63 latrines dans le village de Bembou (communauté rurale de Saraya)
GIE Koba club, Wakilaré et de Kédougou	Achat d'emballages pour les unités de transformation de fonio et de baobab de Kédougou, Tamba et Kolda
IDEE Casamance	Renforcement de capacités des acteurs de la pêche et ébauche d'une cogestion des pêcheries de la ria Casamance
Erika Berg	Construction de 75 latrines dans le village de Ndoumane Mbaye
Conseil Régional de Tambacounda	Formation et équipements des apiculteurs des villages de la RNC du Boundou

Cependant, des contraintes ont été rencontrées dans le cadre de l'exécution du Fonds de Petites Subventions à savoir :

- Le retard dans le dépôt de rapports de certains des partenaires ayant bénéficié de subventions ;
- Le retard de la signature des protocoles d'accord pour le décaissement de la subvention ;
- Le non respect des procédures administratives et financières du Programme par certains partenaires.

1.23. Suivi, Évaluation, Restitution et Analyse

Le SERA appuie les Volets techniques de l'USAID WN à travers la préparation et la mise en œuvre d'outils de suivi et évaluation. Pour les tâches d'analyse et de restitution, il offre des informations sous forme de rapports sur les données de référence, les indicateurs de progrès et d'impact des activités. Par ailleurs, il offre un conseil ponctuel, un feedback et des informations d'intérêt général et spécifique. Les activités du SERA sont entreprises par tous les membres de l'équipe avec une responsable. Le Directeur et son Adjoint jouent un autre rôle au sein du SERA qui est la vérification des méthodologies de collecte et le contrôle des données.

Pour l'année fiscale 2009/2010, SERA a exécuté trois séries d'activités, à savoir :

- **Les activités générales de SERA dans les régions de Tamba, de Kolda, de Fatick et Ziguinchor** (révision du guide, recyclage des facilitateurs, contrôle de fiches et méthodes de collecte de données, etc.) ;

- **La mise en place du système SERA au niveau de la région de Kaolack ;**
- **L'analyse et la restitution de données pertinentes du SERA.**

Activités de Suivi-Evaluation (SE)

L'activité phare de la cellule de SERA du Programme est la révision du manuel de Suivi-Evaluation. Ce manuel a été développé pour servir de guide et source de référence à tous les acteurs du Programme USAID Wula Nafaa qui sont impliqués dans les activités de S-E : Direction, cadres, facilitateurs, partenaires techniques et de développement, populations ciblées, etc. Avec l'intégration des indicateurs des Volets Agriculture et Eau Potable et Assainissement, le manuel de SE a été réactualisé. Des rencontres de partage ont été organisées à Kolda et Kédougou. Les changements au niveau du manuel concernent principalement la référence.

En plus du manuel de Suivi-Evaluation, SERA a eu à élaborer et à appuyer la Direction du Programme dans les activités de planification et de prise de décisions et à appuyer les différentes composantes du Programme en matière de SE et accès à l'information.

En outre, les nouveaux facilitateurs du Volet Agriculture ont été formés à l'utilisation du manuel de SE et des différents outils de collecte mis à leur disposition.

Deux autres rencontres ont été organisées à Sokone pour les facilitateurs du Volet Agriculture de la zone de Fatick et à Kaolack pour ceux de cette zone. Ces rencontres avaient pour but de faire le suivi de la formation en Suivi Evaluation, de discuter avec les facilitateurs sur les difficultés qu'ils rencontrent en matière de Suivi Evaluation.

Des missions de vérification des données ont été organisées également. Ces missions avaient pour objectif principal de vérifier la mise en place des outils de collecte et les données sur le terrain. Ainsi, toutes les zones de Kolda, Tamba, Fatick et de Kédougou ont été visitées.

Activités de stockage et d'utilisation d'informations

Un système d'information du Programme (base de données), aussi bien pour les données brutes que pour les documents produits par le Programme, a été mis en place pour permettre une meilleure accessibilité de l'information.

La collecte et l'analyse des données de référence pour la zone où intervient le Volet Agriculture a été faite cette année, afin de déterminer la situation de référence des différentes organisations avec lesquelles le Programme travaille.

1.24. Coordination des facilitateurs

Formation des Facilitateurs. Le Programme en est à sa septième année et la majeure partie des Facilitateurs ont plus besoin de suivi que de formation. Cependant, compte tenu de la présence de nouveaux Facilitateurs et surtout des Facilitateurs de la composante Agriculture, il reste encore des domaines sur lesquels, le renforcement de capacités s'impose. C'est dans ce cadre que, cette année ci, les facilitateurs ont bénéficié de certaines formations dont les principales sont la formation en MAP des Facs de la composante Agriculture et la formation sur le crédit en rapport avec les procédures de l'I-UMCEC. Aussi, certains Facilitateurs travaillant dans le développement des outils GRN comme les conventions locales et les plans d'aménagement, ont bénéficié de formation sur la biodiversité. D'autres sessions de formation ou de recyclage ont été aussi réalisées à l'endroit des Facilitateurs. Ainsi, selon les zones et les domaines sur lesquels, les Facilitateurs travaillent, ils ont été formés ou recyclés sur les thèmes suivants :

- La gouvernance des OCB : contenu, principes et outils de promotion ;
- La gestion des Entreprises ;
- Le suivi évaluation au sein du Programme ;
- La Technologie du Conservation Farming ;

- Les concepts BDS ;
- Le SIGESCO.

Dans chacune de ces sessions de formation, il s'agissait plus de faire maitriser par les Facilitateurs, la méthodologie de formation afin qu'ils (les Facilitateurs) servent de formateurs, pour les clients du Programme.

Le suivi des Facilitateurs. Dans ce cadre, plusieurs missions de suivi des Facilitateurs, notamment dans le domaine de la collecte de données de performance. A ce dispositif de suivi, il a été retenu le principe que les ACF fassent du suivi de la collecte de données par les Facilitateurs, une activité à part entière et fassent des planifications y afférent. Cette orientation qui a été intégrée par les ACF a déjà connu des applications, durant les deux derniers trimestres. En effet, des missions et sorties spécifiques ont été planifiées et réalisées par les ACF et des remontées d'informations faites au staff.

Dispositif des Facilitateurs. Cette année a connu un certain nombre de mouvements, suite soit au départ de certains Facilitateurs, soit au besoin de les repositionner en fonction des défis qui attendent le Programme. Un des évènements importants de ce réaménagement réside dans la promotion d'un Facilitateur (celui de Bassoul) comme ACF, en remplacement de celui de Kaolack, dont le contrat o été mis fin.

On notera par conséquent, deux recrutements dont l'un pour occuper le poste de Bassoul, resté vacant suite à la promotion de l'occupant comme ACF et l'autre pour renforcer le dispositif autour de la forêt aménagée de Saré Bidji/Thiéty.

Le dispositif actuel des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa figure dans le tableau, mentionné en annexe.

Ce nouveau dispositif consacre, (i) le renforcement des Facilitateurs Agriculture dont le nombre passe de douze à treize, (ii) la constitution de pool de Facilitateurs autour de pôles de développement agricole, (iii) le renforcement de la présence dans la zone de Ziguinchor, dégarnie en 2009 en raison des questions d'insécurité. Par ailleurs, avec les départs et les nouveaux besoins exprimés par le Volet agriculture, il sera procédé au recrutement de cinq (05) nouveaux Facilitateurs dont trois seront affectés à l'appui à l'agriculture.

Enfin, il est mis en place un dispositif où on a au plus qu'un Facilitateur par communauté rurale, voire même, un Facilitateur couvrant plus d'une communauté rurale. Ceci marque le début de la transition vers le retrait progressif des Facilitateurs.

Le dispositif des facilitateurs comprend au total, 39 Agents dont 6 ACF et 33 Facilitateurs. Sur les 39 Agents de terrain, 4 sont des femmes et 4 restent encore à recruter.

Système de rapportage du terrain. Au cours de la mise en œuvre du PTA 2009/2010, pour améliorer l'alimentation des rapports du Programme par le terrain et aussi améliorer le ratio de présence des Facilitateurs du Programme, le système de rapportage a été changé. Ce système est passé d'un rapportage chaque deux mois à des rapports trimestriels. Les deux derniers trimestres de l'année ont vu l'application de ce système avec beaucoup de satisfaction.

Par ailleurs, le format et le contenu des rencontres de planification des Facilitateurs ont été évalués et des améliorations apportées, afin que leurs rapports servent mieux dans le système global de rapportage du Programme.

Renforcement des capacités des ACF. Dans le but d'améliorer les capacités des Assistants Coordonnateurs des Facilitateurs dans l'accomplissement de leurs missions, il a été prévu dans le plan de travail annuel, des rencontres périodiques d'échanges entre eux. Si quatre rencontres devraient être réalisées, seule, une rencontre a pu se tenir. La charge de travail des ACF et les sollicitations venant du terrain, expliquent qu'une seule, sur quatre rencontres d'échanges ait pu se tenir. La seule qui a pu se tenir, confirme la pertinence des rencontres d'échange en ce sens qu'elle a permis de (i) mettre en relief beaucoup de contraintes du terrain et de leur trouver des solutions, (ii) permettre à certains ACF d'apprendre des

autres dans la conduite et la supervision des activités de terrain et (iii) vérifier avec le staff, la fiabilité et la consistance des canaux de communication et de proposer des axes d'amélioration.

Pour le PTA à venir, les voies et moyens pour que ces rencontres puissent se tenir, doivent être trouvés par le Programme.

ANNEXE 1 : DOCUMENTS DEVELOPPES DURANT L'ANNEE

Volet Agriculture

- Rapport d'évaluation à mi parcours du Conservation Farming – campagne 2009 – 2010
- Cartographie du bas fonds de Némabah dans la Communauté Rurale de Toubacouta, région de Fatick
- NCBA/CLUSA/USAID Wula Nafaa Farmer-to-Farmer Program Project Strategy ;
- PERSUAP – Juin 2010
- Cartographie des bas fonds ciblés dans la région de Fatick
- Etude topographique du bas fond de Ndinderleng
- Étude socio-économique du bas fond de Ndinderleng
- Etude topographique des bas fonds de Ndour Ndour, Boli 1, Boli 2, Nema Bah et Djilor
- Etude topographique des périmètres maraîchers de Dassilamé Sérère, Néma Bah, Diabang, Ndour et Djilor
- Etude pédologique des bas fonds et périmètres maraîchers ciblés dans la région de Fatick
- Rapport de Formation de foreurs pour la mise en place et la promotion de forages maraîchers
- Etude phytosociologique des bas fonds de Djilor, Ndour Ndour, Boli I, Boli II et Ndinderleng dans la région de Fatick
- Rapport de Formation d'artisan et de formateur d'artisan à la fabrication et à la promotion de pompes à pédales d'irrigation
- Rapport de Conception des aménagements de Djilor, Ndour Ndour, Boli 1, Boli 2 et Néma Bah
- Rapport de Formation complémentaire et suivi qualité des deux premiers artisans fabricants de pompes à pédales pour l'irrigation
- Etude de faisabilité de la mise en place des services de labour dans les zones de Djilor et de Kédougou
- Rapport de Contrôle des aménagements des bas fonds de Ndour Ndour, Boli 1, Boli 2, Néma Bah et Djilor
- Etudes d'APD et élaboration du DAO d'aménagement des bas fonds de Pakane et Kaymor dans la région de Kaolack
- Etudes d'APD et élaboration du DAO d'aménagement des bas fonds de Wassadou, Samé Kouta et Ferme 2 dans les régions de Tambacounda et Kédougou
- Dessins des ouvrages des aménagements de Ndinderleng, Ndour Ndour, Boli et Djilor

- Checklist environnementale Aménagement de Ndinderleng, Ndour Ndour, Boli 1 et 2
- EMMP aménagement de bas fonds de Ndinderleng
- EMMP aménagement de bas fonds de Boli 1
- EMMP aménagement de bas fonds de Boli 2
- EMMP aménagement de bas fonds de Ndour Ndour
- EMMP aménagement de bas fonds de Djilor
- EMMP aménagement de bas fonds de Toubacouta
- Traduction du « Fertlizer Fact Sheet » en français - Fiche d'informations du bureau Afrique de l'USAID sur l'engrais
- « Rapport de formation technique et d'appui en Agriculture de Conservation » (version française) et « Conservation Farming : technical training & support » (version anglaise) janvier 2010
- Étude du secteur horticole en zone Wula Nafaa au Sénégal, janvier 2010
- Environmental Mitigation and Monitoring Plan, Janvier 2010
- Plan de démultiplication Conservation Farming « Démultiplier le conservation Farming au niveau de 1380 producteurs dans la zone couverte par le Volet Agriculture du Projet USAID-Wula-Nafaa »
- Livret Conservation Farming
- Études d'APD des travaux de restauration du bas fond de Ndinderleng dans les communautés rurales de Keur Samba Guèye et de Toubacouta dans la région de Fatick, mars 2010
- Document de référence pour la mise en œuvre des activités du PTA 2009 2010 du Volet Agriculture de l'USAID Wula Nafaa, Rapport de mission 01 (Septembre 2009)
- Guide du Fonds d'Appui à l'Agriculture Locale, date de révision du 25 novembre 2009 (version française) - Wula Nafaa Local Agriculture Support Fund Manual (version anglaise)
- Rapport de la visite d'échange sur le Conservation Farming – Novembre 2009
- Différentes étapes du Conservation Farming. Support produit à des fins d'information des producteurs d'autres zones en vue de la démultiplication en 2010 – Décembre 2009
- Compte rendu Information, réflexion, formation sur les aménagements hydro agricoles : deux journées de rencontres à Kaolack des Facilitateurs Agriculture et des ACF – Décembre 2009
- Rapport d'appui du Volontaire Farmer-to-Farmer à l'équipe du Volet Agriculture d'USAID Wula Nafaa pour contribuer à mettre en œuvre le « Safe Use Action Plans » (SUAP) du PERSUAP (Pesticide Evaluation Report & Safe Use Action Plans) relatif à l'utilisation des pesticides dans la zone d'intervention du Volet

Volet BGDRN

- Adamou Ousmane, ENSAA de Thiès sur « *Élaboration du Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols de Missirah Sirimana »*
- Dominique Manga, ENSAA de Thiès sur *« caractérisation participative de la diversité biologique de la foret communautaire de Koulor dans la région de Tambacounda »*
- Adama Sané, ISFAR (ex ENCR) de Bambey, sur *« Prise en compte de la gestion de la faune dans l'aménagement de la forêt communautaire de Sita Niaoulé (C.R de Missirah) »*

- Delphin Diatta, ENGREF de Montpellier (France), sur « *Contribution à l'élaboration du plan d'aménagement de la forêt Communautaire de Koussanar : Etudes socioéconomiques et Inventaire forestier(Département de Tambacounda Région de Tambacounda, Sénégal)* »
- Etudes des potentialités de développement d'un programme apicole dans la zone du Boundou
- Etudes des potentialités de développement d'un programme apicole dans la zone de Mangrove
- Documents finalisés des Conventions Locales de Toubacouta, Sinthiou Malème
- Documents finalisés des POAS de Missirah Sirimana et Toubacouta
- Rapports d'Inventaire Écologique et Forestier de Koussanar et Mangagoulack
- Rapport des Études Socioéconomiques de Koussanar
- Rapport des Études Socioéconomiques de Dindéfélo
- Draft du rapport des études sur les feux de brousse

Volet ABG

- Rapport de mission de l'assistance technique pour l'amélioration des ressources financières de la communauté rurale de Sabodala
- Rapport de mission de l'assistance technique pour l'amélioration des ressources financières de la communauté rurale de Sinthiou Malème
- Rapport de mission de l'assistance technique pour l'amélioration des ressources financières de la communauté rurale de Djirnda
- Rapport de mission de l'assistance technique pour l'amélioration des ressources financières de la communauté rurale de Dindéfélo
- Rapport de mission de l'assistance technique pour l'amélioration des ressources financières de la communauté rurale de Bambali
- Rapport de mission de l'assistance technique pour l'amélioration des ressources financières de la communauté rurale de Bassoul
- Module simplifie du formateur en gouvernance locale
- Manuel du participant à la formation sur la décentralisation et la gouvernance locale
- Rapport de mise en place des structures de gestion du PAF de Sakar/Oudoucar
- Rapport de synthèse de la mission d'appui a l'élaboration des budgets des communautés rurales
- Rapport de la mission d'appui a l'élaboration des budgets des collectivités locales partenaires du Programme USAID Wula Nafaa de la région de Fatick
- Rapport de la mission d'appui a l'élaboration des budgets des collectivités locales partenaires du Programme USAID Wula Nafaa de la région de Kédougou
- Rapport de la mission d'appui a l'élaboration des budgets des collectivités locales partenaires du Programme USAID Wula Nafaa de la région de Kolda
- Rapport de la mission d'appui a l'élaboration des budgets des collectivités locales partenaires du Programme USAID Wula Nafaa de la région de Tambacounda
- Point sur la Gestion Administrative et Financière dans les Forêts Aménagées de Koulor et Sita Niaoulé
- Synthèse des recommandations des évaluations de la mise en œuvre des PAF/GAF au niveau des forêts aménagées de Koulor, Sita Niaoulé et Saré Bidji
- Guide d'animation du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la gestion administrative et financière dans le contexte du plan d'aménagement forestier

- Évaluation de la mise en œuvre des PAF/GAF au niveau des forets aménagées de Koulor, Sita Niaoulé et Saré Bidji

Volet PC

- Compte rendu de l'antenne décentralisée de Sakar Oudoucar
- Compte rendu de l'antenne décentralisée de Sinthiou Malem sur l'utilisation des eaux insalubres
- Compte rendu de la mission avec la charge de communication de l USAID à Toubacouta et Djilor
- Compte rendu de mission de participation au CLD sur la pêche à Missirah
- Compte rendu de mission à Ziguinchor
- Compte –rendu de la mission à Dakar à l'USAID avec les points focaux Communication des Programmes et projets de l'USAID
- Compte rendu de la mission conjointe avec l'USAID pour la visite des journalistes spécialisés des questions d'environnement à Dindéfelo et Missirah
- Compte –rendu de la mission conjointe avec Word Education pour le Projet d'installation d'une radio communautaire à Salémata
- Bulletin d'informations interne N° 3

Volet CDR

- Rapport de formation des réseaux fonio, baobab, karité, madd et orpaillage traditionnel de Kédougou sur les concepts BDS
- Manuel du participant sur la formation des réseaux en BDS
- Document d'orientation du Facilitateur sur les concepts BDS
- Rapport de formation des nouveaux facilitateurs du Volet Agriculture sur les concepts BDS
- Rapport de mission pour la réalisation de l'étude d'impact environnementale des activités de l'orpaillage traditionnel
- Modèle de cahier de production et de commercialisation des groupements de charbon
- Modèle de cahier de gestion des groupements de producteurs de charbon
- Rapport participation à la formation de formateurs sur les techniques améliorées de traitement de l'or
- Rapport de l'atelier d'évaluation du plan d'actions 2009 sur l'orpaillage traditionnel et d'élaboration du nouveau plan d'actions 2010
- Rapport de mission reconnaissance des sites pour la construction des puits et forages dans la zone de Kédougou en collaboration avec le Volet Eau et Assainissement
- Rapport de mission participation à la seconde session de formation de formateurs sur les techniques améliorées de traitement de l'or réalisée par PASMI à Kédougou
- Rapport de la participation du Programme à la onzième (11ème) édition de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA, avril 2010
- Plan de suivi, contrôle et supervision de l'application des dispositions environnementales et sociales par les orpailleurs, avril 2010

- Rapport de mission participation à la rencontre d'orientation du consultant BDS labour à Kaolack, 12 mai 2010
- Rapport de mission rencontre de réorientation des orpailleurs sur la continuation des activités du Programme dans l'orpaillage traditionnel, 14 mai 2010
- Rapport de mission information et sensibilisation des GIE d'orpailleurs sur l'interdiction du travail des enfants, le contrôle de l'utilisation du mercure et la préservation de l'environnement, 25 au 28 mai 2010
- Rapport de l'Analyse de la Chaîne de valeurs et étude de marché sur la filière ethmaloses (Cobo) dans les zones de Fatick, Ziguinchor et Kolda, mai 2010
- Rapport de l'Analyse de la Chaîne de valeurs et étude de marché sur les filières mollusques (huîtres, Arches, Murex et Cymbium) dans les zones de Fatick, Ziguinchor et Kolda, mai 2010
- Rapport de mission Rencontre avec les Volets Agriculture et Biodiversité sur le vétiver à Kaolack, participation aux rencontres de restitution sur les analyses de chaînes de valeurs ethmalose et mollusques et organisation de l'atelier de formation des GP de Fatick sur la gestion de entreprises et la gouvernance des OCB à Toubacouta du 13 au 20 juin 2010
- Rapport atelier de formation des groupements de producteurs de Fatick sur la gestion des entreprises et la gouvernance des OCB les 18, 19 et 20 juin 2010 a Toubacouta
- Module de Formation sur les techniques de conditionnement du baobab en poudre et du fonio précuit avec les emballages et recyclage sur la démarche HACCP, juillet 2010
- Manuel du participant sur les techniques de conditionnement du baobab en poudre et du fonio précuit avec les emballages et sur la démarche HACCP, juillet 2010
- Rapport des ateliers de formation des entreprises de poudre de baobab et de fonio précuit sur les techniques de conditionnement des sachets et recyclage sur la démarche HACCP dans les régions de Tambacounda, Kolda et de Kédougou, août 2010
- Rapport de mission suivi facilitateurs et collecte de données dans la région de Kédougou du 1 au 7 août 2010
- Rapport de mission suivi du crédit octroyé aux producteurs agricoles de la Zone de Tambacounda du 30 août au 2 septembre 2010

Volet Eau Assainissement

- Manuel guide destiné aux Techniciens de Développement Communautaire et aux puisatiers du Programme USAID Wula Nafaa
- Cahier des charges pour la construction des puits du Programme USAID Wula Nafaa
- Rapport de formation sur les méthodes PHAST/SARAR
- Compte rendu de la mission de supervision relative aux subventions accordées à Kédougou
- Documents de mise en place des comités de gestion des puits équipés de pompes manuelles
- Projet de règlement intérieur des comités de gestion des puits

Volet SERA

- Manuel de Suivi-Evaluation révisé.

Annexe 2 : Participation à des réunions, séminaires ou ateliers

Volet Agriculture

- Séminaire de formation à l'intégration des risques liés aux changements climatiques dans les politiques et actions de développement local et communautaire en Afrique – Ouagadougou – burkina faso – septembre 2010
- Visite du ministre de l'agriculture, des éco villages et de l'aquaculture des bas fonds aménagés par le PAPIL - août 2010
- Atelier de partage de connaissances dans le cadre de l'étude sur la capitalisation d'expériences en petite irrigation privée pour des productions à haute valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest : Revue des expériences récentes et en cours – Ouagadougou, Burkina Faso – du 15 au 17 juin 2010
- Tenue de 17 évaluations à mi parcours sur le Conservation Farming dans chacune des 17 CR – Septembre 2010
- Tenue de 10 rencontres thématiques « Réflexion et élaboration de la vision de développement agricole » pour 10 CR
- Formation des artisans foreurs – Mars à mai 2010
- Atelier de validation sur le diagnostic de la filière riz, organisé par AfricaRice – Juin 2010
- Atelier USAID PCE, USAID Wula Nafaa, AgricaRice sur « La riziculture pluviale au Sénégal : Opportunités pour améliorer la production et la commercialisation » - Avril 2010
- Formation Genre organisée par USAID à Dakar – Avril 2010
- Restitution de l'étude d'aménagement du bas fonds de Djilor – Mai 2010
- Restitution de l'étude d'aménagement du bas fonds de Boli 1 et 2 – Mai 2010
- Restitution de l'étude d'aménagement du bas fonds de Ndour Ndour – Mai 2010
- Restitution de l'étude d'aménagement du bas fonds de Némabah – Mai 2010
- Rencontre sur la question de la divagation des animaux à Nioro Alassane Tall – Juin 2010
- Rencontre sur la question de la divagation des animaux à Bandafassi – Juin 2010
- Rencontre sur la question de la divagation des animaux à Keur Saloum Diané
- Formation en Conservation Farming – Janvier 2010
- Formation des ateliers fabricants de pompes – Février, mars 2010
- Formation MAP – Mars 2010
- Mission 1 PERSUAP – Mars 2010
- Formation des nouveaux facilitateurs du Projet USAID Wula Nafaa sur la conduite du Suivi Évaluation – Mars 2010
- Appui à UASID PCE pour identification de sites/zones pour la conduite d'activités d'aménagements Hydro-Agricoles Rizicoles en zone de Fatick – Octobre 2009
- Atelier de restitution UASID PCE sur l'Analyse de Chaîne de Valeurs Mil & Sorgho – Novembre 2009

- Information, réflexion, formation sur les aménagements hydro agricoles : deux journées de rencontres à Kaolack des Facilitateurs Agriculture et des ACFs – Décembre 2009
- Formation des nouveaux facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa sur les concepts BDS - Décembre 2009

Volet Biodiversité et GDRN

- Atelier de réflexion sur la transhumance à Louga, organisé par la Direction régionale de l'élevage
- Atelier de réflexion sur les aires protégées au Sénégal, organisé par l'UICN
- Séminaire sur l'aménagement participatif, organisé par le PERACOD
- Atelier national sur l'élaboration du Code Forestier, organisé par la Direction des Eaux et Forêts
- Séminaire sur la clôture du Programme de gestion des terres dégradées au Sénégal, organisé par le CSE
- Séminaire sur la stratégie de conservation de la biodiversité au Sénégal, organisé par la Direction National des Parcs

Volet Amélioration de la Bonne Gouvernance

- Atelier d'échanges sur l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales organisé par le PROGERT à Somone – 7 et 8 juillet 2010
- Atelier de partage avec les acteurs du système décentralisé de l'allocation de la ressource des forêts aménagées à partir de la campagne d'exploitation forestière 2010 – Décembre 2009
- Atelier de validation du plan de gestion du bois d'œuvre de la forêt communautaire de Saré Bidji – 10, 11 et 12 août 2010
- Atelier de finalisation du nouveau plan d'aménagement de Saré Bidji intégrant le plan de gestion du bois d'œuvre- 19, 20 et 21 octobre 2010

Volet Création de Richesses

- Global Food Security à Saint Louis organisé par PCE
- Assemblée Générale de Renouvellement de l'Union Nationale des Acteurs de la Filière Banane (UNAFIBS) à Tambacounda organisée par l'UNAFIBS
- Formation des formateurs sur les techniques améliorées de traitement de l'or à Kédougou organisée par le PASMI du 20 au 22 octobre 2010
- Atelier de formation de formateurs sur le guide des bonnes pratiques pour le développement des exploitations minières artisanales organisé par le Projet PASMI du 9 au 11 février 2010 à Kédougou
- Atelier d'élaboration du plan d'actions sur le fonio organisé par VECO le 24 mars 2010 à Sédhiou
- Séminaire de formation en Gender Assessment organisé par l'USAID à Dakar
- Atelier de lancement de l'analyse des chaînes de valeurs mollusques et ethmalose à Foundiougne et à Ziguinchor
- Atelier sur les contraintes et opportunités de la filière crevette organisé par le Projet à Foundiougne
- Atelier de formation des facilitateurs en crédit avec U-IMCEC
- Atelier d'évaluation des GAF et PAF à Tambacounda et Kolda

- Atelier d'évaluation du plan d'actions sur l'orpaillage traditionnel les 9 et 10 mars 2010 à Kédougou
- Présentation du Volet Création de Richesses au Peace Corps à Thiès
- Participation à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) du 07 au 18 avril 2010 à Dakar
- Participation à la rencontre d'orientation du consultant BDS labour à Kaolack le 12 mai 2010 avec le Volet Agriculture
- Participation à la rencontre de réorientation des GIE d'orpaillage sur la continuation des activités du Programme à Tomboronkoto le 13 mai 2010
- Participation à la mission information et sensibilisation des GIE d'orpailleurs sur l'interdiction du travail des enfants, le contrôle de l'utilisation du mercure et la préservation de l'environnement, 25 au 28 mai 2010
- Participation à la Task force avec les Volets Agriculture et Biodiversité sur le vétiver à Kaolack le 14 juin 2010
- Participation aux rencontres de restitution sur les analyses de chaînes de valeurs ethmalose et mollusques les 16 et 17 juin 2010 à Toubacouta
- Organisation de l'atelier de formation des GP de Fatick sur la gestion de entreprises et la gouvernance des OCB à Toubacouta les 18, 19 et 20 juin 2010
- Participation à l'atelier d'orientation sur le PTA 2011 les 24 et 25 juin 2010 à Kaolack
- Atelier de formation des entreprises de poudre de baobab et de fonio précuit sur les techniques de conditionnement des sachets à Tambacounda le 9 juillet 2010
- Participation au lancement du Projet Régional sur la Pêche en Afrique de l'Ouest (PRAO) à Dakar le 15 juillet 2010
- Atelier de formation des entreprises de poudre de baobab et de fonio précuit sur les techniques de conditionnement des sachets et recyclage sur la démarche HACCP à Kolda et Oudoucar du 26 au 31 juillet 2010
- Atelier de formation des entreprises de poudre de baobab et de fonio précuit sur les techniques de conditionnement des sachets et recyclage sur la démarche HACCP à Kédougou les 29 et 30 juillet 2010
- Participation à l'atelier d'orientation sur le PTA 2011 les 16 et 17 septembre 2010 à Kaolack

Volet Eau et Assainissement

- Atelier de la plateforme régionale des acteurs intervenant dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement au niveau de la région de Tambacounda, pour la mise en place de la structure
- Atelier de partage d'informations sur l'état d'avancement du Programme PEPTAC 2
- Atelier de plaidoyer sur le droit de l'eau organisé par Eau Vive
- Lancement du projet WADA
- Atelier de formation sur le plaidoyer pour les activités de GIRE
- Revue annuelle conjointe du PEPAM
- Atelier de formation sur la méthode PHAST/SARAR
- Atelier de restitution des données SIG du Plan Directeur sur l'Eau et l'Assainissement sur les régions de Tambacounda-Matam-Kédougou de la JICA

ANNEXE 3 : EMMP

Mitigation and Monitoring Plan de Djilor

Intervention du Programme

- Rehausser l'ancienne digue construite en 1955 et reconstruite par le PAGERNA/GTZ en 1995 ;
- Construire une digue route à travers les rizières afin de résoudre le conflit lié à l'inondation de la piste ;
- Appuyer les productrices dans la valorisation du bas fond

Activity	Possible Adverse Impact	Proposed Mitigation Measures	Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	Observations and/or Verification Checklist
Rehaussement de la digue	L'entrepreneur aura tendance à couper les arbres qui ont poussé sur la digue	Le rehaussement de la digue sans couper les arbres fait partie des conditions d'attribution du marché	Suivi strict des travaux et de l'application de la règle de non coupe des arbres par un contrôleur de chantier	Durant la réalisation de la digue	WN	Un contrôleur de chantier veillera en permanence sur les activités de l'entrepreneur
Stockage d'eau douce	Le stockage d'eau douce peut entraîner une exacerbation des maladies hydriques comme le paludisme	la retenue n'est pas pérenne, elle est vidangée dès la maturité du riz soit 03 mois d'existence. Cet assèchement permet d'éviter la prolifération des maladies hydriques	Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	Redynamiser le comité de gestion
		Les populations notamment les femmes en état de grossesse sont encouragées dans l'utilisation des moustiquaires imprégnées	Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	
	Elle peut aussi augmenter les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ainsi que des conflits liés au foncier	Une convention pour une gestion intégrée des ressources du bas fond (COGIRBAF) existe déjà mais il faut la réactualiser	Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	Appui de WN à la réactualisation de la COGIRBAF
	L'inondation de la nouvelle piste qui traverse les	La construction d'une digue route au niveau de la piste permet de résoudre	Suivre l'inondation de la digue et de la gestion de la	Durant l'hivernage	CR, comité gestion, WN	Financement de la digue par WN

	rizières	ce problème sans porter préjudices aux rizicultrices	lame d'eau			
Allègement des travaux de désherbage manuel	L'ANCAR et le Programme Sud – Sud /Vietnam/ FAO ont introduit l'utilisation des herbicides dans le bas fond	Sensibiliser et informer les exploitants sur les dangers des pesticides Introduire une règle relative à l'interdiction des herbicides dans le bas fond Développer un programme de lutte contre l'enherbement en relation avec un malherbologue	Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Discuter avec les autres structures qui interviennent dans le bas fond sur l'interdiction des herbicides

Mitigation and Monitoring Plan de Boli 1

Activités :

- Réfection ancien ouvrage anti – sel notamment amélioration du drainage des eaux salées ;
- Construction d'une digue en amont de l'ouvrage actuel afin d'améliorer l'étalement des eaux ;
- Nivellement de certaines buttes.

Activity	Possible Adverse Impact	Proposed Mitigation Measures	Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	Observations and/or Verification Checklist
Stockage d'eau douce	Le stockage d'eau douce peut entraîner une exacerbation des maladies hydriques comme le paludisme Elle peut aussi augmenter les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs notamment l'accès à l'eau	La lame d'eau dans la retenue est non seulement très faible (moins de 30 cm) mais aussi la retenue n'est pas pérenne, elle est vidangée dès la maturité du riz soit 03 mois d'existence. Cet assèchement permet d'éviter la prolifération des maladies hydriques Les populations notamment les femmes en état de grossesse sont encouragées dans l'utilisation des moustiquaires imprégnées	Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor) Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année. En hivernage	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	Un comité de gestion dynamique est déjà sur place depuis 1999. Il a été renouvelé en 2007. Il n'a pas été noté une recrudescence du paludisme ou d'autres maladies hydriques depuis 1997 date de construction de la digue anti-sel.

	en fin d'hivernage	Une convention pour une gestion intégrée des ressources du bas fond (COGIRBAF) existe déjà et est appliquée depuis 1999. Elle a été renouvelée en 2007. Une mare temporaire est aménagée près de la digue pour l'abreuvement du bétail.	Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	

Mitigation and Monitoring Plan de Boli 2

Activités à réaliser :

- Réfection ancien ouvrage ;
- Construction de deux diguettes.

Résultats attendus :

- Augmentation des rizières ;
- Récupération de terres salées ;
- Sécurisation des récoltes contre les aléas de la nature.

Activity	Possible Adverse Impact	Proposed Mitigation Measures	Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	Observations and/or Verification Checklist
Stockage d'eau douce	Le stockage d'eau douce peut entraîner une exacerbation des maladies hydriques comme le paludisme Elle peut aussi augmenter les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs	la retenue n'est pas pérenne, elle est vidangée dès la maturité du riz soit 03 mois d'existence. Cet assèchement permet d'éviter la prolifération des maladies hydriques Les populations notamment les femmes en état de grossesse sont encouragées dans l'utilisation des	Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor) Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année. En hivernage	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et	Un comité de gestion dynamique est déjà sur place depuis 1998 il n'a pas été noté une recrudescence du paludisme ou d'autres maladies hydriques depuis 1998 date de construction de la digue

	ainsi que des conflits liés au foncier	moustiquaires imprégnées Une convention pour une gestion intégrée des ressources du bas fond (COGIRBAF) existe déjà et est appliquée depuis 1999. Elle a été renouvelée en 2007.	Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	les structures sanitaires Comité de gestion, CR, Autorités administratives, W	
Allègement des travaux de désherbage manuel	Du fait de la bonne fertilité, du caractère argileux et du mauvais travail du sol, nous avons noté une prolifération des mauvaises herbes. Ce qui pourrait amener les exploitants à vouloir utiliser des herbicides	Sensibiliser et informer les exploitants sur les dangers des pesticides Introduire l'interdiction des herbicides dans la COGIRBAF Développer un programme de lutte contre l'enherbement en relation avec un malherbologue Mieux gérer la lame d'eau.	Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Il est bon de noter que les herbicides n'ont jamais été utilisés dans ce bas fond

Mitigation and Monitoring Plan de Ndour Ndour

Il faut avant tout signaler que notre intervention consiste à réfectionner l'ouvrage anti – sel existant, à étaler l'eau avec la construction de diguettes sur une cinquantaine d'ha (avec une lame d'eau de moins de 30cm pendant juste le cycle du riz), à récupérer des terres salées, à développer la riziculture, à améliorer la biodiversité animale et végétale, à améliorer la GRN.

Notons que le PAGERNA/GTZ a construit un ouvrage anti – sel en 1999 et avait appuyé l'élaboration et la mise en œuvre d'une COGIRBAF ainsi que la mise en place d'un comité de gestion dynamique. Ce bas fond est actuellement une école en matière de récupération des terres salées et de mise en œuvre des COGIRBAF.

Activity	Possible Adverse Impact	Proposed Mitigation Measures	Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	Observations and/or Verification Checklist
Stockage d'eau douce	Le stockage d'eau douce peut entraîner une exacerbation des maladies hydriques comme le paludisme	La lame d'eau dans la retenue est non seulement très faible (moins de 30 cm) mais aussi la retenue n'est pas pérenne, elle est vidangée dès la maturité du riz soit 03 mois d'existence. Cet assèchement permet d'éviter la prolifération des maladies hydriques	Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	Un comité de gestion dynamique est déjà sur place depuis 2000 il n'a pas été noté une recrudescence du paludisme ou d'autres maladies hydriques depuis 1999 date de construction de la digue anti-sel
		Les populations notamment les femmes en état de grossesse sont encouragées dans l'utilisation des moustiquaires imprégnées	Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	
	Elle peut aussi augmenter les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ainsi que des conflits liés au foncier	Une convention pour une gestion intégrée des ressources du bas fond (COGIRBAF) existe déjà et est bien appliquée depuis 2000. Elle pourrait être réactualisée pour la troisième fois en 2010 (après évaluation)	Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	Appui de WN à la réactualisation de la COGIRBAF Notons toutefois qu'aucun conflit n'a été jusqu'à présent noté dans ce bas fond

Allègement des travaux de désherbage manuel	Suite à la récupération des terres salées, il y a eu, après 7ans d'exploitation, une prolifération des mauvaises herbes. Ce qui pourrait amener les exploitants à vouloir utiliser des herbicides	Sensibiliser et informer les exploitants sur les dangers des pesticides Conformément à la COGIRBAF, l'utilisation des herbicides est interdite dans ce bas fond Développer un programme de lutte contre l'enherbement en relation avec un malherbologue	Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Il est bon de noter que les herbicides n'ont jamais été utilisés dans ce bas fond

Mitigation and Monitoring Plan (EMMP) relatif à la revalorisation du Bas Fond de Néma Bah

Activités à réaliser :

- Réfections des deux ouvrages existants ;
- Construction de 10 diguettes dans un des affluents.

Résultats attendus :

- Préserver les acquis en matière de récupération de terres salées ;
- Préserver les acquis en matière d'amélioration de la biodiversité ;
- Augmenter la production rizicole.

Activity	Possible Adverse Impact	Proposed Mitigation Measures	Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	Observations and/or Verification Checklist
Stockage d'eau douce	Le stockage d'eau douce peut entraîner une exacerbation des maladies hydriques comme le paludisme	L'accès de la retenue est règlementée (pas de baignade, pas de lessive, etc.) La retenue est vidangée à l'approche de l'hivernage. Cet assèchement permet d'éviter la prolifération des maladies hydriques	Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Néma Bah)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre Juillet et Avril.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	Un comité de gestion est déjà sur place depuis 1999 il n'a pas été noté une recrudescence du paludisme ou d'autres maladies hydriques depuis 1999 date de construction de la digue anti-sel

	Elle peut aussi augmenter les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs L'augmentation du niveau de l'eau peut amener une inondation des vergers dans les versants et une mortalité de certains arbres	Les populations notamment les femmes en état de grossesse sont encouragées dans l'utilisation des moustiquaires imprégnées Une convention pour une gestion intégrée des ressources du bas fond (COGIRBAF) existe déjà toutefois, elle sera réactualisée Caler la côte des hautes eaux à un niveau inférieur à celui des vergers et mieux gérer la lame d'eau	Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet) Suivi de la lame d'eau au niveau des vergers qui jouxtent le bas fond	En hivernage Suivi de juin à janvier Suivi en hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires, PAPIL Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN Comité de gestion	le PAPIL a eu à distribuer des moustiquaires en 2008 Appui de WN à la réactualisation de la COGIRBAF La divagation du bétail constitue un sérieux problème dans ce bas fond notamment pour les cultures de contre – saison. Formation du comité pour une meilleure gestion de la lame d'eau
Allègement des travaux de désherbage manuel	Suite à la récupération des terres salées, il y a eu une prolifération des mauvaises herbes. Ce qui pourrait amener les exploitants à vouloir utiliser des herbicides	Sensibiliser et informer les exploitants sur les dangers des pesticides Intégrer l'interdiction des herbicides dans la COGIRBAF Améliorer le travail du sol (labour) Développer un programme de lutte contre l'enherbement en relation avec un malherbologue	Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Il est bon de noter que les herbicides n'ont jamais été utilisés dans ce bas fond

ANNEXE 4 : ETAT D'EXECUTION DE L'EMMP

Exécution EMMP Aménagement rizicole de Djilor

Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	Etat d'exécution
Suivi strict des travaux et de l'application de la règle de non coupe des arbres par un contrôleur de chantier	Durant la réalisation de la digue	WN	Pendant les travaux, les arbres n'ont pas été coupés. Cf. rapport du contrôleur
Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	En cours
Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	En cours
Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	Pas de conflits notés
Suivre l'inondation de la digue et de la gestion de la lame d'eau	Durant l'hivernage	CR, comité gestion, WN	Appui apporté au comité de gestion par des conseils
Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Les herbicides n'ont pas été utilisés

Exécution EMMP Aménagement rizicole de Boli 1

Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	État d'exécution
Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	A réaliser
Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	Distribution de 30 moustiquaires par le PAPIL
Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	Gestion du conflit lié à l'élargissement du comité de gestion en lien avec le conseil rural
Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Les herbicides n'ont pas été utilisés

Exécution EMMP Aménagement rizicole de Boli 2

Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	État d'exécution
Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	En cours
Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	Distribution de 30 moustiquaires par le PAPIL en relation avec le poste de santé
Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, W	Pas de conflit noté
Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Les herbicides n'ont pas été utilisés

Exécution EMMP Aménagement rizicole de Ndour Ndour

Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	État d'exécution
Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Djilor)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre août et septembre de chaque année.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	En cours
Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires	En cours
Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	Pas de conflit jusqu'à présent
Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Les herbicides n'ont pas été utilisés

Exécution EMMP Aménagement rizicole de Némabah

Monitoring Indicators	Monitoring/ Reporting Frequency	Responsible Parties	État d'exécution
Suivi de l'évolution du paludisme dans les villages riverains (enquêtes au niveau des structures sanitaires de Néma Bah)	Le suivi se fait durant la période d'existence de la retenue entre Juillet et Avril.	Les structures de santé. Le comité de gestion USAID Wula Nafaa	En cours
Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées	En hivernage	Programme Santé de l'USAID, de l'Etat et les structures sanitaires, PAPIL	Distribution de moustiquaires imprégnées par le PAPIL en relation avec le poste de santé
Nombre de conflits non résolus par le comité de gestion et amenés au niveau du conseil rural et des autorités administratives (par des enquêtes et au niveau du CR et du S/préfet)	Suivi de juin à janvier	Comité de gestion, CR, Autorités administratives, WN	Pas de conflit pour le moment
Suivi de la lame d'eau au niveau des vergers qui jouxtent le bas fond	Suivi en hivernage	Comité de gestion	Appui apporté au comité de gestion par des conseils
Suivi de l'utilisation des herbicides	Durant la campagne rizicole	Structures de santé Projets d'appui WN	Les herbicides n'ont pas été utilisés

Annexe 5 : Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa

Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa					
Coordination de KEDOUGOU					
No	Prénom et Nom	Fonction	Ancienne base	Nouvelle base	Zone(s) couverte(s)
1	El Hadj Djibril Seck	ACF	Koussanar	Kédougou	Kédougou
2	Arouna Traoré	Facilitateur	Saraya	Saraya	Missira Sirimana, Sabodala, Khossanto
3	Malick Sada Sy	Facilitateur Agriculture	Bandafassi	Bandafassi	Bandafassi
4	Djiby Camara	Facilitateur	Saraya	Mako (CR Tomborokoto)	Tomborokoto
5	Moussa Diallo	Facilitateur	Salémata	Salémata	Salémata, Darou Salam, Ethiolo, Oubadji
6	Amadou Tidiane Diallo, No 1	Facilitateur	Dindéfelo	Dindéfelo	Dindéfelo

NB : Un nouveau Facilitateur sera recruté et affecté à Bembou

Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa					
Coordination de : TAMBACOUNDA					
No	Prénom et Nom	Fonction	Ancienne base	Nouvelle base	Zone(s) couverte(s)
1	Lamine Diémé	ACF et Superviseur des Facilitateurs	Tamba	Tamba	Tamba
2	Ahmed Bathily	Facilitateur	Kothiary	Balla	Kothiary, Balla, Goumbayel, Koar
3	Boubacar Traoré	Facilitateur	Koulor	Koulor	Koulor, Sinthiou Bocar Aly
4	Mamadou Ba	Facilitateur	Kédougou	Koussanar	Koussanar, Sinthiou Malème, Fass Koto
5	El Hadj Alioune Seck	Facilitateur Agriculture	Missirah	Dialacoto	Dialacoto
6	Ladji Dabo	Facilitateur	Mako	Missirah	Missirah
7	Amadou Tidiane Diallo, No 2	Facilitateur Agriculture	Koussanar	Maka	Maka et Mèrèto
8	Seydou Diédhiou	Facilitateur Agriculture	Maka	Fass Koto	Fass Koto et Kouthia Gaydi
9	Abdoulaye Ba	Facilitateur Agriculture	Djilor	Sinthiou Malème	Koussanar et Sinthiou Malème
10	Aliou Babou	Facilitateur Agriculture	Keur Saloum Diané	Koumpentoum	Koumpentoum, Ndame et Bamba

Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa					
Coordination de KOLDA/SEDHIOU					
No	Prénom et Nom	Fonction	Ancienne base	Nouvelle base	Zone(s) couverte(s)
1	Boubacar Diallo	ACF	Kolda	Kolda	Kolda, Sédhiou
2	Mariama Yamatouyel Baldé	Facilitatrice	Sakar	Sakar	Sakar, Oudoucar

3	Ramatoulaye Sow	Facilitatrice	Saré Bidji	Saré Bidji	Saré Bidji, Thiéty
4	Moussa Cissoko	Facilitateur	Diendé	Diendé	Diendé, Bambali, Djirédji

NB : Deux nouveaux Facilitateurs seront recrutés, dont un pour la composante agriculture, basé à Thiéty et un généraliste, basé à Tanaff.

Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa					
Coordination de FATICK					
No	Prénom et Nom	Fonction	Ancienne base	Nouvelle base	Zone(s) couverte(s)
1	Amie Diop	ACF	Toubacouta	Sokone	Fatick
2	Ousmane Diouf	Facilitateur	Djirnda	Djirnda	Djirnda
3	Abdoul Gnimana Diallo	Facilitateur	Bassoul	Bassoul	Bassoul
4	Amidou Coly	Facilitateur Agriculture	Nioro Alassane Tall	Toubacouta	Nioro Alassane Tall et Toubacouta
5	Alpha Séga Diédhiou	Facilitateur Agriculture	Keur Samba Gueye	Keur Samba Gueye	Keur Samba Gueye et Keur Saloum Diané

Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa					
Coordination de KAOLACK					
No	Prénom et Nom	Fonction	Ancienne base	Nouvelle base	Zone(s) couverte(s)
1	Gorgui Gueye	ACF	Kaolack	Kaolack	Kaolack
2	Matiguida Kaba	Facilitatrice Agriculture	Djilor	Djilor	Djilor
3	Ibrahima Faty	Facilitateur Agriculture	Kaymor	Kaymor	Kaymor et Nioro
4	Ndiogou Sané	Facilitateur Agriculture	Ndimba Ndiayène (CR Médina Sabakh)	Nioro	Médina Sabakh et Nioro

Nouveau dispositif des Facilitateurs du Programme USAID Wula Nafaa					
Coordination de ZIGUINCHOR					
No	Prénom et Nom	Fonction	Ancienne base	Nouvelle base	Zone(s) couverte(s)
1	Hamet Kéba Goudiaby	ACF	Ziguinchor	Ziguinchor	Ziguinchor
2	Cheikh Sidi Coly	Facilitateur	Bala	Mangagoulack	Mangagoulack

NB : Un nouveau Facilitateur sera recruté et affecté à Diégoune

U.S. Agency for International Development
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20523
Tel: (202) 712-0000
Fax: (202) 216-3524
www.usaid.gov